

1907

"Rendre le peuple meilleur"

PREMIER CONGRES

DE LA

Fédération Nationale
SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Section des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste)

TENU LES

26, 27, 28, 29 et 30 MAI

A

MONTREAL.



Imprimerie PARADIS, VINCENT & CIE,
141, rue Visitation, Montréal.

Mesdames...

“**La Patrie**” se recommande à votre faveur pour le choix judicieux de ses nouvelles, l’attrait de ses feuilletons, l’intérêt qu’elle porte à toutes vos œuvres, la large place qu’elle accorde à la collaboration féminine, notamment dans ses numéros du samedi, et le soin qu’elle met à écarter de ces pages tout ce qui pourrait blesser les susceptibilités de ses lectrices ou offenser la morale.

“**La Patrie**” est par excellence le journal des familles, auxquelles elle procure chaque jour de douze à trente-deux pages d’une lecture saine, instructive en même temps que reposante.

La CIE. DE PUB. DE

“**La Patrie**”

LTEE.

DER
2038

Remerciements à nos souscripteurs

Nous remercions cordialement les personnes généreuses qui, faisant œuvres de patriotisme, ont donné des souscriptions pour aider à la publication de ce rapport et aux œuvres de la Fédération.

Nous prions les membres de la Fédération de donner un encouragement tout spécial aux établissements indiqués dans ce rapport par les annonces. Ce sont des maisons de haute réputation, qui collaborent largement à nos œuvres, et ont bien voulu nous accorder leur sympathie ; nous ne saurons mieux leur témoigner notre reconnaissance qu'en leur donnant notre patronage.

Comité d'organisation.

Souscripteurs

LA PATRIE
LA PRESSE
LE CANADA
BANQUE PROVINCIALE
BANQUE D'ÉPARGNE
BANQUE D'HOCHELAGA
J. A. HURTEAU & CIE
DUPUIS FRÈRES
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
LAPORTE, MARTIN & CIE
ROUGIER FRÈRES
WARDEN KING LTÉ
MME E. BOUTHILLIER
MME LUSSIER
N. G. VALIQUETTE
E. LEBLANC, Gérant de la maison Tooke
CUDDY & BRODEUR
AUGUSTE RICHARD
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
J. B. LETENDRE

**Témoignage de Madame ISOLA LOISEAU, 330 rue Dorion,
Montréal, en faveur des PILULES ROUGES de la
CIE. CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE**

“L'expérience qu'il m'a été donné de faire des PILULES ROUGES m'a le plus complètement satisfaite. J'avais été malade six mois atteinte de faiblesse intestinale. C'est en vain que j'eus recours à autre chose, rien ne put amoindrir mon mal, pas même différentes prescriptions de mon médecin dont j'ai pourtant bien suivi les ordonnances. Je n'ai eu de véritable soulagement qu'après avoir fait usage des PILULES ROUGES. Dès les premières boîtes j'éprouvai un mieux sensible. J'ai pu en prendre peut-être une douzaine de boîtes et maintenant j'ai le plaisir de me dire tout à fait guérie.”

MADAME ISOLA LOISEAU 330 rue Dorion, Montréal.

Consultations Gratuites.—Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les médecins de la Cie. Chimique Franco Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informatins nécessaires pour l'emploi des PILULES ROUGES et vous indiqueront d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

Si votre marchand n'a pas les PILULES ROUGES de la Cie. Chimique Franco Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables PILULES ROUGES.

**CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE
274 RUE ST-DENIS
MONTREAL**

**Le Journal du matin le plus repandu dans la
Province de Québec.**

LE MEILLEUR JOURNAL FRANCAIS AU CANADA

Il est aujourd'hui reconnu que le “CANADA” de Montreal, est le journal le mieux rédigé, le plus intéressant, et le plus instructif des journaux français publiés dans le Dominion.

Le “CANADA” consacre une page le samedi et une page le mercredi aux choses féminines. Il publie chaque semaine des lettres spéciales de Paris, sur la mode.

Le “CANADA” est avant tout un journal de famille. Les parents et les enfants peuvent le lire en toute confiance, car on n'y exploite pas, comme le font d'autres journaux, les scandales et les assassinats, etc.

Le prix d'abonnement est de \$3.00 par année.

**LE “CANADA”
75 RUE ST-JACQUES
... MONTREAL ...**

Le Journal de Françoise

o o JOURNAL DE FAMILLE o o

Directrice : R. BARRY

REDACTION ET ADMINISTRATION

**80 RUE ST-GABRIEL
MONTREAL**

“ Le Journal de Françoise est plus qu'une tribune ordinaire ; c'est une nécessité sociale.”

“ Cette revue est reçue dans toutes les familles où l'on apprécie la saine littérature.”

“ Tous les succès pour une œuvre si nationale, si utile et si saine.”

Devise du Journal de Françoise : Dire vrai et faire bien.

COURS PARTICULIERS DE **MELLE LANCTOT**

Sous la Direction de Melle MARIE BEAUPRE

784 RUE ST-DENIS

Maison d'éducation unique en son genre à Montréal, chaque élève étudiant avec une institutrice SEULE A SEULE. Melle Lanctot dirigera encore les études pour un temps indéterminé. Une classe régulière est établie pour les enfants de 5 à 10 ans et les élèves qui se préparent à la première communion reçoivent une attention spéciale.

NORDHEIMER'S Limitée

589 RUE STE-CATHERINE OUEST

Manufacturiers du piano NORDHEIMER qui est la perfection même, le piano du jour et possède des qualités de son qui en font une classe à part et le portent au premier rang

Des catalogues illustrés sont envoyés sur demande. La seule place à Montréal où le PIANOLA et le PIANO PIANOLA sont chaque jour en opération devant le public visiteur. Les visiteurs comme les acheteurs seront les bienvenus.

BY JOURNAL DE FRANCOIS

DE LA SOCIÉTÉ DE LA SAINTE-FAMILLE

PAR M. R. BARRY

IMPACT OF ETHNICITY

ON THE ST-GABRIEL

MONASTERY

MELLE LAMCOT

74 RUE ST-DENIS

NORDHIMER & Co

THE OLD BARRACKS

*Avec les hommages des membres
de la Fédération Nationale
St Jean - Baptiste*
1907

"Rendre le peuple meilleur"

PREMIER CONGRES

DE LA

Fédération Nationale SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Section des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste)

TENU LES

26, 27, 28, 29 et 30 MAI

A

MONTREAL.



Imprimerie PARADIS, VINCENT & CIE,
141, rue Visitation, Montréal.



Monseigneur Bruchési, Archevêque de Montréal, (Canada)

*Saint Père béni de tout cœur Dames Catholiques de Montréal
qui se sont réunies en association pour travailler d'après les ensei-
gnements de l'Eglise à fortifier leur action dans la famille et la
société.*

† *Card. Merry del Val.*

24 Mai 1907.



PER
Z-5238

Constitution

de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

(Section des Dames, Association Saint-Jean-Baptiste)

Groupement

Ouvres de Charité
Ouvres économiques
Ouvres d'éducation

Administration

Exécutif
Bureau de direction

Mode de Travail

Comités permanents
Comités spéciaux

Art. 1. La section des dames de l'association Saint Jean-Baptiste à Montréal prend le nom de Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste.

GRUPEMENT.

Art. 2. La Fédération se compose de sociétés affiliées. Une société peut être affiliée quand elle en fait la demande et qu'elle est acceptée comme telle par l'Exécutif.

Art. 3. Les sociétés affiliées se divisent en trois groupes :

Oeuvres de charité,
Oeuvres économiques,
Oeuvres d'éducation.

Art. 4. Les sociétés affiliées doivent verser à la Fédération Nationale la somme de 10 piastres qu'elles répartissent entre leurs membres comme elles l'entendent. Cette somme ne doit être perçue que chez les Canadiennes françaises catholiques. Les sociétés qui ne comptent pas cent membres ne doivent pas imposer une contribution qui excède dix centins par tête. Les sociétés qui comptent plus de mille membres et dont la contribution se réduirait à moins d'un sou, peuvent si elles le jugent opportun, se subdiviser en section et posséder à l'Exécutif une double représentation pourvu qu'elles paient double souscription.

Art. 5. Les privilèges suivants sont conférés aux membres des sociétés affiliées :

1. Les membres qui ont payé leur souscription à la Fédération deviennent membres ordinaires de la section des Dames, association Saint Jean-Baptiste et ont le droit de voter à l'élection des déléguées de leur société à l'Exécutif de la Fédération, ils sont eux-mêmes éligibles.

2. Ces membres ont le droit d'assister avec leur famille aux trois fêtes annuelles organisées par la Fédération dans l'intérêt de ses membres.

Il est à remarquer que les membres d'une société affiliée qui ne sont pas cependant des canadiennes françaises jouissent de cette faveur par privilège et sans charge aucune.

Art. 6. La Fédération organisera chaque année trois fêtes en faveur de ses membres. Ces fêtes ont pour objet de faire l'éducation populaire sur les questions nationales intéressant les œuvres de charité, les œuvres économiques et les œuvres d'éducation à tour de rôle ; et de préparer l'opinion publique à accepter les mesures entreprises par la Fédération. Les fêtes consisteront toujours en une conférence, et on pourra y ajouter de la musique, déclamation, saynète ou autre chose agréable de manière à rendre la fête instructive et attrayante.

ADMINISTRATION.

Exécutif.

Art. 7. L'Exécutif se compose des membres élus par les sociétés affiliées. Les fonctions de l'Exécutif consistent à voter et à prendre une décision finale sur toute résolution présentée par le Bureau de direction. Les œuvres de la Fédération ne peuvent être entreprises qu'après avoir été votées à la majorité des voix par l'Exécutif.

Des rapports périodiques doivent être communiqués à l'Exécutif de toutes les affaires de la Fédération.

Art. 8. Tout membre de l'Exécutif peut faire des suggestions au Bureau de direction en s'adressant à la secrétaire du Bureau. Si le Bureau les approuve, elles sont soumises au vote de l'Exécutif.

Art. 9. Les membres du Bureau de direction siègent dans l'Exécutif, mais n'y votent pas, à moins qu'ils n'y aient droit à titre de déléguée d'une société.

Art. 10. L'Exécutif doit se réunir trois fois par année, une fois avant chaque fête annuelle.

Bureau de Direction.

Art. 11. Le Bureau de direction gère les affaires de la Fédération, tient ses annales et maintient partout l'unité d'action. Il

surveille l'exécution du travail des comités, reçoit leurs rapports, préside l'Exécutif, lui présente sous forme de résolution les suggestions de ses membres ou du Bureau lui-même, prépare l'ordre du jour pour les assemblées de l'Exécutif et rend compte à ce dernier de son administration.

Art. 12. Le Bureau de direction se compose de neuf membres, trois pour chaque groupe des œuvres de charité, des œuvres économiques et des œuvres d'éducation.

Les membres sont choisis par le Bureau lui-même, mais ce choix doit être ratifié par l'Exécutif. Les membres du Bureau sont élus pour trois ans, et trois membres doivent sortir de charge chaque année, un par groupe, cependant ils peuvent être réélus.

Art. 13. Le Bureau élit, comme tous les comités d'ailleurs, une présidente, une secrétaire et une trésorière.

MODE DE TRAVAIL.

Comités.

Art. 14. Les comités sont institués pour poursuivre les œuvres entreprises par la Fédération. Ils doivent être présidés par un membre de l'Exécutif ou du Bureau de Direction.

Les membres des comités sont choisis de préférence parmi les membres de la Fédération ; on peut cependant y admettre toute personne compétente, spécialiste, homme ou femme en état de rendre service à la Fédération.

Les personnes ainsi adjointes jouissent, pendant l'année, des privilèges conférés aux membres de la Fédération, sauf celui de voter et de se faire élire.

Art. 15. Chaque comité élit une présidente, une secrétaire et une trésorière.



Notes Explicatives

servant à développer l'esprit de la Constitution de la
Fédération Nationale.

1. *Qu'est-ce que la Fédération Nationale ?*

La Fédération Nationale est la réunion dans une institution nationale de toutes les associations de femmes qui comptent dans leurs rangs des canadiennes-françaises catholiques.

2. *Quel est le but de la Fédération ?*

Le but de la Fédération est d'offrir aux canadiennes-françaises le milieu qui leur permettra de communiquer ensemble pour s'aider dans la vie, se développer et progresser sans cesse.

3. *Pourquoi la Fédération fédère-t-elle des sociétés au lieu de recruter des membres individuels ?*

Parce que la Fédération doit prendre conscience de besoins généraux et acquérir la connaissance précise de la condition des individus dans chaque classe. Or personne, mieux que les intéressés s'exprimant par la voix de leur association particulière, n'est en état d'indiquer avec justesse cette véritable condition et d'en exprimer les aspirations et les besoins.

4. *Les associations qui forment la Fédération sont-elles toutes de même nature ?*

Non, on les divise en trois classes, savoir :

Oeuvres de charité.

Oeuvres économiques.

Oeuvres d'éducation.

5. *Expliquez la nature de chacune d'elles ?*

Les œuvres de charité sont celles qui sont organisées en vue de soulager et d'aider gratuitement le prochain.

Les œuvres économiques sont celles qui ont pour objet de développer les intérêts économiques de la femme, et d'aider celle-ci à améliorer les conditions matérielles de son existence.

Les œuvres d'éducation sont celles qui ont pour objet de développer et d'élever l'individu.

6. *Existe-t-il une relation entre ces sortes de sociétés ?*

Oui, il existe une relation étroite entre ces trois sortes de sociétés, et leur rapprochement dans la Fédération ne peut avoir que d'heureux résultats. Tandis que les œuvres d'éducation préparent à la vie, les œuvres économiques donnent la mesure de la formation reçue par l'éducation ; enfin, les œuvres de charité, en signalant la misère et la souffrance humaine, forment la conscience publique et indiquent avec beaucoup de justesse le progrès vers lequel doivent tendre les œuvres d'éducation et les œuvres économiques.

7. *Par qui la Fédération sera-t-elle administrée ?*

La Fédération sera administrée par les sociétés réunies.

8. *Qu'est-ce que la déléguée ?*

La déléguée est celle qui est choisie par les membres d'une association particulière pour les représenter à l'Exécutif de la Fédération, c'est-à-dire à l'assemblée générale de toutes les déléguées réunies.

9. *Quelles sont les fonctions de la déléguée ?*

La déléguée doit assister aux trois séances annuelles de l'Exécutif et voter sur toutes les mesures qui y seront proposées. La déléguée est le trait d'union entre sa société particulière et les autres sociétés réunies dans la Fédération. C'est par la déléguée que circulera la vie et la sympathie entre chaque membre d'une société affiliée et le reste des femmes de la Fédération.

10. *A quelle époque de l'année aura lieu la réunion des déléguées ?*

La réunion des déléguées aura lieu quelque temps avant chacune des fêtes annuelles que la Fédération devra organiser dans l'intérêt de ses membres.

11. *Combien y aura-t-il de fêtes annuelles ?*

Trois.

12. *Pourquoi ces fêtes sont-elles établies ?*

Ces fêtes sont établies pour faire l'éducation populaire sur les questions nationales intéressant les sociétés affiliées, et pour préparer l'opinion publique à accepter les mesures entreprises par la Fédération.

13. *Par qui ces fêtes seront-elles organisées ?*

Par des comités spéciaux formés à cette fin.

14. *Quelles seront les œuvres entreprises par la Fédération ?*

Les œuvres entreprises par la Fédération Nationale devront avoir un caractère d'intérêt public, et ne pourront être exécutées qu'après avoir été autorisées à la majorité des voix par les sociétés réunies dans l'Exécutif.

15. *A qui sera confiée l'exécution des œuvres de la Fédération ?*

Les œuvres entreprises par la Fédération seront confiées à des comités spéciaux composés de spécialistes, hommes ou femmes, capables de mener à bonne fin les œuvres projetées.

16. *Pourquoi le Bureau de direction est-il établi ?*

Le Bureau de direction est établi pour servir les intérêts de la Fédération par un zèle continu et s'occuper constamment de son administration. Il se compose de peu de membres, neuf seulement, parce que peu de femmes possèdent les loisirs voulus pour consacrer aux affaires de la Fédération beaucoup de temps. Cependant l'intérêt des sociétés affiliées y est parfaitement sauvegardé par le fait que, les neuf membres du Bureau représentent en proportion égale les trois groupes des œuvres de charité, des œuvres économiques et des œuvres d'éducation, maintenant ainsi un équilibre parfait entre les sociétés affiliées.

17. *Sur quel principe fondamental s'édifie la Fédération Nationale ?*

La Fédération Nationale s'édifie sur le précepte de la charité chrétienne : aimez-vous les uns les autres ; précepte qui renferme toute la doctrine économique de la perfection dans la vie privée et dans la vie sociale.

18. *A quelle autorité la Fédération Nationale se soumet-elle dans l'interprétation de cette doctrine de charité ?*

A l'autorité de l'Eglise catholique parlant au nom de Jésus-Christ.



PROGRAMME

Du Premier Congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste
tenu au Monument National, les 26, 27, 28, 29
et 30 Mai 1907.

DIMANCHE 26 MAI.

9 1-2 heures. Messe du Saint-Esprit, célébrée par M. l'abbé Guilbert, en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et précédée du chant du Veni Creator, sermon par M. le chanoine Gauthier. Après la messe, acte de consécration à l'Immaculée Conception lu par madame Rottot. Chant du Magnificat.

8 HRS. P.M. SEANCE D'OUVERTURE.

SOUS LA PRESIDENCE DE L'AUMONIER DE L'ASSOCIATION
ST-JEAN-BAPTISTE, SA GRANDEUR MGR. BRUCHESI ET
LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE,
SIR LOUIS JETTÉ.

Ouverture, piano Madame Saint-Pierre
Discours de bienvenue. Madame Béique
Bénédictio papale et allocution de. . Sa Grandeur Mgr Bruchési
Déclamation : "Les deux noces de Paul Roussel. Mlle Idola St-Jean
Avec adaptatio musicale par Jules Granier. . Mme D. Masson
M. E. Taranto
Discours de Son Excellence. Sir Louis Jetté
Duo de violons : Tristesse et Sérénade de Godard. Mme Hone-Hudon
Mlle L. Bienvenue
Exposé de la Fédération Nationale. . . Mme H. Gérin-Lajoie
Violon... (a. Zéphir, par Hubay. .
(b. Danse hongroise, par Sarasate. M. Emile Taranto

LUNDI, 27 MAI.

Séance des Oeuvres de Charité.

2.30 heures p.m.—Sous le haut patronage de Lady Lacoste et de M. l'abbé Dupuis.

Questions inscrites au programme :

1o. Quelles sont les causes les plus ordinaires auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que vous soulagez ?

2o. Quelle est la responsabilité de la mère de famille en tant qu'éducatrice dans ces misères physiques et morales que vous constatez ?

Allocution de M. l'abbé Dupuis.

Réponses à l'enquête par les :

Dames patronesses de la Providence.—Mme G. Papineau.

Dames patronesses des Sourdes-Muettes. — Mmes Gagnon et Marceau.

Dame patronesse de la Crèche.—Mme E. Denis.

Dame patronesse de Nazareth.—Mme L.-D. Mignault.

Dame patronesse de l'Hôpital Notre-Dame.— Mme P.-B. Mignault.

Dame patronesse de l'Hospice Saint-Joseph.—Mme L. Rodier.

Dame patronesse de l'Assistance Publique.—Mme J. Tessier.

Dame de charité de l'Hospice St-Vincent de Paul. — Mlle Renauld.

Dame de Charité, Ste-Anne Immaculée Conception et enfants de Marie.—Mme Papineau.

Conférence sur le rôle de la femme du monde dans le soutien du culte et de la propagation de la foi.—Mme Rottot.

Conférence sur la responsabilité de la mère de famille dans le développement physique de l'enfant. Mme Dr Levasseur, médecin interne à la Crèche de la Miséricorde.

MARDI, 28 MAI.

Séance des Oeuvres d'Education

2.30 heures p.m.—Sous le haut patronage de Lady Lacoste et M. l'abbé Perrier.

Questions inscrites au programme :

1o. Croyez-vous que l'œuvre d'éducation commencée à l'école et au couvent, puisse porter tous ses fruits si l'œuvre post-scolaire ne vient aider à son développement ?

2o. Comment préparer la jeune fille du monde à son rôle de mère de famille ?

Allocution de M. l'abbé Perrier.

Réponses à l'enquête par :

L'Association des institutrices catholiques de la province de Québec.—Mademoiselle Samson, présidente ; Mlle Bibaud, directrice de l'Académie de Mme Marchand.

L'Association des Journalistes. — Françoise, directrice du " Journal de Françoise ", et Madeleine, rédactrice à la " Patrie. "

Le Foyer.—Hélène Dumont.

Association Aberdeen (section française). — Mme Provencher.
Oeuvre des livres gratuits.—Madame Dandurand.
Conférence sur la responsabilité de la mère de famille dans la formation morale de l'enfant.—Madame Mathys.
Conférence sur les œuvres post-scolaires par Mlle Labelle, directrice de l'Académie Ste-Marie.

MERCREDI, 29 MAI.

Seance des Questions Domestiques

2.30 heures p.m.—Sous le haut patronage de Lady Lacoste.
Conférences sur l'enseignement ménager par Mlles Anctil et Gérin-Lajoie, directrices de l'Ecole Ménagère Provinciale.
Enquête auprès des maîtresses de maison.—Mme Leman.
Enquête auprès des domestiques.—Mlle Marceau.
Enquête sur le service domestique faite dans les bureaux de placement, par Mme H. Gérin-Lajoie.

JEUDI, 30 MAI.

Seance des Oeuvres Economiques

8 heures p.m.—Sous le haut patronage de Lady Lacoste et de M. l'abbé Gauthier.

Questions inscrites au programme :

- 1o. Donnez un aperçu général sur la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutez ou l'emploi que vous occupez.
- 2o. Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrière et la compétence de l'employée.
- 3o. Quels moyens suggérez-vous pour protéger toujours plus efficacement la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile ?
- 4o. Comment préparer la jeune fille que ses occupations appellent au dehors à sa vocation maternelle ?

Allocution par M. l'abbé Gauthier.

Réponses à l'enquête par :

- Le Foyer.—Mademoiselle Frappier, présidente.
Association des Institutrices. — Mlle Viger, directrice.
Patronage d'Youville. — Mme Cochue, Mlle Auclair.
Cercle des Demoiselles de la paroisse Saint-Pierre. — Mlle G. Adam, Mlle E. Laurence.
Association des Journalistes. —Mme Côté.
Association des Demoiselles de bureau. — Mme Bouthillier, présidente.
Association des Demoiselles de magasin.—Mlle Larue.
Association des Demoiselles de téléphone. — Mlle Longtin, présidente, et Mlle Meunier, secrétaire.
Association des Demoiselles de manufacture.—Mlle Auclair, présidente.

Conférence sur la situation économique de la femme mariée, sa condition légale. — Madame Gérin-Lajoie.

Résolutions.

Sermon prononcé le 26 Mai 1907, en la chapelle de Notre-Dame
de Lourdes, par M. le Chanoine Gauthier,
Curé de la Cathédrale.

Mesdames,

Avant de vous livrer aux travaux qui vous attendent, vous avez tenu à demander à Dieu sa bénédiction. Je vous prie simplement d'observer que nous faisons aujourd'hui l'octave de la Pentecôte, c'est-à-dire de la descente miraculeuse du Saint Esprit sur les apôtres et la très sainte Vierge... et que d'autre part nous sommes réunis dans un temple et à une époque de l'année solennellement consacrés à Marie... Dès le début il est bon que vous vous rappeliez comment vous viendront ces grâces que vous sollicitez. Notre-Seigneur dit un jour à ses apôtres : " Il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra pas vers vous." Le Christ est parti. Il est remonté vers son Père à la droite duquel son humanité doit resplendir à jamais... et le regard dont les apôtres l'accompagnent brille déjà des espérances qu'il leur a laissées en partant. Ils redescendent de la montagne sainte, l'âme ballottée entre la tristesse et la joie, et, s'unissant à Marie, ils se recueillent au Cénacle pour y attendre l'Esprit consolateur... Cherchez-y du regard celle que la tradition chrétienne appelle le chef-d'œuvre et le sanctuaire de l'Esprit-Saint et de laquelle demain va sortir, comme du sein d'une mère, la nouvelle race chrétienne... Quand son Fils mourut sur une croix, dans ces moments d'obscurité où dans son œuvre tout semble perdu pour toujours, c'est elle qui conserve dans son cœur la foi, les promesses et les espérances du royaume nouveau... Aussi, quand l'Esprit de ce nouveau royaume descend, il est juste qu'il s'arrête d'abord sur elle, qu'il se répande en elle en plénitude pour y développer les germes sacrés de l'Eglise dont elle va devenir la mère. Son privilège alors, privilège incomparable, ç'a été de présider par sa toute puissante action au travail de l'Esprit Saint dans l'Eglise... Ce privilège lui est resté... " Il est et il sera toujours vrai, dit Bossuet, qu'a-

“ yant reçu par elle le principe universel de la grâce, nous en recevions encore les diverses applications dans les états différents qui composent la vie chrétienne. Elle y contribuera éternellement ”... C'est une vérité d'une immense portée, sur laquelle repose le culte extraordinaire d'intercession dont Marie est l'objet. Elle lui fait un ministère plus élevé que celui des autres saints, qui peuvent bien nous obtenir des grâces, mais n'en sont pas, comme elle, les canaux et les dispensateurs. Elle les possède toutes, pour les déverser sur nous avec une efficacité souveraine...

Vous faites donc bien, vous êtes donc bien inspirées de venir lui demander protection, lumière et courage...

J'ajoute, mesdames, qu'il y a bien des sortes de congrès. Il en est qui sont des manifestations plus ou moins brillantes, où l'on échange beaucoup de compliments et peu d'idées, et où l'on cède parfois à la tentation de provoquer avec un héroïsme prématuré des adversaires qui vous ignorent. De ces congrès vous ne voulez pas. Votre ambition est plus modeste et plus éclairée ; vous voulez tenir une assemblée d'études, qui va vous permettre de tracer des plans d'action précise. Vous n'y dénoncerez personne, vous n'excommunierez personne, vous ne rejetterez sur personne la responsabilité de nos misères, vous ferez plus et mieux. Dans cette sorte d'examen de conscience personnel et social, vous essaieriez de faire une étude consciencieuse de notre situation sociale, des remèdes que le catholicisme peut seul y apporter et de l'influence heureuse que vous pourrez exercer pour l'améliorer...

Et laissez-moi vous dire, mesdames, que vous êtes dans la vérité. Car enfin le catholicisme social c'est le christianisme simplement logique, et, quand il prétend faire intervenir les droits de la morale chrétienne dans le régime du travail, de la prospérité, de la spéculation ou de l'assistance sous toutes ses formes, qu'est-il autre chose qu'une réaction décisive contre cette laïcisation de la société qu'on voudrait aujourd'hui nous imposer ?

Le catholicisme social c'est la preuve pour le peuple que Dieu s'occupe de lui, que l'Eglise s'occupe de lui, que les fruits de la rédemption sont toujours actuels et féconds. Et il faut bien se rendre à l'évidence ; c'est qu'au fond du christianisme, tel que Jésus l'a voulu, il y a plus que la vie et la sanctification personnelles, quelque excellentes qu'elles soient toutes deux ; il y a l'idée d'un lien permanent établi par la religion entre tous les hommes, l'idée d'une société dans laquelle la volonté divine n'est pas seulement la règle des rapports de l'âme humaine avec lui, mais aussi des rapports fraternels de tous les hommes entre eux.

C'est cette grande idée que vous voulez appliquer, et, pour vous prémunir contre les timidités qui paralysent, vous allez retrouver, au fond de vos cœurs, toutes les énergies de la grâce chrétienne, et, au fond de votre intelligence, toutes les conclusions sociales du dogme chrétien. Que si vous devez lutter contre les préjugés de salon ou contre la tyrannie de la routine pour faire le bien sous une forme nouvelle, vous répondrez, comme répondait Anne de Sainc-

tonge à ceux qui condamnaient ses innovations : " Il est vrai que les principes sont immuables, mais les circonstances changent. On peut juger du bien par son utilité et non par sa nouveauté. A une époque où l'on peut croire sans témérité qu'un peu partout des formes nouvelles d'apostolat s'imposent, vous aurez pris une initiative qui dans notre milieu est extrêmement intéressante.

Vous êtes dans la vérité pour une autre raison, que je trouve très forte. Il n'est pas un observateur sérieux qui ne se rende compte que même dans notre pays, où l'on peut dire cependant que la question sociale n'existe pas encore, nos préoccupations sont allées et devront aller de plus en plus dans une direction nouvelle... Ozanam écrivait en 1834, avec une vue presque prophétique : " Je voudrais l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social." Il reprenait en 1837 : " Ce ne sont plus les opinions politiques qui divisent les hommes ; c'est moins que les opinions politiques, ce sont les intérêts : ici le camp des riches, là le camp des pauvres ; un seul moyen de salut reste, c'est que, au nom de la charité, les chrétiens s'interposent"... En 1840, il écrivait enfin : " Lorsque le paupérisme se trouve furieux et désespéré en face d'une aristocratie financière dont les entrailles sont endurcies, il est bon qu'il y ait des médiateurs qui puissent prévenir une collision, dont on ne saurait imaginer les désastres"...

Qu'est-ce à dire... sinon qu'ici même, comme depuis longtemps en Europe, dans ce bienheureux pays qui jouit d'une paix si profonde, les questions sociales passent déjà au premier plan, qu'elles sont toutes proches d'être les seules importantes et que les catholiques doivent adapter leurs démarches et leur attitude à ce renouvellement.

Et qui oserait contester que votre influence ne puisse y être profonde et, dans certains domaines, absolument prépondérante ? Non pas, remarquez-le bien, que vous dussiez travailler à imposer une égalité de conditions sociales qui restera toujours une chimère. La révolution française qui prétendait liquider tous les abus des propriétaires de l'ancien régime n'a été, suivant le mot très juste de Taine, qu'une " translation de propriété," ...et le système socialiste, s'il existait quelque part, n'aboutirait qu'à spolieur de leur propriété légitime des millions d'hommes, et à confier ce trésor illégitimement acquis aux mains de quelques nouveaux seigneurs... C'est qu'en pareil cas, nous luttons contre la nature elle-même. C'est Voltaire, je crois, qui ne pouvait souffrir qu'on lui demandât de penser comme sa blanchisseuse ou son cordonnier. Nous avons tous la passion de l'inégalité. Les inégalités naturelles ne nous suffisent pas. Nous nous en créons d'artificielles et c'est à celles-là que nous tenons le plus.

Non pas non plus que nous dussions enlever la femme à son foyer, le seul endroit qui soit vraiment le sien, et où elle puisse être supérieure sans manquer à sa nature ; elle n'aurait que faire d'une égalité politique pour laquelle elle n'est pas faite. Et je crois que vous sentirez la vérité de cette parole d'une femme, qui a été la mieux partagée de son sexe en qualités fortes et viriles (1) " Rien

(1) Mme de Staël.

n'est plus opposé à la vocation naturelle des femmes que ce qui leur donnerait des rapports de rivalité avec les hommes... et la gloire elle-même ne saurait être pour elles qu'un deuil éclatant du bonheur."

Non, il vous reste, mesdames des méthodes plus éprouvées et d'une influence plus immédiate. Avez-vous jamais songé, par exemple, que la première œuvre sociale qui s'impose, c'est notre perfectionnement personnel. Le principe de moralité, qui doit avoir une part si considérable dans la solution de la question sociale, doit remporter sa première victoire dans l'individu. Et, s'il est un axiome juste et fondé sur l'expérience la plus probante, c'est que nous ne pouvons rien de social que dans la mesure où nous pouvons quelque chose sur nous-mêmes. L'essentiel pour nous, qui, par nos fonctions et notre situation sociale, sommes en mesure d'exercer quelque influence, c'est de faire supérieurement tout ce que nous faisons. L'autorité des discours, des conversations, des exemples est à ce prix. Elle est presque la seule qui soit encore pleinement acceptée et reconnue ; et, à une époque où le respect de tout ce qui est extérieur à l'homme a faibli, respect de la tradition, respect de la fonction et de l'autorité, il ne reste plus guère que le respect de l'homme qui poursuit et achève sa belle et féconde journée. C'est le moyen, selon le mot de Brunetière, " d'acquérir dans votre profession l'autorité qui permet d'en sortir."

Vous voudrez, je le sais, aller plus loin. Votre devoir familial parfaitement accompli, vous voudrez accomplir encore votre devoir social. Vous estimez que ce n'est pas assez que de donner annuellement quelques aumônes à des organisations de charité. Vous aimerez à donner votre temps disponible, à donner votre peine, à risquer même quelques ennuis pour faire le bien. Vous ferez mieux que celles qui sacrifient leur argent, mais non leur temps, qui donnent mais ne se donnent pas. Vous aurez garde d'oublier que vous êtes admirablement douées pour l'apostolat, que vous avez des dons qui n'appartiennent qu'à vous et qui vous permettent d'y rendre des services de premier ordre : le cœur et la tendresse, la pitié et la compassion, le dévouement et l'abnégation, une puissance de souffrance qui vous donne l'intelligence de la douleur des autres, la faculté de tirer de votre âme, de votre cœur d'épouse, de mère ou de sœur, des paroles et des accents que l'homme ne trouvera jamais, une puissance d'entraînement enfin, qui n'est pas l'autorité, et qui est souvent plus forte que l'autorité, soit pour le bien, soit pour le mal...

Comme on l'a justement remarqué, si l'Église s'est intéressée à la femme, pour la relever de la servitude où l'avaient maintenue les civilisations les plus raffinées, la femme le lui a rendu par les influences puissantes qu'elle a mises au service de sa morale et de ses principes... Depuis celles dont la résistance et l'héroïque bravoure ont triomphé de la cruauté romaine, depuis celles qui ont adouci la violente rudesse des Goths, des Francs et des Germains, et dont les délicatesses chrétiennes ont appris à ces barbares le respect de la faiblesse et de la pudeur et l'art difficile de soumettre les instincts

au devoir, depuis ces deux femmes de génie, la comtesse Mathilde et Catherine de Sienna, qui, dans la querelle du sacerdoce et de l'empire et dans la crise formidable du grand schisme, ont rendu à l'Eglise sa liberté..... jusqu'à ces héroïnes cachées, qui ont la conscience obscure de devoir au christianisme la gloire de prendre rang parmi ces saintes et augustes choses qui s'appellent le foyer, la famille et le respect mutuel qui les garde tous deux, l'histoire est pleine des services signalés que les femmes ont rendus à l'Eglise.

Qu'attendez-vous ? A l'époque où nous sommes, on ne peut observer ce qui se passe sans éprouver une noble et cruelle souffrance. Je veux parler de l'angoisse du mal qui s'étend, qui s'aggrave de proche en proche, qui semble déjà triomphant. Nous nous prenons à craindre pour notre pays, pour les enfants qui verront nos lendemains, pour ce peuple encore si croyant et si bon, auquel pourtant on veut faire boire tous les poisons et qu'on peut à peine défendre contre les ennemis de son bon sens et de sa foi.

A vous d'agir ! Agissez, dans votre milieu, par l'exemple aussi bien que par la conversation, qui est un moyen d'action de premier ordre. Si, dans les salons en vue, dans ceux qui donnent le ton, on faisait prévaloir l'usage d'exclure de la conversation toute allusion aux scandales et aux diffamations ; si on renonçait à faire même une allusion à tel mauvais livre, si on avait le courage de dire qu'on ne l'a pas lu et qu'on ne le lira pas, si l'on s'interdisait les petits théâtres où la morale est bafouée et le devoir conjugal si odieusement ridiculisé, le retentissement sur les mœurs de la société et du pays serait profond et rapide.

Agissez encore au dehors, dans ces œuvres qui sollicitent votre zèle : œuvres de charité et d'instruction, œuvres sociales proprement dites, de salaires, d'assurances, de mutualités ou d'unions professionnelles...

L'apostolat vous fera du bien. La femme qui fait du bien devient plus vertueuse. Son égoïsme et sa vanité diminuent, sa charité grandit et devient plus rayonnante. C'est en se mettant en contact avec la réalité, et en apportant dans un tel contact la volonté de se dévouer : c'est en cherchant les natures simples, celles qui plient sous la dure souffrance de chaque jour, et en recouvrant auprès d'elles le don de la sympathie humaine ; c'est en franchissant l'abîme qui se creuse si facilement entre l'égoïsme et la misère..... qu'elle apprend sans doute à vivre satisfaite de son sort ; mais qu'elle réalise aussi qu'elle est appelée, par ses dons de nature et de grâce, à l'œuvre divine que Notre Sauveur est venu inaugurer sur la terre : le relèvement et la sanctification de la race humaine.



SEANCE DU SOIR

Discours de bienvenue par Madame Béique fondatrice de la section
des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Monseigneur, Excellence, Mesdames, Messieurs.

Il me sera permis de dire que l'occasion est solennelle. C'est la première fois que les Canadiennes françaises se réunissent pour discuter d'une manière sérieuse de tout ce qui a rapport à leurs intérêts, aux progrès qu'elles pourraient faire, à l'action sociale qu'elles peuvent et doivent exercer. Jusqu'à une époque assez récente nous nous étions contentées de nous occuper d'œuvres de bienfaisance pure, sans porter nos regards plus loin que les besoins immédiats des malheureux, et les questions d'utilité générale nous étaient restées à peu près indifférentes ou étrangères. Il est temps que nous tenions compte des changements que le temps a apportés à l'état des choses et des esprits et que nous adoptions une ligne de conduite un peu différente.

La société S.-Jean-Baptiste après avoir pendant tant d'années contribué de son mieux à fortifier et développer notre vie nationale, va maintenant devenir le point de ralliement des femmes canadiennes françaises, le trait d'union qui les fera se rencontrer toutes dans une pensée de vraie fraternité. Je suis heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue à toutes celles qui viennent ici pour prendre part au travail d'éducation, de progrès social et économique, d'amélioration morale et de charité qui devra se faire par la fédération.

Tout cela, me dira-t-on, c'est du féminisme ! En effet c'est du féminisme ; mais il faut s'entendre sur la signification qu'on peut attacher à ce mot. S'il est vrai qu'il y a un féminisme révolution-

naire dont les revendications inconsidérées ne pourraient, si elles étaient accordées, que faire de nous des êtres déclassés ou avilis, il y a aussi le féminisme chrétien dont on peut dire qu'il a pour devise, l'amour du prochain. Celui-là n'oublie pas ce que les femmes doivent au Sauveur qui les a tirées de l'abjection et de l'esclavage où elles étaient tenues depuis des siècles, et ne voudrait rien faire qui soit contraire à la morale qu'il a prêchée, à l'idéal de charité universelle et d'amour du devoir qu'il nous a légué.

Nous ne voulons pas mériter le reproche qu'on adresse presque invariablement à tout mouvement féminin, celui de faire sortir la femme de sa sphère, de l'éloigner du beau rôle social qu'elle peut jouer comme bonne épouse et bonne mère. La première œuvre que nous avons entreprise et préconisée, c'est celle de l'école ménagère ; or ce qu'on fait à l'école ménagère, c'est l'apprentissage du genre de vie qui doit le plus retenir la femme chez elle, la vie de mère de famille et de maîtresse de maison.

Il s'est fait depuis très longtemps un grand labeur féminin dans nos couvents d'éducation et de charité, dont je n'ai pas à faire l'éloge, puis tous nous avons plus ou moins bénéficié du dévouement et de l'esprit de sacrifice des religieuses qui les dirigent. Mais il est nécessaire que les femmes du monde elles aussi s'appliquent à tout améliorer autour d'elle. Nous avons de graves responsabilités vis-à-vis du présent parce que nous sommes les gardiennes du foyer domestique, je pourrais dire les gardiennes des mœurs : nous n'en avons pas moins à l'égard de l'avenir parce que nous élevons les enfants.

D'un autre côté, il y a près de nous des souffrances que nous ne pourrions soulager que si nous les connaissons ; il y a des conditions du travail des femmes et des enfants, des misères sociales auxquelles nous devons nous intéresser ; il y a des abus que nous pouvons aider à corriger, des dangers dont il faut préserver nos enfants. Sur toutes ces questions, il est juste que notre influence s'exerce, et si nous voulons qu'elle s'exerce dans la bonne direction il nous faut une préparation. Il nous faut des études sur les différentes conditions sociales, sur le bien qui s'est fait ailleurs et les résultats obtenus ; il nous faut l'expérience qui s'acquiert par l'appréciation exacte des faits, par l'observation et la réflexion : il nous faut des bonnes volontés toujours prêtes, des dévouements nombreux.

La Fédération sera le milieu où il sera possible de trouver ces dévouements, de faire ces études, d'acquérir cette expérience : elle sera le moyen d'une action forte, parce qu'elle sera soutenue par le grand nombre et d'une action durable, parce qu'elle répond à un besoin.

Ce qui montre que les associations de ce genre répondent vraiment à un besoin, c'est le bien qu'elles opèrent ; c'est le nombre d'adhérentes qu'elles recrutent partout ; c'est enfin que l'Eglise toujours si prudente, et ne se prononçant qu'avec la certitude de ne pas se tromper, l'Eglise les encourage, et les aide.

Il s'est tenu à Bologne, il y a peu d'années, un grand congrès catholique dont les résolutions ont été approuvées par le Saint-Siège. Quelques-unes de ces résolutions concernaient les femmes. On y reconnaissait la nécessité d'une action féminine chrétienne ; on demandait l'organisation de groupes d'études et de propagande tels que ceux que nous voulons établir, et on exprimait le souhait de voir encourager les associations professionnelles féminines.

Les conditions sociales sont telles dans une partie de l'Europe qu'il est urgent que toutes les énergies se liguent pour combattre la révolution qui gagne du terrain et voudrait tout détruire. On espère que les femmes, par la ferveur de leur foi et de leur zèle, aideront ceux qui luttent contre l'anarchie et le désordre.

Nous n'en sommes pas là, heureusement, dans notre pays. Ni la religion ni l'ordre social ne sont en danger chez nous, et notre rôle sera plus modeste que celui de nos sœurs d'Europe ; mais il y a cependant un champ très-vaste ouvert à notre activité, et Mgr l'archevêque dans la bienveillante lettre, où il accorde la bénédiction épiscopale et l'encouragement sollicités, nous donne des conseils dont la sagesse et l'opportunité sont indiscutables.

Monseigneur nous désigne comme sujets d'études : la tempérance, l'éducation des enfants, l'hygiène dans la famille, les modes, le travail des jeunes filles dans les manufactures, le choix des livres au foyer, la morale dans les salons, la presse, le théâtre.

La plupart de ces sujets relèvent si évidemment de notre domaine, que je n'insisterai pas sur l'importance que nous devons y attacher ; mais on me permettra de dire un mot de trois questions parce qu'on est généralement trop porté à leur égard à se défendre de toute responsabilité : les modes, la presse, la tempérance.

Mesdames, les modes seront raisonnables ou extravagantes, convenables ou inconvenantes selon ce que nous en voudrons bien accepter ; si les journaux semblent parfois s'appliquer à satisfaire les curiosités morbides, cela veut dire que ces curiosités existent, les journaux ne servant à leurs lecteurs que les articles qu'ils savent devoir être bien accueillis ; dans les deux cas notre responsabilité est donc passablement directe.

Quant à la tempérance, il est sûr que les véritables souffre-douleur de l'intempérance, sont les femmes et les enfants ; et nous ne devons pas nous laisser endormir par l'idée que nous ne pouvons rien changer à ce qui existe, quand tant de nos sœurs, tant de pauvres êtres sans défense, souffrent des conséquences de ce vice. Pensons que nos propres enfants en peuvent être atteints, et non-seulement faire le malheur de leur entourage, mais aussi préparer le malheur des générations qui nous suivront. Individuellement nous sommes à peu près impuissantes ; mais unies nous pouvons agir sur l'opinion publique, et avec de la persévérance arriver à ce que nos fils soient préservés des tentations qui les assaillent de toutes parts.

Je vais maintenant donner un aperçu de ce que le féminisme a accompli dans d'autres pays et même dans le nôtre où le Conseil des femmes a réussi à opérer plusieurs réformes utiles.

En Suisse a commencé l'œuvre de la protection de la jeune fille, qui a pour but d'aider celles qui sont obligées de laisser leur famille pour aller gagner leur vie à l'étranger ; cette œuvre est devenue une organisation internationale qui a établi des patronages, des écoles ménagères, des cours professionnels, des cours du soir, des caisses de secours mutuel, d'épargne, de retraite, des cercles de lecture, des bibliothèques, des refuges, etc., etc.

En Belgique, la ligue des femmes chrétiennes a fondé des sociétés coopératives, des sociétés de secours mutuel qui viennent en aide aux ouvrières malades et travaillent à leur amélioration morale et religieuse par des conférences aux valides et des visites aux malades.

Le conseil national des femmes dans plusieurs pays s'est occupé d'un grand nombre de questions ; par exemple les conditions du travail des femmes et des enfants, l'inspection des manufactures, les tribunaux spéciaux pour enfants, l'éducation des enfants qui n'ont pas tout à fait l'intelligence normale, l'hygiène, la pureté du lait, la protection et la surveillance des enfants pendant les vacances, etc., etc.

En France où tant d'institutions de charité ont été fermées, il s'est fondé un nombre extraordinaire d'œuvres de secours, de protection, de prévoyance qui viennent en aide, avec une ingéniosité admirable, à toutes les misères physiques et morales.

Je pourrais allonger indéfiniment cette liste ; je crois que j'ai suffisamment démontré la raison d'être et la valeur des associations féminines.

Il ne faut pas nous faire l'illusion qu'en quoi que ce soit nous obtiendrons de grands résultats en peu de temps ou facilement. A peu près toutes les bonnes causes sont plaidées depuis de longues années et ne sont pas encore gagnées. Nous devons pouvoir discuter sans aigreur et ne pas nous attendre à ce qu'on s'incline devant notre opinion. Rappelons-nous que notre plus grande puissance, peut être la seule véritable, c'est la douceur et l'égalité d'âme. Les mots blessants ou amers n'ont jamais convaincu personne, et souvent en supposant le bien chez les autres on les oblige presque à le faire.

Surtout, appliquons-nous à donner à nos enfants l'exemple d'une foi sincère, sans ostentation ni faiblesse ; sachons leur inculquer la force de caractère qui leur fera mettre l'honneur, l'honnêteté privée et publique au-dessus de tout, et mépriser d'une manière absolue l'argent mal acquis ; apprenons-leur à respecter, à aimer le travail intellectuel et la valeur morale qui sont bien supérieurs à la richesse. Si nous donnons ces preuves de sûreté de jugement et de fermeté de cœur, nous pouvons être certaines que notre voix sera toujours écoutée, notre influence sans cesse grandissante.

J'aurais désiré dire un mot du travail qu'a demandé l'organisation de la fédération, travail dont il m'a été impossible de prendre ma part. Les intéressées s'y refusant absolument, il ne me reste qu'à remercier au nom de tous les personnages éminents qui nous honorent de leur présence ; à remercier surtout Monseigneur de Montréal pour la bonté qu'il nous a témoignée en toute occasion, et à prier Sa Grandeur de vouloir bien nous adresser la parole.



Allocution de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési.

Madame la Présidente,

Excellence, Mesdames, Messieurs,

Plusieurs centaines de dames se pressaient ce matin dans la gracieuse église de Notre-Dame-de-Lourdes. Après y avoir entendu pieusement la messe, elles firent publiquement par l'entremise d'une de leurs doyennes, la prière suivante que j'aime à vous citer :

“ O Marie, Vierge bénie entre toutes les femmes, daignez jeter sur nous un regard de bonté, et soyez-nous propice.

Agréez l'hommage de notre piété filiale et prenez sous votre protection l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui pour la gloire de votre divin Fils.

Rendez-nous humbles, charitables, douces, zélées comme vous. Que nous ne nous recherchions en rien nous-mêmes et que tous nos actes soient inspirés par le seul amour de Dieu et du prochain.

Faites de nous des femmes dociles à toutes les directions de l'Eglise, compatissantes envers les humbles, les délaissés et les pauvres, des femmes vraiment chrétiennes, toujours fidèles à leur mission dans la famille et dans la société.

O Mère puissante et bonne, nous reconnaissons notre faiblesse, soyez pour nous, nous vous en prions, la lumière qui dirige et la force qui soutient.

Nous serons heureuses si nous réussissons à consoler autour de nous quelques souffrances, à grouper efficacement de nombreuses énergies pour le bien, à faire mieux connaître et mieux pratiquer les saintes lois de l'Evangile et à étendre dans la mesure de notre pouvoir le règne de Jésus, votre Fils.”

Ainsi-soit-il.

Ce sont ces mêmes dames qui nous ont conviés, ce soir, à la séance d'ouverture d'un congrès—le premier du genre qui ait lieu dans notre pays—et au cours duquel elles désirent étudier ensemble les moyens pratiques de réaliser leur louable projet d'une action plus efficace, d'une influence plus grande au sein de la famille et dans la société.

Evidemment, nous ne sommes pas en présence de révolutionnaires. Des femmes qui prient ainsi, que la charité chrétienne anime, et qui ne veulent travailler que sous la direction de l'Eglise, ne sont pas à craindre, et si je suis ici ce soir, c'est pour dire bien haut que j'approuve leur œuvre et que je la bénis.

Cette déclaration était peut-être nécessaire pour dissiper certains doutes, et rasurer des bonnes volontés restées craintives et hésitantes jusqu'à ce jour.

Un plan d'action sociale m'a été soumis il y a quelques mois. Un peu général au début, il n'a pas tardé à se préciser, à se définir, à se développer. Il évitait les écueils, il ne se proposait que le bien. J'y ai vu un beau mouvement, national et religieux à la fois, une initiative généreuse, une forme de dévouement adaptée à notre temps et j'ai cru qu'il était de mon devoir d'en prendre la direction.

Il m'a semblé que notre société de Saint-Jean-Baptiste se complétait, grâce à cette entreprise nouvelle, et que ces énergies groupées pour un but louable, étaient autant de voix qui, au foyer, parmi le peuple, dans les milieux cultivés, au sein des classes laborieuses ou souffrantes, dans le domaine de l'art et de la science, allaient redire la belle parole de Jean le Précurseur, parole qui doit être la devise de toute vie chrétienne : Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers ”.

Je sais que le féminisme est à l'ordre du jour. Quant on songe aux prétentions qu'il affiche en certains lieux, aux principes qu'il proclame, aux réformes qu'il poursuit, on a assurément raison de le condamner, et pour ma part je n'en voudrais aucunement parmi nous. Nos mères et nos sœurs nous sont apparues jusqu'à présent avec une auréole de bonté, de zèle modeste et de grâce qui nous les fait vénérer autant qu'aimer, et nous ne voudrions pas que cette auréole leur fut ravie. Mais ici il n'y a rien de ce féminisme prétentieux, égalitaire et oublieux, je ne crains pas de l'affirmer, de la véritable grandeur de la femme. Puisque le mot de féminisme a été introduit dans notre langue, je l'accepte, mais je réclame pour lui un sens chrétien, et je demande la permission de le définir ainsi : le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée.

Or, Mesdames et Messieurs, ce féminisme-là avez-vous songé qu'il existe déjà au milieu de nous ? Il est à l'œuvre depuis des siècles, et je me demande s'il est au monde un pays où il produit de plus magnifiques résultats. J'explique ma pensée. Ces milliers de femmes, vos filles ou vos amies qui, à l'âge de vingt ans, ont fait le sacrifice de tout ce qui pouvait les attirer dans le monde, pour se consacrer dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, à l'éducation des en-

fants, au soin des orphelins, des sourdes-muettes et des aveugles, au soulagement des malades, des pauvres et des vieillards, pourraient-elles faire un plus noble usage de leurs forces, de leur talent, de leur vie, de la tendresse de leur cœur ? Ne sont-elles pas les bienfaitrices par excellence de l'humanité et ne comptent-elles pas, malgré l'obscurité dont elles enveloppent leur admirable dévouement, parmi nos plus pures gloires nationales ? Oui, certes, c'est quand on a pénétré dans ces saintes demeures et qu'on a vu de près l'héroïsme quotidien de ces femmes magnanimes, moissonnées souvent trop jeunes à raison des sacrifices qu'elles s'imposent et de l'activité qu'elles déploient pour relever tant de faiblesses et consoler tant de misère, que l'on comprend qu'il y a un féminisme digne de tout respect : c'est le féminisme qui fait les saintes. Or ces communautés religieuses ont leurs congrès elles aussi : ce sont ces chapitres réguliers où se discutent les mesures à prendre pour rendre les âmes meilleures et plus ferventes, pour développer l'instruction et la mettre plus en harmonie avec les besoins actuels, pour promouvoir le progrès de toutes les œuvres de charité. Depuis dix ans il m'a été donné d'assister plusieurs fois à ces pieuses et intéressantes réunions que je pourrais donner comme modèle à tous les congrès, et j'en suis toujours sorti rempli d'admiration pour le talent d'observation et d'administration, l'esprit pratique que j'y avais constatés, mais plus encore par l'abnégation, le désintéressement, la charité sans bornes qui avaient inspiré toutes les décisions et tous les règlements. C'étaient bien là des humbles et des vaillantes, comprenant le prix de la vie, et en faisant un holocauste au Seigneur, ne recherchant avec leur sanctification personnelle que la gloire de Dieu et le bonheur véritable d'un monde qu'elles n'ont quitté qu'afin de pouvoir l'aimer mieux et l'aimer davantage.

Je viens, mesdames, de vous présenter un modèle. Ce que font nos congrégations religieuses dans leurs couvents, leurs écoles, leurs asiles et leurs hôpitaux, vous inspirera pour ce que aurez vous-mêmes à faire dans la famille et la société.

N'est-ce pas un programme d'une existence toute de dévouement que vous vous êtes tracé, et le congrès que vous ouvrez aujourd'hui a-t-il un autre but que de vous entendre sur les meilleurs moyens de le mettre à exécution ? Ce n'est pas dans vos assemblées que l'on entendra parler de l'émancipation de la femme, de ses droits méconnus, de la part trop obscure qui lui est faite dans la vie, des charges, des fonctions publiques et des professions auxquelles elle devrait être admise aussi bien que l'homme ; non, non, vous laisserez ces déclamations et ces utopies à d'autres, et vous chercherez simplement à vous liguier pour faire le bien, dans le champ qui vous convient. Les transformations sociales, quelques nombreuses et variées qu'elles soient, n'entameront pas les principes donnés, il y a bien des siècles, par l'oracle même de la Sagesse, sur la vraie mission de la femme. Vous connaissez ces paroles admirables et je n'ai pas à vous les citer. Elles se lisent au XXXIème chapitre du Livre des Proverbes et ne sauraient être trop méditées. Ce qui en ressort c'est que l'action de la femme doit surtout se faire sentir au foyer. C'est comme épouse et comme mère qu'elle doit faire briller les qualités de son esprit et de son cœur, et sa récompense la voici : " Ses fils se sont levés et l'ont proclamée très heureuse, son époux s'est levé et l'a comblée de louanges."

Que vous fassiez, Mesdames, comme la femme forte dont parle l'Écriture, que grâce à votre influence, nos familles canadiennes soient vraiment chrétiennes en toutes choses ; que vous vous entendiez pour en bannir tout ce qui ne serait pas conforme aux enseignements de l'Évangile, voyez-vous les immenses conséquences qui en résulteront pour la société ?

Ce que j'attends donc de votre fédération et de votre congrès, Mesdames, ce sont avant tout, des résolutions sérieuses, pratiques, tendant à faire régner à vos foyers l'esprit de Jésus-Christ. C'est comme une ligue que vous allez former, ligue courageuse, douce, persuasive et sans le moindre respect humain. J'ai entendu un jour Pie IX dire à des femmes françaises venues en pèlerinage à Rome : "Soyez des "apostolesses" dans vos familles." Cette faute de langage ne compromettrait en rien son infailibilité. Je vous dirai donc à mon tour, soyez des apôtres partout, chez vous d'abord, par la leçon et par l'exemple. Prière du soir en commun à rétablir, selon les traditions de nos pères, là où la chose est possible, prières avant et après les repas, observation fidèle des lois de l'abstinence, vigilance incessante sur les enfants, leurs amusements, leurs promenades et leurs visites ; choix scrupuleux des livres, des revues, des journaux qui entreront dans vos demeures, des statues et des peintures qui orneront vos salons : voilà autant de points importants sur lesquels vous pourrez vous entendre et vous concerter.

Dans la société, vous avez ces remarquables institutions de bienfaisance auxquelles vous prêterez, s'il est possible, un concours plus assidu et plus efficace encore que par le passé. Mais il y a surtout les jeunes filles qui travaillent dans les manufactures, celles qui gagnent péniblement leur vie, celles qui se cherchent une demeure où elles trouveront la protection dont elles ont besoin, les pauvres enfants délaissés : oh ! que de bien vous pouvez faire à tout ce monde ! Imitiez les femmes catholiques de France qui ont, dans ces dernières années, créé presque autant de moyens de secours, je pourrais dire autant d'œuvres distinctes qu'il y a de dangers à prévenir et de misères à soulager.

Si des modes inconvenantes veulent pénétrer chez nous, pourquoi ne les combattriez-vous pas ? Vous serez alors les apôtres de la modestie chrétienne et quelle fructueuse leçon vous donnerez à la jeunesse ! Et si vous, association des femmes catholiques, vous vous déclarez contre ces toilettes réprouvées autant par le bon goût que par la pudeur, pensez-vous qu'elles pourront devenir en vogue ? Assurément non. Vous ferez la loi, ne l'oubliez pas.

Qu'est-ce que vous n'êtes pas ensuite en état d'accomplir, Mesdames, contre l'intempérance, ce fléau de notre époque, contre la mauvaise littérature qui pénètre au milieu de notre population, d'une manière alarmante, et contre les théâtres dangereux ? Nous avons eu, vous le savez, des théâtres dangereux qui vous ont fait gémir ; je vous promets qu'ils devront à l'avenir fermer leur porte, " si vous le voulez."

Je pourrais en dire davantage ; j'en ai dit assez pour vous faire comprendre que c'est là l'action sociale sur laquelle je compte, que j'attends de vous, qui n'a pas existé encore parmi nous et que je remercie la Providence de faire naître à un moment si opportun. Voilà un féminisme bienfaisant que personne n'aura le droit de blâmer : ce sera un apostolat.

Mesdames, mis au courant par moi de votre projet, le Souverain Pontife a daigné l'approuver et le bénir, et le 24 mai au soir j'avais le plaisir de recevoir de Rome le cablogramme que je vais vous lire :

“ Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, Canada.

“ Saint-Père bénit de tout cœur dames catholiques de Montréal
“ qui se sont réunies en association pour travailler d'après les en-
“ seignements de l'Eglise à fortifier leur action dans la famille et la
“ société.

Card. Merry del Val.

Je ne saurais trouver une meilleure parole pour terminer ce discours.



Discours de son Excellence Sir Louis Jetté, lieutenant gouverneur
de la Province de Québec.

Madame la Présidente, Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu, Mesdames, m'assigner un rôle dans cette séance d'ouverture, du premier congrès de la Fédération Nationale des Dames de la Saint-Jean-Baptiste, et je constate que je suis inscrit à votre programme pour un discours. Certes ! j'en suis flatté, mais c'est un compliment qui n'est pas sans m'inspirer quelque inquiétude.

J'ai lu quelque part en effet, qu'en France, où les associations de bienfaisance et d'action sociale sont depuis plus longtemps connues et pratiquées, la collaboration des hommes, dans les séances de ces organisations féminines, n'est pas toujours appréciée. Max Turmann, dans son livre intitulé : "Initiatives féminines", rapporte même sur ce point une opinion de madame Thome — une femme qui, au dire de tous, a fait et continue de faire énormément de bien par l'institution de cette œuvre du "Foyer" qu'elle a fondée — et cette opinion ne laisse aucun doute sur la manière de voir de cette excellente dame. L'auteur rapporte, en effet, que madame Thome "avait constaté qu'une infirmité trop fréquente des femmes d'œuvres, c'est de ne pas oser parler, dans ces œuvres populaires dont elles s'occupent ; c'est presque toujours, ajoute-t-elle, un homme qui y prend la parole, et les messieurs, malgré leur bonne volonté, ne trouvent pas toujours la note désirable : une mère toucherait bien mieux ces cœurs de mères."

Me voilà donc bien averti, et si après cela j'avais l'imprudence de faire un discours, je ne devrais certes pas être surpris d'un insuccès qui ne serait que la juste punition de ma témérité.

Je crois d'ailleurs que madame Thome a raison. La bienfaisance, en effet, est une vertu essentiellement féminine. C'est la nature même de la femme qui la porte à faire du bien aux autres, à se dévouer. Madame de Rémusat le constate, en quelque sorte, lorsqu'elle dit : "Pour obtenir des femmes une action, quelle qu'elle soit, il faut presque toujours les convier au bonheur d'un autre."

Les femmes ont donc un besoin de dévouement que nous autres, hommes, ne saurions éprouver au même degré. Aussi est-ce avec une admiration sincère que nous constatons les résultats merveilleux qu'elles obtiennent dans les nombreuses associations où elles mettent en commun les trésors de leur intelligente bonté.

Nous savions, Mesdames, à combien de sociétés et d'instructions diverses allait déjà votre dévouement. Vous voulez aujourd'hui entreprendre davantage et, si je ne me trompe, réunir sous une direction d'ensemble les œuvres de bienfaisance et d'action sociale auxquelles participent toutes les femmes catholiques de cette ville, afin de donner à chacune de ces œuvres une efficacité plus complète, en suppléant aux insuffisances particulières par l'aide des autres. C'est une noble et digne pensée et je suis heureux d'y applaudir. L'appel que vous avez fait, à cette occasion, aux nombreuses collaboratrices de vos travaux a été entendu et déjà vous avez l'assurance du succès de votre nouvelle organisation.

L'importance de l'œuvre que vous voulez accomplir, Mesdames, ne saurait être mise en question.

Un grand penseur, qui fut aussi un écrivain remarquable et un orateur de premier ordre, — orateur que vous avez eu l'occasion d'admirer et d'applaudir, — Brunetière, dans son "Discours sur les deux féminismes," précise le rôle essentiel de la femme en disant qu'il y a trois choses, dans les sociétés modernes, dont la conservation est principalement, sinon exclusivement, remise aux femmes : la famille, la patrie et la religion.

Certes, la part qui vous est ainsi faite ne saurait être plus belle, le domaine qui vous est assigné ne saurait être plus grand ! Vous ne serez pourtant pas effrayées de la tâche et vous saurez vous y appliquer avec l'ardeur discrète que réclament les œuvres de grande envergure.

Déjà, parmi les questions qui seront étudiées et discutées au cours des séances de ce congrès, votre programme indique un grand nombre de sujets d'une importance considérable et qui rentrent tout naturellement dans le cadre indiqué par Brunetière.

Et s'il m'était permis de sortir des généralités, sans courir le risque de ne pas donner la note désirable ou tout au moins la note juste, j'oserais vous dire, Mesdames, que parmi ces sujets d'étude, il en est un qui attire plus particulièrement mon attention et que dans mes préoccupations patriotiques je serais facilement tenté de placer au premier rang.

Tous ceux qu'inquiète aujourd'hui, avec raison, l'évolution que subit la société moderne, admettent volontiers la légitimité du plus grand nombre des revendications féminines et je suis loin, pour ma part, de vouloir en contester même l'opportunité. Mais, d'un autre côté, il n'est que juste de reconnaître que le besoin de réformes est moins impérieux et moins pressant dans notre pays que dans les contrées surpeuplées d'Europe, ou même d'Amérique.

C'est pour cette raison que je relève avec plus de complaisance cet article de votre programme qu'indique une étude de madame Dr Levasseur sur la responsabilité de la mère de famille dans la formation physique de l'enfant.

C'est un fait, hélas ! fort connu, que chez nous, Canadiens français, le chiffre de la mortalité, parmi les enfants en bas âge, est alarmant. Ces nombreuses familles d'autrefois qui ont fait notre force et qui semblaient avoir assuré notre avenir, n'existent plus ou plutôt ne se comptent maintenant qu'au cimetière.

Il y a là, Mesdames, un grave danger que bien d'autres ont signalé avant moi, mais qui n'a pas été jusqu'ici victorieusement combattu. Qui, mieux que vous, pourrait prendre en mains la cause de ces pauvres petits êtres que le bon Dieu donne si libéralement aux familles canadiennes, non pas pour les laisser mourir, mais pour les élever et en faire des citoyens dignes et bons, capables de faire honneur à la religion et à la patrie ? Et quelle œuvre féconde en résultats, si vous voulez bien l'entreprendre avec cette détermination de réussir qui a fait dire depuis longtemps que ce que femme veut, Dieu le veut !

Ce n'est ici ni le lieu, ni le moment de faire des calculs et de vous soumettre des appréciations basées sur des chiffres. Mais un mot que j'ai entendu tout dernièrement me paraît digne d'être livré à vos réflexions.

J'avais, il y a quelques jours, la visite d'un Français qui venait d'arriver au pays pour s'y fixer avec sa famille, composée de sa femme et de treize enfants. Comme je m'étonnais de la multiplicité de ses héritiers, il me dit qu'en effet on ne rencontrait pas très souvent, en France, des familles aussi nombreuses. Mais, ajouta-t-il, ici vous en avez beaucoup, seulement vous ne savez pas en profiter ; ainsi, l'autre jour, je causais avec un Canadien qui se vantait d'avoir eu vingt-deux enfants, et comme je lui demandais combien il lui en restait, il me répondit : dix. Oh ! alors, reprit mon visiteur, je me consolai en pensant que j'avais mieux réussi, car sur quinze, j'en avais gardé treize !

N'y a-t-il pas dans ce simple rapprochement de chiffres une grave leçon à méditer ?

Quelle ne serait pas notre force et notre influence dans la Confédération canadienne si, depuis cinquante ans, nous avions gardé cette proportion de 13 sur 15 des enfants que la Providence nous a envoyés.

En dépit des sceptiques et des découragés, je suis, Mesdames, de ceux qui croient que la race française n'a pas été implantée sur ce continent pour y périr sans avoir donné la pleine mesure de ses éminentes qualités. La préserver des dangers qui l'affaiblissent et l'arrêter dans sa croissance légitime serait donc faire œuvre de véritable patriotisme, et c'est ce qui me fait croire, Mesdames, qu'en vous faisant cet appel, je puis avoir confiance d'avoir touché vos cœurs de mères et trouvé la note juste pour en être entendu.

C'est le seul succès que j'ambitionne et je serai doublement heureux si, après avoir eu l'avantage de prendre même une si petite part à votre œuvre, je puis encore compter sur le grand honneur de votre approbation.

Exposé de la Fédération Nationale par Madame Gérin Lajoie.

Nous sommes faibles et cependant c'est à nos mains fragiles qu'a été confiée cette arche sainte qui s'appelle la famille. La famille, assise de la société, point initial d'où jaillit et se déverse sur le monde la vie ! C'est la femme qui, par vocation, veille à la pureté de cette source, c'est elle qui la première touche dans l'enfant le clavier de l'âme et en essaie les notes pour les accorder au diapason de la vérité.

Toute l'existence se ressent de cette origine, et n'en est bien souvent que la vibration prolongée !

Selon les vertus de la femme s'élève ou s'abaisse la race ; il n'est donc pas indifférent à la prospérité générale que la femme prenne conscience de ses responsabilités et qu'elle fortifie, élève et développe son action familiale et sociale.

Si l'instinct suffisait seul à nous révéler le devoir et nous le faisait nécessairement accomplir, il n'y aurait qu'à fermer les yeux, et nous pourrions nous passer de l'effort de la volonté, de l'effort de la pensée ; mais il n'en est pas ainsi ; la femme est soumise à la loi du travail, et la réalisation de sa haute destinée ne peut être que le prix d'un labeur constant et obstiné ; la perfection est une conquête, à laquelle on n'arrive qu'en s'élevant péniblement et par degrés ; pour y atteindre ne comptons pas sur le miracle ; pour avancer il faut soi-même trouver sa voie, il faut comprendre, il faut arracher à la nature ses secrets et savoir utiliser ses lois.

Or, parmi les moyens mis à notre disposition pour soulever l'individu, augmenter sa puissance et l'acheminer vers sa fin, en est-il de plus efficace que l'association ? L'association qui multiplie la force individuelle par la force collective et nous grandit sans cesse de la personnalité d'autrui. L'association dont la formule dans le langage populaire se traduit par cette phrase vigoureuse : l'union fait la force."

D'ailleurs l'économiste par excellence, notre Maître Suprême, n'a-t-il pas dit : "Aimez-vous les uns les autres, toute la loi est là !" C'est-à-dire, rapprochez-vous les uns des autres ; donnez-vous les uns aux autres.

Eh bien, cette union, cette union dans la charité, les femmes veulent la réaliser aujourd'hui, et voilà pourquoi elles fondent la Fédération Nationale.

La Fédération ne doit pas être considérée comme une œuvre nouvelle, car ce n'est même pas une œuvre ; ce n'est qu'un instrument qui vient renforcer ce qui existe déjà ; ce n'est qu'un levier qui s'ajuste sur la vie de la femme pour la porter plus haut.

La Fédération ne déplace pas l'activité de la femme ; elle laisse chacune dans sa sphère d'action, chacune à la place que lui assigne la Providence ; mais elle prolonge et étend le rayonnement de toutes ces existences isolées, de ces talents enfouis auxquels elle fait rendre au centuple. Je comparerais volontiers la fédération à ces usines modernes qui emmagasinent les forces éparses de la nature, l'électricité par exemple, les multiplient, puis les distribuent à nos foyers sous forme de lumière et de chaleur.

Dans ce siècle de calcul intense, où toute l'intelligence semble consister à produire un maximum d'effets avec un minimum d'effort, ne faut-il pas se préoccuper d'exercer une économie rigoureuse dans nos ressources morales ; notre race d'ailleurs ne vivra qu'à ce prix. Mais, un motif plus élevé que les vues humaines, impose aux Canadiennes françaises le devoir de s'organiser et de suivre le progrès général.

Au-dessus de la dignité de la femme, au-dessus des intérêts nationaux se place un intérêt plus grand encore : c'est notre foi ! Cette foi que nous propagerons en raison de notre influence et que nous ferons aimer selon les services que nous rendrons à ce pays. Noblesse oblige ! par le baptême, nous sommes marquées au front pour un apostolat, il faut le remplir. Pour notre bonheur et celui de nos semblables, il faut que nous déterminions une action sociale catholique vraiment féconde et que la fédération en soit l'instrument propagateur !

Je le sais, vous sentez tous la nécessité d'une institution de cette nature et j'éprouve une secrète joie à penser que vos cœurs donnent en ce moment une première sympathie à la Fédération.

La Fédération doit créer le milieu où les femmes, animées d'un esprit chrétien, viendront s'aider mutuellement et déterminer par là un progrès réel et continu dans leur existence, soit qu'il s'agisse de leur développement personnel, de leur vocation d'épouse, de leurs devoirs de mère, soit qu'il s'agisse des œuvres philanthropiques et pieuses auxquelles elles se livrent. Il importe donc de connaître et de déterminer les besoins de chacune, car toutes les femmes ne vivent pas dans les mêmes conditions, leur existence varie à l'infini. Un type de femme, je dirai classique, stable et immuable, mais cela n'existe nulle part ailleurs que dans l'imagination des poètes et la tête des théoriciens. L'existence des femmes est totalement différente de l'une à l'autre, et dans une même vie, les devoirs changent et se transforment d'année en année. Les unes peinent tout le jour, les autres ont des loisirs prolongés ; les unes sont fortunées, les autres ne le sont pas ; les unes sont faibles, les autres sont robustes ;

les unes ont des responsabilités étendues, les autres n'ont point de charge. Les talents, la capacité sont aussi très inégalement répartis, puis les milieux accentuent encore les différences, de sorte que, pour aider la femme efficacement, il faut comprendre les situations diverses dans lesquelles elle se trouve. Des classifications s'imposent. Voilà pourquoi nous faisons entrer les femmes dans la Fédération par classes, c'est-à-dire par association. L'association particulière élabore en effet les besoins, formule les aspirations, précise les idées et fournit des matériaux solides avec lesquels on peut édifier des œuvres durables. Voilà la raison d'être de toutes ces associations professionnelles que nous avons fondées cet hiver, et qui pour plusieurs ont été une énigme profonde.

Toutes les associations dans la Fédération sont placées sur un pied d'égalité, en ce sens qu'une voix respectée est donnée à chacune d'elles, que toutes ont la liberté de se faire entendre et d'exposer leurs besoins, que toutes sont également aimées et écoutées, et que la plus humble comme la plus puissante peut arriver jusqu'au cœur de ses sœurs. Nous croyons ainsi, par le seul équilibre des intérêts et le jeu naturel des ressorts humains, produire une œuvre de justice, d'amour et de paix; tout ce qu'il faut pour que le fonctionnement en soit normal et régulier, c'est qu'il n'y manque aucune partie. Aussi nous appelons toutes les femmes, les femmes de toute condition à entrer dans la Fédération; car dans l'accord harmonieux que nous voulons rendre, il faut que chacune donne sa note.

Que toutes les femmes sentent donc qu'elles sont indispensables les unes aux autres; qu'elles comprennent qu'elles sont faites pour se compléter les unes par les autres; qu'une étroite fraternité les unit toutes, qu'elles sont les membres d'un même corps, et que l'une d'entre elles ne peut souffrir, sans que les autres souffrent aussi! Oui, que les femmes éveillent en leur conscience le sens de la responsabilité sociale; qu'elles soient toutes à toutes; elles se procureront ainsi une plus grande somme de bien-être, et prouveront que la discipline catholique et la loi de charité, en indiquant la règle de la vie, donnent en même temps celle du bonheur; et, qu'il ne nous a pas trompées. Celui qui a dit: Venez à moi vous tous qui souffrez et je vous soulagerai!

Comment matériellement mettre en contact permanent toutes les femmes, les tenir en une perpétuelle communion d'idées, de sentiments et d'action: Comment les mettre en relation les unes avec les autres, et cela très réellement, de sorte qu'au premier appel de l'une d'entre elles toutes les autres en soient aussitôt averties?

Permettez-moi de reprendre ici ma comparaison de tout à l'heure et vous reporter dans le monde matériel; avez-vous remarqué comme un fil, un simple fil, suffit à transmettre à nos foyers cette puissance qui s'appelle l'électricité? Grâce à une installation intelligente, un enfant, un petit enfant maîtrise des forces qui le dépassent, et au premier signe de sa volonté, sous la simple pression d'un bouton, toute la force de l'usine est à sa disposition! Eh bien, ce transmetteur, cette artère par laquelle circulera l'aide et la sympathie entre les membres de la fédération, ce sera la déléguée.

La déléguée, c'est le trait d'union entre chaque membre d'une association particulière et les différentes classes de la société.

Les fonctions de la déléguée sont de la plus haute importance, et c'est à cette élite de femmes, choisies par nos différentes associations pour les représenter à la Fédération que nous devons le succès de l'œuvre que nous fondons. Les déléguées, au nombre de 44 aujourd'hui, représentent 22 sociétés affiliées, dont les membres au total s'élèvent à plusieurs milliers de femmes.

Les déléguées apportent à la Fédération pour le bénéfice commun, le trésor d'expérience puisé dans leurs sociétés respectives ; elles exposent les vues et les demandes de ces mêmes sociétés, puis retournent vers elles enrichies de l'influence et de l'aide que la fédération offre à tous ses membres. Cet échange de services se produit sans altérer en rien l'autonomie des sociétés particulières, qui restent libres et indépendantes comme dans le passé, mais, acquièrent en plus un appui sérieux dans la Fédération, et y trouvent un moyen puissant de propagande et d'action, moyens dont elles usent à volonté, il va sans dire. N'avais-je pas raison, mesdames et messieurs d'affirmer que la Fédération n'est autre chose qu'un levier qui s'ajuste sur la vie de la femme pour la soulever et l'élever plus haut.

Si nous voulons que la déléguée joue son rôle avec fruit, il faut que les fonctions qu'elle remplit soient d'une exécution facile et n'entravent pas ses devoirs journaliers. Aussi, nous ne demandons aux déléguées de se réunir que trois fois par année. Se réunir trois fois l'an pour prendre un aperçu général de ses intérêts, mesurer l'étendue de ses responsabilités et orienter sa vie, est-ce donc exiger des déléguées des déplacements et une dépense de temps incompatibles avec la vie de la plupart des femmes, je ne le pense pas. Et, cependant, ces trois réunions suffiront aux déléguées pour prendre connaissance de toutes les affaires de la fédération et pour statuer définitivement sur toutes les mesures qui se présenteront ; car ce sont les déléguées réunies qui forment l'Exécutif et décident en dernier ressort à la majorité des voix de toute question intéressant la Fédération.

Si prendre une décision est vite fait et demande peu de temps, l'exécuter cependant est chose plus longue et plus difficile. Qui donc va donner suite aux décisions de l'Exécutif ? Ce sera le Bureau de direction. Le Bureau de Direction est établi pour servir par un zèle continu les intérêts de la fédération. Il est composé de neuf membres qui doivent leur élection à l'Exécutif. Le Bureau de Direction est un véritable administrateur qui gère les affaires de la fédération, présente ses comptes et ses rapports, et s'engage à veiller à l'exécution de toutes les décisions de l'Exécutif.

Le Bureau de Direction sera évidemment composé de femmes placées dans des conditions de vie exceptionnelles, et douées à un degré très élevé du dévouement et de l'esprit de sacrifice qu'on retrouve un peu chez toutes les femmes, mais que quelques unes possèdent jusqu'à l'héroïsme. Je sais à n'en pas douter que nous trouverons toujours dans la ville de Montréal neuf femmes prêtes à se dépenser et s'oublier totalement pour les autres.

Les travaux de la Fédération se feront en comités, comités organisés par le Bureau de Direction et composés, non pas nécessairement

des membres de la fédération, ce qui limiterait trop nos chances de succès, mais formés de toute personne compétente, spécialiste, homme ou femme en état de nous aider dans la réalisation de nos des-seins. Nous aurons pour atteindre ces personnes tous les membres de la fédération ; nous aurons toujours sous la main, j'en suis sûre, la fée bienfaisante capable de nous doter des bons génies dont nous aurons besoin. Pour maintenir un lien entre les comités, qui ressembleront beaucoup à des associations indépendantes et la fédération, les comités seront présidés par une déléguée ou un membre du Bureau de Direction.

En résumé donc, l'administration de la fédération repose entre les mains d'un Exécutif, composé de déléguées et d'un Bureau de Direction élu par l'Exécutif ; les travaux sont confiés à des comités. Il me reste à vous parler des membres ordinaires de la Fédération, c'est-à-dire des membres des sociétés affiliées ; quel est leur rôle ? Eh bien, à ceux-là nous allons leur conférer des privilèges, et nous n'exigerons en retour d'autre charge, que cette modique contribution qui ne dépasse pas dix sous et qui peut tomber à un sou. Les privilèges des membres ordinaires sont les suivants :

Ces membres ont le droit

1o d'assister avec leur famille aux trois fêtes annuelles de la fédération ;

2o Elles acquièrent une voix dans leurs déléguées pour exprimer leurs besoins ;

3o Elles sont elles-mêmes éligibles.

Y a-t-il, je vous le demande, dans ces attributions une imposition qui ne puisse être portée allègrement par tout le monde.

J'ai mentionné des fêtes. Nous aurons trois fêtes par année. Les fêtes annuelles ont un double but :

Etre agréable aux membres de la fédération et faire l'éducation populaire dans les questions nationales qui sont du ressort de la femme, c'est-à-dire dans les questions de charité, d'éducation et de vie économique, cette classification nous est indiquée par la nature des sociétés qui forment la fédération et qui sont, ou des œuvres de charité, ou des œuvres d'éducation, ou des œuvres économiques.

Les fêtes se composeront d'une partie musicale ou artistique, puis d'une conférence se rapportant aux questions énumérées plus haut. A ces fêtes nous convions non-seulement les membres de la fédération, mais encore leur famille ; de sorte que, si nous atteignons toutes les femmes, nous atteindrions toute la nation. Notre ambition ne justifie-t-elle pas cette parole d'Etienne Lamy : " Ce n'est pas assez pour la femme d'être l'ornement de la société quand elle peut en devenir la Conscience. "

Voilà, mesdames et messieurs, dans ses grandes lignes, le fonctionnement de la fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Je ne me dissimule pas que l'œuvre n'est point parfaite et que

le temps y apportera, plus d'une amélioration désirable ; mais, elle a été faite au meilleur de notre connaissance ; espérons que les femmes tenant compte du désir impérieux qui nous anime de leur être utile, l'accepteront comme le don du cœur, et que nous verrons se réaliser dans sa plénitude le rêve que nous avons fait et que le comité d'organisation formulait ainsi l'automne dernier, en s'agenouillant aux pieds de notre archevêque : " Nous voulons unir les Canadiennes françaises par le lien de la charité dans une association nationale, afin qu'elles s'aident mutuellement dans la vie, et par la force que donne l'union elles fortifient, élèvent et développent l'action de la femme, dans la famille et dans la société, travaillant ainsi à la prospérité du pays et à la gloire de Dieu, fin de toute chose !



Deuxième journée du Congrès, 26 Mai
Séance des œuvres de Charité.

Madame Béique ouvre la séance.

Monsieur l'abbé,

Mesdames,

Nous allons commencer aujourd'hui le travail d'utilité pratique de ce congrès ; nous allons avoir les rapports de plusieurs sociétés de bienfaisance, et leur avis sur des questions importantes. J'espère que vous vous intéresserez assez au succès du congrès pour nous donner votre manière de voir au sujet de ces questions. Une discussion de ce genre est une éducation par elle-même, et ce serait dommage de perdre cette occasion unique de nous renseigner mutuellement sur ce qui pourrait être apporté de perfectionnement au bien qui se fait déjà, et sur les moyens à prendre pour empêcher bien des souffrances et protéger la faiblesse féminine. La Fédération devrait être une grande famille où l'expérience et les connaissances des unes sont tout au service des autres ; un doute ou une objection que vous soulèverez peut être très-utile à la discussion générale. Nous comptons donc que vous ne nous refuserez pas la faveur que nous vous demandons avec instance.

Madame Lajoie, à qui est dû vraiment le succès du congrès et toute son organisation, va maintenant en diriger en grande partie les travaux. Nulle ne pourrait la remplacer sur ce point et nous lui serons reconnaissantes pour le travail qu'elle va s'imposer encore après avoir déjà tant travaillé.

M. l'abbé Dupuis a bien voulu mettre à notre service l'expérience qu'il a acquise au sujet des œuvres de charité et va présider cette séance.

Monsieur l'abbé je vous cède la parole.



ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ DUPUIS.

Madame la Présidente,

Mesdames,

Le Congrès de la Fédération Nationale a débuté, hier, sous les plus heureux auspices—et en ce moment, j'ai l'honorable mission de déclarer ouverte la séance des œuvres de bienfaisance et de charité.

La charité est la reine des vertus, mais comme toutes les vertus elle a deux côtés : le côté théorique et le côté pratique. La charité en théorie, présente d'irrésistibles charmes. La charité qui veut se faire pratique rencontre souvent de très graves obstacles. De loin on ploie le genou devant elle et on l'adore. De près si elle tend la main et si elle présente une bourse, souvent on essaie de l'écartier, ou on s'éloigne d'elle.

Mesdames, vous qu'on appelle à si juste titre " Dames de Charité ", ce n'est point là votre cas. Vous avez l'intelligence de la charité, mais vous savez aussi la pratiquer. Vous l'aimez. Vous voulez assurer son triomphe : c'est pourquoi vous l'avez conviée la première à ce magnifique congrès. La charité est ici. Elle règne dans vos âmes. Elle plane sur ce nombreux auditoire. Elle préside cette assemblée. Si j'interroge la constitution de votre admirable Fédération Nationale, je lis ce principe : " La Fédération Nationale s'édifie sur le précepte de la charité chrétienne ". Aimez-vous les uns les autres ", précepte qui renferme toute la doctrine économique de la perfection dans la vie privée et dans la vie sociale. " Mais votre catéchisme va plus loin, il demande qui a mission d'interpréter cette charité. Et il répond : l'Eglise parlant au nom du Christ.

Et c'est pourquoi, Mesdames, vous avez demandé que Monseigneur l'Archevêque préside l'ouverture du congrès—et c'est aussi pourquoi, aujourd'hui, vous avez voulu inviter le prêtre à cette réunion patriotique et nationale. Soyez-en cordialement remerciées au nom de celui qui a l'honneur de vous adresser, en ce moment, la parole. Soyez-en surtout remerciées, félicitées et bénies au nom de l'Eglise.

La charité est une fleur exquise que l'antiquité n'a pu faire éclore et qui ne s'épanouit encore que sur le sol chrétien. La charité ! cherchez-en la trace dans la forte langue de Démosthènes, vous ne la trouverez pas. Cherchez-la dans la belle langue de Cicéron, vous ne la trouverez pas plus que dans les ruines géantes qui sont restées debout de ces peuples géants qui s'appelaient les Grecs et les Romains. Comme tant d'autres, j'ai parcouru les Ruines du Forum Romain, du Palatin, d'Ostie, d'Herculanum, de Pompéi—et comme tant d'autres je n'ai vu que des cirques, des palais, des temples merveilleux, élevés au plaisir, quelques-uns à la gloire, aucun à la charité et à l'amour fraternel. La charité apparut au monde étonné, sous le règne de Tibère, sous la figure d'un nouveau-né inconnu qui dormit son premier sommeil dans un berceau d'indigence. Cette naissance obscure, qui fut le réveil du monde, fut en même temps la divinisation du pauvre et l'enfantement de la charité. La première manifestation solennelle, que suscite dans l'humanité le Dieu ignoré qui vient de naître, c'est l'aumône. Ce sont des Bergers qui déposent au pied du Berceau du pauvre l'aumône du pauvre. Ce sont des Rois qui déposent au pied du Berceau Royal, les présents de la Royauté. L'enfant maintenant va grandir et quand il proclamera le code du Bonheur, son premier article sera cette sentence étrange : "Bienheureux les pauvres." Il prêche aux siens cette Doctrine qui pulvérise tant de modernes utopies. " Il y aura toujours des pauvres parmi vous " et en même temps il prêche cette autre qui semble pourtant en être le contre-pied : qu'il faut tout faire pour qu'il n'y en ait plus ; puisque tout leur donner est le sommet de la perfection. Et quand il quitte la terre, il laisse au monde deux magnifiques créations de son amour : la première c'est l'Eglise. L'Eglise continue ici-bas l'œuvre du Sauveur. Elle traverse les siècles et sa Vie est immortelle. Partout elle éclaire les esprits, partout elle purifie les âmes. Mais à côté de cette glorieuse Reine, j'aperçois une humble Vierge : elle s'attache aux pas de l'Eglise et ne la quitte jamais. Elle aussi traverse les siècles, elle aussi est immortelle — immortelle comme les souffrances du monde. Elle ne possède ni or, ni argent, et cependant l'or et l'argent s'épanchent de sa robe comme d'intarissables trésors. Elle suit tous les sentiers de la terre, elle regarde aux deux bords du chemin, si elle n'apercevra pas quelque délaissé, qu'on croyait mort, elle verse sur ses plaies le vin et l'huile et le conduit à l'hôtellerie. Enfants abandonnés, orphelins, malades, infirmes, aliénés, aveugles, sourds-muets, incurables désespérés, il n'est pas une misère qu'elle ne recueille et qu'elle ne soulage... elle traverse les siècles... et en même temps elle est partout. Elle est la gloire de notre jeune pays. Ici, sur les rives du St-Laurent, elle a une histoire à part ; une histoire peut-être unique au monde, puisque la charité chrétienne et religieuse est l'unique Refuge de toutes les misères. Que de résidences elle a dans la florissante cité de Chomedey de Maisonneuve ! Aujourd'hui elle est avec nous et près de nous en cette enceinte... Cette vierge immortelle, Mesdames, c'est la charité... elle prend les formes diverses, et maintenant elle nous apparaît sous la vôtre... Vous vous récriez et vous vous appelez modestement les auxiliaires de nos sœurs de charité... Saluons, saluons bien bas nos incomparables religieuses. C'est à ses épouses du Dieu d'amour qu'a été confiée spécialement la dispensation des œuvres de l'amour. Admirables et angéliques filles, sépa-

rées du monde, elles ne vivent plus que pour Dieu et les malheureux, leur consacrant généreusement leur activité, leur temps, leur zèle, leur santé, leur vie. Humbles et modestes, elles vont de porte en porte, elle s'agenouillent devant la table du Riche, elles recueillent les miettes qui tombent de cette table pour les porter aux Lazares qui leur sont confiés—et se nourrir ensuite des miettes échappées à ce festin du pauvre.

Acclamer et chanter la charité est chose plutôt facile, la pratiquer voilà l'important et le difficile. Vous fournissez l'arçent — c'est bien, mais ce n'est pas tout. Apportez aux pauvres des trésors de tendresse, de bonnes paroles, de sages conseils qui laissent après eux plus de joie et d'espérance que les splendides aumônes. Je ne sais plus qui a ciselé cette fine pensée : " Un sou c'est du cuivre, un bon sourire c'est de l'or."

Vous êtes, Mesdames, la charité individuelle, éparse et spontanée. Vous êtes aussi la charité associée et organisée. Mais la charité qui s'organise réclame de ceux qui prêtent leurs concours à cette organisation des qualités indispensables.

C'est d'abord l'esprit chrétien. Notre charité à nous ne s'adresse pas seulement à des entrailles qui crient famine et à des membres qui grelottent : elle s'adresse à l'homme et l'homme c'est avant tout son âme. Par delà les misères du corps, il faut voir et et guérir les misères de l'âme. La véritable charité chrétienne, c'est cette douce vierge compatissante dont les deux mains sont sans cesse actives : d'une main elle recueille le pauvre, et de l'autre, elle l'élève et lui montre le ciel.

Esprit chrétien et aussi esprit d'entente et de concorde. Il est peu d'œuvres importantes qui ne réclament à la fois pour subsister divers moyens d'action : ainsi les membres du clergé, les congrégations de frères ou de sœurs, le zèle des fidèles, l'appui des administrations laïques : qu'un seul de ses éléments fasse défaut, qu'une seule de ces bonnes volontés chancelle, et l'œuvre est en danger ! Mesdames, votre fédération peut jouer ici un Beau Rôle. Honneur à vous ! Vous voulez donner à l'entente préexistante une force encore plus grande. Vous vous unissez pour consolider et faire grandir le pacifique et glorieux édifice de la Bienfaisance chrétienne.

Esprit d'entente et de concorde et aussi esprit large et libéral dans le vrai sens du mot. Cette largeur d'esprit est ennemie des vues trop personnelles, égoïstes, basses et étroites, elle exclut les jalousies mesquines et les petites susceptibilités. Toutes les œuvres sont sœurs et elles répondent toutes à un besoin réel ; il faut qu'elles vivent toutes en paix l'une à côté de l'autre. Il faut qu'elles se réchauffent ensemble aux rayons du soleil que Dieu fait luire sur tous. Il faut qu'elles se nourrissent ensemble du pain quotidien que le Père Céleste ne refuse à personne. Puis surtout, si une infortune nouvelle fait surgir une nouvelle œuvre, il faut que cette jeune sœur soit accueillie par ses aînées et que celles-ci lui donnent place à leur soleil et à leur table. Dans notre pays où tout commence, ce ne sont pas les œuvres qu'il faut diminuer et restreindre, mais c'est la charité qu'il faut accroître et dilater en tous.

Esprit de persévérance. Les commencements d'une œuvre sont d'ordinaire assez faciles. Les misères qu'elle a en vue de soulager frappent d'abord et le vide qu'elle va combler semble immense. On s'y donne avec ardeur, et le premier élan crée immédiatement des

ressources. Mais hélas ! ce beau zèle dure peu. Après un certain temps, on s'attiédit, on ne demande plus avec autant d'instance et on ne reçoit plus avec autant de largesse. L'œuvre alors dépérit. Ah ! Mesdames, gardez-vous de cette inconstance. Si les motifs qui nous font agir ne changent pas et sont toujours les mêmes — ne changeons pas et soyons toujours aussi les mêmes. Toujours il y aura des orphelins parmi nous, toujours des malades, toujours des pauvres, et toujours aussi le Divin Père des malades, des orphelins et des pauvres nous demandera de les soulager. La charité ne passe pas. Elle doit être immortelle. Vous passerez, la charité ne passera pas. Après vous, les pauvres seront encore secourus dans cette ville, les larmes seront encore tariées. La charité ne meurt pas !

Mesdames, c'est un beau et réconfortant spectacle que vous nous offrez en ce moment. A l'heure où sous des formes encore mitigées, l'armée du mal fait entendre des cris de provocation, vous vous levez avec courage, vous coalisez vos forces et vous demandez une place d'honneur dans l'armée du Bien. Canadiennes et Françaises jusqu'au fond de l'âme, vous vous proclamez avec fierté chrétiennes et catholiques, vous voulez combattre vaillamment pour conserver et défendre au besoin, le patrimoine sacré que nous ont légué nos mères,—notre belle langue française, nos traditions, nos institutions, notre foi.

C'est une page de notre histoire nationale et religieuse que vous écrivez avec votre intelligence et votre cœur, durant la semaine qui commence. L'on se demande avec anxiété, avec crainte, avec ironie, en certains milieux, ce qui va sortir de ce congrès. Il ne peut en sortir qu'une orientation plus prononcée vers le progrès dans le vrai, le bien et le beau. Que de regards sont tournés vers vous ! Les Canadiennes de la grande République voisine vous contemplent avec un légitime orgueil. Déjà, elles sont tentées d'imiter votre exemple... La France, notre toujours aimée mère-patrie s'occupe aussi de ce congrès. Nous connaissons là-bas des cœurs généreux qui battent à l'unisson des vôtres. Ah ! n'oublions jamais que nous devons à la France ce que nous avons de meilleur.

Rome même daigne jeter les yeux sur vous. Le Souverain Pontife vous envoyait hier sa plus paternelle bénédiction. Et ici permettez-moi d'émettre un vœu : c'est que le rapport complet et élaboré par votre congrès soit envoyé à Rome,—qui sait—porté peut-être par quelques-unes de vos déléguées—et qu'il soit respectueusement remis entre les mains de Sa Sainteté Pie X.

Et maintenant ma tâche est finie et la vôtre va commencer. Dames de charité, en faveur de la Fédération Nationale Saint-Jean-tiste, je vous demande une aumône—l'aumône par excellence—l'aumône que vous ne pouvez pas refuser, l'aumône avec laquelle nous répondons de tout—l'aumône de votre bonne volonté.



Rapport des Dames Patronnesses de la Providence, par Madame G. Papineau

Madame la Présidente,
Mesdames,

Vous me permettez, n'est-ce pas, de rappeler en deux mots les commencements de l'Association des Dames de Charité de la Providence. Elle fut fondée en janvier 1841, par Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, évêque de Montréal. Elle a pour but le soulagement de toutes les misères, en coopérant avec les Religieuses de la Providence qui, elles, font vœu de : nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, de vêtir ceux qui sont nus, de soigner et de veiller les malades, en résumé de soulager la souffrance et le besoin sous toutes leurs formes.

Etant donc constamment en contact avec les pauvres et leurs misères, l'expérience des bonnes religieuses doit être précieuse et fournir de très-utiles renseignements sur la question qu'on nous pose par le programme de cette réunion.

Néanmoins vous reconnaîtrez que pour répondre à cette question, la traiter à fond, il aurait fallu plus de temps que je n'ai pu y consacrer. De plus, on n'a pas jusqu'ici dans cette association, essayé de faire la statistique des misères que l'on soulage ou de classer les malheureux en remontant à la cause de leur état.

Les œuvres de secours peuvent toutefois se subdiviser en 3 branches.

1o. Un orphelinat. Ici la cause immédiate est évidente : les parents sont disparus et les enfants restent sans ressource et sans le "chez soi". Notons pourtant que le manque d'épargnes par les parents a souvent aggravé la situation, je reviendrai sur ce point comme une cause générale contribuant à l'état de misère.

2o. Un asile pour les vieillards ou les infirmes devenus incapables de gagner leur vie ; et réclamant des soins que la famille n'est pas en état de leur donner, soit qu'il ne leur reste pas de famille, soit que celle-ci soit pauvre elle-même.

30. Les secours à domicile des malades ou des pauvres. Ici les causes sont diverses. Quelquefois une famille n'est dans l'indigence que temporairement, par la maladie ou l'absence de ceux qui pouvaient gagner la vie. Quelquefois aussi les personnes assistées peuvent payer les dépenses de la maison, mais ne sauraient trouver de garde-malade et manquent des soins les plus élémentaires. Il y a aussi une classe de pauvres chez qui la capacité ou la valeur du travail est trop limitée de sorte qu'il y a constamment déficit. La société de St-Vincent de Paul, ou l'Association des Dames de Charité, où les Religieuses elles-mêmes interviennent et fournissent des secours en combustible, en vêtements et en provisions.

Les cas de misère quand ils arrivent à la connaissance des religieuses sont d'ordinaire des cas urgents, et de dénûment complet. La première pensée est d'y remédier, quitte à s'enquérir ensuite des causes particulières de ce dénûment. Sans doute les religieuses, chargées spécialement des indigents dans un quartier, en viennent par l'observation personnelle et un peu par les confidences des personnes secourues à tirer des conclusions et à se former une opinion sur le point de départ de cet état de misère.

C'est cette opinion que j'essaierai de vous présenter ici, telle que je l'ai recueillie. Sur un nombre de familles variant de 100 à 170, assistées par elles et par la société de St. Vincent de Paul, la majorité est tombée dans la misère par suite de l'ivrognerie. Je ne vous décrirai pas ce fléau, dont on a justement dénoncé les ravages. L'intempérance n'est pas d'ailleurs la seule cause ni toujours la cause première de l'appauvrissement. Il en existe une autre qu'on retrace parfaitement et non-seulement dans les cas de dénûment absolu et définitif, mais dans un grand nombre de cas de gêne permanente. Cette cause que d'ailleurs, on retrouve dans toutes les classes, c'est l'imprévoyance. On manque d'esprit d'économie, on n'a pas l'idée ou la volonté ferme de créer une réserve quelconque pour le moment, où la maladie ou le chômage forcé, interrompent le gagne quotidien. On vit au jour le jour, et jusqu'à la limite du salaire hebdomadaire, l'habitude de l'épargne devrait être prise aussitôt que l'individu commence à gagner quelque chose ; mais chez le jeune homme le goût des amusements et un peu l'orgueil de ne pas tirer en arrière, empêchent l'épargne. Chez la jeune fille qui gagne, l'amour de la toilette a le même résultat. Ainsi préparés, les ménages ne savent pas tirer parti des ressources qu'ils peuvent avoir et sont à la merci du premier accident venu, soit maladie soit manque de travail. Faut-il reprocher durement à ceux qui avec un salaire minime n'arrivent pas à l'aisance, mais aboutissent à la pauvreté ? Non sans doute ; il ne faut pas oublier, que l'exemple les environne de gens qui n'ont d'autre souci que le bien-être et l'élégance, et qu'à tous les degrés on trouve des familles qui vivent au-delà de leurs moyens.

Les causes qui amènent la misère semblent donc se classer comme suit : L'ivrognerie, l'imprévoyance. Il faut aussi faire la part des maladies qui empêchent le travail et épuisent les ressources d'une famille. Enfin une 4^{ième} cause—c'est le manque d'ordre et des connaissances de la tenue d'une maison. Ces manques sont souvent évidents chez les personnes assistées. Plusieurs ne savent pas préparer les aliments, ni raccommoder les vêtements qui leur sont don-

nés, ni tenir la maison propre et rangée. Faut-il ajouter que l'hygiène est chose vague ou inconnue ?

Et maintenant la seconde question se présente :

Quelle est la responsabilité de la femme vis-à-vis de ces causes de misères physiques et morale ?

Je ne ferai qu'indiquer les qualités, qui, présentes chez la femme, rendront la lutte contre l'apauvrissement possible et la victoire probable.

En premier lieu, une religion éclairée.

Puis, si la femme fait de sa maison un endroit attrayant et gai, elle y retiendra plus facilement son mari, et plus tard ses fils. Si elle habitue ses enfants à une nourriture simple et saine, si elle combat chez eux la gourmandise, au lieu de chercher à flatter leur goût, si elle les forme à se passer par raison, ou encore mieux par vertu, de friandises ou de morceaux de choix : elle les aura préparés à résister aux tentations des boissons alcooliques. L'ordre l'aidera à remplir sa tâche journalière—à faire fructifier l'argent apporté par le chef de famille.

La connaissance et le goût du travail lui rendront sa tâche plus facile et lui permettront de former ses enfants à travailler d'une manière intelligente.

Et si à ces qualités elle joint une disposition aux choses de l'esprit—elle pourra acquérir des notions suffisantes d'hygiène, d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle. Elle y trouvera des ressources précieuses pour les soins à donner à la famille, et comme distraction dans les instants de loisir.

Je m'en tiendrai à ces indications, sans prescrire de remèdes pour les maux que nous avons à soulager, c'est une partie du travail de la fédération de les trouver. Je ne puis qu'affirmer qu'il y a beaucoup de bien à faire, ce dont vous êtes toutes convaincues puisque vous êtes ici, et que plus on voit les pauvres de près, plus on leur est utile parce qu'on les comprend mieux, et que l'intérêt qu'on leur témoigne est un encouragement.



Rapport des Dames patronnesses des Sourdes Muettes, par
Mme. ARTHUR GAGNON



Monsieur le Président,

Mesdames,

L'œuvre des Sourdes-Muettes que nous patronons a pour but de secourir une des infirmités les plus pénibles, et qui mérite à tous égards nos sympathies les plus vives.

C'est une œuvre bienfaisante, éducatrice et civilisatrice. Conçoit-on suffisamment la condition de la sourde-muette livrée à son triste sort ? Se rend-on bien compte de son délaissement et de son ignorance dans la nuit sombre où la tiennent captive ces deux infirmités : la surdité et le mutisme ; de sa course dans l'inconnu, de sa vie sans Dieu, sans foi et sans espoir, son inconscience d'aujourd'hui, les dangers de demain ? Quelle chaîne de malheurs ne subit-elle pas sans aide et sans ressources, celle qui est ainsi marquée du double sceau de la douleur ! Toutefois, si son mal physique est souvent incurable, son affliction morale n'est cependant pas sans remède ; et si sa misère humaine est lamentable, sa régénération est possible ; mais on ne l'obtient que par une énergie persistante et un dévouement admirable. Voyons une mère, une institutrice, auprès d'une enfant insensible que la nature peu clémente a condamnée à de multiples difficultés. Elle ne peut ni comprendre, ni entendre, ni parler ! Plongée par la rigueur de son adversité dans les ténèbres les plus épaisses de l'ignorance, elle est réduite à un état de nullité complète. Comment donner de l'essor à cette intelligence ? Comment tirer de ce silence absolu cet esprit enseveli dans une obscurité aussi profonde ? Comment communiquer avec cette âme ? Seuls les instincts de l'animal subsistent en elle. Secouer cette torpeur, éclairer cette raison, y faire naître le jugement, voilà une œuvre héroïque ! Mais, il suffit d'une main tendue pour sauver une existence ! Rendre à la vie normale ces pauvres déshérités, et leur ouvrir l'horizon du vrai, du beau, du bien ; voilà le noble apostolat qu'entreprennent les dévouées éducatrices des sourdes-muettes. Elles s'intéressent à l'infirmes privée de l'ouïe et de la parole, brutale dans son état primitif, captive de toute aspiration par sa nature inculte ;

elles la retirent méthodiquement, avec adresse et patience, de sa léthargie physique et morale, développent son intelligence, forment son jugement et élèvent son âme. Elles parviennent à faire jaillir l'étincelle divine ; et font de cette momie, un être raisonnable. Sous l'influence de l'enseignement qu'elle reçoit la transformation est étonnante, cette âme contrainte tout d'abord, réchauffée à un foyer bien-faisant, ravie aux périls, est rehaussée à la dignité de femme et de chrétienne. La métamorphose s'opère à force de travail et de dévouement par un système d'éducation au moyen duquel les sourdes-muettes suppléent par des signes à l'organe qu'il leur manque par le pouvoir acquis de comprendre au seul mouvement des lèvres, elles arrivent, non pas à une réformation parfaite, mais à un bien-être relatif. L'amélioration est l'œuvre du temps et le triomphe de la Science et de la Charité.

Quels sont, nous est-il demandé, les causes les plus ordinaires auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que vous soulagez ? Nous pouvons répondre : " La surdité est congénitale ou accidentelle. Par la statistique, à l'Institution des sourdes-muettes, rue St-Denis, nous trouvons sur le nombre de 260 internes, cent douze (112) cas de surdité congénitale. Néanmoins, " Les mariages " consanguins auxquels on a attribué de tout temps une influence " prépondérante dans l'étiologie de la surdi-mutité ne semblent plus " mériter cette réputation, dit un auteur moderne ; cependant, ils " favorisent le développement de la surdité, postérieurement à la " naissance. Il y a donc lieu de surveiller les alliances entre pa- " rents."

Ainsi, dans la même institution sur le nombre de sourdes-muettes précité, vingt (20) seraient issues de parents consanguins.

On se demande souvent si la surdi-mutité n'est pas héréditaire ? La question est controversée ; car il y a des cas qui font croire que la surdité est héréditaire, et par ailleurs il y a des faits frappants qui semblent prouver le contraire. Une opinion qui n'est pas sujette à contestation, c'est que les alliances entre sourds-muets ne donnent pas fatalement naissance à des enfants sourds-muets. Mais, dès son berceau, le petit être frêle est en butte aux épreuves de la vie, et déjà il est susceptible de contracter la surdité, le froid auquel il est exposé, les bruits trop retentissants autour de lui, sont pour ses petites oreilles autant d'armes funestes.

Lermoyez, de l'hôpital St-Antoine, Paris, démontre clairement dans son traité de thérapeutique sur les maladies de l'oreille que contrairement à l'opinion ancienne, la surdi-mutité est plutôt acquise que congénitale. " Tout enfant, dit-il, dont l'ouïe s'altère dans " les premières années de la vie est exposé à devenir muet. 1o. par " oubli de langage, 2o. par impossibilité d'apprendre la parole, s'ils " ne la possèdent pas encore. Ainsi un enfant qui perd l'ouïe avant " l'âge de quatre ans est inévitablement voué à la mutité."

L'éminent savant ajoute de plus, que " La surdi-mutité congéni- " tale se transmet plus aisément que la surdi-mutité accidentelle ; " celle-là subit les mêmes conséquences que toute tare congénitale, " celle-ci ne se transmet pas plus que toute autre infirmité acquise " après la naissance telle que la perte d'un œil ou d'un membre, par " exemple. Dans le premier cas, l'enfant hérite souvent non pas de " l'infirmité en question, mais d'une prédisposition à l'acquérir. A " cet égard, l'influence héréditaire est indéniable."

Bref, ces observations sont confirmées par les renseignements pris à la source même, c'est-à-dire, auprès des autorités de l'Institution.

Les maladies sont souvent la cause de la surdité, les petites victimes sont arrachées à la mort, mais hélas ! à quel prix !

Voici d'après les questionnaires remplis par les parents ou les certificats médicaux, joints au dossier des élèves, quelles seraient pour les sourdes-muettes, actuellement à l'Institution, rue Saint-Denis, les différentes causes de leur surdité :

Rougeole.....	4
Grippe.....	2
Convulsions.....	2
Fièvres.....	33
Scarlatines.....	3
Mal de tête.....	6
Petite vérole.....	4
Diphthérie.....	4
Inflammation de cerveau.....	3
Méningite.....	10

Il y a aussi 77 cas dont les causes sont inconnues. Une autre cause évidente de surdité est : les végétations adénoïdes, si fréquentes de nos jours, mais, dont l'ablation facile procure une amélioration sensible à l'ouïe.

Le manque de soins dans les maladies précitées, les logements malsains, humides, la misère, exposent les enfants à devenir sourds, et en effet les sourdes-muettes se recrutent pour la plus grande partie dans les familles pauvres. Cependant, aucune de ces conditions ne peut être regardée comme une cause directe de surdité.

Presque toutes les sourdes-muettes ont une santé débile. Un grand nombre ne se soutiennent qu'à force de toniques et de bons soins, car, toutes ou à peu près, gardent quelque chose des maladies qui les ont rendues sourdes. Celles, par exemple, qui ont perdu l'ouïe à la suite d'une maladie infectante souffrent fréquemment de la gorge, du nez et des oreilles.

À l'Institution, au cours de ces dernières années, un oculiste a fait l'examen de cent soixante quatre (164) sourdes-muettes. Il a été étonné de voir le grand nombre de celles qui étaient atteintes d'hypermétropie. Dix-neuf (19) seulement sur le nombre ont vue normale. Deux (2) même de ces pauvres infirmes joignent la cécité à la surdi-mutité ; et, douze (12) sont presque aveugles ou menacées de le devenir.

On voit donc quel est le but de l'œuvre, quelles sont les infirmités qu'elle soulage et tous les bienfaits qu'en peuvent attendre les pauvres infortunées que sont les sourdes-muettes.

C'est sous un toit hospitalier qu'elles retrouvent avec la lumière des choses, la force de parer aux maux qui terrassent à chaque instant l'être isolé. Je le proclame hautement, cette œuvre est digne de notre appui et de notre admiration. Ainsi convaincues de son excellence, de son utilité et de son mérite, c'est bien le moment de rendre hommage ensemble à la mémoire de la Révérende Sœur Marie de Bonsecours, fondatrice de cette belle et noble institution de Montréal, qui depuis plus d'un demi-siècle recueille, abrite, protège et soutient les sourdes-muettes, non seulement de notre grande ville, mais, de toute la province de Québec.

Rapport des Dames Patronnesses des Sourdes-Muettes, par

Madame E. Marceau.

Quelle est la responsabilité de la mère de famille en tant qu'éducatrice, dans les misères physiques et morales, que vous constatez ?

La responsabilité de la mère d'une sourde-muette est très grande, parceque son éducation est difficile ; étant au moral comme au physique, exposée à tous les dangers. La mère doit donc se faire un devoir constant de prodiguer à son enfant tous les soins que requiert sa santé généralement débile, et empêcher par là, que le reste d'ouïe qu'elle pourrait posséder, ne se perde complètement. Aussi les conditions d'hygiène doivent-elles être connues et fidèlement observées ; telles que : examens et soins médicaux, nourriture saine, propreté, ventilation des pièces, exercice proportionné aux forces.

La sourde-muette ignore tout. Elle ne connaît pas Dieu, n'a aucun but raisonné. Elle ne sait ce qu'est la voix de sa mère, ni la douceur d'une parole de tendresse. Son infirmité qui devrait lui attirer la sympathie, ne rencontre dans beaucoup de milieux, que mépris, négligence et abandon. Son intelligence demeure ensevelie, elle est isolée, souffre sans connaître une parole de consolation et meurt sans la suprême espérance.

Une mère, à qui Dieu impose la lourde épreuve d'une enfant sourde-muette, doit mettre tout son courage et son cœur à la noble tâche d'éducatrice, dès les plus jeunes années. Sans doute, l'enfant ne comprendra que très peu, si tant est, qu'elle comprenne ; mais par une bienveillance ingénieuse autant qu'indulgente, elle trouvera si elle le veut, mille moyens pour se révéler à son enfant. La tendresse lui fera exploiter même ses faiblesses, pour en tirer l'occasion de se l'attacher davantage par la confiance et l'affection, puis par là, lui faire entrevoir ce qui est bien, et ce qui est mal. Cette première culture sera le germe qui facilitera plus tard le développement intellectuel qu'opérera le bienfait de l'instruction.

C'est vers l'âge de huit ou neuf ans que doit commencer cette instruction, en plaçant l'enfant dans une institution spéciale, puisqu'elle ne saurait bénéficier des écoles ordinaires. Son intelligence fermée jusqu'alors, s'ouvrira sous de bienfaisants rayons. La pauvre ignorante apprendra à connaître Dieu, à l'aimer à le servir. Elle comprendra ses devoirs de chrétienne, apprendra à se sanctifier en supportant patiemment son infirmité et travaillera à remplir la noble fin pour laquelle Dieu l'a créée.

**Rapport des Dames Patronnesses de "La Crèche", par
Madame L. Denis.**

M. le président, mesdames,

1o. Quelles sont les causes les plus ordinaires auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que vous soulagez ?

2o. Quelle est la responsabilité de la mère de famille en tant qu'éducatrice dans ces misères physiques et morales que vous constatez ?

Avant de répondre aux questions si graves, si urgentes que vous nous posez, veuillez, mesdames les promotrices de ce congrès, permettre aux Dames patronnesses de la Crèche de Miséricorde, de vous exprimer toute leur admiration pour la noble et grande œuvre que vous entreprenez. Cette fédération des sociétés de bienfaisance et autres est appelée à produire les plus heureux effets au point de vue moral, au point de vue social, au point de vue chrétien. L'union a toujours fait la force, et nous nous unissons n'est-ce pas, pour mettre en pratique cette admirable vertu de charité qui nous commande de nous aimer et de nous aider les uns les autres. Ce mouvement féministe n'effarouchera personne, au contraire, il sera apprécié et admiré des amis de la justice, de l'ordre et du progrès.

Croyez, mesdames, que nous serons les fidèles échos de vos grandes et larges idées qui ouvrent à nos meilleurs sentiments des horizons que nous ne soupçonnions pas. Grâce à votre géniale et si entraînant initiative, nous marcherons fièrement, et bravement avec vous, vers le noble but que vous nous montrez.

La misère que l'œuvre de la crèche soulage est peut-être de toutes celles connues la plus triste, la plus navrante, la plus pitoyable, puisqu'elle a pour objet de pauvres être faibles et innocents, lâchement abandonnés, n'ayant pour toute défense que leurs vagissements douloureux, que leurs plaintes attristantes auxquels répondent seulement hélas ! les sanglots passagers, des filles-mères, faibles et inconscientes créatures qui les ont mis au monde.

Le grand poète que nous connaissons toutes, Victor Hugo, a chanté dans des strophes inoubliables les grâces, et les charmes divers de l'enfant, il nous l'a dépeint comme un ange envoyé ici-bas pour nous faire sourire et nous consoler aux heures de tristesse. Et nous savons aussi bien que lui tout le bonheur, toute la douce ivresse que nous procure l'arrivée du chérubin au foyer chrétien.

Pourquoi faut-il qu'à côté de ce tableau riant et ensoleillé, nous soyons tout-à-coup attristées en songeant, avec notre cœur de femme et de mère, à l'effroyable misère physique et morale qui atteint en naissant les " tout-petits " que notre œuvre recueille, pauvres petites épaves humaines qui avant la création des crèches mouraient au coin de la borne, ou au fond du carrefour où les abandonnaient les mères coupables.

Nous recueillons ainsi annuellement de quatre à cinq cent frères créatures auxquelles nous procurons le bienfait du baptême, ainsi que les soins les plus intelligents, les plus hygiéniques, les plus dévoués. Elle est admirable cette œuvre de la crèche tout inspirée par la tendre et douce pitié qui s'échappe des cœurs de généreuses femmes, se penchant sur les berceaux des petits abandonnés, berceaux désertés par des mères indignes, qui reculent devant le plus sacré des devoirs.

Contemplons ici la sublimité de notre religion venant également au secours de ce qu'il y a de plus méprisé en ménageant un asile à d'infortunées et misérables filles trompées par de lâches séducteurs qui se moquent même de l'honneur des familles, que l'œuvre de la crèche a souvent sauvé.

Pour ces créatures déchuës, nous mettons tout en œuvre afin de les convertir, de les corriger, de les ramener à de meilleurs sentiments ; nous les instruisons de leurs devoirs, nous éclairons leur ignorance si souvent déplorable et pitoyable, et nous pouvons à ce sujet signaler bon nombre de conversions, d'autres se livrent même à la vie pénitente. Il suffirait, du reste, de relater les faits dont nous sommes souvent les témoins discrets et attristés, pour se convaincre du but éminemment moral de notre œuvre et de sa nécessité publique.

Mais nos ressources sont faibles, modestes et limitées, et le budget difficile à équilibrer :

Le gouvernement provincial donne annuellement 375 dollars.

La ville de Montréal 500 dollars.

Les patrons et les patronnesses dont le zèle ne se ralentit jamais lorsqu'il s'agit d'organiser des fêtes, des pèlerinages etc., fournissent de ce chef au delà de 2,000 dollars.

Or, comme les dépenses nécessitées pour le soulagement de toutes ces misères dépassent 9,000 dollars, nous constaterons que la communauté des Sœurs de Miséricorde, dont le dévouement est aussi admirable que persévérant, comble charitablement le déficit annuel qui se chiffre par une somme de plus de 6,000 dollars.

Ne nous étonnons donc pas si ces bonnes sœurs, se faisant quêteuses, viennent de temps en temps frapper à nos portes ; menant, vous le savez, une vie austère, elles ne mendient pas pour elles, mais bien pour les " tout-petits " que nous devrions aimer comme elles les aiment.

CAUSES.

Les causes de ces tristes infirmités que nous vous signalons et que nous soulageons sont très nombreuses, tellement multiples et variées qu'elles nécessiteraient une étude qu'il n'est point possible d'enfermer dans le cadre forcément restreint et étroit d'une simple causerie ; ces causes sont aussi, vous le pressentez, mesdames, d'un ordre si délicat, si secret que nous ne pouvons que les effleurer discrètement ; d'un autre côté, elles touchent tellement tout à la fois à la physiologie, à la psychologie et à une foule d'autres sciences, dans lesquelles nous sommes plus ou moins versées, que nous pourrions dissenter de longues et longues heures sans épuiser le sujet.

Signalons pourtant :

1o. L'ignorance, terrible fléau des basses-classes, si déplorablement complète chez certains sujets, où on constate l'absence de sens moral.

2o. L'indocilité, qui fait les filles insoumises à l'autorité maternelle et désertant le foyer.

3o. Les fréquentations trop libres.

4o. Le service mixte, si plein de dangers.

5o. La séduction, même dans la propre famille.

6o. L'alcool qui conduit aux pires vices, et l'amour effréné de la toilette qui, engendrant les besoins d'argent, livre la fille légère et bornée à la merci d'un séducteur, la poussant vite au gouffre du mal où l'attirent toutes les tentations banales, vulgaires et coûteuses, que sa sottise convoite

Toutes ces causes funestes ont, vous le savez, excité l'intérêt compatissant de savants économistes, de sages philosophes et d'écrivains célèbres, qui tous ont développé de longues et attachantes thèses sur les remèdes à ces plaies sociales. Nous ne pouvons pas étudier, ici, et discuter ces travaux qui embrassent de si nombreuses questions ; si diverses et d'un ordre tellement privé qu'on ne peut les toucher qu'avec le tact et la réserve du secret professionnel.

Cependant ajoutons de suite, qu'à notre humble avis, le rôle de la mère, en tant qu'éducatrice au foyer domestique, est ici tout indiqué. Elle doit veiller avec un soin jaloux aux grandes leçons de morale données dans la famille par le bon exemple des parents eux-mêmes. Cette entraîante et bonne influence qu'elle exercera sur les enfants qu'elle élève chrétiennement, pieusement, remplacera vite toutes les thèses savantes, et sera d'un effet plus sûr, plus durable.

Elle devra aussi, cette vraie mère de famille, élargissant, à un moment donné, le cercle de ses responsabilités, instruire délicatement sa fille..... et la prévenir franchement, ouvertement, clairement des dangers, des embûches auxquels elle est exposée dans le monde. Toutes les mères dignes de ce nom et soucieuses de l'honneur de leur foyer sauront trouver les paroles qui instruisent, impressionnent, et persuadent.....

Car elles savent que le grand remède à tous ces maux, c'est bien la religion..... l'idée chrétienne avec sa doctrine de pureté et ses admirables enseignements de vertu ! et sur cette question, nous le savons bien, même les ennemis de l'Eglise ne peuvent s'empêcher de saluer son rôle moralisateur ! Les témoignages abondent.

Permettez-moi, en terminant, de citer à ce sujet quelques lignes cueillies dans un auteur que nous ne pouvons soupçonner de trop tendres sympathies envers notre foi. Hypolite Taine, le célèbre philosophe et historien, a écrit ces mots, si souvent cités comme un éloquent résumé de l'œuvre incomparable du christianisme :

“ Aujourd’hui, dit-il,
“ après 18 siècles, le christianisme est encore pour 400 millions de
“ créatures humaines la grande paire d’ailes indispensable pour
“ soulever l’homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie ram-
“ pante. Toujours et partout depuis 1800 ans, sitôt que ces ailes dé-
“ faillent ou qu’on les casse, les mœurs publiques et privées se dé-
“ gradent ! ”



**Rapport des Dames Patronnesses de Nazareth, par
Mme L. D. Mignault.**

M. le Président, mesdames,

L'institut des jeunes aveugles de Montréal est une des nombreuses œuvres de charité qui prirent naissance sous l'épiscopat de Monseigneur Bourget. Sous l'impulsion donnée par cet illustre prélat, l'on a vu successivement se fonder asiles, hopitaux, collèges et communautés religieuses ; ces dernières continuant sur tous les points du continent américain à faire du bien et à soulager les misères de l'humanité souffrante. L'œuvre de Nazareth débuta très modestement en 1861. A cette époque, il y avait comme à présent un grand nombre d'aveugles répandus ici et là à travers le pays, il n'existait absolument aucune institution pour les recueillir et les instruire.

Le curé de Notre-Dame, feu monsieur l'abbé Rousselot, touché du malheur de ces infortunés, résolut d'implanter au pays l'œuvre de Louis Braille, un aveugle de naissance qui avait trouvé le moyen d'écrire et d'enseigner aux autres par une méthode qu'il avait inventée.

Ce bon curé voulait rendre les aveugles indépendants de la charité publique, en leur faisant enseigner d'abord à lire et à écrire, et ensuite à jouer divers instruments de musique, s'ils avaient des dispositions pour cet art ; pour ceux qui n'avaient pas les facultés naturelles requises il y avait certains métiers tel que l'empaillage des chaises, le bourrage des meubles, etc.

Les jeunes filles apprennent à coudre à la machine, à tricoter, à faire même des ouvrages de fantaisie. Depuis sa fondation un grand nombre des graduées de l'institut sont devenues organistes, chantres, professeurs de musique, accordeurs de pianos non-seulement au Canada, mais encore dans les Etats voisins, ce sont autant de gens, qui sans notre œuvre seraient une charge à la charité publique. Vous voyez de suite, mesdames, la haute importance et l'utilité pratique de cette institution.

Après l'éloge que Monseigneur a fait hier au soir des Sœurs Grises, ce serait superflu d'ajouter à ses louanges ; elles sont admirables de patience, il faut les voir avec les aveugles, au réfectoire, couper leur viande, beurrer le pain, etc.

Maintenant les causes de la cécité sont très nombreuses et bien différentes. Nous avons à Nazareth une foule de cas, pour ne pas dire la plus grande partie, dus à la négligence des parents ou à l'ignorance.

Il y a d'abord, selon les témoignages des médecins, l'ophtalmie purulente, une maladie de la première enfance qui peut, si elle n'est pas enrayée, détruire en quelques jours les yeux de l'enfant et le rendre aveugle pour la vie, alors qu'avec des soins intelligents, surtout au début, cette maladie cède presque toujours au traitement.

L'ophtalmie purulente est une infection de la conjonctive de l'œil provenant de certaines maladies des parents, ou de la malpropreté de la négligence des garde-malades qui préviennent trop tard le médecin de l'état des yeux de l'enfant.

La petite vérole est aussi une des causes malheureusement assez fréquentes de la cécité, il y a encore la méningite et les traumatismes ou accidents de toutes sortes qui se rencontrent chez les enfants des pauvres, plus ou moins laissés à eux-mêmes par les mères qui ont plus qu'elles ne peuvent faire, souvent elles sont obligées de laisser les enfants à la maison pour aller en journée.

Je connais un cas où un bel enfant est devenu aveugle vers l'âge de neuf ans, il était orphelin, sa grand'mère l'élevait, elle le laissait seul à la maison pour aller en journée, le soir elle revenait harassée par son travail, l'enfant se plaignait d'avoir mal aux yeux, elle le couchait. disait : " Dors, mon petit, tu seras mieux demain," et les jours se passaient sans qu'on fasse venir un médecin ou du moins porter l'enfant dans un dispensaire. Encore la négligence et l'ignorance. Combien de cas semblables !

Nous avons à Nazareth quelques enfants qui ont perdu la vue en jouant avec des ciseaux, des couteaux, etc., car souvent la maladie d'un œil s'étend à l'autre, faute de soins, et l'enfant qui n'avait d'abord perdu qu'un seul œil finit par être privé de la vue des deux.

Je crois que la Fédération Nationale est appelée à faire beaucoup de bien à notre œuvre, nous aviserons aux moyens à prendre pour arriver à un résultat pratique ; si nous pouvions seulement sauver la vue à une dizaine d'enfants par année, ce serait un grand pas de fait.



Rapport des Dames Patronnesses de l'Hopital Notre-Dame, par Mme P.-B. Mignault.

M. le Président, mesdames,

Les questions auxquelles je suis appelée à répondre sont les suivantes :

Quelles sont les causes les plus ordinaires auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que vous soulagez ?

Quelle est la responsabilité de la mère de famille en tant qu'éducatrice dans ces misères physiques et morales que vous constatez ?

Avant de répondre à ces questions il me semble qu'un léger aperçu de l'œuvre de l'hôpital Notre-Dame ne serait pas sans intérêt.

L'hôpital fut fondé en 1880 par M. l'abbé Rousselot, curé de Notre Dame et un groupe de laïques de Montréal qui s'associèrent les religieuses de l'hôpital des Sœurs Grises. Ses fondateurs crurent qu'un nouvel hôpital situé au cœur même de la ville, pourrait rendre de grands services au public, sans distinction de nationalité et de croyance religieuse.

Ils entreprirent avec un grand courage, cette œuvre toute de dévouement, et après bien des épreuves, le succès couronna leurs efforts de telle sorte que l'hôpital Notre-Dame compte parmi les institutions les plus importantes de cette ville.

Quelques statistiques d'ailleurs démontreront l'importance de cette œuvre.

Durant l'année, on a reçu 2433 personnes.

Il a été donné dans le même temps 21245 consultations gratuites, et le nombre des ordonnances remplies gratuitement à la pharmacie s'est élevé à 25416.

Je vais maintenant répondre à la première question qu'on me pose en indiquant, autant que possible, les causes les plus ordinaires auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que l'hôpital soulage.

En premier lieu, indiquons l'ivrognerie, cette grande plaie des centres populeux. Elle est sans contredit la principale cause des maladies qu'on traite à l'hôpital, et ces maladies ne se rencontrent pas seulement chez l'ivrogne, mais chez ses enfants qui naissent idiots, scrofuleux ou rachitiques.

On peut encore mentionner le manque d'hygiène, causé par l'ignorance et la paresse ; la négligence des parents qui laissent leurs enfants à l'abandon, le peu de prévoyance des patrons et surtout des ouvriers eux-mêmes, enfin la défectuosité de l'outillage des usines.

Chez les femmes une cause fréquente de maladie est l'ignorance. On constate très souvent qu'une jeune femme sur le point de devenir mère, ne se donne aucun des soins voulus. Faut-il s'étonner alors que tant d'enfants naissent difformes ou nerveux ?

Il y a encore les garde malades qui ne connaissent pas les premières notions de l'art de soigner et qui vont de maison en maison emportant avec elles l'infection et augmentant ainsi la contagion.

Bien des personnes, par une mesquinerie qui ne se conçoit guère, attendent jusqu'au dernier moment pour faire les dépenses nécessaires et demander les secours de l'art médical. Nous ne prétendons pas indiquer toutes les causes des maladies traitées à l'hôpital Notre Dame, mais celles que nous avons mentionnées sont les plus connues.

Deuxième question :

Quelle est la responsabilité de la mère de famille, en tant qu'éducatrice, dans ces misères physiques et morales que vous constatez ?

Cette question par sa généralité même, demanderait des développements qui ne sauraient trouver de place dans ce rapport. Cependant, il semble élémentaire de dire que la mère de famille doit veiller avec grand soin sur ses enfants, surtout ses jeunes filles. Attirées par l'appât du gain, elles envoient leurs filles à l'âge de 12, 13 et 14 ans, travailler dans les fabriques, ou bien les laissent partir pour les grandes villes, sans protection contre les dangers qu'elles sont sûres de rencontrer. Le plus souvent, au bout de peu de mois, ces jeunes filles viennent à l'hôpital, la santé irrémédiablement détruite ou gravement compromise. Si les mères de famille réfléchissaient sur la responsabilité qui leur incombe, elles seraient, il me semble, épouvantées, car réellement, elles sont les pires ennemies de leurs enfants.

Il serait à souhaiter que la mère de famille eût au moins une notion des règles de l'hygiène. Son premier soin devrait être de rendre sa demeure salubre. La pauvreté n'exclut pas la propreté, mais la rend au contraire plus essentielle, car la demeure du pauvre est généralement située dans les quartiers les plus populeux et les moins sains d'une grande ville. Il y aurait beaucoup moins de maladies et de misères, si la mère de famille comprenait les devoirs qui lui incombent, comme éducatrice de ses enfants. Sa responsabilité, quand elle néglige de remplir ses devoirs, est évidente.



Dames Patronnesses de l'hospice St. Joseph. Déléguée : Mme L. Rodier

M. le Président, mesdames,

Il vient de se former un groupement de dames qui paraît appelé à rendre de très importants services à l'idée nationale. Tout le secret de la Fédération, c'est en somme de protéger la faiblesse de la femme par la force d'une association. L'esprit d'association doit, en effet, donner la clé des problèmes les plus difficiles à résoudre.

Guidés par cet esprit, les groupes peuvent, quelle que soit leur importance fusionner de degré en degré et de la sorte assurer définitivement leur avenir.

Les diverses sociétés vivant en contact, les unes avec les autres, se communiquent réciproquement de la vie et de la force. Elles se tassent, se sentent vivre et grandissent à l'abri de catastrophes. Lorsque dans une ville comme Montréal tous les groupements seront sérieusement unis, fédéralisés, ce sera au point de vue de l'action sociale une grande puissance à leur initiative.

Il faudrait que dans chaque société fût portée la bonne parole pour que la foule comprit l'idéal qu'on lui offre et qu'elle s'y attachât et qu'elle agit.

Il serait à souhaiter que l'on se rendît mieux compte du rôle important que la Fédération Nationale peut avoir à jouer.

Le programme du congrès est intelligemment composé : les œuvres de charité, les œuvres économiques et les œuvres d'éducation sont celles qui ont été invitées à répondre à diverses questions.

Déléguée pour l'Hospice St-Joseph, je vais donner un court aperçu des services que rend cette institution.

L'Orphelinat et l'Asile St-Joseph ouvrirent leurs portes, il y a soixante-cinq ans, d'après l'instigation des Sulpiciens. A l'appel de ces messieurs, M. Olivier Berthélet et son épouse Emélie Chaboillez répondirent généreusement en donnant un superbe local pour loger les pauvres femmes et les orphelines du quartier St-Antoine.

Plus tard ils firent bâtir l'Hospice actuel et la jolie petite église, rue Cathédrale.

Ce furent de bonnes demoiselles séculières qui en prirent la charge, mademoiselle Laferté fut la première directrice.

En 1854, la maison se trouva dans un grand besoin d'argent et l'on jugea à propos d'en confier la direction aux Révérendes Sœurs Grises.

Plusieurs noms de nos premières familles canadiennes y figurent comme bienfaiteurs : Narcisse Valois, Eustache Prud'homme, Jos. Leblanc, Léandre Brault, Olivier Faucher, Amable Prévost, Charles Séraphin Rodier, etc.

Comme moyens de subsistance, il y a la charité publique sous forme de bazars, râfles et diners, pains St-Antoine, don de la banque d'Épargne, allocation de deux cents dollars du Gouvernement, puis les messieurs de St-Sulpice, à part différentes largesses, paient annuellement pour douze orphelines depuis la fondation et en dernière ressource, recettes faites sur la couture.

Depuis longtemps, l'espace était devenu trop restreint et l'année dernière il a fallu abandonner l'asile.

Aujourd'hui l'Orphelinat ne peut recevoir que cent enfants et comme la demande en est très grande, le nombre augmente souvent jusqu'à cent cinq.

Là est la limite car il n'y a plus de place. Le but de l'œuvre est de recevoir des orphelines de quatre à dix huit-ans. Quand les parents peuvent le faire, on leur demande une petite rémunération et la somme dépasse rarement trois dollars par mois. Pour celles qui se destinent à la couture, on essaie autant que possible de leur faire signer un contrat de cinq ans, les religieuses jugeant que le résultat est bien meilleur, plus la durée au Couvent est longue. De quatre à quinze ans, les enfants suivent les différentes classes, apprennent le ménage, l'ordre et la propreté. On leur donne une bonne instruction religieuse, et la formation du cœur et du caractère n'est pas oubliée. De quinze à dix huit on continue les études quelques heures par jour, puis commence l'apprentissage de la couture.

C'est surtout au point de vue du gagne-pain que la couture leur est enseignée ; anciennement une jeune fille ne faisait, pendant des mois et des années, que des manches ou des poignets, etc., elle ne variait jamais son ouvrage.

Aujourd'hui, le système est complètement changé, les jeunes couturières taillent, cousent dans la lingerie, font même des blouses, brodent des chiffres ou des lettres et rien ne leur est inconnu.

La couture à la machine leur est aussi familière que la plus fine couture à la main. Quinze à vingt élèves, en moyenne, quittent l'hospice chaque année.

En sortant plusieurs se marient, beaucoup entrent religieuses, les autres tiennent maison pour le père veuf.

D'après les données : un quart de ces enfants sont orphelines de père et de mère, la moitié de l'un ou de l'autre et le dernier quart, abandonnées de leurs parents dont six actuellement sont en prison pour ivrognerie.

J'ai fait un relevé des cinq dernières années et vraiment les statistiques sont très bonnes ; il n'y a pas eu de maladies contagieuses, et on n'a enregistré qu'une seule mort, celle d'une pauvre infirme.

Les enfants ont bonne santé et paraissent toutes intelligentes.

Maintenant revenons à notre question :

Quelles sont les causes auxquelles il faut attribuer les infirmités et les besoins que vous soulagez ?

Franchement comme il est assez difficile d'empêcher les gens de mourir et de laisser des orphelines, nous pourrions toujours essayer que les parents n'abandonnent pas leurs enfants.

Voici les deux plaies sociales :

1o. L'ivrognerie et surtout l'ivrognerie chez la femme.

2o. Le goût exagéré de la toilette qui occasionne de grandes dépenses et force souvent la femme à recourir à des moyens plus ou moins honnêtes pour se la procurer.

Il me semble que si la formation morale et intellectuelle chez nous était mieux comprise, si l'éducation ménagère était plus développée, les femmes élèveraient avec plus de soin leurs enfants, tiendraient leurs maisons plus propres et surtout nourriraient mieux leurs maris, et, par ce moyen diminuerait le nombre d'alcooliques. Tâchons donc de nous unir afin de réaliser aussitôt que possible notre grand projet.



**Rapport des Dames Patronnesses de l'Assistance
Publique, préparée par la Secrétaire, Madame
Huguenin (Madeleine), et lu par
Madame J. Tessier, Présidente**

Monsieur le Président, mesdames,

L'Assistance Publique est heureuse de se rallier au mouvement social que la Fédération Nationale inaugure sous de si grandioses auspices, car nous avons une foi absolue dans le succès d'une cause qui s'appuie sur des bases morales et religieuses.

Notre œuvre, mesdames, a été fondée dans le but surtout, de sauver de la prison, les êtres abandonnés qui n'ont souvent qu'une faute sur la conscience : celle d'être pauvres et malheureux !

Nous voulons corriger quelque peu l'amertume de ces vies brisées, en leur épargnant l'opprobre de la condamnation pour vagabondage que leur triste situation ne peut éviter.

A toute heure du jour et de la nuit, l'Assistance Publique ouvre ses portes devant une infortune nouvelle. Celui qui ne sait où poser sa tête, y trouve toujours un bon lit, et il peut assouvir sa faim en s'asseyant auprès de la table rustique, où sont servis les mets bien humbles de la charité.

Vous demandez aux œuvres de charité de donner les causes les plus probables qui occasionnent les misères que nous soulageons. Chez-nous ces causes sont multiples, car nous sommes appelés au secours de tous ceux qui souffrent, femmes, vieillards et enfants, et les malheurs de chacun d'eux s'expliquent de façons diverses.

Cependant, notre expérience nous permet d'affirmer que l'alcool joue le rôle le plus considérable, comme le plus néfaste dans les vies de nos réfugiés. Et les cas les plus tristes, les plus humiliants d'ivrognerie, mesdames, j'éprouve de la peine à l'avouer, nous les avons trouvés chez notre sexe. Certes, je ne prétends pas qu'il y ait plus de femmes que d'hommes atteintes de la fatale passion, car je suis entièrement convaincue du contraire, et je crois aussi que ces cas sont de rares exceptions. Nous avons été appelés parfois dans des taudis immondes où gisaient des pauvresses, sur des couches d'une malpropreté odieuse, et l'atmosphère de la chambre était si terrible que les êtres les plus forts et les plus énergiques n'y pouvaient résister. Nous avons sorti de ces antres infects plusieurs misérables femmes ; je n'oublierai jamais le spectacle atroce d'une vieille personne que le Surintendant de l'œuvre amena un jour à l'Assistance Publique,

après l'avoir tirée de son galetas. On ne peut se faire une idée de la dégradation de certains êtres si jamais on n'a subi le contact de leur misère physique et morale, cette femme était hideuse à voir, et elle mourut avant que les infirmières aient eu le temps d'enlever toute la vermine qui la rongeaient. Triste fin d'une triste vie. Les cas de ce genre étaient assez fréquents au début de l'Assistance Publique, ils sont devenus très rares, grâce au travail d'épuration dans lequel notre institution fait sa large part.

Chez les hommes, les cas d'ivrognerie sont nombreux mais il semble qu'ils n'aient pas atteint le degré d'abêtissement et d'horreur dont je viens de relater le fait. Plusieurs femmes sont venues nous demander un asile, avec leurs enfants, pour éviter la brutalité d'un mari ivrogne. Un soir, à l'issue d'une assemblée, alors que messieurs les directeurs quittaient l'Assistance, vers les onze heures, une pauvre femme y entra, avec cinq petits enfants, deux sur ses bras, et trois accrochés à ses jupons. Il faisait un froid affreux et la mère et les petits étaient à peine vêtus, ils venaient des limites d'Hoche-laga, chassés par le maître du logis. N'avons-nous pas vu aussi une pauvre jeune mère que le vice terrible du mari avait rendue folle ! Elle avait une fillette de trois ans qu'elle tenait serrée contre elle, en disant d'une voix angoissée : " On veut m'ôter ma petite, mais je ne veux pas, je ne veux pas, regardez donc, mesdames, que ferait-elle sans moi, elle est si petite ! "

Et la pauvre se cramponnait à sa maman malade avec une tendresse effrayée.

Je n'ai jamais vu de tristesse plus pénible ! Pas une mère n'aurait regardé ce spectacle sans pleurer.

L'ivrognerie est donc à notre avis, la calamité la plus terrible, car elle pèse sur les innocents plus encore que sur les coupables.

Un grand nombre de cas relèvent de la simple paresse. Nous avons essayé, maintes fois, de faire travailler des hommes forts et valides à des ouvrages légers, mais après quelques jours, ces messieurs disparaissent de la maison. A part quelques exceptions, nous ne les revoyons plus.

La paresse n'est pas ainsi constatée chez la femme ; la majorité ne demande qu'à se rendre utile.

L'Assistance Publique reçoit des enfants victimes de l'ignorance et de la débauche des parents, elle les enlève du vice qui bientôt atteindra les âmes encore pures et c'est peut-être là la partie la plus attendrissante de notre œuvre charitable, celle qui s'attache à l'enfance, la protège et la sauve !

L'ivrognerie, la paresse, la débauche et l'ignorance sont donc à notre sens, les malheureux facteurs qui conduisent tant de sujets à l'Assistance Publique. Ceux-là que nous recueillons ne sont pas toujours des coupables, ils sont souvent les victimes des fautes des pères, des mères, des époux.

Mais outre ces raisons, il en est une qui ne s'explique pas, et qui est la douloureuse énigme de bien des existences misérables. L'épreuve, mesdames, dont Dieu se sert pour épurer les âmes et les sanctifier, combien de nos pauvres êtres l'ont cruellement soufferte. Il arrive maintes fois qu'un pauvre vieux ou une pauvre vieille restent seuls dans la vie, sans parents et sans moyens d'existence, abandonnés à la charité publique. Pour ces pauvres désemparés, nous avons une spéciale

sympathie, et l'Assistance ne recueillerait-elle que ces malheureux qui n'ont aucune autre place sous le soleil, son rôle resterait infiniment beau, infiniment humain ! Lors de la fondation de notre maison, la prison de Montréal nous rendit un grand nombre de déshérités dont la vie était sans tache, et qui faute d'un autre abri, devaient endurer les rigueurs du régime prisonnier, et subir des promiscuités qui choquaient leur respectabilité.

Une de ces réfugiées, qui vient de mourir à l'Assistance, avait passé sept ans de sa vie en prison, et c'était une sainte !

Devant ces exemples-là, mesdames, il est inutile de chercher une cause, il faut regarder plus haut, se dire que bien des infortunes que nous soulageons sont des épreuves douloureuses que Dieu envoie à certaines âmes assez fortes pour les subir, afin d'obliger les heureux de la terre à se pencher vers ces âmes éprouvées, et à méditer humblement sur les vicissitudes douloureuses de la vie.

“ Quelle est la responsabilité de la mère de famille dans les misères que nous soulageons ?

L'ignorance de certaines mères, la vie licencieuse de quelques autres, expliquent certains cas particuliers d'enfants recueillis à l'Assistance Publique, mais règle générale, cette responsabilité ne peut être établie. Si la mère canadienne était plus instruite de ses devoirs, il est certain que nous verrions notre race se relever de bien des déchéances, mais il serait injuste le plus souvent de faire remonter à la mère les fautes des enfants.

On explique bien des tristesses aujourd'hui avec les mots atavisme, hérédité, et certains leur donnent une telle importance qu'admettre toute leur croyance, serait faire l'abandon de notre libre arbitre, et se croire livrées fatalement aux passions qui nous auraient été transmises par nos ascendants. Cette croyance choque tous nos sentiments de fierté et de liberté.

Mesdames, nous sommes réunies en congrès pour trouver la source de bien des maux qui nous affligent, afin qu'après avoir vu l'abîme nous puissions conjurer les malheurs que nous déplorons. Combattre l'ignorance sera certainement un des premiers effets de notre action sociale, action que nous voulons grande et belle, et dont nous travaillerons énergiquement à étendre les bienheureux effets sur toute la race canadienne-française.



Rapport des Dames de Charité de l'Hospice Saint-Vincent de Paul, par Mlle Renauld.

M. le Président, mesdames,

Après avoir fait une petite enquête auprès des autorités religieuses, auprès des membres de la Saint-Vincent de Paul et des bonnes religieuses de la Providence qui assistent un grand nombre de familles pauvres dans les paroisses de St-Pierre et de Ste-Brigide, nous avons constaté, sans difficulté, que la grande cause des misères morales et physiques qui réclament le secours de nos associations de charité, c'est, chez nous, comme je crois partout ailleurs, l'intempérance. Et, n'est-ce pas l'intempérance qui entraîne presque tous les autres vices ?

Quel est celui qui comprenant que " les races fortes sont les races sobres " et qui, soucieux de l'avenir de son pays, ne s'alarme pas avec raison, en voyant les ravages et les progrès terribles de l'alcoolisme en Canada ?

Lorsque nous voyons Clémenceau lui-même, travailler à former des ligues pour combattre l'intempérance comme les journaux l'ont annoncé, est-il permis à un canadien et à un catholique de rester indifférent, apathique, au sujet d'un vice qui ruine non-seulement le corps, mais l'âme, non-seulement l'individu mais les sociétés et les nations entières ?

Le Dr Lemieux, dans une intéressante conférence sur les ravages de l'alcoolisme, disait dernièrement, que l'année dernière, le Canada a produit au-delà de six millions de gallons d'alcool pur. " Si l'on ajoute à cela, dit-il, le volume total de bière, de vin, de spiritueux venant d'Angleterre, de France, de Hollande, d'Allemagne et des Etats-Unis qui se consomme au Canada, on ne peut s'empêcher de craindre que nous ne marchions vers l'empoisonnement national. Avec l'augmentation de la consommation de l'alcool, augmente aussi le nombre des vagabonds, des criminels, des fous et des malades dont l'alcool a atrophié le sens moral ou détraqué le système nerveux."

Peut-on faire cette constatation sans avoir le cœur navré et sans trembler pour les lendemains menaçants ?

Si vous me le permettez, je vous ferai part d'un peu de statistiques que le Révd. Père Jodoin, curé de St-Pierre, et le Revd M. Demers, curé de Ste-Brigide ont eu l'obligeance de me fournir.

Dans la paroisse St-Pierre qui ne compte que 2000 familles, il y a vingt hôtels, dont la moitié est de trop, observe le curé, et presque autant d'épiceries licenciées.

Ste-Brigide, qui compte 2500 familles, a vingt-deux hôtels et peut-être un plus grand nombre encore d'épiceries licenciées : en tout environ 84 licences pour les deux paroisses.

Il sera peut-être intéressant de vous donner le calcul du coût approximatif des licences que ces deux paroisses paient au gouvernement chaque année. Le montant se chiffre à environ 37,800.00 piastres.....

Trente sept mille huit cents piastres pour avoir le droit d'attirer à grands frais, dans des palais élevés avec le nécessaire du pauvre, la jeunesse faible et inexpérimentée, et là, de lui verser à flot ce poison fatal destiné à éteindre son intelligence et à dessécher son cœur. 37,800.00 piastres pour avoir le droit de déprimer, d'avilir, de ruiner moralement et physiquement nos classes ouvrières ; pour avoir le droit de désorganiser les familles en engloutissant le salaire du chef qui jettera, sans pitié, sur le pavé, des enfants sans protecteur, et une femme sans ressource et souvent, fortement poussée au crime par le désespoir. Oui, songez-y, près de quarante mille piastres pour avoir le droit de remplir les hospices, les orphelinats, les hôpitaux, les asiles d'aliénés et les prisons de victimes de l'intempérance qui se chargeront de faire rembourser à l'Etat les sommes considérables perçues pour autoriser un commerce qui ruinera sûrement notre belle nation canadienne.

Cependant, n'allez pas croire que dans ces deux paroisses, il n'y ait que des buveurs, non, Dieu merci. Nous avons une société de Tempérance sous la direction du Revd Père Villeneuve, qui est très florissante, puisqu'elle compte près d'un millier de membres recrutés dans toutes les parties de la ville.

Jusqu'aujourd'hui, ces messieurs se sont contentés de pratiquer eux-mêmes cette belle vertu, donnant ainsi seulement le bon exemple ; mais on me dit que sous l'inspiration de leur dévoué directeur, ces messieurs sont décidés de joindre l'action à l'exemple et qu'ils doivent se mettre à l'œuvre sans délai pour empêcher toute nouvelle installation de buvettes, pour faire diminuer, si possible, le nombre des licences et pour faire observer les lois qui régissent la vente des boissons, travaillant sûrement ainsi, à enrayer les progrès de ce vice dégradant et envahisseur.

Belle initiative que devraient prendre tous les citoyens qui s'intéressent à la conservation et à la prospérité de la nation canadienne.

Ce serait du patriotisme que celui-là, et du vrai patriotisme.....

Ce serait aussi une belle occasion d'empêcher les dames de faire du féminisme, au moins pour cette question.

Et pour suivre le discret conseil du spirituel chroniqueur d'un de nos grands quotidiens, les dames seraient heureuses de se contenter de la gracieuse distribution des fleurs, non seulement aux malades dans les hôpitaux mais encore aux vaillants qui voudraient mettre leur intelligence et leur cœur au service de la grande et noble cause de la Tempérance.

Rapport des Dames de Charité de la Paroisse de l'Immaculée Conception, par Mme H. Papineau

M. le Président, mesdames,

Efforçons-nous de traiter très brièvement cette matière qui se prêterait, en d'autres circonstances, à un développement infini.

Parmi les causes ordinaires, passons sous silence celles que la volonté de l'homme est impuissante à écarter..... la maladie prolongée, le soutien de la famille,..... les accidents, la mort soudaine et imprévue, le chômage inattendu ; voilà bien des sources de gêne et de misère !... mais les faire disparaître complètement nous est et nous sera à jamais impossible. Arrêtons-nous, pour le moment, à ces causes que nous pouvons anéantir ou du moins, éliminer en partie.

La principale, la plus ordinaire n'est-elle pas l'alcool ? L'alcool, voilà l'ennemi. Oui ! l'ennemi de la femme, de l'épouse, de la mère ! En un mot, l'ennemi de la famille !..... Que nos hivers seraient moins durs si nous arrivions à détruire ce terrible poison, ce tue-bonheur ! C'est à nous, femmes, de nous entendre pour maintenir ou ramener la tempérance dans nos foyers. Bannissons toutes boissons enivrantes de nos demeures, s'il faut absolument qu'un membre de notre famille en fasse parfois usage que ce soit toujours par conseil ou prescription du médecin. Nos enfants apprendront, par là, à craindre, à fuir ce breuvage maudit dont l'abus a fait tant verser de larmes.

2e. N'encourageons jamais ces épiciers sans conscience, qui contre la loi, vendent au verre et à la cachette, les liqueurs défendues, ce qui nous fournira le moyen de les dénoncer.

3e. Considérons comme un malheur l'installation d'une auberge à proximité de nos maisons.

4e. Propageons l'usage de faire signer par tous les citoyens de cette ville, la formule de tempérance active, dont nous joignons une copie à ces notes, — (lire la formule) —

Une autre cause de pauvreté grande pendant l'hiver c'est la recherche, pendant l'été, d'amusements qui coûtent cher et qui épuisent les forces de nos ouvriers ou les énervent. Certains de nos parcs sont de fait une cause de ruine pour les classes pauvres et la petite bourgeoisie. Pour nous, le parc "Dominion" est un véritable chancre, il dévore, pendant la belle saison, les épargnes qui rendraient doux l'hiver ; sans parler, de ce qu'il dévore du cœur de nos jeunes

gens..... Il faudrait nous entendre au plus tôt pour paralyser ces entreprises financières qui, sous prétexte d'amuser, ruinent le peuple et, par là, imposent une tâche trop lourde aux œuvres de bienfaisance. Pourquoi n'obtiendrons-nous pas du moins, dès maintenant, une loi qui interdirait l'entrée de tous lieux d'amusements dangereux, ou trop coûteux aux enfants et aux jeunes gens. Ce serait encore trop peu ! mais ce serait déjà quelque chose. Et dire que l'an passé, en plein parlement, quelqu'un a osé dire qu'il était bon pour les ouvriers d'avoir des salles de billard ouvertes le samedi soir jusqu'à deux heures le dimanche matin.

L'homme qui joue au billard jusqu'à deux heures du matin, est-il disposé à jouir du dimanche au sein de la famille ? En voilà un exemple donné à ses fils ! Et c'est la pauvre femme qui est obligée de cacher aux enfants les extravagances, ou les folies de leur père ! Il est grandement temps de nous unir pour mettre fin à ces désordres.

Mais, je m'aperçois que je dois me hâter. Indiquons cependant quelques unes des autres causes les plus ordinaires. Le manque de prévoyance dans les dépenses journalières pendant le temps du gagne. Il faut que nous enseignions à nos bonnes maîtresses de maison l'usage du livret de ménage ou de maison.

Rien ne fait mieux voir où on en est que ce compte courant où tout ce que l'on dépense est inscrit fidèlement en face de ce que l'on reçoit. Pourquoi l'administration ne ferait-elle pas imprimer de ces livrets, avec les divisions et les titres des dépenses ordinaires, ce qui rendrait presque nul le travail de tenir ce livret à point.

Il y aurait beaucoup à dire sur une autre cause de misère et celle-là aussi, très ordinaire. Souvent le travail de la femme et de la fille est insuffisamment rémunéré. Que de faits à l'appui je pourrais ici vous citer. Une femme s'épuise parfois pour un salaire nullement en rapport avec les efforts qu'elle fait et qui ne compensent aucunement les forces qu'elle dépense dans une besogne ingrate. Nous terminons en soumettant ces quelques notes à la considération des membres de notre Congrès. Ces dames pourront nous aider à faire disparaître au moins quelques unes de ces causes les plus ordinaires de nos grandes et petites misères.

FORMULE DE TEMPERANCE.



Moi, soussigné, citoyen catholique de la paroisse de l'Immaculée-
Conception :

1o. Pour ne pas encourir la terrible responsabilité de faciliter la propagation de l'ivrognerie dans notre pays ;

2o. Pour éloigner les tentations offertes à tous par la proximité des auberges ouvertes à tout venant ;

3o. Enfin, pour obtenir la bénédiction de Dieu, sur moi et ma famille, je promets, sur mon honneur, en présence de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, de ne JAMAIS SIGNER DE PETITION POUR LICENCES D'AUBERGE OU DE RESTAURANT, sans avoir, au préalable, consulté mon pasteur.

.....190



**Conférence sur le rôle de la femme du monde dans le
soutien du culte et la propagation de la foi, par
Madame Rottot**

M. le Président, mesdames,

Pour répondre à cette question, il me faut un point d'appui et je vous prierai, mesdames, de vouloir bien remonter avec moi le cours des siècles pour constater que Dieu en associant une femme, l'Auguste Reine du Ciel, le Chef-d'œuvre de ses mains, l'Immaculée Vierge et Mère, comme coopérative dans la grande œuvre de la Rédemption du genre humain, Dieu ne semble-t-il pas, dis-je, dès l'origine du monde, indiquer le rôle sublime et providentiel qu'il destine à la femme régénérée dans la suite des temps ; et dans ce but, n'a-t-il pas façonné son cœur et ses aptitudes en harmonie avec les grands desseins qu'il avait fondés sur elle ; Dieu a mis au cœur de la femme un véritable besoin de se dévouer, en lui donnant toute la délicatesse et la sensibilité exquise des meilleurs sentiments.

Notre but est d'étudier ensemble ces dons précieux afin d'utiliser et de réunir, d'un commun accord, toutes nos forces et les moyens que le ciel a mis entre nos mains pour mieux servir Dieu, et contribuer au soutien du culte et des autels.

Nous trouvons chez tous les peuples un besoin d'adoration, par conséquent, l'érection de temples ; même au temps du paganisme, nous voyons des femmes, des vestales chargées d'entretenir le feu sacré devant les autels des dieux de l'empire romain ; et si nous passons au temps des prophètes, chez le peuple choisi de Dieu pour la venue du Messie promis aux nations, là aussi, se trouvent des femmes chargées par l'ordre de Dieu de pourvoir à la subsistance des prophètes ; et dans de certaines circonstances, ces femmes donneront leur or et leurs ornements pour la parure des temples élevés à la gloire de Jéhovah.

Reportons-nous, un instant, aux scènes touchantes de la Judée, au temps de la prédication de Jésus-Christ ; et nous verrons ce doux Sauveur daigner lui-même accepter les humbles services des saintes femmes qui le suivent partout, heureuses de pourvoir aux nécessités de ses apôtres ; il était certainement beau et grand de faire un si noble usage de ses biens, et de suivre les pas d'un Dieu opérant des miracles, guérissant les uns, consolant les autres, et promettant la possession d'un royaume éternel à toute âme de bonne volonté et

qui croirait en lui ; mais plus grand encore était le courage, l'amour envers l'homme-Dieu que de le suivre au Calvaire, à l'autel du plus grand des sacrifices ; à l'immolation de l'homme-Dieu, nous voyons là deux femmes, l'une debout comme il convenait à la co-rédeptrice, devenue Mère du genre humain ; et l'autre, courbée sous le poids du repentir et de l'amour au pied de la croix, toute inondée du Sang du Divin Crucifié, son Seigneur et son Maître !.....

Et la noble mission de la femme du monde se continue ainsi dans l'église naissante ; elle voit les gloires de la résurrection ; sous l'égide de la Divine Mère, dans la plénitude des grâces, assistée de l'Esprit-Saint, elle est témoin de la conversion du Monde par les apôtres ; et dans le cours des siècles, nous voyons les femmes les plus illustres rivaliser de zèle, et se faire une gloire d'aider les ministres des autels pour l'entretien du culte, la confection des ornements sacrés ; souvent même, donnant leur fortune, une partie pour les pauvres, et l'autre pour fonder des églises aux quatre coins du monde ; la noble et sainte épouse du premier empereur chrétien découvre la vraie croix qui devient le signe immortel des chrétiens ; cette femme illustre fait ériger des temples par toute la Judée où le Divin Sauveur a souffert pour notre salut ; en avançant encore, on voit le pays des Francs se convertir au Dieu de Clotilde ; c'est dans cette France, fille aînée de l'Eglise, où nous trouvons une reine Berthe filant, de ses mains royales, le fin lin pour les ornements des ministres et des autels ; c'est de ce pays des Francs que nous sont venus tous nos chers et vénérables ancêtres.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur les temps passés, j'arrive jusqu'à l'origine de notre cher pays, le Canada..... Permettez-moi, mesdames et amies que j'esquisse, aussi, à grands traits le rôle de la femme dans les solitudes du Nouveau Monde. ...

Notre beau et cher pays, le Canada, de fondation toute providentielle et toute religieuse dès son origine, c'est-à-dire, depuis près de trois siècles, a conservé ce caractère de foi jusqu'à nos jours, qui fait sa force et sa gloire, grâce à l'extrême vigilance de nos grands évêques et d'un clergé pieux et distingué qui, en pasteurs sages, zélés, éclairés, et pressentant l'avenir de ce grand domaine que la Divine Providence nous avait octroyé, ont formé les cœurs, et trempé le caractère de cette nation canadienne forte, vigoureuse, intelligente qui, aujourd'hui, entre de plein pied au rang des puissances du monde.

Dès les premiers jours de l'arrivée de nos ancêtres, le 17 mai, 1642, sur ce sol étranger, à la suite de Monsieur de Maisonneuve, chargé par M. de la Dauversière et par l'illustre et vénérable M. Olier, fondateur de cette maison de St-Sulpice, dont les fils généreux et dévoués n'ont cessé, jusqu'à ce jour, de rompre le pain intellectuel, même matériel, presque gratuitement, à toutes les générations de ce pays, chargé, dis-je, par ces messieurs, de prendre soin de la Colonie, Monsieur de Maisonneuve, fut nommé gouverneur de l'île de Montréal, et nous voyons à sa suite, deux femmes, l'héroïque Mlle Mance et Madame de la Pelleterie agenouillées près de l'autel élevé en plein air, au lieu appelé "Pointe à Callière," sur les bords du grand fleuve, où tous ensemble, prêtres et laïques, rendirent grâces à Dieu de l'heureuse traversée et sollicitèrent en même temps des grâces spéciales pour cette ville nouvelle où ils viennent porter la parole évangélique, et à laquelle

ils donnent le beau nom de Ville-Marie ; tous ensemble prient l'Auguste Rame du Ciel d'accepter la garde de cette ville comme étant son domaine, et le fief que tous les associés : " Messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal " pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France ", se plaisent à remettre entre les mains de Notre-Dame ; il est tout naturel, dis-je, de penser que nos héroïnes firent les frais de l'ornementation de cet autel improvisé en le parant des fleurs sauvages de la forêt. Dix ans plus tard, l'illustre et vénérable Marguerite Bourgeois arrive à Ville-Marie en 1653 ; les quelques petits enfants de la Colonie, étant encore trop jeunes pour suivre une école ; Marguerite Bourgeois s'occupait, en attendant des élèves, du soin de la chapelle desservie par un Père Jésuite, le Revd Père Vimont ; on songeait déjà à l'éducation des enfants ; et depuis ce temps, les mains de ces pieuses et dignes descendantes de cette vénérable fondatrice n'ont cessé de travailler au service des autels.

Ces femmes illustres et tant d'autres qui les suivirent, nos immortelles devancières au service de Dieu, nous donnent ainsi l'exemple de l'entretien des autels et du soutien du culte dans notre pays ; mais nous pouvons dire que la femme canadienne, de toute classe, de toute condition, s'est jusqu'ici maintenue à la hauteur de ses devancières, ne reculant jamais dès qu'il s'agit d'une œuvre de zèle ; soit qu'il s'agisse de l'érection d'une modeste chapelle de campagne, ou d'élever une cathédrale, on la voit s'ingénier de toutes façons pour venir en aide à nos si zélés et vénérables pasteurs.

Il n'entre pas dans mon cadre de parler de ces grandes œuvres multiples, de tous genres, qui existent dans le pays, et dont plusieurs doivent l'existence à des femmes du monde, telle la vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises, dont l'Institut couvre toute l'Amérique du Nord, et soulage toutes les misères humaines ; de l'admirable Madame Gamelin de l'Asile de la Providence, œuvre qui a marché à pas de géants dans les voies de la charité ; de la charitable apôtre qu'est la fondatrice des Sœurs de la Miséricorde qui vient au secours de toutes les infortunées.

Mesdames, nous avons un glorieux passé tout embaumé de foi et de piété ; prenons garde de dégénérer en ces temps d'affaiblissement moral. Aimons nos églises, surtout nos églises paroissiales ; ayons soin de nos autels, couvrons-les de fleurs que le Divin Créateur dans sa munificence daigna faire si belles ; contribuons de toutes nos forces à l'honneur du culte.

2ème question : — Quel est le rôle de la femme du monde par rapport à la propagation de la foi ?

Le rôle de la femme est immense, presque prépondérant dans le ressort du Christianisme ; ouvrons les pages de l'histoire de l'Eglise, et nous verrons presque toujours la femme en première ligne partout, presque partout, la conviction, du moins, réveillant autour d'elle, quand elle veut s'en donner la peine, le besoin instinctif de la religion qui est au fond de toute âme humaine ; par exemple, ne voit-on pas bien souvent dans les missions des pays barbares la religieuse missionnaire, et même la simple néophyte, s'insinuer tout doucement, là où le prêtre ne peut pénétrer, et préparer une conquête facile à l'apôtre là où les efforts les plus héroïques eussent été vains et stériles. Mais c'est surtout au sein de la famille que la femme catholique possède un véritable empire par ses paroles et ses exemples ; bien coupable serait la femme indolente qui ne chercherait

pas dans sa famille à faire connaître et aimer le Christianisme ; nous autres, femmes, nous devons tout à Notre-Seigneur Jésus-Christ ; c'est par lui que nous régnons en reines au foyer domestique ; " la femme doit tout à Jésus-Christ, disait un ministre protestant ; elle lui doit d'avoir été tirée de l'état d'esclavage où l'avait réduite le péché et elle lui doit d'être honorée et respectée à tous les âges de la vie ", il nous faut aimer beaucoup Notre Seigneur Jésus-Christ, la reconnaissance et l'amour nous font une douce obligation de servir le Divin Maître avec tout le dévouement possible.

La mère de famille continuera aussi dans sa maison l'enseignement du catéchisme à ses enfants en leur parlant, les instruisant des beautés de l'Évangile imprimant dans leurs jeunes cœurs l'amour de la sainte Église catholique, soumission parfaite à ses divins enseignements ainsi qu'un profond respect pour le prêtre, nos vénérables pasteurs ; que le crucifix ait aussi une place d'honneur au foyer de la famille, et qu'une croix soit une parure pour nous.

Il est fait mention d'un fait dans notre histoire de la fondation de Ville-Marie que j'aime à vous dire ici, très en abrégé : " Le fort établi par Monsieur de Maisonneuve à la Pointe à Callière, en 1642, pour mettre tous les habitants de la colonie naissante à l'abri des attaques des sauvages, faillit être dévasté, dans l'automne par une inondation terrible ; dans cette extrémité, cet homme de foi, plante une grande croix de bois au bord des flots et fait vœu, si Dieu veut sauver ce fort de ce danger, de porter sur ses épaules une croix semblable jusqu'au sommet de la montagne ; Dieu soumit la foi de ce chrétien à une rude épreuve : de grosses vagues battent les ramparts et dépassent la croix..... c'en était fini de la forteresse et de ses provisions..... Monsieur de Maisonneuve ne perd pas confiance, prie et attend..... enfin, Dieu exauce la prière de son serviteur ; les eaux se retirent et reprennent leur cours, et tous de remercier Dieu de cette faveur... de suite, il met à exécution l'accomplissement de son vœu ; les uns traçant le chemin à travers les bois en abattant les arbres ; les autres préparant une croix qui fut bénite le 6 janvier, Jour des Rois, et aussitôt le procession commença ; Monsieur de Maisonneuve chargea ses épaules de cette lourde croix, et la porta l'espace d'une lieue, et alla la planter solennellement au sommet de la montagne suivi de tout le peuple ; on y renferma de précieuses reliques, et un pèlerinage s'établit, à partir de ce jour, à la Croix de la Montagne. Pourquoi ce signe de la rédemption du monde ne se verrait-il pas là encore ? on n'aurait peut-être moins d'objections à voir sur la montagne cette croix de jadis érigée par des hommes illustres s'il en fut jamais ? Quand on voit l'Impératrice des Indes, la grande reine d'Angleterre, Sa Majesté, la feuë reine Victoria, accepter de l'immortel et grand pape Léon XIII la statue de Jésus-Christ, en beau marbre de Carrare, représenté debout, tenant d'une main une grande croix reposant ainsi que ses pieds sur le globe terrestre, avec ce titre : " Jésus-Christ, Rédempteur du monde."

Soutenons ainsi nos œuvres apostoliques en nous abonnant aux Annales de la propagation de la foi ; la lecture, le récit des travaux de nos missionnaires dans tout l'univers, instruira vos enfants, et sera, peut-être le motif d'une vocation d'un de vos fils à la sublime dignité de prêtre de Jésus-Christ ; on lit dans l'histoire de notre pays que Mlle Mance en entendant le récit des merveilles de charité qui se passaient en Canada, se sentit appelée à cette vie de sacrifices ;

faites aimer et connaître votre pays à vos enfants ; l'histoire du Canada est si belle, si touchante ; racontez-leur les faits héroïques de nos ancêtres si grands dans leur vie laborieuse : C'est une terre bénie, privilégiée que nous habitons : prions pour que Dieu la garde de tous dangers et la conserve à nos enfants : Soyons fières d'être canadiennes, encore plus fières et plus glorieuses d'être catholiques.



**Conférence sur la responsabilité de la Mère de famille
dans le développement physique de l'enfant par
Madame Docteur Levasseur,
Médecin Interne à la Crèche de la Miséricorde.**

Monsieur le Président, Mesdames,

Nous étudions dans ce congrès beaucoup de questions importantes, toutes du domaine féminin, et j'ai eu l'honneur d'être choisie comme avocate d'une cause toute d'actualité et qui m'est extrêmement chère : celle du rôle de la femme comme éducatrice physique de l'enfant. Je dis toute d'actualité, parce qu'on commence maintenant à comprendre toute l'importance de la femme au foyer, et on lui fait faire des études plus sérieuses et plus complètes afin de la préparer à remplir dignement le rôle qu'elle est appelée à jouer. Une mère se doit à son enfant. Dans ce siècle d'émancipation, de revendications féminines et d'affranchissement de bien des devoirs, cette loi de responsabilité n'a jamais été contestée ; elle a été au contraire accentuée et les liens de l'enfant et de la mère ont été mieux compris et resserrés. C'est une loi qui est écrite au cœur, en parfait accord avec celle de la nature et par conséquent peu sujette à être affectée par de simples conventions sociales. Fasse le ciel qu'elle ne soit en rien altérée par les progrès de la civilisation.

Toute femme, et surtout toute mère, devrait être plus ou moins médecin. Sa responsabilité lui impose une éducation spéciale, des connaissances étendues pour qu'elle soit à la hauteur de ses devoirs. Si ceci était compris, nous aurions beaucoup moins de dégénérescence et d'infériorité physique.

Si la place de la femme est au foyer, elle y est surtout comme mère de ses enfants. Que ce mot de " mère " renferme de commandements ! Sa signification est infinie et que de préparation il faut pour mériter d'en remplir les fonctions. La femme est née avec toutes les aptitudes nécessaires, elle a une richesse d'intuition qui lui permet de comprendre, de deviner l'enfant. On a dit avec raison : " Le meilleur médecin de l'enfant, c'est la mère ", en effet, c'est elle qui le suit pas à pas, qui épie ses moindres petites exigences, étudie ses

dispositions et est au fait de toutes ses variabilités ; donnez maintenant à cette mère de la science pour qu'elle puisse comprendre la valeur de ses observations et en tirer profit, vous outillez alors la personne la mieux douée pour remplir la plus noble et la plus intéressante des tâches au monde. Le foyer serait son royaume où, heureuse reine, elle puiserait toutes les satisfactions de l'esprit et du cœur en se dépensant d'une manière intelligente pour les êtres qui lui sont les plus chers.

L'enfant, lui, est tout petit, tout nouveau dans la vie, il est faible et irresponsable et il attend tout de sa mère qui lui a donné le jour et qui maintenant doit le diriger dans la vie, le faire profiter de son expérience, faire pousser droit ce roseau fragile.

A part l'ignorance, il y a aussi la faiblesse et la négligence qui peuvent faire manquer la mère à ses devoirs. Ces petits défauts mignons, ces petits travers, cette légère difformité que nous sommes habituées à voir chez bébé, qui sont peut-être quelque fois, un attrait de plus aux yeux de la mère et ne l'inquiètent guère maintenant, s'ils sont négligés, soit par fausse tendresse ou aveuglement, pourront devenir une source d'enlui et même faire son malheur quand bébé sera plus vieux et comprendra son état ; il aurait raison alors d'adresser d'amères reproches sur ses désavantages et son infériorité physique à sa mère de qui il devait attendre une plus sage direction.

Nous sommes nées avec l'idée du beau ; nous avons des preuves tous les jours de notre grande vanité ; nous aimons à bien paraître et voulons être aussi près de l'idéal que possible ; nous envions la stature des uns, l'élégance, le teint, l'air de santé des autres, et plus l'esprit est raffiné par l'éducation, le contact d'un milieu cultivé, plus les désirs sont exigeants, les aspirations élevées et on souffre donc de ne plus pouvoir remédier à un état de choses dont la cause date de la plus tendre enfance et souvent même avant l'existence.

Eh bien ! nous qui sommes pleines de ces aspirations qui nous rendraient si heureuses il nous semble, nous pouvons dans une large mesure procurer aux enfants que nous aimons, ces avantages que nous désirons nous-mêmes. La responsabilité de la mère commence déjà quand elle est jeune fille ; elle doit alors se renseigner, s'instruire sur ce qui peut influencer ses futures fonctions. Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait. Une partie de l'énergie, les longues heures dépensées aux travaux de fantaisie qui font tant d'anémiques parmi les jeunes filles, seraient beaucoup plus utilement employées à faire des provisions de connaissances pour le succès de leur grand rôle futur.

C'est à nous, femmes, qu'incombe la tâche sublime d'éducatrice de ces petits êtres qui deviendront, si nous le voulons, l'orgueil de la famille et de la race.



**3ième journée du Congrès, 28 Mai 1907,
Séance des oeuvres d'éducation.**

Madame Béique ouvre la séance.

Monsieur l'abbé, mesdames,

Le travail du Congrès va continuer aujourd'hui par les rapports des œuvres d'éducation ; les dames qui s'intéressent surtout à ces questions me permettront de dire un mot de la séance d'hier. Cette séance très-intéressante, imposait cependant à l'esprit une conclusion pénible, c'est que notre pays a un ennemi formidable et qui lui fait un mal dont il est difficile de comprendre toute l'étendue à moins de se livrer à une véritable enquête. Cette enquête a été faite et elle aboutissait à quoi ? A prouver que l'alcool est le grand pourvoyeur de nos asiles, la grande cause de misère et de déchéance, le grand écueil de notre race.

Ce résultat de l'enquête était prévu ; mais en pareil cas les chiffres et les faits précis sont d'une éloquence saisissante, et je crois que le souvenir qui nous restera de cette séance sera de nature à produire plus tard un grand bien.

Je suis heureuse de souhaiter la bienvenue aux institutrices qui sont ici, je pense, en grand nombre ; elles ne m'en voudront pas si je leur demande de suite une faveur ; ce serait de vouloir bien nous prêter le concours de leur expérience en fait d'éducation ; après la lecture des différents rapports qui sont au programme, nous leur serions très reconnaissantes si plusieurs voulaient nous faire part de leurs vues sur les questions qui y seront traitées. Ce serait le moyen de rendre ce congrès d'une utilité pratique bien plus grande, et j'espère vraiment qu'elles voudront bien se prêter à une discussion qui peut être très-avantageuse.

M. l'abbé Perrier, qui a bien voulu se charger de présider cette séance, va maintenant prendre la parole.

Discours de M. l'Abbé Perrier.

Madame la Présidente, mesdames,

Il est une œuvre qui préoccupe à bon droit les meilleurs esprits, c'est l'œuvre de l'éducation. Votre séance sera consacrée aujourd'hui à cette question toute palpitante d'intérêt. Disons-le tout de suite, il n'est pas permis à une femme d'ignorer la langue française qu'elle doit conserver précieusement au milieu de nous, de ne pas connaître l'histoire, la géographie, quelques éléments des sciences et des découvertes modernes, sans parler des langues étrangères, qu'il ne faut cependant pas cultiver au détriment de la nôtre. On ne peut, non plus, laisser de côté les arts d'agrément devenus presque indispensables, pour une certaine classe du moins. Que voulez-vous ? avec le progrès moderne, la moindre conversation est tout imprégnée non-seulement de notions scientifiques, mais de questions sociales pour lesquelles la femme ne saurait demeurer indifférente. Economie domestique, grands magasins, juste salaire, justice et charité, droit public, impôts, libertés civiques, devoir social,..... tous ces problèmes se posent dans notre société canadienne-française, circulent dans nos conversations. La femme ne doit pas y être étrangère, et son instruction ne sera complète qu'à condition de comprendre trois parties plus ou moins développées : une partie littéraire, une partie scientifique, une partie sociale.

Vous le voyez, il faut donc soigner l'enseignement des filles ; et soyez sûres, en dépit des assertions contraires, que l'Eglise n'est pas l'ennemie de la science, même chez les femmes.

Ce que l'Eglise a toujours fait pour l'éducation de la jeune fille.

L'histoire serait éloquente pour démontrer l'action de l'Eglise à travers les âges pour la diffusion de l'instruction et de l'éducation. Taine, que personne ne soupçonnera d'être partial pour le catholicisme, lui a cependant rendu des témoignages que personne ne songe à récuser. Même, dans ce moyen-âge si souvent accusé à faux, on voit un saint Dominique, avant de jeter les bases de ce grand ordre des Frères prêcheurs, fonder le monastère de Prouille pour donner aux jeunes filles une instruction appropriée aux besoins du temps. Au XVI et au XVII siècle naissait une multitude de Congrégations enseignantes pour l'un et pour l'autre sexe. Mentionnons les Ursulines, la Congrégation de Notre-Dame, les Filles de la Charité, les Filles de la Sagesse. Dans notre pays, vous avez sous les yeux les œuvres d'enseignement accomplies par l'Eglise. C'est sa tradition ; et jamais cette divine société n'a blâmé Fénelon parce qu'il s'est plaint qu'on négligeait trop l'enseignement des filles et parce qu'il prenait l'initiative d'un programme plus élevé. " On suppose, disait-il, qu'on peut donner à ce sexe peu d'instruction. On a tort." Dans le dix-neuvième siècle, les Dupanloup, les Landriot, les Charles Gay, les Mermillod ont prêché aux femmes chrétiennes ou composé pour elles des ouvrages qui resteront comme les fleurs les plus exquises de la littérature catholique de cette époque. Aussi, l'un d'entre eux est-il continuellement cité, même par ceux qui sont loin de partager nos idées chrétiennes. Marion, par exemple, cite avec complaisance ce passage de Mgr Dupanloup, où ce grand évêque plaide en faveur de l'instruction de la femme.

Ecoutez ses accents vraiment nobles sur ce point : " Pour les créatures humaines, je ne sais rien de plus malheureux et de plus dangereux que des facultés étouffées, de nobles besoins inassouvis, et cela, chez les femmes au moins autant que chez les hommes. De là, chez elles, ces voies détournées, mauvaises et perverses, où les entraîne une ignorance qui ne sait ni choisir, ni juger, ni se contenir. Là est le secret de tant de chutes, de tant de misérables frivolités... Il faut l'avouer, il y a des heures où la piété elle-même, la piété ordinaire du moins ne suffit pas. Il faut y joindre le travail le plus grave de l'esprit. Il faut la grande et forte application de l'intelligence et un travail sérieux. Alors le calme, l'apaisement, la sérénité se fait. Qu'on ne s'y trompe pas, des principes rigides avec des occupations futiles, une dévotion telle quelle, avec une vie toute matérielle ou mondaine, ne font que des femmes sans ressources pour elles-mêmes, et quelques-fois peu supportables à leurs maris et à leurs enfants.

Mais laissons à une femme deux heures de bon travail par jour, pendant lesquelles les facultés de son âme se remettent en équilibre et tout rentrera dans l'ordre, son bon sens et son jugement reprendront leur place, l'exaltation tombera et la paix se fera dans son âme. Alors elle relèvera la tête. Elle comprendra que cette vie de l'intelligence, à laquelle elle aspire et dont Dieu a donné le besoin sa nature ne lui est pas refusée. Alors elle pourra tomber à genoux,

acceptant la vie et tous ses devoirs aimant avec confiance la volonté de Dieu..... J'ai entendu des maris s'écrier : Que fait-elle chaque jour pendant une heure avec des livres ? Ce qu'elle fait malheureux ! Elle apprend à supporter la vie que vous lui réservez."

II

Pourquoi l'Eglise attache-t-elle tant d'importance à l'enseignement de la jeune fille ?

L'instruction est chose importante, et les jeunes gens en particulier, qui sont appelés à se faire une carrière ne peuvent consacrer trop de temps aux études sérieuses et approfondies. Vous avez donc raison, mesdames, de faire étudier vos fils, de surveiller leur travail, de relever leur courage abattu par un insuccès ou par toute autre humiliation. Vous êtes si puissantes sur le cœur de vos enfants. Mais rappelez-vous toujours, que la culture de l'esprit par la science ne suffit pas. La culture du cœur et de la conscience est encore requise ; vous développerez donc chez eux le sentiment vrai et profond du devoir par l'entretien des affections légitimes et salutaires de la famille, par la pratique des obligations religieuses et morales, par les solides principes et les mâles vertus.

Mais j'ose dire que l'éducation des filles est encore plus nécessaire, destinées qu'elles sont, pour la plupart, à devenir épouses et mères de famille. Les vertus domestiques et morales leur sont, en effet plus indispensables mille fois que les charmes légers de l'esprit. C'est pourquoi une instruction solide, qui doit, suivant la remarque si juste de M. Paul Bourget dans son livre " Sociologie et Littérature," varier avec les classes et les conditions que la Providence assigne à chacun, ne se séparera nulle part d'une éducation sérieuse. De quelque étage social que vienne la jeune fille, elle sera demain épouse et mère. Elle aura un mari, des enfants, une maison à gouverner. Elle est appelée à exercer une influence considérable. Une maîtresse de maison apporte l'aisance ou la misère, la joie ou la ruine du foyer. L'ascendant d'une épouse est capital pour le bien ou pour le mal. Une mère écrit dans l'âme de son enfant des caractères qui ne s'effaceront jamais. Il importe donc souverainement de former des filles modestes et craignant Dieu. C'est pourquoi l'Eglise tient tant à l'enseignement des jeunes filles.

Certes Napoléon n'était pas un clérical ni un dévot. Il voulait pourtant pour les jeunes filles de la Légion d'honneur une éducation chrétienne. " Faites-nous des croyantes, disait-il à Lacépède, et non des raisonneuses."

De son côté, Michelet, dans un mouvement sincère, a écrit les lignes suivantes :

" La femme est une religion..... La femme au cœur prosaïque, celle qui n'est pas une poésie vivante, une harmonie pour relever l'homme, élever l'enfant, ennoblir la famille, a manqué sa mission et n'aura aucune action même en ce qui semble vulgaire."

Evidemment, l'auteur cité ne parle pas de la religion comme nous l'entendons, mais nous voyons clairement qu'une de ses préoccupations, c'est de conserver à la femme ce besoin d'idéal qui ne trouve sa réalisation que dans la religion catholique, parce qu'elle, mieux que toute autre, saura toujours donner une direction intel-

lectuelle et morale, qui ne tarira nullement la source de tous les élans généreux du cœur et de l'imagination.

C'est bien là votre ambition, mesdames, et si aujourd'hui, vous étudiez ce grand problème de l'éducation, c'est à la lumière des enseignements de l'Église. Consultez aussi nos plus chères traditions nationales. Vous ne voulez pas séparer votre foi de l'amour de votre pays et vous avez raison. Aussi, est-ce une joie de voir toutes ces bonnes volontés réunies aujourd'hui sous le drapeau de la saint Jean Baptiste. Vous comprendrez ainsi bien mieux ce que M. Maurice Barrès a dit, et surtout vous le ferez passer en acte. Dans votre enseignement de tous les jours au foyer, dans l'apostolat du livre ou de la presse, dans les heures de classe proprement dites vous développerez le patriotisme chez les enfants. "Un petit enfant chez qui l'on éveille et nourrit les émotions héréditaires, que l'on meuble d'images nationales et familiales tout au cours de sa vie spontanément connaîtra combien elles sont efficaces. Désormais au fond de lui, il y aura une solidité plus forte que les dialectiques, un terrain pour résister à toutes les infections, une croyance, c'est-à-dire une santé morale."

En terminant, mesdames, vous me permettrez de citer une parole de Goethe avec le commentaire que M. Raymond Poincaré en faisait dans un discours à l'occasion de l'inauguration d'un lycée de jeunes filles.

"On reconnaît, disait Goethe, une femme de mérite à ce signe que si son mari venait à disparaître, elle pourrait devenir le père de ses enfants. Je ne vous souhaite pas, mesdemoiselles, d'avoir jamais à prouver par votre propre exemple la vérité de cette définition. Je vous souhaite de vous marier, d'être des femmes de mérite et de conserver vos maris. Mais quoi que l'avenir vous réserve, apprêtez-vous à maintenir vos intelligences claires, vos caractères droits, vos âmes fortes et résolues. Vous êtes nées pour aimer et pour vous dévouer. Mais il faudra qu'à l'occasion vous sachiez vouloir et diriger. Devenez des femmes de bon conseil, sensées et clairvoyantes."

On me dit que la grande éducatrice, Madame Marchand, dont la vie fut toute de dévouement à la cause de l'éducation, disait souvent des paroles équivalentes à ses élèves. Elle en avait le droit puisque, de fait, elle fut pendant sa carrière tout à la fois le père et la mère de ses enfants.



**Rapport de l'Association des Institutrices Catholiques
de la Province de Québec, par
Mademoiselle Samson**

M. le président, mesdames,

Comment préparer la jeune fille à son rôle de mère de famille.

Je vous avoue franchement qu'étant persuadée que les idées comme les oiseaux ont besoin d'être couvées et nourries avant d'être jetées hors du nid, j'ai hésité un peu à traiter ce sujet, à cause de mon inexpérience personnelle. Puis me ravisant j'ai revu en esprit les nombreux foyers étrangers où il m'a fallu passer presque tout entière la vie nomade que je mène comme institutrice et après avoir consulté d'excellentes mères de famille canadiennes-françaises qui ont blanchi sous le joug dont l'une a très bien élevé jusqu'à huit filles, sans compter les garçons, je me suis mise résolument à l'œuvre.

Etant habituée avec mes élèves à viser droit au but qu'il faut atteindre, je ne saurais me défaire en un jour de ce qui est pour moi une seconde nature et je vous demande pardon d'avance si je n'use pas des ménagements requis, car mon but est de faire du bien, ne serait-ce qu'à un seul foyer canadien-français, et je serais désolée, ne voulant faire allusion à personne, de froisser une seule personne de cet auditoire distingué.

Pour préparer la jeune fille à son rôle de mère de famille, je la prends à son berceau, car de même qu'il est impossible de redresser un arbre lorsqu'il a atteint certaines proportions, ainsi il est impossible de redresser certains caractères lorsqu'ils ont pris un mauvais pli et de bons auteurs que j'ai consultés affirment que "l'éducation de l'homme est achevée à l'âge de huit ou dix ans dans toutes ses grandes lignes : le reste n'est guère qu'un polissage de surface."

Il faut élever un enfant comme on élève un édifice qui aura d'autant plus de solidité qu'on apportera plus de soin à en jeter les fondements, sans compter qu'il est plus difficile de remédier aux défauts de ceux-ci qu'à ceux de toute autre partie de la construction.

Il faut que l'enfant dès sa naissance soit entouré de soins délicats et attentifs, mais que la pauvre mère ou la bonne ne s'en fasse pas l'esclave, car il est très important que, dès les premiers jours, on ne lui donne pas de caprices et qu'on l'habitue immédiatement au régime qu'il faudra lui faire suivre.

Lorsque l'enfant a reçu tous les soins qu'il requiert, il faut bien se garder de le bercer inutilement ou de le dorloter aux moindres cris qu'il fait entendre, cris qui cessent tout aussitôt que le berceau est en mouvement, ce qui prouve que ce n'est ni le besoin, ni la souffrance qui en sont la cause, mais un simple caprice qu'il s'agit de ne pas laisser dominer.

Un enfant, paraît-il, est gâté souvent avant l'âge d'un mois ; il se dit à lui-même : " Je m'aperçois par expérience qu'en criant assez fort et assez longtemps j'ai tout ce que je veux." Alors il crie de toutes ses forces et à moins que vous ne lui fassiez comprendre que sa théorie est mauvaise, il continuera à crier et à vous importuner inutilement une partie du jour et de la nuit, peut-être. Ce qui est le plus à redouter, ce n'est ni l'ennui, ni la fatigue que vous éprouverez, mais l'influence que ce mauvais début aura sur son caractère, car un enfant ainsi traité dès les premiers jours de son existence sera souvent le tyran inconscient de ses parents. Ainsi prenez le dessus avant que le petit prenne le mors entre ses dents ou entre ses gencives et qu'il vous échappe.

Lorsque l'enfant pleure sans raison apparente, laissez-le pleurer (pas outre mesure bien entendu) cela ne lui fera pas de mal ; au contraire cela lui développera les poumons et, pendant qu'il prend cet exercice physique, il apprend des choses qui lui seront infiniment précieuses plus tard.

J'ai bien pleuré pendant les premiers mois de mon existence (vous pouvez juger vous-même si je devais crier fort parfois) et cela ne m'a pas empêchée de me porter à merveille ; c'est peut-être grâce à cela que j'ai les poumons si bien développés et la voix aussi forte, après dix-huit années d'enseignement.

C'est absolument essentiel que l'enfant apprenne dès l'âge le plus tendre que le monde n'est pas fait pour son amusement et que la maman est la maîtresse et non pas lui ; de cette manière, il n'en sera pas le tyran inconscient d'abord, puis volontaire.

C'est dur d'agir ainsi avec un enfant que vous chérissez tendrement, mais c'est pour son plus grand bien et le vôtre et plus vous retarderez à prendre le dessus plus vous aurez de difficultés.

Il faut apprendre à un enfant qu'il doit obéir parce que ce qu'on lui commande est juste et bien et, quand cela est nécessaire, il faut lui dire pourquoi cela est juste et bien : il faut former son jugement et ne pas le traiter en tyrans, comme font encore certains parents, qui semblent considérer leurs enfants comme de véritables machines, les contraignant d'obéir aveuglément.

" Pour bien élever un enfant, il est parfois de grands coups à porter pour que la répression exemplaire frappe son imagination et il vaut mieux frapper de très bonne heure ces coups décisifs pour n'avoir point à en user plus tard. On n'élève pas un enfant sans que des larmes soient versées, s'il n'en verse pas, les parents en verseront.

Il faut que la mère ait beaucoup de patience passive pour supporter tout des enfants, faiblesses, cris, naïvetés, malpropreté, défauts de tout genre, et une patience active qui aide à pourchasser sans répit les mauvaises habitudes qui si tôt germent dans toutes les natures d'enfants, même les meilleurs. A la place des mauvaises habitudes, il faut en mettre de bonnes : habitudes de religion, de pro-

preté, de soin, d'obéissance, de franchise, d'honneur, de respect, de maîtrise de soi, d'exactitude au devoir, (De la Patience féminine dans l'Education par Louis Arnauld, page 5.)

A mon humble avis, on ne doit pas en général envoyer un enfant à l'école avant l'âge de six ou sept ans et ne le confier qu'à une institutrice ayant l'expérience et le tact nécessaires pour veiller sur sa santé tout en l'initiant petit à petit aux secrets de la science, comme le nourrisson s'incorpore à petites doses le lait qui le nourrit. Le grand écueil à éviter est, en voulant aller trop vite, de compromettre la santé et l'éducation de l'enfant.

Ordinairement on prolonge trop à cet âge les heures de classe : trois heures par jour devraient suffire. Elles ont bien le temps les pauvres petites filles d'être enfermées de neuf à quatre heures et de respirer un air confiné respiré peut-être cent fois avant de pénétrer dans leurs poumons, car permettez-moi de vous le faire remarquer, et je le déplore amèrement avec mes compagnes de cette ville, il n'y a pas une seule école laïque de filles construite pour cet usage dans toute la ville de Montréal et par conséquent il n'y en a pas une où la ventilation soit bonne. Ce sont toutes des maisons privées transformées en écoles. Cependant il y a pour les garçons de belles et bonnes écoles pourvues de ventilateurs éoliens. Pourquoi, je vous le demande, cette différence dans la manière de traiter les fils et les filles de mêmes familles ? Est-ce que la santé de celles-ci n'est pas aussi précieuse que celle de ceux-là ?

Il n'y a pas d'argent, paraît-il, pour construire des écoles pour les filles, mais on en trouve bien pour améliorer et reconstruire les écoles de garçons. Une part égale du gâteau, s'il vous plaît, messieurs, pour les enfants d'une même famille, pour les filles comme pour les garçons.

Si l'intempérance est la première cause de la déchéance de notre race, le manque d'hygiène dans la famille et dans l'école en est, je crois, la seconde.

Une mère de six enfants m'a avoué encore hier (27 mai) qu'elle n'avait pas ouvert les fenêtres de sa chambre à coucher depuis qu'elle y avait mis des rideaux, c'est-à-dire depuis plusieurs jours, de peur que la poussière de la rue ne les salisse, et cependant elle déplore le mauvais teint de ses enfants dont trois couchent dans une petite chambre noire, voisine de la sienne.

"On se rend malade à s'enfermer", voilà ce qu'affirmait publiquement le Dr Valin pendant un ces cours populaires d'hygiène qu'il donnait ici l'hiver dernier et que les femmes malheureusement ne suivent pas, comme elles devraient faire. De l'air pur, encore de l'air pur, toujours de l'air pur autant que possible, jour et nuit, voilà ce qu'il faut pour tout le monde et surtout pour les filles, minées en si grand nombre par l'anémie, qui est loin de les rendre propres à remplir leurs futures fonctions d'épouses et de mères.

Le fait est qu'un grand nombre d'entre elles succombent prématurément avant trois années de ménage et voilà un pauvre malheureux, qui comptait sur de nombreuses années de bonheur, laissé seul en ce monde avec un ou deux orphelins, et cela bien souvent, faute d'air pur qu'on n'a donné à la fille depuis sa naissance jusqu'à son mariage, qu'avec beaucoup de parcimonie.

De grâce, que les mères s'habituent donc enfin le matin à ouvrir toutes grandes leurs fenêtres, l'hiver comme l'été, à respirer elles-mêmes et à faire respirer à leurs enfants l'air pur que le bon Dieu distribue en si grande abondance dans notre beau pays, si elles ont peur de laisser pénétrer un petit filet d'air la nuit par le haut de leurs fenêtres. L'air est avec le soleil le moyen par excellence de se prémunir contre les maladies et de s'en guérir. Qu'on les laisse donc pénétrer librement l'un et l'autre dans nos demeures et que l'on fasse une guerre acharnée aux chambres noires, ce tue-monde, où on entasse les enfants et où on loge les pauvres servantes.

Pourquoi, je vous le demande, dans nos demeures d'ouvriers réserver pour le salon dont on ne se sert pas une fois la semaine parfois, la plus belle pièce de la maison et entasser les enfants dans des chambres noires qu'il est impossible de ventiler.

C'est là que s'étiolent tant de jeunes filles qu'on pourrait très bien faire coucher dans le salon sur un sofa, au cas où on voudrait lui conserver son apparence de salon.

Pourquoi, je vous le demande encore une fois, réserver la plus belle chambre de la maison uniquement pour les visiteurs ?

Ce ne sont pas eux pourtant qui en payent le loyer, c'est l'ouvrier et il ne s'en sert pas, il s'en prive, il en prive ceux qu'il a de plus chers et pour qui ? Encore une fois, pour des étrangers, et il ne s'émeut pas de voir se faner et dépérir les plus belles fleurs de nos foyers canadiens-français : les enfants, les filles surtout qui ne prennent pas comme les garçons assez d'exercice en plein air.

Une autre lacune qu'il faudrait combler en créant des cercles de jeunes filles pour s'amuser tout en s'instruisant, suivant les saisons, tantôt à la maison, tantôt en plein air, à des jeux qui les obligeraient à courir.

"La course, disent les médecins, développe le poumon par le tirage forcé, l'énorme appel d'air qui se produit chez la personne qui court. Cette gymnastique du poumon qui respire plus vite et plus fort, qui inspire et expire un volume d'air sept fois plus considérable qu'au repos, développe tous les muscles pulmonaires, augmente la capacité de la cage thoracique et fortifie le poumon d'une façon pratique et efficace." Cela contribuerait, je n'en doute pas, à améliorer la santé des jeunes filles anémiques des villes et les rendrait aptes à remplir plus tard leurs nombreux et importants devoirs d'épouses et de mères. ...

S'amusant ainsi entre elles, les jeunes filles ne seraient pas si tentées, à l'âge de seize ou dix-sept ans, de se tenir en tête-à-tête avec les jeunes gens et elles auraient peut-être l'avantage avant de se marier, d'apprendre à tenir une maison, à faire le lavage, le repassage, la cuisine, la couture, d'acquérir les notions indispensables sur l'hygiène surtout sur les soins à se donner à elles-mêmes et aux bébés, en même temps que la science de la vie, l'art de savoir la rendre agréable, utile, heureuse.

Pour cela, permettez-moi de suggérer aux membres de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste qu'il serait très désirable à mon humble avis de faire donner aux mères de famille par des médecins, quelques conférences sur l'hygiène, dans les écoles des divers quartiers de la ville comme on en a donné il y a quelques années, pour le plus grand bien des mères et des enfants.

Un autre obstacle à la santé des jeunes filles, ce sont les veilles prolongées : il leur faudrait se coucher et se lever de bonne heure.

Je me rappelle avoir entendu dire à de bonnes grand'mères que quand un nouveau-né prenait le jour pour la nuit, c'est-à-dire lorsqu'il dormait le jour et veillait la nuit, pour obtenir le contraire, on lui faisait faire une pirouette.

Je crois que si on jouait le même tour à tous ceux et celles qui prennent le jour pour la nuit, on ferait une gigantesque pirouette à Montréal.

Maintenant voici ce que pense René Bazin des lecteurs de roman, le passe-temps favori des jeunes filles : " Parler d'un roman qui peut être mis entre toutes les mains, c'est tout simplement commettre une erreur littéraire.

Le roman, pour les jeunes filles, ne saurait être autre chose qu'un accident heureux dans une littérature qui n'est pas faite pour elles."

On s'accorde généralement pour l'accuser de surexciter l'imagination, d'énervier la sensibilité, d'affaiblir la volonté mais le plus juste reproche qu'on puisse encore lui faire, c'est de nous entretenir dans une atmosphère factice.

Mères de famille qui aimez tendrement vos filles, remplacez les romans en général par d'autres livres choisis qui les instruiront, préparez-les à toute éventualité, outillez-les pour la lutte pour la vie, qu'elles sachent faire quelque chose d'utile et le bien faire (on fait toujours bien son métier si on l'aime) afin que si elles sont jetées plus tard sur le pavé, même après leur mariage, par un revers de fortune ou un malheur quelconque, elles ne soient pas tentées de se laisser aller au vice ou d'épouser le premier venu qui les demandera en mariage, quittes à en être désertées ou à le planter là, après quelque temps trouvant leur croix trop lourde pour la porter jusqu'à la fin de leur vie. C'est la mère qui voit à tout, qui fait tout, qui achète tout et ainsi sa fille n'apprend pas à travailler. Il faut bien que la pauvre enfant qui va à l'école et qui apprend la musique malgré elle parfois, car elle n'a pas de goût pour cela et ses progrès sont à peine sensibles d'une année à l'autre, il faut bien, dis-je, qu'elle s'amuse un peu après avoir passé une couple d'heures au piano pendant que sa maman fait tout l'ouvrage et on s'étonnera ensuite qu'elle ait peur de se salir les mains.

Qu'on fasse apprendre la musique à un âge raisonnable à celles qui ont du goût et du talent pour cet art si beau et si agréable, c'est très bien, mais qu'on en fasse grâce à celles qui n'ont aucun goût ni aucun talent pour cela.

Ah ! pourquoi, je vous le demande, imposer pendant plusieurs années pareil supplice à une pauvre jeune fille, pourquoi ne pas lui faire apprendre plutôt quelque chose pour lequel elle a du goût ou de l'attrait, quelque chose qui lui sera utile au moins ? Les journées alors s'écouleraient plus vite que des heures qui lui semblent interminables devant un instrument de musique qui ne lui dit rien, qu'elle déteste de toute son âme et dont elle ne jouera plus dans quelques années.

Vous persistez à en faire une musicienne, eh bien, elle ne fera jamais autre chose qu'une musicienne inférieure qui végètera et qui aura toute sa vie un gagne-pain qu'elle déteste.

En voulant avoir un talent qu'on n'a pas, on gâte celui que l'on a.

Dieu a mis, dit-on, dans tout être humain ordinaire du goût, de l'attrait pour quelque chose ; qu'on cultive donc ce goût chez la femme, comme chez l'homme, et il n'y aura pas tant d'hommes qui n'ont aucun amour pour leur profession qui sont des gâte-métier et il n'y aura pas tant de femmes qui ne savent rien faire et qui passent leur vie inutilement à s'ennuyer et à ennuyer les autres, lorsqu'elles auraient pu apporter à la société ce qu'elle a le droit d'attendre de tout être raisonnable, riche comme pauvre, sa part de travail plus ou moins grande, plus ou moins utile, plus ou moins fructueuse, suivant ses talents, ses aptitudes, ses forces, car on n'est pas tous des Samson, de la tribu de Dan, bien entendu.

" Il faut que le plaisir fasse tout " a dit Fénelon en parlant du travail intellectuel des jeunes enfants.

A ce compte, le travail ne serait plus qu'une sorte de divertissement plus sérieux que les autres et où l'effort n'aurait rien à voir prétendant par là égayer l'étude ou en cacher la sévérité inévitable sous l'apparence de la liberté et de l'agrément.

Il faut que l'enfant saisisse toujours plus ou moins le but du travail et sous la peine du moment qu'il sente poindre la satisfaction à venir.

Ceci aurait, n'en doutons pas, une heureuse influence sur le caractère des femmes fortes et saines qu'il nous faut pour être en état de bien remplir leurs devoirs et d'élever selon les desseins de la divine Providence de nombreux et robustes enfants pour peupler notre belle patrie d'abord, puis en la quittant, l'immense royaume de Dieu qui n'aura jamais trop de sujets pour chanter sa gloire, sa bonté et ses bienfaits.

Alors que nos filles d'aujourd'hui, devenues à un âge convenable et après y avoir été bien préparées des épouses et des mères modèles, dotent chaque année notre beau pays de milliers d'enfants vigoureux, il se trouvera toujours de vaillantes institutrices pour les instruire n'eussent-elles pour les abriter que des masures et pour se nourrir que du pain noir.

En terminant laissez-moi rappeler à votre mémoire le portrait que faisait Sainte-Beuve de la femme idéale. " La femme savante de profession, dit-il, est odieuse ; mais une femme instruite, sensée, doucement sérieuse qui entre dans les goûts, dans les études d'un mari, d'un frère ou d'un père, qui, sans quitter son ouvrage d'aiguille, peut s'arrêter un instant, comprendre toutes les pensées et donner un avis naturel, quoi de plus simple et de plus désirable."

Fénelon a tracé en deux lignes les obligations de la femme : " Elle a une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à bien élever ", et la jeune fille ne saurait s'y préparer trop à bonne heure.

Qu'on me permette aussi d'exprimer un vœu ; on dirait vraiment que certains rédacteurs de journaux canadiens-français n'ont rien autre chose à dire des femmes qu'à décrire leurs toilettes.

Ce n'est pourtant pas la peine de gaspiller leur temps et leur papier à faire l'œuvre néfaste d'encourager le luxe qui est peut-être, après l'intempérance, la plus grande plaie de ce pays. Si on n'a rien autre chose à dire des femmes, qu'on n'en dise donc rien dans les journaux, car ce n'est réellement pas les grandir aux yeux de leurs concitoyens que de décrire la manière plus ou moins luxueuse et élégante, dont elles sont vêtues.

La seule personne qui ait du mérite en cela, c'est la pauvre ouvrière dont les habits qu'on décrit sont une preuve de l'habileté et qui, par ses veilles prolongées et ses privations de toutes sortes, abrège ses jours pour satisfaire les désirs effrénés de certaines jeunes filles et de certaines femmes qui semblent n'avoir d'autre ambition en ce monde que de rivaliser de plus en plus entre elles, sous le rapport de la toilette et du luxe auxquels il faut faire une guerre à outrance.



**Rapport de l'Association des Institutrices Catholiques
de la Province de Québec, par
Mademoiselle Bibaud,
Directrice de l'Académie Marchand.**

M. le Président, mesdames,

Croyez-vous que l'œuvre d'éducation commencée à l'école ou au couvent puisse porter tous ses fruits, si l'œuvre post-scolaire ne vient aider à son développement ?

La réponse n'est pas douteuse : elle ne peut être que négative. L'éducation est une œuvre difficile et complexe. Elle comprend à la fois la culture de l'intelligence qu'on développe par l'instruction, et la formation du cœur et de la volonté qu'on doit porter au bien et à la vertu. L'idéal de l'institutrice consiste à préparer avec soin des jeunes filles instruites, vertueuses, bien élevées, vraiment utiles à la famille et à la société.

Mais l'œuvre d'éducation commencée à l'école ou au couvent n'a fait qu'entr'ouvrir un coin du vaste horizon qui embrasse toutes les connaissances, tous les trésors de science et de sagesse accumulés par les siècles. La jeune fille, au sortir de l'école, doit donc s'appliquer jusque dans une certaine mesure, ces paroles que le chancelier d'Aguesseau adressait à son fils : " Vos classes sont terminées, vos études commencent."

" Ses classes sont terminées " c'est-à-dire elle a été placée dans la bonne voie ; à elle non seulement de s'y maintenir, mais d'avancer sans cesse : le chemin est indiqué, il reste à le parcourir. Plus on sait, plus on s'aperçoit que sa science est bornée. " Je ne sais qu'une chose," disait Socrate " c'est que je ne sais rien."

Ses études commencent. — Voici le moment où livrée à ses propres forces, elle doit étudier ses goûts, sa vocation, acquérir des idées neuves, justes en toutes choses, perfectionner son langage, apprendre à bien penser et à bien exprimer ses pensées ; en un mot, mettre à profit toutes les heures de la journée, afin de remplir le plus dignement possible le rôle que la Providence lui a assigné.

Combien de jeunes filles, hélas ! n'envisagent pas ce côté sérieux de leur existence ! Elles ne sont pas plutôt munies d'un brevet de capacité quelconque, qu'elles s'imaginent n'avoir plus rien à apprendre. Elles semblent même se hâter d'oublier ce qu'on leur enseignait jadis. Tout entretien sérieux leur déplaît, — rien ne saurait les intéresser en dehors de toilettes, bals, réceptions mondaines. Adieu lectures, ouvrages d'art ou de littérature, le temps de s'occuper de vous est passé !

Tant de frivolité ferait croire un instant à l'infériorité de l'intelligence féminine. Ne serait-il pas plus juste d'attribuer ce dédain des occupations de l'esprit, au préjugé qui existe un peu partout contre les femmes instruites, ou plutôt contre les femmes savantes, comme on les appelle avec dérision depuis Molière. Sans doute, les excès sont toujours funestes. Mais à cause de quelques abus, aussi déplorables d'ailleurs chez l'un comme chez l'autre sexe, faut-il écarter la femme des avantages qu'offre toujours une solide instruction ? Par crainte d'en faire une pédante, doit-on l'exclure de toute participation aux jouissances intellectuelles ? L'auteur des "femmes savantes" avait peut-être raison de blâmer cette tendance du sexe faible à vouloir posséder des connaissances abstraites trop étendues, mais il a eu soin de nous laisser voir toute sa pensée dans ce simple vers : " Je consens qu'une femme ait des clartés de tout."

Que la femme ait des clartés de tout, voilà, mesdames, ce que nous croyons devoir attendre de l'œuvre post-scolaire.

L'éducation reçue à l'école a besoin d'être complétée, parachevée si je puis ainsi dire, par un examen sérieux de la vie, de la condition sociale faite à la femme, enfin par une connaissance un peu plus approfondie des beautés qui nous environnent de toutes parts, comme des misères inhérentes à la pauvre humanité.

A leur entrée dans le monde, les jeunes filles sont inexpérimentées, elles doivent être prémunies contre les dangers qui les entourent. Il ne suffit donc pas de les instruire, il faut encore développer en elles les qualités morales : la générosité, le dévouement, l'amabilité, l'amour du travail, l'esprit de sacrifice, la piété, l'attachement à la famille et à la patrie. Nous nous plaisons à reconnaître tout le bien que font sous ce rapport nos sociétés d'Enfants de Marie.

L'institutrice qui s'est efforcée d'inculquer à ses élèves l'amour de l'étude, ne s'est jamais lassée de leur recommander la lecture d'ouvrages sérieux qui fortifient le cœur, épurent le goût, rectifient le jugement. Cependant, maintes fois dans les entretiens qu'elle a avec ses anciennes élèves, il lui est pénible de constater que leurs multiples occupations les empêchent d'ouvrir un livre : " Je n'ai pas le temps," disent-elles ; " voyez-vous, — c'est le ménage, la couture, — ce sont les visites, les courses au magasin."

Cette négligence due au manque d'ordre, à l'absence de toute heure fixe pour les travaux de l'esprit, disparaîtra le jour où nos jeunes filles trouveront dans des réunions périodiques, l'avantage de s'instruire sur tout ce qu'il leur est important de savoir. On y pourrait discuter les questions qui les concernent, les guider dans le choix de leurs lectures, commenter certains auteurs qui ont su les captiver davantage ; en un mot, mettre en relief tout ce qui tend à

agrandir le cercle des idées, à combattre l'apathie, à détruire l'égoïsme. De plus, des conférences spéciales sur l'histoire, la littérature, les sciences, l'économie domestique, l'hygiène, augmenteraient progressivement les notions acquises à l'école.

Ce n'est pas à dire que certains efforts n'aient été tentés dans ce but. Pas plus tard que l'an dernier, grâce à l'influence d'une femme dévouée à la cause de l'éducation, nous avons vu la grande salle de l'Académie Bourgeoys se remplir, pendant plusieurs samedis consécutifs, d'élèves avides d'entendre de savants magistrats leur donner un aperçu général sur l'étude du droit usuel, de manière à leur permettre au besoin de sauvegarder leurs intérêts.

De même, du côté matériel, l'Ecole ménagère a comblé une grande lacune qui existait jusqu'ici dans notre système d'éducation. Par elle, la jeune fille est appelée à posséder les qualités indispensables d'une parfaite maîtresse de maison. Les dames de l'Association St. Jean-Baptiste ont accompli là une œuvre éminemment patriotique et nationale. Peut-être serait-il opportun maintenant de créer d'autres cours pour travailler au développement intellectuel des jeunes canadiennes ?

Les plus heureux foyers ne sont-ils pas ceux où la femme instruite, tout en ne négligeant aucun des détails de la vie domestique, sait s'intéresser à la carrière de son mari, peut elle-même diriger l'éducation de ses enfants ?

S'il appartient à l'institutrice d'apprendre à ses élèves non seulement à accepter leur devoir, mais à l'aimer ; — à vous, mesdames, qui enrichissez nos journaux et nos revues du fruit de vos labeurs, de vos observations et de vos lumières, à vous dont la plume facile s'applique à servir les plus nobles causes, incombe la tâche de venir en aide à l'institutrice. A vous toutes, enfin, mesdames, qui avez les loisirs, l'influence et le dévouement nécessaires aux grandes actions, de favoriser tout ce qui est de nature à améliorer le sort de la femme, en relevant le niveau moral et intellectuel de la jeune fille au moyen de l'œuvre post scolaire, et c'est ainsi que l'œuvre de l'éducation commencée à l'école ou au couvent portera ses fruits.



**Rapport de l'Association des Journalistes, par
Mlle Barry (Françoise)
Directrice du "Journal de Françoise"**

Madame la Présidente, mesdames,

Jules Simon, un des maîtres du journalisme français, disait, un jour, à un auteur qui préparait une étude sur la littérature et les littérateurs contemporains :

“ C'est une excellente idée, vous vous ferez beaucoup d'ennemis.”

Je crains bien que ce soit un peu le cas des personnes assez osées pour s'expliquer un peu franchement sur les obligations de la grand-souveraine du jour : Sa Majesté !a Presse !

Les publicistes — et je puis en parler à mon aise puisque j'appartiens à la docte corporation — s'ils adorent, en général, qu'on exalte leur mission éducatrice, détestent, non moins, qu'on les entretienne des responsabilités que cette mission entraîne.

Je dois dire, cependant, à notre honneur, mesdames, que la conscience du rôle élevé du journalisme existe à un beaucoup plus fort degré chez les écrivains féminins que chez leurs confrères du sexe viril.

Vous pouvez parcourir les colonnes de nos feuilles publiques, où les femmes ont leur franc-parler, et jamais vous n'y verrez figurer les expressions de ce jaunisme exaspérant qui sont les pièces de monnaie courante de nos grands quotidiens.

Les pages réservées aux femmes y sont de charmantes oasis dans lesquelles l'œil, l'esprit et le cœur se reposent après avoir traversé des déserts arides de vocifération pompeuse, ou des marais sanglants de meurtres et de carnage.

Les partisans du laissez-dire et du laissez-faire se consolent facilement de ces débordements en disant que, si les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent, ils peuvent bien avoir les journaux qui leur plaisent.

Mais nous ne pouvons pas, mesdames, nous accommoder de tels arguments et ce serait, je crois, un grand honneur pour la Fédération Nationale de la Saint Jean Baptiste, un beau geste, une belle œuvre, de revendiquer l'élargissement des oasis dont je vous parlais,

il y a un instant, d'encourager leur existence, de courtiser presque leur envahissement, afin de permettre aux pages féminines et aux écrivains dévoués et probes qui s'y consacrent, d'accomplir plus facilement et plus complètement la tâche qu'elles se sont assignée.

On dira peut-être que l'idée est trop ambitieuse : n'en ayons cure. Soyons de l'avis de Sainte Beuve :

“ C'est en visant à des choses impossibles qu'on obtient à la longue les choses possibles.”

Je lisais, l'autre jour, dans un recueil de ces mille boutades étincelantes dont Mark Twain a éclairé sa carrière d'écrivain, l'aphorisme suivant : “ Ce que l'on a encore trouvé de mieux pour façonner l'homme, c'est la femme,” et je suis persuadée que les pages réservées aux femmes dans nos journaux sont celles que messieurs nos seigneurs et maîtres dévorent les premiers, — sans l'avouer toutefois.

Nous n'avons qu'à profiter de ce travers de notre humaine nature. A toutes celles de mes sœurs qui tiennent la plume, je recommande donc bien instamment de ne pas oublier les yeux masculins qui les guettent, et de ne pas manquer de glisser, à leur intention, sous les roses, comme fut introduit l'aspic de la légende, quelques traits bien dirigés qui puissent leur être utiles à leur insu.

Je constate, mesdames, que depuis quelques instants, j'ai pris pour acquise l'existence du rôle éducateur de la presse : vous excuserez cette audacieuse déclaration de principe, dont je laisse à d'autres le soin d'établir l'exactitude, et je passe immédiatement à la seconde partie du thème qui vous est soumis, c'est-à-dire, à l'influence que doivent prendre les pages féminines sur les jeunes filles et sur les mères, et à la direction que l'on doit donner à cette influence.

Sans prêcher trop d'aridité dans les matières soumises à nos lectrices, je crois que nous ne devons ni laisser de côté, ni négliger la partie didactique de notre tâche, qui est l'enseignement.

Nous avons, dans notre pays de poussée à outrance, la faiblesse de faire terminer aux jeunes filles leur éducation de très bonne heure et leurs études ne reçoivent pas — soyons franches — toute l'ampleur qu'il faudrait.

D'un autre côté, nous n'avons pas l'avantage de posséder ces magnifiques institutions de haute éducation qui fleurissent dans la vieille France, d'où vient de sortir, par exemple, tout armée du cerveau de Cousine Yvonne, la fille de Francisque Sarcey, cette Université des Annales, destinée à prolonger l'éducation des jeunes filles et à rafraîchir, au besoin, celles des jeunes femmes.

Pour le moment, ici, au Canada, ce sont les journaux, c'est la page de la femme qui est notre Université féminine.

Pour faire de cette Université au petit pied, une institution réellement populaire, et surtout utile, on doit tâcher de rendre l'éducation gracieuse, agréable et de faire comprendre aux jeunes filles et aux femmes qu'elles ne perdent aucun charme à posséder des “ clartés de tout ” et même, à l'occasion, à le montrer.

Nous ne sommes plus au temps où un auteur italien, dans une méchante riposte, écrivait : “ D'une mule qui braie et d'une femme qui parle le latin, délivrez-nous, Seigneur ! ”

Tout le monde comprend aujourd'hui que l'instruction est une force et une séduction ajoutée aux autres : elle ouvre les yeux comme le cerveau, en enseignant à mieux voir ; elle affine les traits comme les idées ; l'expression de la bouche comme les expressions du langage.

L'instruction, enfin, développe la beauté du visage, elle n'enlaidit pas comme le prétendent les ignorantes.

N'oubliez pas qu'à Bologne, en dépit de l'auteur dont je viens de vous citer le trait piquant, le jurisconsulte Giovanni d'Andréa avait une fille, laquelle, disent les auteurs, pouvait, pour la science, remplacer son père. Mais elle était d'une grande beauté ; elle occupait les yeux de ses auditeurs plus encore que leurs oreilles, et elle parlait à leur cœur en ne croyant s'adresser qu'à leur esprit. Aussi avait-elle eu le soin de masquer son visage " afin de ne point distraire les escoutants " dit l'histoire.

Derrière le voile épais de l'anonymat ou du nom de plume, nous pouvons exercer tout l'apostolat désirable : rien donc ne peut nous empêcher d'enseigner..... ou d'apprendre.

A côté de l'enseignement littéraire qui nous est ouvert dans les pages féminines, il serait bon d'introduire une large colonne pour ce que j'appellerai " l'Ecole de Vie," non pas la vie des romans, mais la vie réelle de chaque jour. Cette école qui consiste à savoir se contenter de ce que l'on a et à faire bonne figure s'il y a peu. Cette pensée m'est venue en lisant la dernière pièce de Brieux, " La Française ", où l'auteur réhabilite nos sœurs de France, tellement maltraitées dans les romans que l'on jette sur nos bords.

Laissez-moi vous en lire une petite page. Ce sera une parenthèse de plus aux nombreuses qui émaillent mes remarques. Vous me la pardonnerez peut-être pour la beauté du morceau, et qui sait si en cherchant bien une leçon ne s'en dégagera pas ?

L'héroïne est en butte, dans la pièce, aux obsessions d'un américain millionnaire, Bartlett, qui prétend triompher de sa noble résistance en la menaçant, elle et son mari, de la misère et de l'obligation de vivre dans un pauvre réduit.

Voici sa fière réponse :

" Si vous saviez comme on peut faire du luxe à bon marché avec des étoffes indiennes sur les murs et un coupon de soie Liberty drapé autour d'une glace..... et si vous saviez combien facilement on trouve dans nos magasins, des potiches, qui, avec un bouquet de mimosa de quatre sous auraient l'air d'un objet d'art dans un salon de Chicago !..... Je me rappelle avoir fait un vase étrusque avec une potiche sur laquelle j'avais reporté des silhouettes égyptiennes, découpées dans un catalogue..... Un acheteur du Musée du Louvre, s'y serait trompé."

" Quant aux toilettes, la façon des nôtres vaut presque toujours plus que l'étoffe. Et la façon, nous l'avons au bout du doigt."

"Quand vous admirez l'élégance d'une de nos salles de théâtre, monsieur Bartlett, vous ne vous doutez pas de l'ingéniosité que plus d'une spectatrice a dépensée avant d'arriver à sa place..... Plus d'une, je vous le dis, porte une toilette à laquelle le dernier point a peut-être été cousu une heure avant le lever du rideau. Le mari, en rentrant de sa journée d'affaires, a trouvé son linge prêt et son habit brossé mieux que ne l'eût fait un valet de chambre, et on a même essayé le bouton du faux-col pour éviter l'orage redouté....."

Les gants blancs seront très blancs ; ils auront été recousus et nettoyés par celle-là même qui les porte, et vous ne vous en doutez pas, à la voir élégante et joyeuse. On est venu en tramway, on a supprimé le dessert pour garder la pièce destinée à l'ouvreuse... Et, le lendemain matin, on met de vieux gants pour aider la bonne ou la femme de ménage..... Et l'on fait cela gaiement, sans se croire une héroïne, parceque l'on a dans le sang du courage et de la bonne humeur. Voilà le secret du bonheur sans fortune, monsieur Bartlett."

Comme tout est fin, joli, nuancé dans cette réplique et quelle leçon dans ces quelques lignes !

Combien il serait bon, de temps en temps, de trouver dans le Royaume des Femmes de nos journaux, des appels de ce genre à la modestie et à l'économie.

Ce qui est le plus frappant dans ce morceau, c'est la dignité et la noblesse dont il est imprégné et c'est la mesure qu'on y constate dans cet éloge complet de la Française, par un écrivain qui en est sûrement un profond admirateur.

Oh ! la mesure, la " Sainte Mesure " qu'il est donc grand temps qu'on nous y rappelle, et, puisqu'il m'est facile d'en parler franchement étant de la maison, permettez-moi de donner quelques conseils, et, en même temps, de signaler quelques-uns de nos faibles ; laissez-moi supplier tous ceux et celles qui tiennent la plume, de ne pas aider à la maladie courante de l'exagération dans l'éloge comme dans le blâme ; de cette maladie qui fait que l'art de louer ne connaît plus de bornes, qu'on idolâtre ou qu'on abomine et qu'on n'ose plus dire d'un livre qu'il est beau et d'un chant qu'il est bon.

Cette démesure du superlatif a trois causes : les vanités professionnelles d'abord, le désir de ne plus parler comme tout le monde ensuite, et enfin, cette traditionnelle bonté de cœur — dangereux écueil pour les écrivains du sexe féminin ! Mais pour peu que cela continue, ainsi que le disait un homme d'esprit :

" Nul ne pourra plus bientôt exercer le métier de critique où l'on ne contente plus personne. Les éloges gros comme des maisons sont reçus avec froideur, et le pli d'une feuille de rose fait pousser des cris comme un animal qu'on écorche. Consacrez à quelqu'un dont le nom restera à peine jusqu'à sa mort, deux colonnes d'un compte rendu dityrambique et glissez à la fin une demi-ligne d'affectueuse réserve, il s'écriera, en parlant de vous, les poings au ciel : Je savais bien qu'il me haïssait ! "

Mais je m'aperçois que si je tente de signaler tout ce qu'il y aurait à introduire dans la page féminine, je vais absorber tout le temps disponible de cette aimable assemblée, et m'attirer, à mon tour, les reproches que je distribue si largement et si audacieusement à de chères consœurs qui les méritent moins que moi.

Je m'arrête sur cette pente fatale avec un mot seulement encore. Si l'on me demande quelle place doit occuper dans un journal la page féminine, je ne veux pas dire, ici, quelle place naturelle, mais quelle place morale ? La modestie bien connue de notre sexe m'empêche de répondre autrement que par une parabole.

Lorsque Lamartine fut appelé à la Chambre des Pairs, quelqu'un lui demandait : " Où siégerez-vous ? "

— " Au plafond, " répondit-il.

La réponse était équivoque : prétendait-il vouloir planer au-dessus des partis ou dominer ses collègues ? l'histoire ne le dit pas ; mais une chose certaine, c'est qu'il désirait le moins possible être mélangé avec eux.

C'est le rôle qui convient à la page féminine qui doit, avant tout, éviter de se mêler aux disputes bysantines des partis politiques, et dont la robe immaculée, ne doit pas exposer ses blancheurs ni aux promiscuités inévitables des nouvelles plutôt malpropres qui déparent nos grandes feuilles, ni aux regards navrants des disgracieux portraits qu'on y publie trop souvent.

Avant tout et pardessus tout, il faut que la page féminine soit patriote, patriote dans le vrai, le bon sens du mot, celui sur lequel tout le monde peut s'entendre.

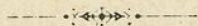
Faisons-y souvent résonner, chères collègues, avec le mot patriotisme un autre qui doit, ou l'accompagner ou le sous-entendre ; j'ai dit : l'honneur.

Oh ! que j'aimerais à m'expliquer plus longuement sur ce sujet, combien je me soulagerais l'âme, en criant aux mères de familles, aux directrices de pensionnats et de couvent, aux journalistes — qui sont d'autres éducatrices — de le mettre constamment dans leur cathéchisme !

Combien je serais désireuse de répéter à toutes qu'une chrétienne en somme est d'abord une honnête femme et que rien d'autre ne saurait tenir lieu de ce que j'estime être la meilleure vertu. Mais il suffit ici, de mentionner le mot pour être comprise et je me résume quand je dis qu'il importe que la page des femmes glorifie envers et contre tout, notre beau pays, qu'elle l'exalte sans exclusivisme, mais avec passion. Au cours de cette esquisse je me suis efforcée de montrer combien nous apprécions les grandes leçons, les admirables modèles que nous offrent les civilisations de l'Est affinées par vingt siècles d'études et de gloire ; mais n'oublions pas non plus que nous sommes les nations nouvelles ; proclamons-le bien haut et ayons l'orgueil de notre jeunesse et de notre avenir.

Notre mission c'est notre beau Canada, notre chère patrie pour l'honneur de laquelle, je recommande à toutes mes sœurs d'accorder leur lyre et d'aiguiser leurs plumes, et les bonnes et fécondes pensées de leur verbe ailé forceront même ces messieurs de la presse à s'écrier :

Place aux femmes !



Rapport de l'Association des Journalistes, par
Madame Huguenin, (Madeleine)
rédactrice à "la Patrie"
et lu par Mlle St. Jean

Révérénd Monsieur, Madame la Présidente, Mesdames,

En matière éducationnelle, je ne suis qu'une novice, mais puisque l'on m'a fait l'honneur de m'inscrire au programme, pour répondre à une des questions les plus palpitantes du Congrès, je veux exprimer ma conviction très sincère, dût-elle heurter des idées, peut-être même des sentiments.

La mère canadienne-française, en général, remplit-elle envers ses enfants, ses devoirs les plus rigoureux, lorsqu'à peine sortis des langages, alors que leur âme commence à s'ouvrir, et que leur petit cœur quête tant et tant de tendresse, elle les confie en des mains étrangères ? Je sais bien tout le dévouement et la bonté de nos religieuses et de nos éducatrices laïques mais je n'ignore pas non plus, combien le tout jeune enfant a besoin de la chaude caresse de sa mère, et je trouve atroce de le prendre tout frêle et tout tremblant pour le jeter hors du nid, alors qu'il commence à peine à battre des ailes. Les familles canadiennes sont, il est vrai, très nombreuses, mais cela n'excuse pas, à mon avis, cette mauvaise habitude du père et de la mère, de se débarrasser ainsi de la partie la plus pénible de leur devoir en confiant leurs tout petits à des couvents ou autres institutions. Aussi ne croyez-vous pas, Mesdames, que le fait de mettre les enfants, tout jeunes, au pensionnat, contribue à les détacher de leurs parents, de leur intérieur, et ne nuise d'une manière sensible à l'esprit de famille ?

Les parents français gardent leurs enfants avec eux le plus longtemps possible, et lorsque l'âme est bien formée, le caractère suffisamment trempé, ils les laissent alors essayer de la vie de pension qui est non-seulement bonne, mais encore nécessaire au complément de l'éducation.

Ici, on se sépare des petits quand les soins de la mère s'imposent de toute nécessité et comment pouvez-vous exiger que nos dévouées religieuses, surchargées de besogne, écrasées sous le poids de grandes responsabilités, nous remplacent absolument ? Tandis qu'en les retenant auprès de nous pour surveiller nous-mêmes l'éclosion de leurs penchants, étudier le petit caractère qui s'affirme chaque jour, réprimer le défaut naissant, encourager la qualité qui se forme, enfin si

nous n'abandonnions pas notre rôle d'éducatrice trop vite, nous adoucirions considérablement le rôle de ceux et celles qui auront ensuite à parfaire notre tâche, et nous laisserions sur l'esprit de nos enfants l'empreinte ineffaçable de notre âme maternelle. Eloignés du foyer, nos fils et nos filles ne songeront qu'au bonheur d'y revenir, et justement parce qu'ils auront appris à nous aimer, parce qu'ils auront aussi compris combien nous les aimons, ils auront à cœur de profiter de l'enseignement qui leur sera donné, afin de rester dignes de notre amour, et aussi de notre fierté ! Ce rôle éducateur est tout naturel, il me semble, à la tendresse intelligente de la Canadienne-Française, de celle-là seulement qui, sachant en apprécier la grandeur et la beauté, est prête à lui sacrifier ses plaisirs mondains, son désir de briller, son amour effréné de la toilette, enfin tout ce qui l'éloigne de son intérieur, où les enfants restent sous la garde de bonnes plus ou moins recommandables, tandis que la mère magasin, court les thés, ou s'attarde à la table de cartes.....

L'époque de la première communion ne pourrait-elle marquer pour la fillette l'entrée au pensionnat ? Jusqu'à cet âge, la mère aura pris sur l'esprit de sa fille une influence prépondérante qui lui permettra d'orienter sa vie, de rester sa véritable directrice.

Les professeurs trouveront une enfant raisonnable, bien préparée, capable de penser par elle-même, l'esprit ouvert et le caractère formé. La bonne semence tombant dans une terre féconde rapportera des fruits excellents. Naturellement, l'éducation scolaire commencée plus tard, se terminera plus tard aussi, à l'âge même où l'esprit plus mûri, la jeune fille, presque une femme, comprend la vie.

Certes, je ne veux pas préconiser ici, l'éloignement total de l'enfant de l'école ou du couvent, je veux simplement prier les mères de ne pas se décharger entièrement et trop vite du soin de leurs petits. Plusieurs d'entre nous aiment à donner les premières notions instructives à leurs enfants, d'autres ne peuvent, pour des raisons diverses, s'astreindre à cette tâche, mais seulement, toutes, bordons le soir les petits lits de nos chers mignons, afin qu'ils rêvent plus doucement, plus tendrement !

L'éducation de nos fils doit nécessairement être plus virile, plus rude même, ils pourront subir, plus jeunes, la vie du pensionnat, sans compter que pour certains d'entre eux, une discipline sévère s'impose. L'œuvre d'éducation commencée dans la famille et continuée au couvent, peut se perfectionner, sans doute, par l'œuvre post-scolaire, mais si la jeune fille de retour à son foyer, retrouve une mère intelligente, prête à donner à son enfant une attention dévouée, à l'initier aux soins du ménage, à la préparer, et par des conseils et par l'exemple à son rôle maternel, cette jeune fille ne devra pas chercher en dehors de son chez-elle, la science qui lui manque, et dont elle aura certainement besoin pour remplir plus tard des devoirs très graves.

Mais comme toutes les mères ne possèdent pas les qualités requises, ou négligent de se conformer à leur tâche, je crois en la nécessité de l'œuvre post-scolaire, dont l'action, cependant, devra s'exercer de façon bien prudente, et le moins possible au détriment de l'influence maternelle, et de l'harmonie familiale. Et si vous voulez toute ma pensée, mesdames, je vous dirai l'incertitude pénible qui m'agite au moment de me prononcer pour ou contre les œuvres destinées à parfaire l'éducation de nos filles, en dehors de nos maisons. Au risque

de passer pour vieux-jeu, je m'avoue admiratrice de nos mères grands qui nous ont donné de si bonnes mamans, et je ne suis pas encore prête à admettre que nous avons tout à gagner à confier aux œuvres les plus grandes et les plus perfectionnées, l'éducation — disons "matérielle" quoique le mot sonne un peu drôle, — de nos filles. Et l'on me pardonnera après cet aveu, de ne pas insister davantage sur la solution d'un problème aussi important et que je me sens encore inapte à résoudre.

La jeune fille du monde se prépare tout naturellement à son rôle de mère de famille, en regardant agir sa mère, en s'intéressant à des lectures qui traitent de ces choses, en suivant même, si elle le juge nécessaire, les cours de l'enseignement ménager qui se perfectionneront bientôt, me dit-on, d'une pouponnière.

Et ce qui la préparera mieux que tout, ce sera l'éducation reçue chez elle et au couvent, où l'on se sera appliqué à développer ses qualités du cœur et de l'esprit, à lui faire une âme de devoir et de piété, et comme dans toute femme dort une mère, celle-ci se réveillera, prête à tous les dévouements, à tous les sacrifices, lorsque le grand mystère de la nature lui sera révélé par le premier cri de son enfant !

Et si ce cri-là ne sacre pas une mère, c'est qu'il manque dans la poitrine de cette femme : un cœur !

Le journalisme féminin a un rôle supérieur à jouer dans notre éducation. Françoise, qui l'a inauguré ce rôle, était toute désignée pour nous en faire valoir et la nécessité et le mérite. Puisque j'ai voulu la suivre dans cette route, je tiens à dire toute l'importance que je donne à l'action féminine exercée par le journal. C'est tout un apostolat qui nous est confié, et nous ne saurions le remplir avec trop de discernement, de tact, de bonté, même de douceur. Nous pouvons dire que l'action de la plus pure morale nous est laissée, la direction des journaux ne tolérerait pas dans les pages ou articles consacrés aux femmes, le moindre mot qui peut atteindre la candeur d'un enfant, choquer la naïveté d'une jeune fille, blesser enfin tout sentiment de la plus infinie délicatesse. Et l'on nous confie la tâche, très intéressante, de parler à la femme, et même à l'homme, de tous les devoirs, en les évangélisant tout doucement, pour ne pas heurter leur susceptibilité, pour ne pas attirer leur rancune. Nous atteignons bien des misères morales, nous consolons bien des détresses, nous prodiguons bien des conseils, et je puis, je crois, dire à l'honneur du journalisme, que jamais encore une directrice de pages féminines a forfait à sa mission en négligeant de donner dans ses écrits, d'utiles leçons, de salutaires avis.

Si le conseil n'est pas toujours empreint de la plus profonde sagesse, on sent au moins qu'il est donné au meilleur de l'intelligence et du cœur qui l'octroient. Je sens le besoin d'excuser ces paroles tant soit peu élogieuses, et qui sembleraient être l'écho de mes propres prétentions, si je ne croyais pas que toutes les personnes réunies ici attendent de nous la vérité dans toute sa simplicité, et le rôle tout spécial qui nous est dévolu m'oblige à vous expliquer ainsi notre manière de faire quelque bien.

Au point de vue de la jeune fille, la femme journaliste est toute désignée pour remplir les lacunes de son éducation ou de son intelligence, l'opinion de l'amie que nous incarnons pour elle, grâce à notre plume, cette opinion-là lui est souvent nécessaire, et nous savons de quels embarras, ennuis, même mauvais pas, nous sommes souvent appelées à sortir nombre d'ingénues.

L'action sociale de toute femme trouve d'ailleurs à s'exercer, qu'il importe que le champ à exploiter soit grand ou restreint, si nous savons y faire pousser les récoltes précieuses qui rendront le pays grand, la race forte, la religion aimée et respectée et la famille heureuse !



Rapport du Foyer, par Mlle Beaupré, (Hélène Dumont.)

Monsieur l'abbé, Mesdames,

On va vous dire ces jours-ci l'histoire et le but d'une œuvre qui fait beaucoup pour l'avancement et le bonheur de la jeune fille travaillant hors de la maison paternelle. L'Assistance Chrétienne vous montrera les deux premiers des moyens qu'elle emploie en vue d'une sérieuse action sur l'intéressante isolée : table ouverte et retirance.

Je veux vous parler ce soir de ses deux autres moyens non moins efficaces : les cours et le journal, par lesquels elle atteint bien au-delà des murs de ses maisons, des jeunes personnes qui, tout en demeurant auprès de leurs parents, sont dans le cas de peiner encore, à quelque tâche quotidienne.

Par ces deux facteurs, un courant d'idées et de sympathie s'établit entre les plus heureuses et les moins heureuses, qui stimule, encourage, améliore les unes et les autres.

LES COURS.

Ce sont des leçons pratiques et suivies que se donnent entr'elles les associées — les plus cultivées à celles qui le sont moins — sur toutes les matières qui rendent apte à mieux gagner sa vie : le calcul, le français, l'anglais, la sténographie, la clavigraphie. Ces leçons se donnent le soir, au "Foyer" même, No. 8, rue Saint-Charles Borromée.

Elles constituent un fraternel témoignage de dévouement, tel que les aînées des familles en prodiguent parfois aux plus jeunes.

La douce impression d'un véritable "home" en devient plus complète pour les orphelines, les esseulées.

Jusqu'ici, ces cours ont produit d'excellents résultats. Les personnes qui les ont établis ont l'intention de faire davantage, plus tard, et d'y ajouter, en fait de récompenses, tout ce qui pourrait en augmenter l'efficacité.

D'après ce qui précède, on conçoit aisément quelle reconnaissance emportent de ces cours, pour leurs généreux professeurs, les demoiselles que leurs études antérieures n'avaient pas suffisamment préparées à remplir la position lucrative qui s'offre à leurs désirs, et qui se verront désormais, grâce aux lumières d'une bienfaisante compagnie, instruites et formées à souhait.

LE JOURNAL.

Le journal, qui s'appelle de ce nom touchant, " Le Foyer ", est mieux qu'un journal ordinaire : une revue. Il a donc l'avantage de ne paraître que très soigné, exempt de faits divers insignifiants et, par son caractère même, pur de toutes ces nouvelles à sensation qui pullulent dans le journal quotidien.

Il est le bulletin mensuel de l'Assistance Chrétienne. Sa meilleure garantie de moralité, d'orthodoxie est qu'il a pour le guider un directeur de consciences.

L'idée de cette publication est celle-ci : mettre les jeunes filles à même de cultiver leur esprit, d'élever leur âme, et leur faciliter en même temps la lutte matérielle de la vie, par toutes les indications pratiques dont elles peuvent avoir besoin. En feuilletant les plus anciens numéros, j'y relève cet avis : " Le Foyer " tient une correspondance ouverte au bénéfice de toutes les abonnées qui désireraient une information quelconque : casuistique, renseignements d'affaires, convenances sociales, conseils. Il n'a qu'un but, vous obliger sous quelque forme que ce soit. Venez et demandez ! "

" Le Foyer " commençait en juillet 1903, revue humble, sans couverture, qui ne comptait que 65 abonnés. Juillet prochain le verra s'épanouir, dans sa cinquième année, enrichi de vignettes et de toute une toilette charmante ; surtout, fidèle à toutes ses promesses du début, ayant même dépassé un peu ce que l'on en attendait..... et tirant à treize cents exemplaires.

Toujours les graves questions de morale y sont traitées en des articles courts, solides et non dépourvus de charme, je vous prie de le croire ! Ils sont aussi parfaitement goûtés et compris des lectrices, inspirés au jour le jour par les besoins d'âmes qui se révèlent.

N'allez pas en conclure à l'austérité de notre revue ! Les choses grandes ne lui font pas perdre de vue la valeur des petites, des simplement bonnes ou convenables. La Direction a compris que tout ce qui est décoratif et de bon goût peut trouver place dans une publication de jeunes filles. Ne faut-il pas qu'elles apprennent à se bien mettre, comme à orner leur chambre, à veiller aux détails de la table ? Leur éducation doit se compléter, s'affiner sans cesse, et les mettre en état de dominer la situation, où que leur destinée les appelle.

De plus elles trouvent dans nos pages des légendes, des nouvelles exquisés, des poésies, pour apaiser un peu leur grande soif d'idéal et de rêve ; des appréciations littéraires et morales sur le livre nouvellement acquis pour la bibliothèque commune ; des jeux d'esprit, pour leur gymnastique intellectuelle ; puis des études autorisées sur l'hygiène ; de nombreux conseils touchant les travaux manuels, avec illustrations. Afin de les intéresser aux choses de l'Eglise, il y a aussi la page obligée du Calendrier liturgique et paroissial : de sorte que,

chaque matin, elles sauront ce que chantent les cloches bénites, et quelle grande protection céleste elles doivent invoquer sur leur journée. Une chronique universelle : politique, sciences, découverte, arts, faits généraux importants, tient les lectrices assidues au courant de leur époque.

Enfin, une page de musique facile ajoute à tout cela son délicieux agrément. Il fait plaisir d'y remarquer, par exemple, " La Romance de l'aiguille."

Chaque numéro du " Foyer " enrichit ainsi le répertoire récréatif des jeunes pianistes et des gentilles chanteuses, qui se groupent, famille harmonieuse, dans la chère maison du repos, à l'heure où cesse le travail ardu.

Le plus piquant, c'est que notre rédaction se compose en grande partie, et de plus en plus, des associées mêmes de l'Assistance Chrétienne. Des talents y viennent éclore, dont on voit pousser les ailes peu à peu, d'une livraison à l'autre. Une pensée un peu vague, hésitante, se précise et s'affermite. L'oiseau qui se met à voler, jamais ici ne se prend pour un aigle, ni pour quelqu'autre de ces grands oiseaux qui vont sur la mer ! Non, non, mais ce sont des mésanges, des fauvettes ou des colombes, et je vous assure qu'elles trouvent charmant de se déployer et de voltiger.



Rapport de l'Association Aberdeen,
(Section Française), par
Madame L. D. Provencher.

M. le Président, Mesdames,

La première des deux questions auxquelles les œuvres d'éducation ont été invitées à répondre, a suscité, en ce congrès, des travaux si importants, ouvrant des aperçus si vastes et offrant des suggestions si pratiques, qu'il semble que tout a été dit, et combien bien dit, sur ce sujet de l'œuvre post-scolaire, sur son importance, sa nécessité actuelle, sur ses difficultés mêmes. Ouvroirs, classes du soir, cours ménagers, cercles d'études, conférences, fondations de bibliothèques, autant de moyens excellents qui, adoptés par des esprits sérieux et des âmes généreuses, devront donner, avec le temps, des résultats merveilleux parmi les populations de nos villes et de nos villages.

Mais sortons un instant, si vous le vouléz bien, Mesdames, des limites de tous ces centres habités ; transportons-nous, par la pensée, soit dans ce " Grand Nord," presque désert encore, soit dans les vastes prairies du Nord Ouest, soit dans les régions éloignées du Saguenay, du lac St-Jean, de la Gaspésie ; considérons ces établissements de nouveaux colons, et nous comprendrons que bien des années s'écouleront avant que, devenus villes ou même simples villages, ils puissent bénéficier des moyens mis en œuvre par les promoteurs les plus zélés de l'éducation post-scolaire.

Cependant, pour un certain nombre de ces hardis pionniers, cette œuvre est commencée, et ce sera peut-être, pour beaucoup de personnes, une révélation d'entendre dire qu'elle date de dix ans. Elle est bien petite, bien modeste, et c'est assurément lui faire grand honneur de lui demander de faire entendre ici sa voix, après celles de tant d'œuvres avec lesquelles elle ne saurait rivaliser si ce n'est par son zèle et ses bonnes intentions.

L'Association Aberdeen, œuvre de la lecture aux colons, prend la forme d'une bibliothèque circulante lorsque le prêt et l'échange des livres peuvent se faire d'une maison à l'autre. Dans ce cas, le curé ou le missionnaire, l'instituteur ou quelque autre personne dévouée aux intérêts de tous, recueillent les livres envoyés dans les familles, les font circuler et les conservent soigneusement. Cet excellent système empêche la ruine et la perte des livres mais il n'est pas applicable par-

tout, c'est pourquoi le nombre des envois faits aux colons isolés est toujours, et de beaucoup, le plus considérable. On ne voisine guère, on se rencontre rarement, lorsque l'on est à plusieurs milles de distance les uns des autres, et on ne va pas souvent au bureau de poste quand le trajet d'aller et retour représente la perte d'une journée de travail. Aussi, le colon reçoit-il le plus souvent son courrier par occasion, et l'envoi fait directement à l'adresse de chacun est le seul moyen de lui faire parvenir de la lecture.

En quoi consiste celle que lui fournit notre œuvre ?

En tout ce qui peut édifier, instruire et honnêtement récréer. C'est là notre triple but, c'est la pensée qui, toujours, guide le choix que nous faisons pour chacun de nos lecteurs, selon son âge, son degré d'instruction, le métier ou la profession qu'il exerce. Seconder humblement le missionnaire en contrebalançant par la diffusion de bonnes lectures l'influence des mauvais livres ; aider les parents à élever et à instruire leurs enfants, souvent empêchés, par la distance, de fréquenter l'école ; compléter, par des ouvrages spéciaux, l'instruction des adultes, d'après ce qu'ils nous font connaître de leurs besoins, de leurs aptitudes, de leurs préférences ; charmer les heures de solitude et de repos ; chasser l'ennui, si possible à l'exilé, si dangereux pour tous ceux qui en sont les victimes, telle est la tâche que nous avons acceptée et que nous nous efforçons d'accomplir en continuant une œuvre fondée par un grand cœur qui a toujours su comprendre la misère et toujours voulu la soulager.

Quant à la gratitude de nos lecteurs, leurs lettres en font foi ; depuis la courtoise missive du lettré, exilé de France, par les caprices de Dame Fortune, sur les bords d'un lac, au nom peu harmonieux, de la Saskatchewan, qui se déclare " littéralement enchanté " de recevoir quelques bonnes revues publiées dans sa chère patrie, jusqu'aux lignes tracées à grande peine peut-être, par une main plus habile à manier la hache qu'à tenir une plume, mais qui n'en sont pas moins précieuses à nos yeux puisqu'elles sont l'écho d'un cœur reconnaissant.

Notre petite œuvre nous donne le bonheur de soulager bien des misères morales, de consoler bien des tristesses. Sans les connaître autrement que par leur correspondance, nous sommes des amies, des sœurs pour nos isolés. " Je pense si souvent à vous, Madame, écrivait l'une d'elles, qu'il me semble que vous êtes tout près de moi. "

Bien touchantes sont parfois les confidences qui nous sont faites par des jeunes filles dont la vie se passe sans qu'elles puissent jouir d'aucuns des plaisirs de leur âge, par des mères de familles, souvent malades, un peu découragées dans leurs durs et monotones labeurs, qui nous assurent que la lecture les console et leur aide à supporter leurs embarras et leurs épreuves. " C'est avec des larmes de reconnaissance, écrit une de ces ménagères, accablée de soucis, que nous recevons vos livres ; les deux mois de l'été, pendant lesquels nous en sommes privées, nous semblent des siècles, et mes enfants me demandent, tout inquiets, si les bonnes dames ne sont plus à Montréal. Ils sont si contents de leurs petits livres et de leurs petits jeux ; cela occupe leur journée, car il fait trop froid pour aller à l'école, elle est si loin de chez nous. "

La correspondance de ces pauvres femmes révèle des résultats navrants de leur isolement et de la monotonie de leur vie. La femme d'un éleveur, seule de son sexe dans un rayon de plusieurs milles, s'ennuyait tellement, avant de recevoir de la lecture, une fois sa be-

sogne quotidienne terminée, qu'elle décousait, moderne Pénélope, ce qu'elle avait cousu les jours précédents, pour occuper ses doigts et sa pensée, elle craignait que sa raison ne lui échappât. Elle le pouvait redouter, hélas, sachant peut-être, que à l'asile de Brandon, elles ne sont pas rares, les malheureuses aliénées dont la maladie n'a pas eu d'autre cause.

Un colon français de l'Assiniboine nous remerciait un jour en ces termes : " Nous avons eu dimanche dernier, une horrible tempête, et la neige s'était tellement accumulée devant notre porte que toute sortie était devenue impossible. Enfermés, ma famille et moi, dans notre petite maison isolée dans la prairie, nous devions passer une triste journée. Mais nous venions de recevoir un paquet de vos livres si précieux ; je proposai que, chacun notre tour, mes deux fils et moi, fissions la lecture à haute voix. Bénies soyez-vous, Mesdames, le temps a passé si vite et si agréablement que, de toute l'après diner, nous n'avons pas même songé à regarder au dehors."

Écoutons encore ce jeune homme de 19 ans, défricheur solitaire, qui a eu le courage de s'éloigner de tous les siens pour se faire, dit-il, " un avenir pour ses vieux jours." Il vit seul dans son " chantier ", c'est-à-dire sa petite cabane de bois rond. Son voisin le plus rapproché, chez qui, pendant l'hiver, il travaille toute la journée, est à un mille de distance ; cinq milles le séparent de tout autre colon, huit milles du bureau de poste et de l'église où il va cependant tous les dimanches. " Bien triste est ma maison, écrit-il, lorsque j'y rentre chaque soir, le feu est éteint et tout a gelé dans mon sombre chantier. Pourtant il me paraît un palais parce que j'y suis chez moi. C'est alors que je lis et relis les livres qui me sont envoyés par votre association. C'est une grande œuvre que Lady Aberdeen a faite là et j'en suis bien reconnaissant à elle et à toutes les dames qui s'en occupent. Avant d'avoir vos livres je m'ennuyais tant et les soirées me paraissaient si longues."

Mais ce jeune homme ne lisait pas que pour se distraire et s'amuser, il étudiait. A sa demande, nous lui avons donné un dictionnaire et une méthode pour apprendre l'anglais, dont la nécessité s'impose au Nord Ouest et nombreux sont les colons, français et canadiens, à qui nous avons facilité cette étude. D'autres ont voulu apprendre l'allemand, ou, le parlant eux-mêmes, en enseigner la lecture à leurs enfants ; un émigré français, à l'aide d'une grammaire espagnole, reçue de nous, s'est qualifié pour un emploi qui lui était offert à Cuba.

Nous avons répandu, parmi nos protégés, un nombre considérable de brochures agricoles, y compris de la médecine vétérinaire si nécessaire aux fermiers et aux éleveurs d'animaux. Nous faisons aussi, dans la mesure de nos moyens, un peu d'enseignement ménager, en offrant aux mères de familles des petits traités d'économie domestique, des recettes culinaires, des notions d'hygiène et de médecine, des conseils sur les soins à donner aux malades et aux tout petits enfants, des livres de modes et des patrons qui sont pour plusieurs d'un grand secours.

Beaucoup de colons français, tenant à apprendre l'histoire du Canada, à connaître sa géographie, ses ressources naturelles, ses industries, ont eu recours à nous ; quelques esprits cultivés et sérieux nous demandent des ouvrages historiques et scientifiques ; nous aidons quelques spécialistes dans leurs études favorites ; histoire naturelle, art de la photographie, horticulture, culture des abeilles. Un bambin, ayant des dispositions pour le dessin, a été heureux de rece-

voir une méthode et quelques modèles ; à quelques personnes nous donnons de la musique, surtout pour l'église, aussi des recueils de chants sacrés, de cantiques, enfin, requête touchante par sa note patriotique, des canadiens, du fond de ces lointaines régions du Nord Ouest, songeant à leur belle Province de Québec, nous demandent "le Chansonnier," dont les refrains égayaient les foyers de nos campagnes.

Autant de désirs que nous nous efforçons de satisfaire, en regrettant de ne pouvoir faire plus et mieux, faute de ressources suffisantes, si généreux que soient nos amis.

C'est que le public, en général, ignore combien il est facile d'aider notre œuvre. Presque tout le monde possède pourtant quelques revues, des journaux illustrés, des publications de tous genres dont on n'a nul besoin, dont souvent même, on est embarrassé, et qui feraient le bonheur des familles de colons, des malades, des enfants, des gardiens de phare, de tous les isolés qui bénéficient de notre œuvre. Nous leur expédions à peu près 1800 paquets de livres par année et notre correspondance avec eux se chiffre par une moyenne de 300 lettres. Vous voyez, Mesdames, que si nous ne faisons pas beaucoup de bruit, nous faisons bien quelque besogne.

Telle est l'œuvre de la lecture aux colons, tel est son but, tels sont ses moyens d'action, ses droits au titre d'œuvre post-scolaire, reconnus avec tant de bienveillance par la Fédération Nationale ; telle est enfin la justification de sa présence à ce congrès qui va faire époque dans les annales du féminisme chrétien à Montréal.



Rapport de l'œuvre des livres gratuits et discours sur les œuvres post-scolaires, par Madame R. Dandurand.

Mesdames,

On m'a prié de dire quelques mots de notre œuvre modeste des "Livres Gratuits." Elle a, au moins un mérite, c'est celui d'être l'aînée de cette espèce particulière de sociétés de bienfaisance morale qui peuvent s'enorgueillir de distribuer un article de choix : le pain de l'intelligence.

On en peut compter, depuis, un bon nombre. Sans parler de l'Association Aberdeen — dont on vient de vous entretenir — il y a plusieurs organisations paroissiales locales prêtant de bons livres — il y a aussi la bibliothèque publique fondée à Waterloo, par Mme de Varennes qui compte déjà, depuis 3 ou 4 ans qu'elle est fondée 500 volumes et 50 abonnés ; celle de St. Jean, encore, organisée par Mlle Messier et quelques amies. Celle-là est déjà riche — quoique vieille de deux ans seulement — de 800 volumes, et possède 100 abonnées régulières.

Il y a bientôt quinze ans que l'appel d'une de ces affamées de l'esprit, nous poussa à la fondation de l' "Oeuvre des Livres Gratuits", exclusivement française. Cet appel, d'une touchante éloquence, vint nous révéler la disette de livres de nos campagnes.

Nous étant rendu compte du triste état de choses qui laisse tant de mères — vieilles ou non — tant de jeunes filles, tant d'hommes aussi de nos villages, sans lecture ni aucunes ressources intellectuelles, nous n'avons pas voulu, nous qui pouvions tenter un secours, ne pas faire l'effort qui remédierait, au moins, à quelques-uns de ces cas déplorables. Songez que la population d'un de nos villages, isolée et emprisonnée, des mois durant, sous l'étreinte brutale de l'hiver, est réduite souvent à une famine presque absolue de lecture. Notez aussi, que l'instruction étant assez répandue, il y a peu de personnes ne sachant pas lire. Il ne manque pas en outre, de gens fort bien doués pour qui cette privation est une vraie souffrance.

Pour ces besoins pressants une grosse somme se serait bien trouvée. — Elle ne se présenta pas. — Nous avons donc commencé par jeter dans le gouffre béant, quelques livres. Ils tombèrent à point, car les premiers envois firent surgir de toutes parts les demandes.

Bientôt nous pûmes compter de nombreux clients sur toute l'étendue de notre pays d'un océan à l'autre et jusqu'au Yukon. Seulement, ces gens si heureux de recevoir nos livres, soit attachement à ces biens trop rares, soit négligence, soit difficulté de les renvoyer, n'exécutèrent pas tous le roulement prévu et nos richesses eurent la tendance de s'immobiliser à leur port d'arrivée. Tout à coup, un ou une cliente devenait muet et nous continuions cependant, encore quelque temps, à lui servir sa part de livres. Quelques-uns, ou mouraient, ou s'expatriaient sans que nous fussions prévenus de l'accident.

Mais, pourtant, d'autres nous écrivaient des témoignages de reconnaissance..... dont je voudrais pouvoir vous citer quelques-uns. Ces pauvres lettres nous parlaient une langue qui allait au cœur. Elles pouvaient consoler des déceptions. A la fin, pourtant, il nous parut qu'une œuvre tout aussi méritoire et plus facilement contrôlable pouvait être faite chez nous.

Pensant à une classe importante à laquelle il n'a pas été officiellement à la mode, jusqu'à ces derniers temps, de s'intéresser, nous avons songé, il y a un an, à circonscrire nos envois aux institutrices de notre province. Il n'est pas possible de songer à faire une part aux milliers de maîtresse d'école inscrites au tableau provincial, mais, nous prions celles à qui nous adressons un paquet de faire rayonner le prêt que nous lui faisons, ce à quoi, un grand nombre se conforment.

Tel est notre effort, telle est l'œuvre des "Livres Gratuits".

Avec nos ressources plus que précaires, nous avons distribué chaque année des milliers de livres lus par un nombre décuplé de personnes. Nous voudrions faire beaucoup plus et nous espérons que les circonstances, l'un de ces jours prochains, nous permettront de réaliser ce désir.

Mais, je suis inscrite pour vous parler encore, d'un autre sujet. C'est la question de l'éducation post-scolaire pour les femmes.

Il n'est plus permis, à moins de se vouer à une humiliante infériorité, d'opter pour l'ignorance dorée ou la médiocrité fleurie du temps jadis. La femme se rend enfin compte de l'étendue de son rôle. Les hommes, de leur part, admettent aujourd'hui que son concours est nécessaire pour rétablir dans l'organisation sociale, l'ordre que leur exclusif gouvernement n'a pas su y maintenir. Aux Etats-Unis et en Angleterre — nations libérales — on concède de plus en plus au sexe dit : faible, le droit de concourir au bien général, en principe surtout.

En fait, c'est encore la France qui a fait le plus dans le sens de la réforme. Elle a, avant les autres, des femmes dans les postes officiels supérieurs de l'enseignement, de l'administration pénitentiaire et des professions dites libérales.

Un fait qui surprendra pourtant, c'est que notre pays a, sous quelques rapports, ouvert la voie et montré l'exemple. Depuis 1884, les femmes qui sont admises à l'Université McGill de notre ville, comme étudiantes, ont de plus conquis, depuis 1882, l'honneur d'enseigner en des cours mixtes d'hommes et de femmes. Il faut reconnaître à la vérité — la tradition officieuse nous l'apprend — que ce succès obtenu par l'intervention des femmes elles-mêmes, ne fut pas concédé avec enthousiasme par les gouverneurs.

La France — cédant peut-être ici autant à son instinct chevaleresque qu'à un sentiment raisonné, a récemment offert à une femme — Mme Curie — une chaire d'enseignement.

On me pardonnera de céder à un mouvement de fierté pour rappeler que dans notre pays, à Pictou, N.E. la grand'mère de l'une des élèves actuelles de McGill, concourant, au temps de leur jeunesse, avec le principal Grant — qui depuis s'est illustré — avait remporté le prix du concours. On peut juger par ce fait que le Canada a tenu depuis près d'un demi siècle, un rang honorable dans l'éducation des deux sexes. De fait, en dehors de Montréal : Kingston, Toronto, Halifax, Stanstead, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, Victoria sont toutes pourvues d'Universités mixtes. Toronto, pourtant est la seule où l'on admette les femmes à la faculté de Médecine. D'un autre côté, à Halifax une femme a été reçue avocat, mais sans la permission de pratiquer..... On ne peut pas tout avoir..... surtout pour commencer.

Tandis qu'en d'autres pays la liberté d'exercer la médecine nous est assez facilement octroyée, les hommes, qui détenaient jadis tous les privilèges se montrent encore récalcitrants à faire place à des rivales sur le parquet des cours de justice. Mais on peut être tranquille, ce privilège — j'allais dire cette obligation — viendra assez vite. La Suisse, la Hollande, New York admettent déjà les femmes à la pratique du droit et la France a toutes les facultés de l'Université. Quoique, à McGill, comme je vous le disais, la faculté de médecine ne soit pas ouverte aux femmes, l'une d'elle est conservatrice du Musée de pathologie et y fait des cours de démonstration aux étudiants. L'Université Bishop de cette ville, maintenant abolie, ou confondue avec McGill, a autrefois admis à la médecine, quelques femmes qui pratiquent en cette ville.

Peut-être celles d'entre vous, Mesdames, qui ne sont pas, au fait de ces questions, seront-elles étonnées d'apprendre que le niveau des études dans les célèbres universités de femmes des États-Unis est inférieur à celui du Canada. Trois fois de suite, dans un concours de post-graduées pour les Sciences, la bourse de la fameuse école de Bryn-Mawr a été gagnée par des élèves de McGill. Il semblerait que l'instinct individualiste, le goût de l'indépendance, le besoin de s'affranchir soit la principale raison de la jeune américaine pour se livrer aux hautes études. Le brillant mais, paraît-il, assez superficiel vernis qui leur en reste, tendrait à le faire croire. C'est peut-être aussi à cette raison qu'on doit attribuer le mouvement qui s'accuse aux États-Unis, par lequel les écoles de mixtes qu'elles étaient devenues, tendent à la séparation, les hommes visant à s'isoler.

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas, pour notre part, la complète émancipation que nous recherchons en aspirant à la haute éducation. Disons-le à la louange de nos compatriotes masculins : nous n'avons pas besoin de nous affranchir. Non, nous demandons à nous instruire, pour ne pas rester stationnaires quand les autres avancent. Nous le désirons, afin de nous guider dans la formation physique et morale de nos enfants. Serions-nous justifiables de méconnaître les découvertes que la science apporte pour l'amélioration de la race ? Est-il charitable, par exemple, par exemple, est-il humain de regarder d'un œil indifférent le défilé des petits cercueils, quand on nous découvre le moyen d'arrêter cette lugubre procession et de conserver la vie à tant d'enfants tués par l'ignorance ?

“ Ce que les classes ouvrières réclament aujourd’hui ” a-t-on dit avec raison, “ c’est bien plus la justice que la charité. ” Trouve-t-on juste que celle qui sait, et qui peut rendre meilleures et plus égales les chances de vivre, de s’instruire, d’être heureux des misérables, se tasse dans sa confortable ignorance et reste les bras croisés ?.....

Le temps n’est plus où l’on se croyait quitte en jetant, d’un beau geste, sa bourse aux pauvres. On vous a cité au début de ce congrès, — c’est le Gouverneur, je crois — un grand penseur contemporain qui dit que c’est aux femmes qu’est principalement, sinon exclusivement remise la conservation de : la famille, de la patrie, de la religion..... C’est à se demander vraiment, ce qui reste aux autres !

Or on ne peut être aujourd’hui, secourable à son prochain sans posséder un peu de savoir. Pour conserver la vie aux tout petits — dont on craint un peu plus aujourd’hui d’aider le ciel à faire des anges prématurés — pour secourir des enfants affaiblis ou rachitiques, des alcooliques, des malades, des femmes en couches, des vieillards — les conseils éclairés, des soins intelligents, quelques connaissances techniques enfin vont plus loin que l’argent ou le dévouement incompetent.

Les chaires de sciences domestiques, si répandues en Angleterre, en France, aux Etats-Unis enseignent aux femmes ce qu’elles devraient savoir avant la littérature et la musique, savoir : la physique, la chimie, l’anatomie et leur application pratique, l’hygiène, la cuisine, le ménage : l’art de vivre en un mot et d’aider à vivre autour de soi.

L’intelligence féminine en tout pays s’enhardissant, adopte ce ministère jusqu’ici pratiquement négligé de la Sociologie.

De part et d’autre s’organisent des œuvres qui sont à l’ordinaire bienfaisance ce qu’est l’électricité aux vieux modes d’éclairage. En Hollande, la belle-sœur d’une femme intelligente que nous avons connue ici, vient de fonder une : “ Ecole d’éducation sociale ” pour les personnes des deux sexes. On y apprend à soulager intelligemment et efficacement la misère, en donnant aux pauvres le moyen de lutter contre les difficultés de la vie.

Du côté de la France, Mlle Gahéry, qui a déjà fait un long postulat dans les labeurs de la bienfaisance, rêve de créer une “ Ecole de formation sociale ” qui donnerait entr’autre enseignement, des cours théoriques sur l’Economie sociale. En second lieu — avec l’histoire du mouvement social — “ l’évolution, l’organisation et le fonctionnement des diverses tentatives d’éducation populaires ”. Le but de cette œuvre est de renseigner la femme sur son rôle dans la société, “ lui faire mieux comprendre comment son action peut s’exercer dans la famille, dans l’éducation, dans les professions et dans la cité..... C’est une œuvre d’idée.”

Ces femmes accomplissent elles-mêmes et indépendamment des congrégations religieuses, ce labeur de philanthropie. C’est-à-dire que c’est une forme laïque nouvelle et non moins méritoire sûrement du ministère de la charité.

Elles sont — en France, du moins — de bonnes catholiques dont les actes n’ont pour mobile que leur foi et l’amour du prochain. Elles sont d’ailleurs conseillées et encouragées par le clergé français, qui admet cette urgente application de la solidarité humaine.

Voit-on combien est dépassée ici, — la généreuse, mais naïve et rudimentaire charité de la plupart d'entre nous qui se borne, sinon plus aux bazars, du moins à la fréquentation des soupers d'huîtres ? Il est vrai que les communautés à qui nous nous en remettons entièrement et aveuglément, pour l'administration de nos aumônes, s'en acquittent avec un saint et absolu dévouement. Qui pourtant osera soutenir que leur ministère nous dispense de toute action — et que l'assistance morale d'une mère, en certains cas, puisse être égale ?

Qui prétendra que nous ne devons apporter aux devoirs de la bienfaisance, non seulement nos efforts matériels, mais, l'application de notre intelligence vigilante et avertie ? Rien ne vaut que les œuvres ; c'est aux jeunes filles surtout qu'il faut le rappeler et le répéter. Je reviens toujours à l'idée d'une association qui réunirait, disons pour la saison morte — pendant le carême, par exemple — ces jolies désœuvrées, en une association qui détournerait pour un court espace de temps, au profit des moins heureux, et au bénéfice de leur intelligence, un peu de leurs talents, de leur grâce et de leur dévouement latents. Cela d'ailleurs se pratique en France sous le nom de FOYER.

Pour me résumer enfin, ce qui s'impose aux Canadiennes comme devoir, c'est une prolongation du temps consacré à l'étude. Que les parents tout d'abord, acceptent cette idée : que le temps où leurs filles sortent du couvent est le moment d'entreprendre les cours post-scolaires. Ces cours, en même temps qu'elles prennent connaissance du monde, développent leur sens pratique et leur donnent quelques notions exactes de la vie.

Je n'ai, jusqu'ici, entendu plaider cette cause en notre pays, que par nos dévouées institutrices nationales : les religieuses, qui laissent fuir à regret et définitivement, après le terme admis, ces jeunes filles dont elles n'ont pu que préparer l'esprit à recevoir la science. C'est encore et toujours sur le dévouement illimité de ces femmes vaillantes que nous comptons pour accomplir et faciliter les réformes urgentes.

Qu'on le veuille, qu'on le demande, et aussitôt surgiront de ces milieux où la pratique de la vertu et l'étude sont les seules occupations, les professeurs prêts à s'équiper pour assumer la tâche nouvelle.

Notre Université française aussi, croyons-le, est prête à donner son concours à une réforme devenue indispensable au Canada pour tenir son rang dans la marche du progrès.

Il est possible à la plupart, et facile à plusieurs, — en retranchant sur les occupations inutiles — de consacrer à cette culture de l'esprit deux ou trois heures de la matinée. Il n'y a qu'à en prendre l'habitude.

Ce qu'on y étudierait ? c'est — disons-le entre nous — des choses de la plus grande importance dont, en général, nous ignorons le premier mot. Quelques-unes de ces choses sont en effet devenues si nécessaires, même à la plus humble des femmes, que les Ecoles Ménagères populaires, les inscrivent à leur programme : C'est la chimie, la physique, et cette part de la médecine qui a trait à toutes les mesures préventives contre les maladies : l'hygiène, le soin de l'enfance, des malades, des vieillards.

L'histoire et la philosophie qui développent le jugement sont encore des matières comprises dans ces cours. On y pourrait joindre, — si l'on a des loisirs et la facilité de voyager — l'étude de quelque langue étrangère qui ouvre à l'intelligence des horizons insoupçonnés. Qui a donc dit que lorsqu'on apprend une langue nouvelle, c'est comme si l'on acquérait une autre âme.

N'eut-on d'autre objet que la recherche de joies inconnues en s'instruisant davantage, qu'on ne perdrait pas ses peines. Mais, un plus haut devoir nous y engage et nous y oblige.

Au point de vue de notre honneur et de l'influence de notre race, on voit clairement qu'il ne faut pas se laisser dépasser. Rester stationnaires au point de vue de l'instruction, ne peut être une question de principes ou d'opinion. C'est se condamner, à l'époque où nous vivons, au rôle d'ilotes et de peuple en dégénérescence. C'est une vérité de tous les temps que : quand on n'avance pas on recule.

Si le but de ce congrès est de nous rendre compte de notre situation morale au regard de l'évolution contemporaine, notre examen de conscience nous imposera l'étude et l'instruction comme un devoir.

Et si, — toutefois — nous jugeons qu'il est trop tard pour nous-mêmes de nous adonner à ces habitudes de travail intellectuel, la responsabilité envers notre pays, envers l'avenir, nous enjoint de les inculquer à ceux qui nous suivent.

Mieux voir, ou : s'instruire pour mieux s'orienter. Apprendre à lire dans le livre de la vie, c'est-à-dire du progrès perpétuel, à mesure que la Providence en tourne les pages, c'est là ce qui nous apparaît comme le devoir inévitable.



Conférence sur la responsabilité de la
mère de famille dans la formation
morale de l'enfant, par
Madame Mathys.

Monsieur le Président, Mesdames,

Je suis heureuse d'offrir mon concours à la Fédération Nationale St. Jean-Baptiste, parce que je suis convaincue que ce conseil général de nos œuvres sociales ne pourra produire que d'heureux résultats pour leur prospérité. La réunion de tant de personnes dévouées au bien public et désireuses de faire produire à leurs efforts des fruits plus grands encore, doit nécessairement faire naître un enthousiasme puissant, et faire jaillir des idées fécondes pour le développement de nos œuvres nationales.

La maternité est la fonction essentielle de la femme et sa plus belle prérogative. Le rôle de mère lui impose des devoirs envers ceux auxquels elle a donné le jour, devoirs matériels d'abord, moraux ensuite.

La vie est une grande énigme : les jeunes gens qui se lient au jour du mariage, obéissant à l'élan passionné de leurs cœurs, ont rarement réfléchi à l'œuvre de dévouement à laquelle ils vont se vouer ; ils n'ont entrevu que l'amour ; ils n'ont guère songé qu'ils se donnaient l'un à l'autre pour ne plus s'appartenir, mais pour se consacrer entièrement à un petit être qui va les réclamer tout entier. La réalisation du plan providentiel exige l'enfant qui doit continuer la race, et qui formé à l'idéal le plus élevé dans l'humanité, pourra, par son utilité et ses perfections vis à vis de lui-même, de la famille et de la société, être la gloire de Dieu, sa fin dernière.

Certes, l'enfance a un charme indéfinissable et invincible, elle est notre espérance. Mais pour que tous les beaux rêves que nous formons sur la tête de nos chéris se réalisent, il faut que nous, femmes chrétiennes, prenions sincèrement à cœur l'œuvre de l'éducation de nos enfants.

L'enfant naît avec des instincts mauvais, instincts considérablement aggravés par les défauts, les vices, et généralement parlant, le tempérament de ses parents. Il ne pourra lutter contre ces tendances fâcheuses, (je m'appuie sur l'autorité du Dr de Fleury) : "que par la qualité et l'intensité des images mentales mises en lui par l'éducation."

L'éducation consiste à diriger l'enfant, à redresser ce qu'il pense et ce qu'il dit, et ensuite à créer des impressions favorables au développement de son intelligence et de sa moralité. L'éducation se fait de tout ce que l'enfant absorbe autour de lui : conversations, exemples, influence du milieu ; enfin, toutes impressions qui agissent facilement sur son âme, parce qu'elles opèrent à son insu et sans efforts.

Toute femme doit se préparer et se former à être éducatrice ; il faut que toutes, mères d'aujourd'hui et de demain, nous nous cultivions dans le sens du travail admirable que nous sommes appelées à entreprendre.

Notre premier devoir est de conserver la vie à nos enfants : nos efforts doivent tendre à les développer pour qu'ils deviennent forts, vigoureux, endurants. Souvenons-nous du vieil adage : " Un esprit sain dans un corps sain." A une bonne santé correspond presque toujours un caractère joyeux, allègre et courageux en face de la lutte et du travail. Nous devons donc nous pénétrer des principes d'une bonne hygiène. Aimons à lire, et popularisons la lecture des livres qui traitent de ce sujet ; d'excellents ouvrages ont été écrits sur le régime alimentaire, les exercices physiques, les bains, les promenades au grand air, les heures de sommeil, la ventilation des maisons, etc. Ces livres trouveraient avantageusement leur place dans nos bibliothèques paroissiales de la province de Québec et dans les bibliothèques de nos écoles.

Nos devoirs s'étendent au même titre à la formation du caractère de nos filles et de nos fils. S'il est très vrai qu'on ne peut pas changer le tempérament qui a une si grande influence sur le caractère, on peut du moins le corriger par les bonnes habitudes, fruits de l'éducation.

Premièrement, dotons nos enfants d'une solide instruction religieuse. Cette instruction religieuse, nos collèges et nos couvents la dispensent, encore qu'ils pourraient la fortifier en donnant des clartés plus complètes sur la théologie morale et l'apologétique, pour éclairer notre conscience en des matières qu'il nous importe de connaître tout autant que les sciences profanes.

Mais pour que nos fils et nos filles soient des chrétiens convaincus, il faut qu'ils sentent chez nous, à notre foyer, des préoccupations surnaturelles, un amour profond et éclairé de Dieu ; il faut qu'ils voient que nous conformons notre vie aux principes de l'Évangile.

Lisons-le beaucoup en famille, ce livre si beau, si simple, qui renferme toutes les données de la vie chrétienne. Faisons en sorte que nos enfants aient l'impression vivace d'une religion qui ne soit pas exclusivement satisfaite d'exercices de piété et de dévotion, mais surtout d'une sérieuse règle de vie ; qu'ils ressentent que les espérances qu'elle met dans nos cœurs, nous sont les plus chères, et que la loi d'amour du prochain qui procède de l'Évangile, engendre les vertus de charité et de justice que nous pratiquons avec le plus d'exactitude.

Formons nos enfants à aimer la vérité et à mépriser le mensonge.

Permettez-moi de vous citer une page qui développe bien ma pensée à cet égard : " Le mensonge est le défaut des esprits bas. Prenons la peine de surveiller étroitement la sincérité de nos enfants : l'épreuve ne sera pas longue. Appliquons-nous à dénicher leurs trom-

peries ; sachons trouver les mots qui sans ulcérer à vif, les confondent et leur ôtent l'envie de retomber dans ce vilain défaut. Donnons-leur le bon exemple. Il faut que tout de suite l'enfant sache que mentir est inutile, ridicule, dangereux et parfaitement bas, et que le mépris est au bout. Il n'est pas de maladie de l'âme dont il soit plus utile de guérir nos enfants."

"L'avenir est aux hommes et aux races qui aimeront la vérité d'un amour résolu. Craignons par dessus tout de devenir un peuple de négociants carottiers, qui falsifient leurs marchandises, vendent de la camelote, demandent cher et rabattent leurs prix ; un peuple de savants disposés à altérer un brin les faits pour sauver une théorie, de politiciens sans foi, de polémistes prêts à tout inventer pour sauver leurs amis et pour perdre leurs adversaires."

Et que dirai-je, mesdames, sur l'esprit de justice !..... Qu'il nous faut l'inculquer de bonne heure !.....

Pour y parvenir, faisons respecter par nos fillettes et nos garçons la propriété de leurs frères et sœurs, lorsqu'ils sont petits ; de leurs camarades, ensuite. Qu'ils aient des idées bien arrêtées sur le mien et sur le tien ; et avant de leur apprendre à être généreux, apprenons-leur à être honnêtes et justes. Hélas ! nous voyons trop de gens qui savent être prodigues et magnifiques avec la fortune d'autrui, publique ou privée !.....

Prémunissons nos enfants contre le luxe et élevons-les dans la simplicité. La mère de famille doit résister aux sollicitations incessantes de ses enfants à faire des dépenses superflues de toilette, de table, de confort excessif, etc., pour satisfaire leur vanité. C'est dans l'enfance et la jeunesse que se développe surtout le désir de copier le luxe d'une classe un peu plus fortunée que soi ; de rivaliser avec elle par le costume, l'habitation, les habitudes, en un mot de donner l'illusion d'une fortune égale en paraissant en jouir. Les conséquences de ce luxe déplacé sont de tourner l'esprit des enfants vers les préoccupations vaniteuses et futiles, au détriment de celles qui sont nécessaires ; de les habituer à vivre au-dessus de leurs moyens et de leur condition, et de les rendre, leur vie durant, esclaves de choses superflues, dont la perspective de privation leur est parfois si pénible qu'elle les pousse à l'inconduite et la malhonnêteté.

L'opinion publique est un tyran auquel il faut se soustraire quand elle est en contradiction avec celle de la conscience. C'est elle qui nous entraîne à bien des faiblesses, nuisibles à nos vrais intérêts sociaux. Le luxe est presque toujours une de ces faiblesses que nous nous croyons obligé d'accepter sous peine de nous déclasser. Tenons la main ferme..... à ce que cette influence pernicieuse de l'opinion ne s'empare pas de la volonté de nos enfants..... pour leur malheur...

Voici ce qu'en a écrit Fernand Nicolay : " Il n'est ni juste, ni sage de se croire autorisé à s'accorder toutes les jouissances parce qu'on a les moyens de se les payer. Ce principe engendre l'égoïsme, qui dessèche le cœur ; la vanité, qui gâte l'esprit, et la mollesse, qui affaiblit le corps. Un moyen d'y remédier est d'habituer nos enfants à un régime un peu au-dessous du rang social que leur condition ou leur fortune autoriserait à ambitionner. Cela s'appelle faire moins de feu qu'on a de bois. Pour l'amour-propre c'est un petit sacrifice, mais l'intérêt des enfants y convie. Si on ne commence à donner l'exemple de la simplicité et de l'économie, jamais on ne réduira le faste contre lequel on déclame partout sans réagir nulle part."

On peut objecter que ce désir du luxe développé chez l'enfant, peut avoir aussi un côté avantageux : celui de l'exciter, devenu homme, à un plus grand travail pour y satisfaire. Mais un esprit distingué a écrit avec justesse : "Cet accroissement des besoins a sans doute pour effet l'augmentation de l'activité matérielle, mais c'est là un de ses défauts, parce qu'il matérialise l'homme en lui enlevant la possibilité de préoccupations morales et intellectuelles."

La loi du travail a été inscrite à la première page de l'histoire du monde, et l'impérieuse nécessité que nous en ressentons pour satisfaire à nos besoins quotidiens, nous en rappelle le souvenir. Il n'est pas nécessaire de rémémorer l'observance de cette loi à la grande masse des hommes, car c'est pour eux le seul moyen de subsistance. Mais les enfants, qui ne sont pas dans le cas de gagner leur vie, ainsi que les adultes dont l'existence ne dépend pas du travail quotidien, sont exposés à s'abandonner à la paresse. Un trop grand nombre de mères de famille ne semblent pas convaincues de l'importance qu'il y a d'inculquer à leurs enfants l'amour du travail.

Le goût du labeur n'est pas naturel à l'enfant : il faut le lui faire acquérir, c'est une habitude à lui faire prendre. Tous les efforts du reste lui répugnent ; mais si la mère de famille a le bon sens de mettre de l'énergie et de la constance à lui imposer un travail quotidien, elle lui en fera contracter l'habitude, qui graduellement substitue au dégoût, une certaine indifférence, puis un véritable attrait.

Ce résultat ne s'obtient pas en un jour, ni après que l'enfant a vécu sa première jeunesse dans l'oisiveté.

On ne doit pas s'étonner de rencontrer si souvent l'indifférence au travail intellectuel et le dégoût du travail manuel chez les jeunes gens, lorsqu'on entend les mères émettre si souvent cette opinion : "Il faut que l'enfant ait du bon temps pendant sa jeunesse ; plus tard, lorsqu'il devra travailler, il n'en aura plus l'occasion."

Je lisais dernièrement un rapport intelligemment fait par un de nos meilleurs professeurs d'école primaire du district de Montréal et j'y voyais que la principale raison de l'insuccès de l'enseignement primaire, réside dans le défaut d'assiduité à l'école, favorisé par l'indifférence des parents..... On peut observer l'étendue de ce mal, quand on se rend compte qu'il s'agit d'un enseignement primaire dont nul ne peut se passer en notre temps, sans être privé des conditions indispensables pour gagner sa vie.

Et si nous trouvons tant d'ignorance des travaux ménagers chez un grand nombre de jeunes filles de notre pays, n'est-ce pas encore parce que la mère de famille en prend sur elle la charge, pour en éviter l'effort et la tâche à ses enfants ?.....

Ce dégoût du travail manuel, si universel au Canada, est d'autant plus déraisonnable que nous sommes tous enfants ou descendants de gens qui ont durement lutté et peiné pour gagner ce que nous possédons, et qu'il n'y a aucune raison acceptable pour que nous méprisions les moyens dont se sont servis nos ancêtres.

Notons bien que ce n'est pas seulement la population peu instruite qui est en proie à ce préjugé mais que la classe fortunée encourage bien plus encore l'indolence naturelle des enfants. On n'est pas convaincu que le travail élève celui qui s'y voue, et qu'il est une des conditions normales de la vie pour occuper le corps et l'esprit, et empêcher l'homme de tomber dans une véritable déchéance. Ne dé-

plote-t-on pas chaque jour que des fils de parents laborieux deviennent des êtres inutiles et même nuisibles, parce que ces parents ont élevé leurs enfants dans la pensée de ne rien faire, croyant par là faire leur bonheur, et les vouant, au contraire, au vice.

Qu'on ne l'oublie pas ; si notre fortune nous permet de suffire à nos besoins, nous faisons partie d'une société particulière, notre pays, qui réclame impérieusement notre concours désintéressé, pour l'organisation de toutes les œuvres publiques et privées dont un peuple ne peut plus se passer s'il veut demeurer et suivre une destinée glorieuse. Celui qui est complètement absorbé par les efforts quotidiens que réclame l'existence, a peu ou point de loisirs pour s'occuper de ces questions ou de ces œuvres nécessaires. C'est un devoir pour celui dont la Providence a déchargé les épaules de ces soucis matériels, de suppléer à l'insuffisance de ses concitoyens..... N'y aurait-il que cette raison de travailler pour celui qui ne doit pas gagner sa vie qu'elle serait suffisante..... parce que c'est sa mission, celle que la Providence lui a confiée.

Développons aussi chez nos enfants le goût des lectures utiles, et ne permettons pas qu'on nourrisse leur esprit de fictions. La littérature, l'art, l'histoire, les sciences, les voyages..... que d'éléments pour distraire et amuser l'intelligence et se reposer du travail habituel !..... Bossuet compare le mouvement de l'imagination à celui d'une roue de moulin, qui va toujours, mais qui ne moudra que le grain qu'on y aura mis dessous.

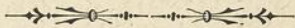
Cultivons aussi chez eux la politesse, qui est une forme de la charité. Les manières douces et affables contribuent si bien à adoucir les rapports sociaux ! La politesse est la pierre de touche d'une civilisation élevée.

Enseignons aussi le principe de la loi de charité. La bienfaisance est un devoir strict, dès que Dieu nous donne un peu plus que le nécessaire en intelligence, en foi et en fortune. La charité adoucit ce que la loi de justice a de dur et d'absolu ; elle nous ouvre le cœur à la commisération de nos frères qui sont dans l'indigence ; elle les empêche de désespérer en trouvant trop lentes à venir, les promesses de la vie future.

Mesdames, dans l'ordre moral, les œuvres valent ce qu'elles coûtent, et nous sommes presque toujours les artisans de notre propre bonheur. Si nous aspirons à faire de nos enfants une race forte, apte à dominer moralement et intellectuellement notre pays, et à conduire peut-être les destinées de l'Amérique du Nord, travaillons à leur donner les éléments d'une solide éducation.

Que nos fils soient des hommes vigoureux, sincères, honnêtes, instruits et laborieux, dévoués à leur famille et à leur patrie, et que nos filles, continuant les belles traditions de la vieille France, soient des femmes charmantes, cultivées, travailleuses, vaillantes, ayant comme idéal de rendre la vie bonne à leur mari, à leurs enfants, à leurs serviteurs, au milieu social dans lequel elles se meuvent.

Voilà l'œuvre proposée, et Dieu aidant, la tâche n'est pas impossible.



Conférence sur les œuvres post-scolaires, par
Mademoiselle Labelle,
Directrice de l'Académie Ste. Marie.

Monsieur le Président, Mesdames,

Pour la première fois de ma vie, je me sens intimidée, confuse, un peu nerveuse, pour me servir d'une expression dont on use et dont on abuse aujourd'hui, c'est que jusqu'à ce jour je n'ai parlé tout haut qu'à mes élèves ou à mes aides dans l'enseignement, toutes disposées à me croire infaillible ou à peu près ; les unes, légères n'écoutant pas toujours, les autres, ne voyant en moi qu'une supérieure zélée, voulant leur faire profiter d'une expérience acquise avec beaucoup de peines, de luttes, qu'elle voulait leur épargner au moins en partie.

Rien d'étonnant donc si ce bel auditoire me fait peur, et j'en veux presque à Madame Gérin-Lajoie, la distinguée créatrice de la Fédération nationale, de m'avoir fait consentir à subir cette épreuve ; le sujet qu'on me demandait de traiter mit fin à mes hésitations, il répondait si bien à mes désirs de longtemps, je pourrais dire à mon cœur toujours, car toute éducatrice met tout son cœur à son œuvre de la formation des enfants qui lui sont confiés.

L'œuvre post-scolaire est-elle nécessaire ?

Voilà la question à laquelle je répondrai très brièvement à cause du temps qui m'est alloué et de tout ce qu'on en a déjà dit dans cette séance. J'y réponds avec mon expérience qui me donne droit de pouvoir m'appuyer sur des faits réels.

Combien de jeunes filles, élèves brillantes, sorties de nos classes avec un diplôme ou un brevet de capacité bien mérité, nous sont revenues après quelque temps, découragées sentant en elles ce besoin de savoir, d'apprendre, mais n'ayant pas les matériaux voulus, ni la direction et l'aide indispensables à leur intelligence pour les guider dans leurs recherches et dans la soif d'élargir leurs connaissances. Nos cours sont malheureusement trop courts ; il faut se hâter de mettre un peu de tout dans la tête des jeunes filles : religion, sciences utiles, nécessaires, arts d'agrément de toutes sortes, travaux manuels ; à 16 ou 17 ans, 18 ans, par exception, on peut être très

gentille, très bonne, pleine d'aspirations pour le bien et le beau, — et c'est ce qui fait le grand charme de cet âge, — mais de jugement formé, non, tout est rose, on ne voit que le beau côté des choses ; le moindre effort coûte, s'il n'est payé par une médaille, une couronne et même une image que nos écolières aiment tant ; tout cela est de leur âge et je ne les en estime que davantage comme élèves ; mais voilà justement ce qui prouve qu'elles sont encore enfants, et qu'en entrant dans la vie réelle, la lutte pour la vie, elles doivent être guidées dans leurs travaux personnels ; là, plus de punitions, plus de pensums, ni de retenues, mais une mutuelle émulation, une ambition légitime d'être quelque chose dans le monde, soit en aidant aux autres si le sort les a faites riches, soit en fortifiant les sciences acquises à l'école si elles sont appelées à subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille.

Et pour cela, Mesdames, il nous faudrait une école supérieure qui n'aurait pas nom Ecole. Il nous faudrait ce quelque chose de si bon qu'est l'Université pour les jeunes gens. Je ne dis pas une Université pour les jeunes filles ni un collège de jeunes filles, ces messieurs riraient de notre prétention ; ces noms leur appartiennent de droit et sentent trop la domination que je ne veux pas leur contester, mais qu'il se forme une société de femmes supérieures comme celles que nous voyons à la tête de toutes nos bonnes œuvres ; que quelques-unes d'entre elles se dévouent à faire profiter de leur talent d'écrivains, de conférenciers, d'artistes, ces jeunes finissantes de nos maisons d'éducation, et je suis sûre qu'on trouvera parmi notre population canadienne française assez de jeunes filles sérieuses pour aller les entendre, travailler avec elles et devenir plus tard les émules de leurs jeunes sœurs ; de ce cercle d'abord volontaire sortiront de véritables professeurs de langues, de sciences pratiques et d'arts ; ces professeurs compléteront les études commencées au couvent ou l'académie, qu'elles se nomment philosophie, littérature, commerce, sténographie, dactylographie, musique et peinture ; voilà pour le côté matériel de l'œuvre.

Du côté moral et sérieux de la vie, nous aurions tout à y gagner. Ici je parle au nom de toutes les éducatrices.

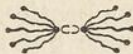
Si quelques jeunes filles souffrent de ne pouvoir trouver dans le monde un aliment à leur soif de savoir, combien d'autres sont devenues nulles dans leurs discours, légères, ne parlant que chiffons, toilette et plaisirs ; le moindre mot sérieux leur fait peur, le mot conférence les fait fuir tant elles craignent de s'y ennuyer ; et pourtant c'étaient des talents, des intelligences vives, souples, avides d'apprendre, qui nous avaient charmées, tant que nous les avons eues sous notre direction, malheureusement elles ont quitté les classes trop jeunes, tout était éclos dans leurs jeunes têtes mais la floraison n'est pas venue faute de soins, de moyens à leur portée ; c'étaient ou des cours trop sérieux auxquels on les conviait, ou le monde ne leur laissait plus le temps d'être un peu sérieuses.

Remarquez, Mesdames, Messieurs, que si nous voulons des femmes instruites, nous voulons aussi des femmes aimables et non des Bas-Bleus ; les Bas-Bleus sont des pédantes et les pédantes ne peuvent se vanter d'avoir un cœur de femme, or une femme sans cœur n'est pas une femme ; ne craignez donc pas, messieurs, que les vraies femmes, si instruites qu'elles soient ou qu'elles désirent l'être, ne s'occupent pas avec bonheur de leur cuisine, de leurs enfants, voire même de leurs maris.

Rien ne repose un cerveau fatigué par un labeur intellectuel, qu'il appartienne à un homme ou à une femme, comme un travail purement physique, par exemple pour un homme de lettres, remuer la terre ou la neige ; et pour une femme savante laver la vaisselle s'il y a lieu, ou balayer. Un vénérable curé qui vient de mourir, m'ayant surprise, un jour, le balai à la main, disait à ma mère qui s'excusait d'être forcée de me faire partager ses travaux de ménage les jours de congé : Ne la plaignez pas, Madame, ce travail la repose des fatigues de la semaine, et il avait raison.

Je suis heureuse de me faire l'interprète de toutes mes sœurs dans l'enseignement ; qu'elles soient religieuses ou séculières pour protester contre ceux qui voudraient avancer que l'instruction primaire et secondaire ne vaut rien dans notre Province ; nous préparons les voies pour former des femmes instruites, il est vrai, mais aussi des ménagères puisque dans certains pensionnats on enseigne l'art culinaire — des couturières, puisque dans presque toutes nos maisons nous enseignons la couture et la coupe des vêtements, — l'économie domestique, partout. Tout est commencé, mais tout n'est pas fini ; la jeune fille sortant du couvent ou de l'académie assez intelligente pour comprendre qu'elle ne sait pas tout, fut-elle Lauréate-Graduée, Diplômée devant un bureau quelconque qu'il s'appelle Central ou Normalien, a besoin d'encouragement pour poursuivre ses études, mûrir ses réflexions de jeunesse et entreprendre des sujets plus sérieux ; voilà ce que fera l'œuvre Post-scolaire ; les jeunes filles déjà bien préparées recevront là des leçons plus sérieuses et plus intéressantes à raison du temps et de l'aptitude que chacune y apportera.

J'affirme donc que l'œuvre post-scolaire est nécessaire, elle est indispensable à tout peuple qui veut avancer, et Dieu aidant, dans la voie du progrès moral et intellectuel la nation canadienne ne sera jamais la dernière.



Discussion ouverte, par Madame Gagnon.

(Madame Gagnon se lève et demande la parole.)

Monsieur le président, Mesdames,

Je désire vous communiquer quelques réflexions spontanées qu'ont suscitées chez moi l'intéressant rapport de "Madeleine", vous les accepterez dans toute leur simplicité.

Je ne conteste en rien le beau sentiment maternel et le premier rôle d'éducatrices assigné aux mères par la divine Providence et que notre bonne "Madeleine" évoque d'une manière si touchante. C'est l'écho de son grand cœur qui parle, je le comprends et je le partage du fond du mien. Seulement, je crois bon de défendre tant de tendres mères intéressées dans cette cause, car enfin nous le savons, nos Jardins de l'Enfance sont comblés de jeunes enfants, ils ont été fondés pour eux. Le Collège Notre-Dame de la Côte des Neiges, pensionne et instruit à l'heure actuelle trois cents (300) enfants, de six (6) à douze (12) ans. Que de mères y ont placé les leurs !.....

Aussi, je ne puis laisser tomber la pierre dans autant de jardins sans tenter de la repousser.

Je le répète, le principe qu'émet notre bonne "Madeleine" est trop noble, trop juste, trop légitime pour que je cherche à l'amoindrir en quoi que ce soit, mais je veux faire valoir des causes qui motivent l'éloignement de nos enfants en bas âge.

Ces causes sont basées dans la majorité des cas sur un sentiment d'affection qui ajoute sans doute à sa grandeur, le mérite du sacrifice fait dans l'intérêt de nos petits. Ce sentiment est d'autant plus profond, plus vif, et je dirai plus pratique, en ce qu'il est non seulement dicté par le cœur mais guidé par la raison.

Il faut se l'avouer, il est parfois avantageux que l'enfant quitte la maison. La mère se doit également à tous ses enfants. Ainsi, la femme canadienne, surchargée d'enfants, peut-elle vraiment surveiller à la fois le bébé au berceau et celui qui court, entraîné plus loin inévitablement par les multiples attraites qu'il convoite à six ans.

Que faire ? N'est-il pas louable de confier alors à la surveillance éclairée de nos collègues et de nos couvents ces petits êtres qui poussent et qui sont exposés aux dangers. Vaut-il mieux les abandonner à des soins mercenaires, toujours risqués en ces jours de disette de domestiques qui vient que trop malheureusement entraver notre choix.

Il faut donc pardonner à cette femme, mère d'une nombreuse famille dont la charge exclusive est devenue trop lourde.

La vie de pension, et, nous en avons une preuve l'été, en villégiature, offre au jeune enfant de regrettables dangers touchant sa santé et son caractère.

Pour ce qui est de celui-ci, dans la délicate attention de ne pas importuner par des scènes les compagnes d'une vie en commun, que de concessions déplorables la mère est-elle obligée de faire à ses bambins !

Et pour ce qui est de la santé : A table un menu varié et toujours trop chargé pour de faibles estomacs, flatte sans qu'on y puisse rien, les fantaisies des petits qui veulent avoir comme les grands une part de bonnes choses. Les caprices, ainsi énoncés à haute voix, ne peuvent être contrôlés sans provoquer des ennuis aux voisins. Pour ce qui est encore de la diète si importante à cet âge, elle devient impossible devant les complaisances empressées, fréquentes en pension où l'enfant à chaque instant est pourvu de bonbons et d'autres friandises. Que d'abus de ce genre se passent ainsi à l'insu de la maman.

Je ne suis pas non plus opposée à la discipline pour les enfants à l'époque où le caractère se forme, et vraiment au commencement des vacances, l'on est frappé de la docilité des enfants ; au contraire, à la fin, l'autorité devient plus difficile et en bien des cas, impossible.

Et pour toucher à tous les points soulevés, notre bonne Madeleine me permettra encore de différer d'opinion avec elle. Soyez assurées, Mesdames, que l'éloignement des enfants du toit paternel n'altère en rien la loi sacrée de la nature qui place au premier rang l'amour filial. Voyez ces salons de nos pensionnats où mère et enfants se retrouvent en foule tous les jeudis et tous les dimanches. Les petits, qui ont guetté anxieux aux fenêtres de la salle de récréation l'arrivée de leurs parents, accourent au premier appel se jeter tendrement dans les bras de ceux-ci échangeant caresses pour caresses, baisers pour baisers. Puis les mamans distribuent à leurs chers enfants les jouets et les bonnes choses emportées pour leur rendre la vie plus douce, ces attentions sont manifestes et touchantes jusqu'au dernier bonjour qui est un " au revoir " à la prochaine visite, que les enfants demandent de faire de bonne heure, sans faute, le plus tôt possible.

Puis, le retour à la maison, le congé du mois, l'époque des vacances sont autant de fêtes pour eux, qu'ils annoncent longtemps d'avance avec une figure épanouie ; les ébats joyeux du moment viennent confirmer ensuite le bonheur qu'ils éprouvent de revenir au foyer. Et c'est là, la consolation des mères.

Quant à nos chers petits devenus grands, ils ne regretteront rien, j'en suis certaine, de leurs études prématurées, car, ils auront mangé leur pain noir le premier.

Madeleine ne m'en voudra pas, j'espère, d'avoir différé d'opinion avec elle, mes réflexions, je les dois à mon expérience de grand'mère que mes cheveux blancs m'ont valu avant elle.



4ème journée du Congrès 29 Mai 1907.

Séance des questions domestiques, présidée par Lady Lacoste.

A l'ouverture de cette séance, il est proposé que dix minutes soient accordées à mesdames Gagnon et Huguenin qui désirent faire une réplique à la discussion de la veille.

REPLIQUE DE MADELEINE.

Madame la présidente,

Mesdames,

A la fin de la séance d'hier après-midi, madame Gagnon a refuté, avec des arguments qui ont, certes, leur mérite, mon rapport sur l'éducation. Le comité du Congrès m'alloue quelques minutes pour reprendre une discussion que je suis forcée de faire sur des "on-dit", car j'avais quitté la salle du Congrès au moment où Mme Gagnon me faisait l'honneur de combattre mes idées. Notre distinguée secrétaire m'a, il est vrai, offert de prendre connaissance de son travail, mais n'ayant été prévenue que quelques heures avant la séance d'aujourd'hui, de la faveur de la réplique qui m'était octroyée, j'ai tout juste eu le temps de préparer ces lignes de défense, en me basant sur les renseignements recueillis.

Dans mon rapport je soutenais, d'une façon générale, que les mères canadiennes françaises se séparent trop tôt de leurs enfants, et les confient trop jeunes à des pensionnats.

Naturellement toute règle générale comporte ses nombreuses exceptions, et je n'ignore pas que de graves raisons obligent des mères, pleinement conscientes de leurs devoirs, à renoncer, cependant, à la direction de l'éducation de leurs enfants. Ces personnes sont à plaindre d'être ainsi privées des joies maternelles, mais elles ne sont pas à blâmer.

Madame Gagnon a évidemment trouvé trop générale cette manière de traiter la question, elle l'a donc reprise à un point de vue plus particulier. Son titre de grand'mère lui donne, en la matière, plusieurs le croiront avec elle, une incontestable supériorité sur une jeune maman. Je n'ai pas l'expérience familiale de Mme Gagnon, mais ma vie de journaliste m'a permis, cependant, de constater que les mères, en général, je le repète, se déchargent trop vite du soin de leurs enfants. Elles ne comprennent pas que les religieuses qui ont, sous leur surveillance, des centaines de fillettes, ne peuvent donner à chacune la tendresse et l'attention dont elle a besoin.

La journaliste a lu bien des pages de vie d'enfants qui lui ont ouvert de pauvres petits cœurs meurtris par des séparations prématurées, et j'ai l'entière certitude que les jeunes êtres souffrent cruellement de leur exclusion trop hâtive du nid familial. Et l'enthousiasme affectueux,—décrit par Mme Gagnon,—que l'enfant manifeste à la vue de ses parents, les jours de parloir, est, à mon sens, l'explosion d'un petit cœur comprimé et qui se détend enfin. Et si la petite pensionnaire, à son retour à la maison, est bonne et affectueuse, et si, à la fin de ses vacances, elle est devenue incontrôlable et froide, peut-on tirer la conclusion que le régime du pensionnat lui est plus salubre que celui de la famille ? Ne pourrait-on, aussi, croire que la première expansion passée, elle se révèle détachée de ses parents, de son intérieur, ayant enfin perdu tout esprit de famille ? Ou bien que la mère, peu façonnée à son rôle d'éducatrice, ignorante du caractère et du tempéramment de son enfant, ne la guide pas ainsi qu'elle le devrait ?

Enfin, j'admets les exceptions inévitables, mais je n'admets pas qu'une mère cède facilement à d'autres l'éducation première de son enfant, et je ne vois pas pourquoi une femme qui se déclare incapable de veiller sur six, sept, disons même douze enfants, les confie à une autre femme qui en a cinquante et plus à diriger. Cela est-il bien logique ?

Je n'ai donc rien à retirer au rapport que vous a lu hier Mlle Saint-Jean, je l'ai écrit dans toute ma sincérité et ma droiture, et je persiste à croire que l'on doit convaincre la Canadienne-française de jouer son rôle de mère entièrement, et à ne l'abandonner que pour des raisons très graves. Et quand nous aurons retenu la femme à son foyer, en l'attachant à cette tâche, nous verrons plus de ménages heureux, moins de jeunes femmes livrées aux plaisirs mondains, à la toilette, et je répéterai aussi au jeu de cartes, qui est devenu une de nos plaies sociales.

J'emprunte au "Féminisme de tous les temps" une admirable étude de M. Maryan et G. Béal, la page suivante :

"Tous les maîtres de l'éducation féminine sont unanimes pour placer l'internat au second rang. Fénelon termine ainsi ses "Conseils à une dame de qualité" : "Je conclus que mademoiselle votre fille est mieux auprès de vous que dans le meilleur couvent que vous pourriez lui choisir." Mgr. Dupanloup, dans son "Traité de l'Éducation des filles," préconise pour le bien comme pour le bonheur des enfants, l'éducation que peuvent donner les familles de situation moyenne dans lesquelles les mères, n'étant liées ni par un travail forcé, ni par les obligations d'une grande situation, peuvent garder leurs filles près d'elles, les élever sous leurs yeux, leur

“ prodiguer des trésors d’expérience et de dévouement. Mme de Mainte-
“ non redoutait excessivement les inconvénients du pensionnat qui,
“ inévitablement, rassemble des élèves nombreuses, triées, certaine-
“ ment, mais parmi lesquelles peuvent se glisser des natures défec-
“ tueuses. Le Dr Fonssagrives, qu’on peut citer comme un mora-
“ liste et un grand chrétien aussi bien que comme un médecin très
“ distingué, déclare que pour les filles l’éducation familiale doit être
“ la règle, et la vie de pension l’exception très rare, et justifiée seu-
“ lement par la nécessité. La pension et le biberon, ajoutait-il, sont
“ des expédients de nécessité, et rien de plus.

“ L’internat a, en outre de divers inconvénients, celui de rendre
“ l’enfant étrangère à la vie de famille, et d’empêcher fatalement
“ l’intimité qui naît de l’existence commune.

“ Enfin, au point de vue de la santé, il peut offrir les inconvé-
“ nients de la sédentarité.”

Vous trouverez, Mesdames, que les maîtres de l’éducation fémi-
nine sont loin de prêcher l’internat, et vous admettez que je suis
justifiable de m’appuyer sur de telles autorités.

Dernièrement un saint prêtre canadien, visitant un couvent de
cette ville, avisa des fillettes de 4 et 5 ans, et se tournant vers la
religieuse :

“ Vous ne me direz pas, ma sœur que ces enfants-là ont leur
mère ! ”

• Et sur la réponse affirmative de celle qui l’accompagnait, il ho-
cha la tête d’un air navré qui signifiait :

“ C’est une tristesse et une honte ! ”

Nous sommes ici pour exprimer des idées, je sais gré à Mme Ga-
gnon d’avoir engagé une discussion en soulevant des arguments que
je respecte, et dont j’apprécie la justesse lorsqu’ils s’appliquent à des
cas particuliers.

Cet incident servira à prouver que les femmes savent soutenir
leurs opinions, sans se départir envers leurs adversaires d’une cour-
toisie absolue, et je tiens avant de mettre bas les armes, à rendre un
public hommage aux hautes qualités de notre secrétaire, Mme Ar-
thur Gagnon. Je veux vous affirmer, Mesdames, que mon admira-
tion pour elle ne sera pas diminuée, bien au contraire, par cette cir-
constance qui fera, peut-être, éclore dans ce congrès, d’autres discus-
sions, et jaillir d’autres lumières.



Réponse à la Réplique par Mme Art. Gagnon.

En premier lieu "Madeleine" voudra bien me permettre de réparer deux inexactitudes, conséquences de sa réplique faite sur des "on dits" :

1o. Je n'ai pas dit que les enfants devenaient "froids" à la fin des vacances, j'ai dit : "moins dociles".

2o. Il n'a pas été question pour moi "d'enfants de 4 ans", ceux-ci sont vraiment des cas isolés, que même nous n'avons pas droit de juger.

Madeleine, en fervente apôtre met à l'appui de sa cause l'autorité distinguée et puissante de Mgr Dupanloup, de madame de Mairte-non, du Docteur Fonssagrives ; mais, il faut remarquer que ces célébrités éminentes ne se sont pas adressées directement aux mères canadiennes. Les exigences, les coutumes, les traits caractéristiques d'une nation peuvent évidemment modifier une théorie. La direction de la Française ne pouvait être la même que celle de la Canadienne, l'état de vie et les conditions sociales en sont trop différents.

A cette question : Est-il logique qu'une mère chargée de plusieurs enfants (10 à 12 a été mentionné, je crois,) de confier à une religieuse qui a cinquante élèves à surveiller les enfants qu'elle-même renonce à instruire ?

Je répondrai "oui" parce que la religieuse à l'aide de ses compagnes en religion, se remplacent tour-à-tour pour l'enseignement religieux, les sciences, l'éducation intellectuelle et morale. Une des leurs préside au dortoir, au réfectoire, en classe, en récréation. La mère a charge de tout.—La religieuse a en classe des enfants du même âge ou à peu près, une attention générale peut suffire. La mère a sous son toit son enfant au berceau, celui qui joue à deux pas, celui qui va à l'école et les autres plus vieux encore. Il faut qu'elle embrasse tout, sa tâche devient parfois trop forte. J'ajouterai regrettablement, mais, à la louange de notre brillante et inestimable Madeleine, que toutes les mères n'ont pas sa compétence pour élever leurs enfants.

Je lui sais gré des concessions qu'elle a dignement voulu me faire en admettant des exceptions à sa règle générale ; et, si j'élève de nouveau ma voix après la sienne, c'est que je désire justifier une fois de plus la cause que je défends. Je voudrais que toutes nous ayions égards aux cas particuliers qui existent ; car, je suis de l'avis de celui qui a dit "qu'il valait mieux épargner un coupable, plutôt que de condamner un innocent."

Après avoir entendu exalter nos femmes canadiennes dans leur charité à la séance de lundi, il m'était pénible de les voir attaquer dans ce qu'il doit y avoir de plus sacré au monde ; les devoirs de famille.

Maintenant, mesdames, je résume en terminant. " Applaudissons Madeleine, ses mères à elles sont les privilégiées, elles ont la meilleure part ; mais, je vous supplie, soyez aussi avec les miennes, ces victimes des circonstances ; qui quand la santé s'altère, quand les soins du ménage sont compromis, quand le mari, le chef de la famille, est sacrifié dans son travail par la petite meute bruyante autour de lui, quand un seul enfant peut bénéficier des attentions que tous ont droit d'attendre de leur mère, quand les enfants sont exposés aux nombreux éloges et aux fausses complaisances d'un entourage généreux mais inconscient ; pardonnez aux mères, qui alors se récusent et éloignent ainsi leurs enfants.

Soyez avec elles, mesdames, à mon avis elles sont mères trois fois ; elles le sont par le cœur d'abord, par la raison ensuite ; puis enfin par le sacrifice.

A elle, cette génération qui pousse et qui verra ces lignes du rapport officiel du congrès : monument légué à la postérité, qu'ils sachent bien, aussi nos chers enfants quelles ont été les intentions des mères, vis-à-vis d'eux ; celles surtout qui ont fait marcher de paire, le cœur et la raison.

Ce sera aussi contribuer à la conservation de l'amour filial et du " respect filial " également exposés parce qu'on a pu faire comme par ce qu'on a pu dire.



Conférence sur l'enseignement ménager, par Mademoiselle Gérin-Lajoie, directrice de l'Ecole Ménagère Provinciale.

Madame la présidente,

Mesdames, saluons en commençant cette séance, la distinguée fondatrice et présidente des Ecoles Ménagères Provinciales, Mme Béique, qui a eu l'initiative de ce grand mouvement, et qui saura le mener à bonne fin, avec le tact, le jugement sûr qu'on lui connaît. Saluons aussi toutes les dames ici présentes, qui l'ont si puissamment aidée dans son œuvre.

Mesdames, je suis toujours étonnée de l'idée peu précise qu'a le public de l'enseignement ménager.

L'on nous demande souvent (les gourmets, peut-être, et ils s'en réjouissent) si ce n'est pas que de la cuisine qui se fait à l'Ecole Ménagère, puisque toutes les semaines l'on savoure de jolis menus sur "La Patrie" et sur "La Presse". D'autres ajoutent que l'on voit bien au balayage, blanchissage, travaux de maison, couture, etc., c'est bien de tout cela, mais une idée contre laquelle nous avons dû lutter, c'est que cette science s'apprend dans la famille, ou par intuition, suivant l'expression courante : "ça s'apprend tout seul."

Je réfute d'abord la première objection. Oui, en effet, cette science si utile du ménage devrait s'enseigner dans la famille, mais les choses ont changé, la mère se trouve souvent obligée de gagner la vie des siens hors du foyer, ce qui se présentait plus rarement autrefois ; les fabriques, les magasins, les bureaux ont ouvert leurs portes toutes grandes et aux mères et aux filles.

Il est certaines personnes libres de leur temps qui pourraient se charger de cette partie de l'instruction des leurs, mais les exigences sociales les absorbent, le monde les retient tout-à-fait. Quelques-unes mêmes osent dire : "Ma fille fera comme j'ai fait, elle apprendra à ses dépens".

En outre, les maisons des villes sont petites, peu en rapport avec les nombreuses familles ; depuis longtemps on a dû favoriser les internats, voilà autant de raisons qui ont fait que l'éducation pratique des jeunes filles, au foyer, sous le regard de la mère, a été négligée.

Maintenant supposons le cas d'une mère dans une position à pouvoir instruire sa fille, n'admettez-vous pas que quelques leçons méthodiques de perfectionnement soient propres à faire du bien en tombant sur un terrain tout préparé ? L'enfant a souvent acquis un certain degré d'instruction quand vous l'envoyez au couvent, au collège, pourquoi mettre l'enseignement ménager au dernier plan ?

Tenons-nous en éveil, avant qu'il soit trop tard. Un proverbe dit : " Gardez votre foyer, si vous voulez que votre foyer vous garde ", pour cela il ne faut pas ignorer les moindres détails domestiques, car, l'inconnu fait toujours peur.

Deuxième objection. La science du ménage s'apprend par intuition ou " tout seul " comme on le dit couramment.

La science du ménage comporte bien des détails, et n'est pas si facile que certaines personnes semblent le croire ; alors, pourquoi la jeune fille doit-elle payer par de dures expériences ce qu'elle sera appelée à faire, ou à faire faire toute sa vie ? Pourquoi souffrir de la gêne plusieurs années pour apprendre l'économie à ses dépens, et je ne parle pas des maux qui s'ensuivent d'une cuisine malsaine, et d'une mauvaise tenue de maison : alcoolisme, maladies, débilité, etc. Ne doit-on pas faire suivre à la jeunesse la direction qui lui convient : sans guide, trop souvent, elle grandit à l'abandon, remplie des meilleures volontés mais ignorante dans la pratique des choses les plus ordinaires. De la part des parents, quelle responsabilité assumée ! Pauvres ou riches, pourtant, nous sommes condamnés au travail, mais apprenons à en pénétrer toutes les difficultés, et nous l'aimerons ce travail, quoique pénible à certaines heures.

Avant d'aller plus loin, je veux vous dire ce qu'est une école ménagère, son enseignement, son importance, son but.

L'École Ménagère enseigne la science du ménage dans la plus grande acception du mot ménage qui veut dire : administration, répartition.

Elle doit en effet, enseigner à administrer les ressources que l'on possède d'une manière logique, raisonnée, se basant sur les expériences de tous les temps,—elle doit enseigner à procurer le plus de confort possible toujours en rapport avec nos moyens de subsistance, afin que les dépenses ne dépassent pas les recettes,—elle doit enseigner à conduire sa maison d'une manière ordonnée et méthodique. De vous-même, ne concluez-vous pas que je parle de la science du bonheur domestique ?

L'enseignement ménager place nos jeunes filles dans l'élément naturel de la femme, de là son importance. Elle peut s'y développer à l'infini sans empiéter sur les droits de l'homme. C'est son domaine le foyer, c'est là qu'elle fait sourire de plaisir tous ceux qui l'entourent pourvu qu'elle connaisse son devoir et qu'elle l'aime.

Le but de l'école ménagère est donc de former des femmes d'intérieur, à la hauteur de leur tâche, par la connaissance des occupations du ménage, du soin des enfants, des malades, et des mille détails qui constituent la vie de l'épouse chrétienne et de la mère de famille. Comme je l'ai déjà dit, quelle que soit notre position, quelles que soient nos ressources, il est des devoirs à remplir que nous n'avons pas le droit d'ignorer. L'école ménagère a tout prévu, en donnant à la femme son plus complet développement dans le domaine de ses attributions.

Je ferai maintenant quelques commentaires sur les matières enseignées à l'Ecole Ménagère de Fribourg, en Suisse, où nous avons eu l'avantage d'étudier, et nous suivons ce programme avec d'autant plus d'assurance que nous en avons apprécié les bienfaits. Il est basé sur une longue expérience dont nous profitons.

La première matière, et une des plus importantes est "la cuisine", qui se divise en cours théorique et pratique. Tout le monde sera d'accord sur l'utilité de ce cours qui comprend la cuisine ouvrière, bourgeoise, artistique ou relevée, celle des malades et des enfants. La composition des menus est basée sur les principes d'une alimentation rationnelle, hygiénique et adaptée aux besoins, aux ressources, et aux budgets respectifs des diverses classes sociales. Le prix d'achat et de revient de chaque plat est rigoureusement calculé.

Le même soin est apporté à la préparation des aliments envisagés au point de vue de leur composition, de leur valeur nutritive, de la transformation économique, physique et chimique de leurs substances par la cuisson.

Tout cet enseignement pratique qui se donne en "art culinaire" est appuyé sur une théorie des plus intéressantes, dans laquelle il entre tout naturellement des notions de "physique" et de "chimie", comme vous l'avez vu plus haut. En effet, il est si nécessaire de se rendre compte de tout ce qui nous entoure, depuis le local, son installation, l'éclairage, la ventilation, l'entretien, le nettoyage, les différents combustibles, les fourneaux, les balances, par exemple, d'après quels principes elles sont construites, des soins à apporter pour les tenir en équilibre, etc.

Et pour ne dire qu'un mot de la "chimie", il est tant de substances que nous manions à l'aveugle, sans connaître ni leur provenance, ni leurs propriétés, ni leurs effets. Ainsi du carbonate de soude, du chlorure de chaux, bicarbonate de soude, du vinaigre, des allumettes, etc., combien peu savent, par exemple que l'eau de javel est composée de chlorure de chaux et de cristaux de soude ? servant à décolorer et à désinfecter ? Il est pourtant important de se familiariser avec ces choses pour savoir dans quelles proportions en user.

N'oublions pas qu'en dehors de ces notions, il est trois principes essentiels pour que la nourriture profite à l'homme :

- 1o. Nourriture saine et frugale ; ce qui la constitue.
- 2o. Variété dans les aliments.
- 3o. Régularité, sobriété et gaieté dans les repas.

Que de détails ces trois points comportent !

Je n'appuie pas sur la nécessité de la botanique, car, nous n'avons pas de terrain, et ce serait nous mettre l'eau à la bouche. Mais quel bonheur de voir soi-même à son jardinage, de cultiver ses légumes, ses fruits, etc. Ah ! l'avenir... est aux écoles ménagères !...

Disons un mot de la médecine pratique, absolument indispensable à la mère intelligente, qui doit pouvoir prévenir la maladie, soigner son enfant en attendant l'arrivée du médecin. Pour ne citer qu'un exemple :

Une mère vit mourir sa fille de tuberculose, sans pouvoir se rendre compte qu'elle était la cause de sa mort. Il n'y a pas de consommation dans nos familles, disait-elle, inquiète, attristée.

Sa fille souffrait de tumeurs adénoïdes depuis qu'elle avait con-

tracté la rougeole. Elle avait bien le nez obstrué et déformé, l'ouïe dure, l'air quelque peu niais, elle ronflait et dormait la bouche ouverte. Pâle et anémiée, pauvre petite, respirant continuellement par la bouche, les poussières n'étant pas arrêtées par les cornets du nez, elle offrait à la terrible maladie un champ tout préparé. Si la mère avait su que tous ces symptômes mentionnés exigeaient une opération immédiate, et ensuite un traitement reconstituant ! Les soins intelligents doivent marcher de pair avec la tendresse maternelle.

Touchant cette matière de l'alimentation, je veux appuyer sur cette mauvaise habitude que nous avons d'aromatiser les sauces, les aliments avec de l'alcool, vin, liqueur, (tandis que du citron les remplace avec assez d'avantage) de servir trop souvent des fruits à l'eau-de-vie, etc. ; à votre insu, les enfants prennent le goût des spiritueux.

Évitons donc aussi les sirops narcotiques, et remèdes patentés, tous à base d'alcool. Une pauvre mère a fait de son enfant un idiot, pour l'avoir habituellement dosé de ces sirops, se les procurant à la caisse. " Je veux dormir, et c'est le seul moyen d'avoir la paix," disait-elle. Plusieurs de ses autres enfants sont des ivrognes, et des débiles.

Un pharmacien très ancien, à Montréal, prétend n'avoir jamais vendu des quantités aussi considérables d'opiacés, chloral, éther, etc., que ces dernières années, et cela à des femmes, à des jeunes filles !

Excusez, Mesdames, si je me vois forcée d'ouvrir ici une parenthèse, touchant l'alcoolisme, n'entrant pas dans mon cadre tracé.

Une dame racontait que sur la route dès six heures du matin ces jours derniers, elle vit sortir de buvettes échelonnées sur la rue St-Laurent, des jeunes hommes, de jeunes ouvriers se rendant à l'ouvrage. Et nous déplorons très souvent des accidents dans les manufactures,—qui n'ont d'autre cause. Dès l'aube, l'homme, l'être raisonnable, perd l'usage de sa raison. Ne pourrions-nous user des influences ici, pour empêcher l'ouverture des restaurants à une heure aussi matinale ?

Passons à " l'économie domestique ", tenue des appartements, et attributions de la maîtresse de maison.

Cette branche résume toute la science du ménage : les différents nettoyages, journaliers et hebdomadaires, le chauffage, l'éclairage, au point de vue économique et hygiénique, l'art de blanchir, d'amidonner et de repasser, les principes généraux de la direction d'une maison, etc.

Il est inutile d'insister sur la nécessité de la " coupe ", de la " confection, de la lingerie et de la couture." Une femme ne sachant pas coudre est incapable de remplir les obligations contractées en se mariant, ni être la vraie compagne de l'homme faisant sa part dans le ménage.

Pour ce qui est de la " comptabilité ", une femme doit établir l'équilibre entre les besoins de la famille et les moyens d'y satisfaire ; de là, l'urgence de tenir des livres pour se rendre compte de ses extravagances ou de ses fausses économies.

Permettez, mesdames, qu'en terminant, je vous dise un mot de notre zélée directrice générale de l'École Ménagère à Fribourg, madame de Gottreau-Watteville, qui nous a tant aidées de sa science,

de son expérience et de ses conseils. Cette année même, le 13 mars, dans une conférence donnée à l'École Normale, elle s'exprimait ainsi : " Vous aurez pour mission, mes chères amies, de préparer la
" jeune fille à ses devoirs futurs de maîtresse de maison et de mère
" de famille, c'est-à-dire à ses obligations les plus sérieuses, à celles
" qui font par excellence la grandeur de la vocation féminine.

" Il faut que vous soyez conscientes de l'importance de votre tâche afin que vous apportiez à la remplir toute votre intelligence,
" toute votre bonne volonté, tout votre dévouement."

Espérons, mesdames, que l'avenir saura dire que de tels conseils n'aurent pas été suggérés en vain !



Conférence sur l'enseignement ménager par Mlle Anctil, directrice de l'Ecole Ménagère Provinciale.

—————

I.—Ses débuts.—Son fonctionnement.—Ce que l'on y enseigne.—II.—
Résultats déjà obtenus.—III.—Cours normal.—Conclusion pratique.

Mesdames, Mesdemoiselles,

Ne semble-t-il pas qu'en évoquant ce nom : "Ecole Ménagère Provinciale", immédiatement se présente à votre esprit un tableau des plus charmants, une maison spacieuse et de belle apparence entourée d'arbres, de gazon et de fleurs, où de diligentes jeunes filles travaillent par groupe, tout en chantant, sous les ombrages du jardin ?

Ce tableau exquis de vie familiale je l'ai toujours rencontré dans les différentes Ecoles Ménagères où j'ai étudié ou que j'ai visitées ; mais il y a le mot "ménager" dans ce titre : et je crois que c'est plutôt à ce dernier qu'il faut s'arrêter.

L'Ecole Ménagère Provinciale de Montréal a un cachet plus sévère, du moins à l'extérieur pour le présent, car l'école naissante loge dans l'immense Cour de Circuit (l'ancienne) que vous connaissez toutes.

C'est donc sous l'égide du Gouvernement Provincial, grâce au précieux encouragement de l'Honorable Premier Ministre, M. Lomer Gouin, de souscriptions et de dons fournis par plusieurs messieurs et dames de la société St-Jean-Baptiste, que l'Ecole Ménagère Provinciale a ouvert, au mois de décembre dernier, ses portes au public anxieux de voir s'implanter cette œuvre nouvelle.

Les sympathies que l'on a témoignées à l'œuvre lors de son inauguration officielle, le 9 janvier 1907, ont bien prouvé que l'enseignement ménager était chose désirée depuis longtemps.

Aussi depuis ce jour, de nombreux encouragements lui sont venus de tous côtés :

Inscriptions d'élèves pour les cours de cuisine du matin, 75 élèves ; ceux du jeudi soir ont atteint le joli chiffre de 53 pour une seule soirée, et ce nombre varie de 38 à 45 pour chaque cours, ce qui donne un total de 128 élèves qui ont suivi régulièrement les cours. Outre ces inscriptions, l'école a reçu des visites de personnes distinguées qui ont manifesté le désir d'avoir chez eux, dans leur localité, des classes ménagères du soir à l'usage des Dames et des Demoiselles, que les nécessités de la vie obligent de travailler durant le jour.

Et tout d'abord ce qu'on y enseigne :

En premier lieu vient la cuisine ; c'est une des branches les plus importantes, puisque c'est la base de la vie. J'ai souvent entendu faire cette remarque par des mères de famille : "Pourquoi aller à l'école ménagère, nous savons faire la cuisine et que peuvent-elles nous enseigner ces demoiselles, nous pouvons, nous aussi, instruire nos filles sur cette matière". Cette opinion ne m'a nullement étonnée et froissée, je dirai même qu'elle est tout à fait juste pour certaines mères de famille soucieuses de bien élever leurs jeunes filles, heureusement il s'en trouve encore beaucoup dans notre cher Canada. Mais à côté de ces mères modèles, n'avez-vous pas constaté comme moi, qu'un trop grand nombre, hélas ! sont dans l'impossibilité de le faire, les conditions de la vie ayant singulièrement changé depuis quelques années. La population a augmenté, le travail est devenu plus intense, la concurrence venant s'ajouter à tout cela, les gains sont devenus difficiles à obtenir et le salaire du père de famille ne suffisant plus pour subvenir aux besoins des siens, il a fallu permettre aux jeunes filles de se créer des positions indépendantes. De là, désorganisation de la famille.

Et alors, où donc la jeune fille apprendra-t-elle la tenue de la maison, la cuisine, si ce n'est dans certains établissements créés à cet effet. Il est bon de faire prendre aux jeunes filles des habitudes d'ordre et d'économie. Que de temps gaspillé l'on pourrait utilement employer pour soi ou pour les autres si l'on savait ordonner ses journées, et dans l'ordre matériel, leur apprendre à avoir une place pour chaque chose et chaque chose à sa place, résultats : économie de temps et d'argent. Habituer aussi les jeunes filles à penser, leur enseigner qu'elles trouveront au bout de leurs dix doigts les qualités de prévoyance et d'économie qu'elles doivent apporter dans leur ménage : leur apprendre à faire beau et bon avec peu, car l'enseignement ménager tout en prêchant une grande économie, n'exclut pas une certaine élégance dans l'exécution des plus humbles travaux domestiques.

Quoi de plus réconfortant pour un père de famille arrivant le soir au foyer, fatigué par une pénible journée de travail, que la vue d'une table bien mise : nappe blanche bien propre, fut-elle de toile grossière, mets simples apprêtés avec soins, servis avec grâce et bonne humeur, et si toutes ces belles et bonnes choses ont été préparées par les jeunes filles de sa maison aidant leur mère, quel bonheur alors et qu'il est doublement bon le repas ! Je vous assure que si tous les pères de famille et les grands frères étaient toujours accueillis de cette façon, au foyer, les "cabarets" et j'ajouterai, les "clubs" feraient vite banqueroute.

Il importe donc de retenir les siens au foyer, et pour cela il suffit d'un peu d'effort de volonté ; d'ailleurs la femme n'est vraiment

heureuse et satisfaite qu'en se dévouant et semant du bonheur autour d'elle.

Si j'ai insisté quelque peu sur la cuisine, il ne faudrait pas croire qu'à l'Ecole Ménagère on n'y enseigne que cette branche. Le blanchissage, le repassage, raccommodage, entretien de l'habitation et des vêtements, des notions de coupe et confection, des notions de médecine familiale, la comptabilité domestique, notions de jardinage, viennent compléter le programme. Si la jeune fille sait exécuter ces différents travaux, quelle économie dans un ménage, n'est-ce pas ?

En effet, prenons comme exemple un travail très simple, en somme : l'utilisation des graisses de ménage pour faire du savon.

Je connais une dame, haut placée dans la société, qui n'achète jamais de savon pour le blanchissage de sa maisonnée. Le savon se fait chez elle de telle façon que celui de la saison nouvelle ne servira qu'à la saison prochaine, et c'est si joli de voir ces belles briquettes jaunes dorées alignées avec symétrie sur les planches du grenier afin de sécher ! C'est à s'y méprendre et les confondre avec nos "pains de sucre du pays". Je vous dirai, en passant, qu'à l'Ecole Ménagère, on fait aussi du beau savon.

Continuons, si vous le voulez bien, notre petite enquête dans le domaine des dépenses du ménage. Viennent ensuite les notes de la blanchisseuse ou du Chinois, qui arrivent toutes les semaines. Ce n'est certes pas difficile de repasser une "blouse", une chemise d'homme et des faux-cols, tout cela s'apprend vite et se fait sans grands efforts lorsqu'on "sait s'y prendre." Et puis encore, le raccommodage, l'entretien du linge ; avec quelques notions de coupe, il est facile de tirer bon parti des habits usagés qui peuvent encore servir aux plus petits enfants.

Il y a les "patrons" que l'on achète, et qui vont si vite, me direz-vous : Oui, c'est vrai, je ne conteste pas leur valeur, mais ils finissent par coûter cher et la mode est si capricieuse !

Enfin, il y a une telle satisfaction à se sentir capable de faire toutes ces choses qu'elles valent bien la peine de les apprendre.

Ceci m'amène à vous dire qu'à l'Ecole Ménagère on apprend donc à compter, à économiser. "Prenez soin des sous, dit un proverbe anglais, et les piastres prendront soin d'elles-mêmes". N'est-ce pas que c'est vrai, cela ? car on dépense volontiers 1 sou, 5 sous, 10 sous, tandis qu'avant de dépenser \$1.00, on y songe à deux fois.

La science du jardinage, même en théorie, n'est pas de trop au programme de l'Ecole Ménagère, car il importe à une bonne maîtresse de maison de connaître le nom des légumes qu'elle emploie en cuisine ou comme médicaments, la manière de les cultiver, de les récolter, quand elle a un jardin à sa disposition, leurs propriétés nutritives ou médicales et leurs usages. Croiriez-vous que j'ai connu des personnes qui ne savaient pas la différence entre un oignon et un poireau ? "Ces légumes sont servis à table tout préparés et vraiment je ne saurais dire lequel est poireau ou oignon", me disaient-elles. Cela se comprend facilement, une personne qui ne fait jamais le marché et par là même la cuisine, et qui a toujours demeuré en ville, a moins de chances qu'une personne habitant la campagne de connaître toutes ces choses. Vous prévoyez comme moi, les "expériences" d'une jeune fille de ce genre entrant en ménage.

Les notions de médecine familiale font encore partie du programme : hygiène en général, soins des malades et des enfants, secours

immédiats en cas d'accidents avant l'arrivée du médecin. Ne vous effrayez pas de ce mot " médecine ", le but de l'Ecole Ménagère n'est pas de faire, des jeunes filles qui assistent aux différents cours, des savantes, des " docteurs ", mais des personnes éclairées, sachant donner au besoin des soins intelligents à ceux qui les entourent, et cela avec des moyens et des méthodes simples, mis à la portée de tous. Par exemple : la maîtresse de maison ou sa jeune fille peut se confectionner une petite pharmacie de famille à bien peu de frais : il suffit d'avoir une boîte en bois ou en fer-blanc, dans laquelle elle mettra les quelques objets de première nécessité : ciseaux, bandes en toile ou en coton, faites avec de vieilles nappes ou de vieux draps, bandes en flanelle, ouate stérilisée, toile cirée pour recouvrir les bandages, etc., etc., (tout peut s'utiliser dans un ménage) quelques flacons contenant : eau de camphre, acide borique, vaseline, etc., et quelques herbes séchées : menthe, baume, salsepareille, camomille, récoltées dans le jardin ou cueillies au cours de ses promenades de vacance.

Il y a tant de ces bons remèdes que nos mères connaissaient, mais que nous avons un peu oubliés ; la liste en serait trop longue à énumérer ici, mais je vous engage beaucoup à vous munir de ces petites pharmacies de famille, afin de ne jamais être prises au dépourvu, si à un moment donné vous pouviez être utile à quelqu'un.

Monsieur le Dr Valin a donné, l'hiver dernier, à l'Ecole Ménagère, une série de cours sur l'hygiène, vraiment intéressants et d'une utilité pratique immédiate. L'an prochain, nous en aurons encore, mais le soir, afin de permettre aux personnes qui travaillent durant le jour, d'en bénéficier également.

Voici un petit trait qui montrera à quel point il est bon de savoir distinguer l'emploi de certaines substances, soit en cuisine, soit en médecine : Il y a quelques années, le jour de la Fête de la Reine, j'étais chez moi, regardant défiler les nombreux bataillons de notre ville, quand tout à coup, un pauvre soldat se trouve mal ; ses camarades le transportent à l'ombre, près de notre maison ; aussitôt je descends porter de l'eau froide, de la glace et j'aide de mon mieux au soldat institué garde-malade d'un moment. Celui-ci me demande si je n'aurais pas un peu de " sel ammoniac " pour faire respirer au malade et comme je me disposais à aller en chercher, une personne de l'assistance me dit qu'elle y va. Devinez ce que celle-ci me rapporte, je vous le donne en cent, vous ne pourrez le trouver..... Eh bien ! une soucoupe pleine de " sel fin de cuisine ". Vous voyez la scène comique !

Ce sont des exemples que l'on ne rencontre pas tous les jours, heureusement.

II

RESULTATS DEJA OBTENUS. Ils sont nombreux et, vraiment, ils prouvent une fois de plus que le peuple canadien sait apprécier les choses dignes de l'être. L'espèce de préjugé qui semblait exister au début de l'Ecole Ménagère, a disparu. Beaucoup de personnes sont d'abord venues aux cours par simple curiosité, je les comprends, mais elles s'y sont laissées prendre et sont toujours revenues depuis.

Le courage et l'assiduité de ces personnes sont au-dessus de tout éloge. Des jeunes filles travaillant tout le jour, soit dans un bureau, soit dans un magasin, sont venues régulièrement tous les jeudis soirs,

depuis le 6 décembre, et j'en connais une qui, après le cours de cuisine, retournait quelques fois au bureau finir de la copie. N'est-ce pas admirable, et cela ne vaut-il pas la peine d'être récompensé ?

Et puis encore, une mère de famille celle-là, dont le mari " offre de garder les enfants " pendant que sa femme vient au cours de cuisine.

Une phrase que j'ai entendue à l'issue d'une leçon de cuisine exprime d'une façon assez juste le changement qui s'est opéré dans les idées : " Eh bien, moi, ma chère, quand je vois ces deux jeunes filles enseigner la cuisine, laver les casseroles, peler les pommes de terre, cela me donne du courage, et rentrée chez moi, je me mets de tout cœur à la besogne ". Cette idée fait grand honneur à celle qui l'a émise et montre aussi que nous n'avons pas travaillé inutilement. Le bon exemple est contagieux, n'est-ce pas ?

Mais, j'y songe, ce n'est pas seulement dans les cercles féminins que les idées ont changé, jugez-en : Des jeunes gens, ingénieurs civils, employés de bureaux, commis de magasins, nous ont demandé des cours de cuisine, afin, nous disent-ils, que nous puissions nous tirer d'affaire lorsque nous allons " camper ". Ces cours, il nous a été impossible de les donner cette année, mais plus tard, peut-être, nous verrons.

Et encore ceci, entendu durant une soirée dans un salon fashionable (ce sont toujours les jeunes gens qui parlent) : " Nous ne voulons plus épouser que des jeunes filles ayant suivi les cours de l'École Ménagère ". N'est-ce pas le meilleur des encouragements ? J'aime à croire que toutes les jeunes filles se piqueront d'honneur de suivre un si sage conseil.

III

COURS NORMAL.—Partout où l'École Ménagère s'est développée, le besoin d'un Cours Normal pour la formation de maîtresses ménagères s'est fait sentir aussitôt. Laissez-moi vous citer ici la parole autorisée d'un ministre belge, M. A. Nyssens, s'adressant aux gouverneurs des provinces du royaume : " Le choix de l'institutrice, dit-il, est très important au point de vue de la réussite de l'école. Il ne faut pas seulement qu'elle soit experte dans les travaux auxquels elle doit exercer les élèves, il faut encore qu'elle sache enseigner dans un langage clair, simple et précis ; il faut surtout qu'elle sache inculquer aux jeunes filles les qualités morales qui, plus encore que les connaissances pratiques, font la femme de ménage et la mère de famille. Si l'institutrice est elle-même pénétrée de la hauteur de sa mission, elle saura faire comprendre l'importance du rôle social de la femme et des devoirs qui en découlent ". Puis il ajoute : " Aux institutrices qui désirent se vouer à l'œuvre sociale et humanitaire de l'enseignement ménager, je conseille de visiter et d'assister aux leçons théoriques et aux exercices pratiques qui se donnent à l'École Ménagère Normale. Qu'elles étudient ensuite les usages et les coutumes des habitants de la localité où elles désirent s'établir et qu'elles rédigent, d'accord avec le comité de l'École, un programme des matières, qu'elles croient les plus utiles à enseigner dans cette localité. J'engage les promoteurs d'écoles et de classes ménagères à donner, autant que possible, la préférence aux institutrices munies d'un brevet spécial d'enseignement de l'économie domestique et des travaux du ménage ".

C'est vous dire que l'enseignement ménager doit être un enseignement " personnel ". Telle matière qui s'enseigne à une jeune fille de la ville, souvent ne peut convenir à une autre, habitant la campagne.

Nous avons eu, depuis le 1er mars, un cours normal préparatoire. Trois jeunes filles, déjà munies d'un brevet modèle de l'Instruction Publique de la Province de Québec, ont suivi, tous les jours, des cours spéciaux les préparant à leur future mission. Ces jeunes filles, dont nous ne saurions trop louer et admirer le dévouement, seront pour nous, l'an prochain, des aides éclairées et d'un précieux concours. Le cours normal régulier pour la formation des maîtresses ménagères durera dix mois, de septembre à juin, et sera suivi d'un examen.

Aux heureuses candidates, un brevet de capacité sera accordé par un conseil spécial de l'Instruction Publique.

Comme conclusion pratique, laissez-moi encore vous citer quelques notes de voyage, glanées ici et là, durant les conférences que j'ai entendues ou les cours que j'ai suivis.

La question sociale est encore et surtout une question d'hygiène et d'éducation. La misère est une synthèse qu'un seul remède, la charité, ne peut utilement combattre, il faut plus et mieux, il faut en rechercher la cause. Or, la tuberculose, l'alcoolisme, la mortalité infantile et leurs causes immédiates, le taudis et l'alimentation défectueuse, sont la principale cause des misères qui ruinent les sociétés, les familles et les individus. Aussi appartenait-il à l'hygiène d'apporter à ces sociétés malades un remède vraiment salubre ; c'est ce qui explique la place plus prépondérante, l'importance de plus en plus grande que s'est créée cette science dans nos sociétés actuelles. Mais pour que l'hygiène fasse une campagne efficace, il faut arriver à la faire pénétrer dans le milieu où elle est le plus nécessaire. Il apparaît que le premier et le plus puissant de tous les moyens est l'"Ecole", cette école qui prend obligatoirement tous les enfants, riches ou pauvres. Mais dans l'école, c'est surtout à la fille que l'on doit s'adresser. Dans l'avenir, en effet, son rôle d'éducatrice, sa place dans la famille et dans la société est considérable.

" Ce sont les femmes, dit Fénelon, qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, ce sont elles qui règlent tous les détails des choses domestiques et qui, par conséquent décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain. Par là, elles ont la principale part aux bonnes et aux mauvaises mœurs de tout le monde." Et J.-J. Rousseau, confirmant le rôle social de la femme, ajoute : " Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes : si vous voulez qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur et vertu ".

La tuberculose, a dit un hygiéniste allemand, (Rubner), est la maladie des mal nourris ; elle est aussi la maladie des espaces clos. Depuis longtemps on a deviné le rôle important que joue la maison insalubre dans les fléaux sociaux.

Jules Simon écrivait déjà : " Le taudis est le pourvoyeur de la tuberculose ".

De nos jours, M. Cheysson, un économiste français, a ajouté : " Le taudis est aussi par le dégoût qu'il provoque chez l'ouvrier, le pourvoyeur du cabaret ; il délabre la santé du travailleur, désagrège

la famille et la démoralise ». Aussi une lutte active doit-elle s'engager contre le logis insalubre ; mais celui-ci peut tenir à deux causes : d'un côté l'insalubrité de l'habitation, d'un autre côté l'insouciance, la négligence et l'ignorance de l'habitant. Il faut enseigner à la ménagère l'hygiène de l'habitation et la bonne tenue de la maison. L'enseignement ménager prendra ainsi une part active à la lutte contre le logement insalubre, l'alcoolisme et tous les autres maux qui en découlent. Enfin, si l'enseignement ménager a pour but de préparer la jeune fille à tous les devoirs qui l'attendent dans la vie, c'est-à-dire l'administration et la direction de la maison, elle doit être aussi un jour la mère. De ce devoir, elle doit être instruite tout d'abord ; il appartient à l'école d'instruire les filles de leurs futurs devoirs de mère. Nous voyons, du reste, dans plusieurs pays certaines écoles ménagères faire dans leurs programmes une large place à la " puériculture ".

C'est donc surtout dans la lutte contre la tuberculose, l'alcoolisme et la mortalité infantile que l'hygiéniste trouvera chez la femme un auxiliaire puissant.

Cet enseignement est devenu d'une urgence absolue. Nous avons vu que la mère n'est plus là pour instruire sa fille, étant souvent forcée par les circonstances de travailler en dehors de son foyer, qu'elle ne peut plus être pour sa fille l'éducatrice ménagère, et c'est à l' " Ecole " qu'incombe aujourd'hui ce devoir. L'hygiène ne peut plus être séparée de l'enseignement ménager, puisque nous la trouvons à la base de toutes les connaissances théoriques, de tous les exercices pratiques qui composent cet enseignement. Par là le rôle de l'enseignement ménager s'élève et s'agrandit singulièrement : il cesse d'être une arme de lutte contre la tuberculose, l'alcoolisme, la mortalité infantile, il devient quelque chose de plus, il constitue, pour la femme, les exercices pratiques d'hygiène qui sont le plus à sa portée. Il devient, en somme, le meilleur mode de propagation dans la classe ouvrière, de l'hygiène et partant du bien-être.

Il est très important que les écoles et les cours ménagers soient rendus aussi pratiques et aussi populaires que possible et ne négligent pas de tenir compte des intérêts de la population agricole. Les jeunes filles de la campagne se trouvent, par leur éducation pratique, dans des conditions bien plus avantageuses que les jeunes filles d'ouvriers. Elles sont accoutumées de bonne heure aux travaux des champs. Tout en fréquentant l'école, elles secondent leurs mères, faisant auprès de celles-ci l'apprentissage indispensable de toute future ménagère. Mais il est certainement préférable pour les jeunes filles de la campagne qu'elles puissent suppléer à la routine acquise dans la maison paternelle par un cours pratique et simple, qui les rende aptes à diriger une économie domestique agricole, plutôt que d'aller se perfectionner dans une pension où elles s'approprient un certain cachet extérieur, mais perdront l'habitude des besoins et des travaux domestiques.

En les répartissant sur tout le territoire et en les adaptant étroitement aux besoins populaires, les écoles et cours ménagers rendront d'excellents services, mais ils devront s'inspirer d'une tendance pédagogique très élevée, ils devront s'attacher à former le cœur et l'esprit, ils en seront comme ennoblis.

Je vous demande pardon, mesdames, d'avoir été si longue ; il se fait tard, l'heure du souper approche et vous êtes dans le droit de m'adresser ce reproche du bonhomme Chrysale : " Je vis de bonne soupe et non de beau langage ", ce à quoi je répondrai : il aimait peu les écoles, le bonhomme Chrysale, il est vrai ; son excuse est que les écoles ménagères n'existaient pas de son temps, sans cela il y eut envoyé Philaminte, Bélise, Armande, Martine, tout son monde et lui-même... Vite, je retourne à la nôtre.



Enquête sur le service domestique auprès des maîtresses de maison, par Madame P. B. Leman.

Madame la Présidente, Mesdames.

Chargée par le comité de la Fédération Nationale de faire une enquête sur la question du service domestique, j'ai l'honneur de vous soumettre quelques remarques à ce sujet.

Depuis quelques années, le développement rapide du Canada a fourni de tels débouchés pour le travail des femmes que le recrutement des domestiques est devenu très difficile. Les deux maux dont nous souffrons à l'heure actuelle sont le petit nombre de gens qui consentent à entrer en service et le manque de préparation et de connaissances de ces personnes. Il est devenu très difficile de répondre aux multiples exigences de la vie moderne et le problème de fonder et d'élever une famille est très grave. La famille est cependant l'élément constitutif de toute société ; plus cette famille sera nombreuse et bien formée, en un mot forte, plus forte sera cette société, et plus puissante la nation qui aura le privilège de la posséder. La formation et l'éducation d'une famille représentant une somme d'efforts physiques que la mère est impuissante à produire sans assistance. Subvenir aux besoins ordinaires de la vie de son mari et de cinq ou six enfants, exige beaucoup de temps et de force. Dans tous les milieux où l'on veut donner un peu plus que la nourriture et le logement strictement nécessaires, ce besoin d'assistance se fait sentir d'une manière impérieuse. Combien il serait désirable que les mères aient autour d'elles des servantes qui comprennent et respectent ce beau rôle de la maternité, qui secondent les jeunes femmes dans leur rude tâche, et qui aient l'amour des soins domestiques !

L'école ménagère, qui vient d'être fondée est appelée à répandre l'instruction et l'éducation qui amélioreront les conditions de notre société, et à populariser ces idées saines. La majorité, des jeunes filles qui s'offrent comme aides, viennent de la campagne. Le plus sûr et le plus rapide moyen de créer des servantes compétentes, serait de dispenser partout dans nos villages cet enseignement ménager : enseignement de la cuisine, du blanchissage, du repassage, du racco-

modage, des soins à donner aux malades et aux enfants, de l'économie, de la comptabilité, de l'hygiène en général. Et à côté de cette instruction professionnelle, il faudrait distribuer aussi une solide éducation morale, basée sur la religion, de façon à ce que les jeunes filles connaissent le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la vie de famille et qu'elles y puissent tenir une place considérée et respectée. Que les jeunes filles d'aujourd'hui fassent mieux que leurs mères et que leurs enfants fassent mieux encore, voilà, je crois, la meilleure manière de comprendre le progrès. Il serait bien à désirer que nos excellentes maisons d'éducation, dirigées par des religieuses si dévouées prennent à cœur cette œuvre. Elles ont pratiquement le monopole de l'enseignement et de l'éducation des filles dans la Province de Québec. Il leur suffirait de former des maîtresses d'enseignement ménager et de rendre cet enseignement obligatoire dans leurs écoles, et couvents, pour que toute la Province de Québec, les villes comme les campagnes en bénéficient.

Cette amélioration des conditions du foyer domestique, ne se fera sentir qu'à la suite de laborieux efforts, soutenus pendant de nombreuses années. Je suis convaincue que lorsque l'éducation ménagère bien comprise sera répandue, les rapports entre maîtres et serviteurs deviendront beaucoup plus faciles.

Croyons-en notre propre expérience ; nous ne faisons avec plaisir que ce que nous savons bien faire, et lorsque nos servantes comprendront mieux leur rôle, et connaîtront mieux leur travail, elles l'accompliront avec plus de satisfaction.

Mais il faut faire plus que d'aider à la formation de l'Assistance domestique ; j'ai indiqué la méthode qui me paraît la plus effective pour la création d'un personnel compétent, qu'il me soit permis de faire quelques suggestions sur les rapports de la maîtresse de maison avec ses employés.

Nous sommes en pleine démocratie. Le plus grand nombre se croit destiné à occuper des positions en vue, et beaucoup y parviennent. L'acquisition assez facile d'une certaine aisance, en donne le moyen. Il suffit de gagner de l'argent pour occuper une place dans notre société. Il ne s'en suit pas nécessairement qu'une maîtresse de maison soit d'un milieu différent, ni d'une éducation dissemblable de celle de ses employées. Cependant il existe une grande distance dans un certain nombre de familles entre la première et les dernières, et c'est cette distance qui froisse profondément celles-là. Cette démarcation n'a pas sa raison d'être dans les familles chrétiennes. Bien que les unes soient plus fortunées que les autres, chacune a son utilité propre, mérite et doit jouir à cet égard d'une considération réciproque. La charité commande donc aux maîtres d'user de leurs droits avec bonté et indulgence ; et aux serviteurs, l'obligation de la soumission et du respect. Les maîtresses de maison devraient toujours s'appliquer à assurer à leurs servantes un logement salubre et confortable, un régime hygiénique à tous égards. Les servantes ayant à fournir un travail prolongé à l'intérieur des habitations, ont besoin de soutenir leurs forces non-seulement par la nourriture, mais par l'air, cet autre aliment aussi indispensable à la santé.

En terminant, je demande à mes auditrices de se faire les apôtres de l'œuvre des Ecoles Ménagères. Est-ce que l'on peut refuser quelques sous à une œuvre qui s'organise en vue de faire, par la femme,

le bonheur des familles et la prospérité de notre cher Canada.

Il faut à notre grande métropole, une Ecole Normale pour l'Enseignement Ménager, qui rivalise avec les meilleurs d'outremer. Des citoyens intelligents et généreux ont déjà beaucoup donné pour cette œuvre ; mais nous les prions de ne pas regarder en arrière ; ce qui reste à faire doit seul les préoccuper. Leur position est si belle entre le bien accompli et celui qui reste à faire et nous espérons que d'autres bienfaiteurs se joindront à eux. Au lieu de dix citoyens, nous devrions les compter par centaines pour l'établissement de cette œuvre éminemment nationale.



Enquête sur le service domestique auprès des servantes, par Mlle Claire Marceau.

Madame la Présidente, Mesdames,

A la requête de Mme Gérin-Lajoie qui a exprimé le désir que toutes les classes de la société fussent représentées à ce congrès de la Fédération Nationale St. Jean Baptiste, je me fais grand plaisir d'exprimer les opinions d'une des classes les plus nombreuses et des plus intéressantes, qui joue un rôle très important dans le bonheur et la vie des familles.

Voici le résultat de mon enquête et j'essayerai d'exprimer avec le plus de sincérité possible les observations que j'ai entendues.

Certaines jeunes filles souffrent beaucoup du manque de temps que l'on accorde pour accomplir leurs devoirs religieux. Il serait à désirer que les maîtresses de maison s'enquière et exigent que la messe soit entendue le dimanche et que les devoirs de confession et de communion soient remplis au moins une fois par mois.

On m'a dit aussi que dans un grand nombre de maisons les chambres réservées aux domestiques n'étaient ni propres ni saines. Je sais que certaines dames ne voudraient pas donner à leurs serviteurs une chambre moins bonne que celle réservée à l'un de leurs enfants. La santé et les forces ont besoin d'un milieu hygiénique pour se conserver, et cette manière de faire me semble juste et charitable.

Les serviteurs, étant destinés pour la plupart à un travail intérieur, ont besoin d'une nourriture saine, substantielle et facilement digestive; certaines personnes donnent bien une nourriture suffisante qui serait parfaitement appropriée pour des gens travaillant au grand air, mais difficile à absorber sans beaucoup d'exercice extérieur. Dans certaines maisons où les maîtres sont très sobres, les serviteurs souffrent quelquefois de l'insuffisance des aliments.

Il serait peut-être désirable qu'on n'exigeât pas des jeunes personnes des travaux au-dessus de leurs forces, propres à altérer leur santé dans un âge plus avancé, tels que le chauffage des grandes fournaies, le transport du charbon, etc.

La grande majorité des jeunes filles qui j'ai rencontrées se plaignent de la longueur des heures de travail. Ne serait-il pas juste que pour les travaux domestiques la journée se terminât à huit heures; il reste ainsi quelques heures pour récupérer ses forces ou pour faire un travail personnel.

Beaucoup de serviteurs se plaignent aussi des complications introduites dans le service domestique par les habitudes de luxe : ces minuties dans le service de la table et de la cuisine exigent beaucoup de temps, beaucoup d'application d'esprit et peu de serviteurs s'y conforment volontiers.

Le port du costume et du bonnet rencontre beaucoup d'objections ; la plupart des servantes accepteraient volontiers un costume sombre et propre, mais se sentent mal à l'aise pour accomplir leur travail avec les manchettes et cols amidonnés, et souffrent de l'espèce de distinction exagérée auquel donne lieu le bonnet.

Les jeunes filles en service ont besoin de sortir pour prendre l'air et pour se récréer, la besogne des travaux domestiques étant monotone et souvent ennuyeuse. Il serait désirable qu'un endroit agréable, sous une surveillance chrétienne et éclairée, existât afin de permettre aux jeunes gens de pouvoir se rencontrer pour passer la soirée gaiement avec des amusements honnêtes.

Comme la majeure partie des jeunes filles en service ont de vingt à trente ans, il est légitime qu'elles aient le désir de rencontrer de jeunes hommes, qui pourraient devenir des maris sérieux, et je crois qu'un lieu de réunion, comme celui dont j'ai parlé plus haut, rendrait de véritables services en évitant les rendez-vous dans les rues et les théâtres de second ordre.

Les jeunes filles, ayant reçu une bonne éducation dans leur famille, et de bons exemples chez leurs parents, souffrent quelquefois beaucoup de se trouver en contact journalier avec des personnes plus vulgaires et dont quelquefois les moeurs ne sont pas à l'abri de tous reproches.

Les maîtresses de maison rendraient un véritable service lorsqu'elles ont chez elle des personnes d'éducation différente en surveillant celles qui sont plus jeunes et les protégeant contre les mauvais exemples et les mauvais conseils.

Une autre chose dont la réforme serait très appréciée par tous les domestiques serait une échelle de salaires proportionnés aux connaissances et à l'instruction ménagère des employées.

Il semble injuste que des gens incompétents reçoivent un prix aussi rémunérateur pour leurs services que des personnes ayant de l'expérience et des qualités sérieuses.

Je pense que les maîtresses de maison seraient aussi satisfaites que les employées d'une modification de ce genre.

Les rapports entre maîtres et serviteurs devraient être des rapports charitables empreints de tolérance mutuelle. Les jeunes filles qui vont en service, n'ont quelquefois pas toute la compétence désirable pour accomplir la tâche qu'elles ont entreprise, et les maîtresses qui paient de forts salaires souffrent de cette ignorance.

Mais puisque cet état de chose existe, et lorsqu'elles ont comme aides des jeunes filles de bonne volonté, ne serait-il pas mieux d'user de beaucoup de patience pour les former et les attacher, que des commandements sévères et absolus.

Le cas se rencontre aussi de maîtresses incompetentes, qui exigent un travail matériellement impossible à accomplir dans le temps donné pour le faire, et de la manière dont il est commandé.

Les encouragements, les bonnes paroles sont aussi d'un secours puissant pour rendre la tâche moins lourde, la besogne moins pénible ; et se sentir aimée et appréciée est un levier puissant pour aider à faire son devoir. Les maîtresses de maison devraient être prodigues de ce genre d'encouragements, lorsqu'elles ont remarqué des efforts sérieux de la part des serviteurs pour leur être agréables.

Puisque les jeunes filles qui se vouent au service domestique prennent une si grande part dans la vie de la famille, ne serait-il pas bien qu'on fit des efforts pour leur faire aimer leur condition, en usant à leur égard de cordialité et jamais de dédain.

Le grand moyen est de leur témoigner de la confiance et les traiter un peu comme un membre de la famille, je comprends que cette confiance n'est possible qu'avec des serviteurs qui en sont dignes par leur bonne formation morale. Mais il arrive souvent que les maîtresses de maison ont auprès d'elles des jeunes filles dont le caractère n'est pas formé et qui subirait volontiers une bonne direction, donnée avec patience et discrétion.

La condition des serviteurs présente des heures fort pénibles ; elles y souffrent de l'isolement, de la monotonie du travail et des efforts faits dans un intérêt — qui n'est pas le leur. Une charité compatissante est encore le plus sûr moyen de trouver le chemin des coeurs, et les maîtresses de maison l'ont à leur disposition.

Les jeunes filles qui ont de bons maîtres devraient aussi les apprécier et essayer de leur rendre la vie facile et douce.

Pour terminer, Mesdames, permettez-moi de rappeler à votre pensée les vieux serviteurs qui ne doivent pas être oubliés à ce congrès de charité. Ne serait-il pas désirable et juste que les servantes, ayant passé quinze ou vingt ans au service d'une même famille, fussent assurées d'une rente proportionnée au salaire gagné, ou d'un petit capital leur assurant au moins une modeste aisance. Cette sécurité les encouragerait à rester plus longtemps au service des mêmes familles, et leur enlèverait de l'esprit la douloureuse perspective de devoir demander à la charité publique le nécessaire quand leurs forces ne sauraient plus y pourvoir.



Enquête sur le service domestique dans les bureaux de placement, par Madame Gérin-Lajoie.

—

Madame la Présidente, Mesdames,

Je suis tout-à-fait peinée de vous annoncer que madame Hamilton, qui croyait faire l'enquête sur le service domestique dans les bureaux de placement, a été obligée de renoncer à ce travail par maladie.

La nouvelle m'en est parvenue très tard, il y a quelques jours seulement. J'ai donc pensé que je n'imposerais à personne les difficultés d'une enquête faite si précipitamment, et que je porterais seule la responsabilité d'un rapport incomplet. Ce motif, je l'espère, me fera pardonner de prendre la parole si souvent pendant le congrès.

Mesdames, puisque nous nous dirigeons vers les bureaux de placement, avec quelle pensée faut-il s'en approcher ? Les bureaux sont-ils un bienfait, ou sont-ils nuisibles ; faut-il les bénir ou faut-il les condamner ? Je crois que l'on hésite entre ces deux sentiments, et que l'on va de l'un à l'autre sans jamais se fixer. Quoiqu'il en soit, le bureau existe et les circonstances qui en ont motivé la création étaient probablement sérieuses. Le bureau de placement a sans doute été inauguré pour répondre à un besoin ; au début, il a dû faire l'affaire des maîtresses et des domestiques. Dans les grandes villes, où les rapports de voisinage n'existent pas, comment connaître les emplois vacants, comment atteindre les serviteurs ? Allons donc vers le bureau de placement sans préjugés, et n'imputons pas à l'institution elle-même des griefs personnels contre telle ou telle personne. Dans tous les états, quelques-unes faillissent à leur tâche, d'autres l'exécutent bien ; je crois qu'il importe dans l'intérêt de celles-ci, comme dans le nôtre de démêler l'ivraie du bon grain. Je crois même que si l'opinion publique voulait faire ce discernement, nous ne verrions pas dames et domestiques aller indifféremment d'un bureau à l'autre. Nous allons partout où nous guette la chance, sans nous préoccuper davantage de la conséquence de nos actes ; cela, c'est mal, assurément ! Mais comment réagir contre un tel état de chose ? Voilà l'interrogation qui se pose très pressante. Evidemment des sacrifices isolés seraient peine perdue ; la question est trop grande, le mal trop profond pour qu'une seule personne s'y attaque. Mais, si nous

nous mettions à l'œuvre toutes ensembles, n'y aurait-il pas moyen, je ne dirai pas de changer le cours des choses, mais de s'y diriger de telle sorte qu'on n'y sombre pas et que la vie de famille reste sauve ; dans tous les cas, l'essai en vaudrait la peine.

Vous avez fait, n'est-ce pas, ce voyage attrayant entre Lachine et Montréal ; arrivées aux rapides, quand cette grande puissance vous saisit, personne à bord ne songe à faire de résistance, et à remonter le courant ; mais, toute l'attention du pilote va à comprendre ces courants qui l'entraînent, pour s'y maintenir à flot et passer sain et sauf à travers les écueils. Ainsi en est-il dans la question qui nous préoccupe ; il est un état de choses que l'on ne peut détruire, mais à travers lequel on peut se frayer un chemin. Imprimer une impulsion au problème domestique, est-ce donc impossible ? autant vaudrait nier l'intelligence. Il est toujours possible de conduire les circonstances au lieu de se laisser conduire par elles ; et c'est bien à vous, mesdames, à démêler la solution de ce grave problème ; problème qui affecte au plus haut point la vie de famille. Car, ne nous imaginons pas que les architectes de profession tracent seuls les plans des habitations futures, et substituent, au seul gré de la fantaisie cette nouveauté : "l'appartement," à nos nids anciens, si bien abrités et si fermés au fond desquels il est encore possible de déposer secrètement enfoui son bonheur ou bien ses larmes. Ne pourrions-nous pas, par exemple, dans l'intérêt commun des maîtres et des serviteurs, veiller à la respectabilité des lieux qui nous servent de rencontre mutuelle. Ne pourrions-nous pas veiller à l'observation des règlements municipaux qui sont institués pour nous protéger. Il y a quelques années la ville n'intervenait pas dans la question des bureaux de placements. Depuis 1900 pour tenir un bureau de placement il faut obtenir une licence. Cette licence est octroyée à l'Hôtel de Ville, sur recommandation du chef de police qui doit s'enquérir des conditions de respectabilité des personnes qui sollicitent ces licences. Je vous ferai remarquer ici que, si dans des cas extrêmes, une personne par son habileté avait trompé la vigilance publique pour dérocher sa licence, une société organisée comme la nôtre pourrait, sans inconvénient, intervenir pour protéger l'intérêt public et se faire le défenseur de la moralité. Le règlement municipal qui oblige à avoir une licence pour tenir un bureau est donc un premier pas dans la voie des réformes. Mais, n'est-il pas possible d'aller plus loin ; ne pourrait-on pas par exemple obtenir une inspection des bureaux, je crois que ce serait une protection pour les jeunes filles qui nous arrivent, toutes naïves de la campagne, et une sécurité pour nos foyers. Il existe à Montréal neuf bureaux de placements ayant obtenu licence pour l'engagement des servantes : six bureaux anglais et trois bureaux canadiens-français. Ces renseignements m'ont été donnés avec obligeance par monsieur Bienvenu du département des licences.

Les bureaux que j'ai visités se sont prêtés aussi de bien bonne grâce aux renseignements suivants.

On constate dans ces bureaux que les gages des domestiques sont suffisamment élevés pour leur donner une aisance relative qui fait considérer le service domestique comme un emploi bien rémunéré ; mieux rémunéré que celui des manufactures. L'une des directrices me disait : nous constatons toujours une grande différence entre la mise d'une domestique et celle d'une simple ouvrière. La domestique reçoit

de ses maîtres des cadeaux et des vêtements qui lui permettent de porter les jours de sortie des toilettes presque luxueuses. Mais en revanche on déplore le peu d'avenir des bons sujets. Les hauts salaires ne vont pas nécessairement à la compétence, et telle personne, d'un grand mérite se voit remplacer, dans une maison qu'elle quitte, par une incapable à qui son impudence a seule fait obtenir une augmentation de gages sur la précédente. Il a suffi à celle-là d'avoir de l'audace, et une force de volonté supérieure à celle de sa maîtresse ; la domestique se prévaudra constamment de cette supériorité. Je comprends en effet qu'il est décourageant pour un bon sujet de n'avoir aucun moyen de faire reconnaître son mérite ; et cette seule raison ne suffit-elle pas pour priver le service domestique de celles qui par goût embrasseraient les travaux ménagers.

La nourriture des domestiques est excellente selon quelques-unes, et le logement confortable. Sur ces derniers points, cependant, il y a divergence d'opinions. Une directrice, bien digne de foi, m'affirmait que la moitié des domestiques quittent des maîtresses douces et agréables parce que les chambres qu'on leur donne sont froides, humides ou privées d'air. Je crois que les familles privées ne peuvent pas remédier à ces vices de construction, mais, il appartient au bureau d'hygiène d'intervenir ici pour protéger la santé publique contre l'irréflexion des architectes qui bâtissent sans se préoccuper des conditions de salubrité des logements. Pour ce qui est de la nourriture, on prétend qu'elle est parfois insuffisante. Les domestiques, en certaines maisons excentriques, sont probablement traitées sur un pied d'égalité avec les enfants auxquels on mesure une ration chaque jour, de l'avis même des savants docteurs. Peut-être y a-t-il parcimonie en certains cas ; mais il est notoire qu'en d'autres, les domestiques sont prêtes à tenter une action en dommages à leurs maîtres parce que leur nourriture, logement compris, ne vaut pas \$50 par mois. Evidemment les exagérations sont des deux côtés. On ne se plaint nulle part de la longueur des heures de service. Il est sûr que dans bien des maisons beaucoup d'heures se passent inoccupées ; mais sans établir de compensation les domestiques voient arriver avec terreur les douces réunions de famille surtout celles du dimanche, jour de congé ; elles se plaignent amèrement du surcroît de travail que leur imposent les réceptions et les fêtes mondaines. Elles souffrent certainement de rester spectatrices passives et corvéables de ces réjouissances. Il n'y a pas de doute qu'à certains moments, à voir de près les douceurs et les comforts que la vie réserve à quelques-unes de ces choyées, leur cœur doit se serrer et qu'il doit y fomentier quelque chose d'amer ou de mélancolique. Le rapprochement de deux existences, dont l'une est assurément plus douce que l'autre, et où toujours la plus dure leur échoit n'est pas sans faire passer un peu de tristesse dans l'âme. Celles qui réfléchissent savent bien que le bonheur est relatif, qu'il n'est pas dans les choses extérieures, mais qu'on le porte en soi. Les autres, celles qui ne pensent pas soupirent, pleurent, ou bien rêvent. Ah ! quels rêves dangereux ! Mesdames, pensons ici comme notre responsabilité est grave. Songeons à ces jeunes filles qui laissent pour la première fois la vie agreste des champs ; qui ne connaissent que le labeur, la vie frugale, ces vies dont le convenu est banni, et qui brusquement sont transplantées dans un Eden dont les charmes les séduisent et les grisent ; paradis terrestre qu'elle contemplant tout le jour, fruit attrayant auquel il

leur est défendu de toucher. La comprenez-vous, cette tentation, qui met en regard de leur vie humble et pénible, le luxe, la vie facile et oisive, les conversations frivoles ; n'avez-vous jamais éprouvé un malaise quand à une heure matinale, par une froide journée d'hiver, vous avez entendu la pauvre fille descendre faire le feu nécessaire à la préparation de votre repas, et qu'un instant éveillée dans vos moelleux duvets, vous refermiez les yeux pour reprendre un rêve interrompu. Songez maintenant que cette jeune fille a souvent une imagination et un cœur de vingt ans ; et dites-moi, si elle n'a pas besoin de toute la vertu chrétienne pour rester résignée, bienveillante, active, et bonne. Et cependant ces vertus qui supposent beaucoup de force de caractère, où les domestiques vont-elles les puiser ? qu'est-ce qui contribue à la vie morale des domestiques ?

Sur ce point, les bureaux nous ont révélés des choses navrantes. Elles nous arrivent très souvent en larmes, nous disent les bureaux, et sous le coup de dépressions nerveuses que seuls le calme, de bonnes paroles, une sympathie réelle peuvent guérir. Que voulez-vous, il n'existe pour protéger les domestiques aucune influence sérieuse et moralisatrice qui vienne l'arracher à la convoitise des sens ; et là gît peut-être toute la question de la crise domestique.

Il y a la messe le dimanche, une messe basse ; on pourrait bien aller à la grande, la maîtresse y consentirait mais cela suppose un effort de volonté que l'on ne peut pas faire. Pendant huit jours, quinze jours, un mois, pas un conseil, pas la seule rencontre d'un œil qui a sondé les besoins du cœur ; et puis, après cela une rencontre fortuite sur la rue, dans les amusements populaires, quelque chose qui invite, qui attire, qui appelle, et c'en est fait ; le plaisir, le plaisir bruyant, ensorceleur et trompeur la guette, cette jeune fille, cette domestique ; elle n'est pas préparée à résister à cet entraînement. La maîtresse, mais la maîtresse, me direz-vous ? Ah ! la maîtresse n'est pas là pour la protéger, et le bureau de placement le constate douloureusement. L'influence morale de la maîtresse est nulle, comment pourrait-elle s'exercer ; on ne tolère pas chez soi de récréations honnêtes, on stipule en engageant une domestique : qu'il n'y aura pas de visite, en revanche qu'on sortira tous les soirs ; donc, c'est entendu la maison est uniquement un lieu d'affaire et de travail, on n'y placera pas son affection, par quel moyen donc la maîtresse prendra-t-elle le cœur de sa domestique ?

Remarquez que je n'accuse pas ici les maîtresses qui prudemment n'ouvrent pas leurs maisons à de parfaits inconnus, elles ont grandement raison d'être sur leurs gardes, et pour ma part, j'en fais autant. Mais nous sommes ici pour constater des faits. Comme nos filles viennent pour la plupart d'en bas de Québec, et qu'en tous cas il est rare qu'elles aient leur famille en ville, c'est sur le trottoir qu'elles rencontrent leurs amis des deux sexes. La maîtresse a raison de refuser les visites, la domestique ne saurait vivre sans relations. Mesdames, nous sommes prises dans un dilemme, il faut en sortir. Si nous ne pouvons pas exercer une influence morale sur nos domestiques à la manière d'autrefois, en les surveillant de près et en les chaperonnant, il faut en trouver une toute neuve et qui s'adapte à nos mœurs modernes. C'est celle-là qu'il nous faudra découvrir. Une œuvre est à créer, celle de la formation morale de la domestique et de son relèvement. Le malheur est peut-être celui-ci : c'est que les bonnes volontés persistent à employer pour cela des moyens vieilliss

et qui sentent l'absolutisme, moyens qui frappent dans le vide et n'atteignent pas leur but. Le monde évolue à mesure qu'il avance, il faut aussi se déplacer et ne le point perdre de vue. La domestique est éprise, comme tout son siècle, d'indépendance et de liberté, elle respire l'atmosphère ambiante, ses aspirations sont hautes, sa tête se relève, orientons son regard et portons-la où elle doit aller ; ne la tirons pas de sa sphère mais qu'elle s'élève dans sa sphère. Nous sommes la classe dirigeante, ce titre nous impose des devoirs. Ne voyons-nous pas aujourd'hui des écoles européennes inscrire dans leurs programmes d'étude, à côté de la pédagogie maternelle, celle de la formation des domestiques.

Mesdames, la question du service domestique est bien une des grandes questions que les femmes doivent approfondir ; apportons à cela toute notre bonne volonté. Dans notre ville de Montréal, je vois que les anglaises les plus en vue ne craignent pas de patronner des bureaux d'immigration qui ne sont autre chose que des bureaux de placement pour domestiques, et dans un rapport du Women's National Immigration Society, je relève des noms qu'on vénère, et devant lesquels on s'incline. Je vois que les frais d'entretien de ce bureau sont peu considérables, en 1903, ils s'élevaient à peine au dessus de \$2,500. De plus ce bureau reçoit une forte allocation du gouvernement fédéral et de la législature provinciale.

Ne pourrions-nous pas aussi établir un courant d'émigration vers notre pays, le diriger par exemple vers notre école ménagère ou autre endroit convenable. Un bureau m'avouait avoir placé 800 personnes en service l'an dernier, tandis que la demande s'élevait à plusieurs milliers de places. Voilà un immense déficit qu'il faut songer à combler ; que suffirait-il pour cela ? D'une seule âme de bonne volonté prenant l'initiative en cette matière, elle recevrait aussitôt l'appui de tout le monde.

Un seul mot encore, mesdames, et je termine. Avec l'énerverment des caractères tel que nous venons de le constater, peut-on s'attendre à ce que les contrats entre maîtres et serviteurs soient respectés. Evidemment, non, ajoutez à cela l'inefficacité de la loi si peu faite pour rencontrer nos besoins, au point que les femmes se refusent à l'invoquer, il leur faudrait, en effet, se soumettre pour cela à des procédures incompatibles avec leurs usages et leurs mœurs. C'est absolument comme s'il n'y avait pas de loi.

Le contrat donc, cette chose sacrée est constamment violée ; et on peut voir maîtresses et domestiques contracter plusieurs engagements à la fois, bien décidées à l'avance à ne pas les remplir. On s'excuse en disant : on ne peut se fier à personne ; j'engage toutes celles qui passent, et réciproquement. Mesdames, avouez que cet état de chose est alarmant et dangereux. Dans le Nouveau-Brunswick, on a cherché à donner plus de stabilité aux contrats en exigeant qu'ils soient faits par écrit. Je n'ai pas pu m'enquérir du fonctionnement de cette loi, il me semble qu'elle doit produire d'heureux résultats.

Je suis anxieuse maintenant, mesdames, d'avoir votre opinion sur la question qui nous occupe ; j'espère que plusieurs d'entre vous vont apporter leurs lumières dans la discussion qui est maintenant ouverte.

Lady Lacoste demande la parole.

Mesdames,

Je crois que ma longue expérience de la vie me donne droit d'ajouter un mot, aux belles et bonnes choses qui, dans ce congrès, ont été dites d'une manière charmante et juste.

Les œuvres de charité ne peuvent être que mieux aimées, les œuvres d'éducation plus appréciées.

Mais à moi, mère de famille, connaissant les besoins du temps, je me sens un pressant désir de vous rappeler un devoir qui s'impose, pour soulager toutes les jeunes mères, à qui un état de fortune limitée ne peut permettre l'appel d'une garde diplômée. Il me semble que nous pourrions leur venir en aide en formant une société de femmes qui ne peuvent pas donner tout leur temps à l'étude sérieuse et longue, mais qui donneraient des soins intelligents à ces jeunes mères et à leur enfant, moyennant une somme modique, proportionnée à ce que gagne un jeune mari salarié dans un magasin ou emploi public. Je vous avoue que cette classe, qui ne peut être soulagée et qui souffre souvent en silence, a toute ma sympathie. Je voudrais donner aussi à celles qui ne pourraient avoir même ce confort, les secours nécessaires durant quelques heures de la matinée, recevant ainsi le bienfait d'une toilette hygiénique et d'un bouillon bien fait, enfin, s'assurer des besoins du jour avant de quitter la malade souvent seule. La charité peut étendre ses ailes bien loin sur cette route et sécher bien des larmes. Vous me comprenez et devinez toute ma pensée ; que ce projet se réalise et je serai heureuse d'y avoir songé, puisque c'est le moment d'atteindre toutes les misères.

Parlons maintenant du service : que nos soins soient encore pour faire comprendre qu'il n'y a pas de sots métiers, et que le service d'une maison ne doit avoir rien de répugnant aujourd'hui que le confort est si grand.

Gagner sa vie honnêtement de cette manière n'est-elle pas chose plus louable que de s'abandonner au vice, pour des vils chiffons de luxe et une liberté dégradante. D'où vient que les servantes ne s'attachent plus comme autrefois au foyer qui les abritent et qui leur serait doux, si pour quelques sous de plus parfois, elles n'allaient à l'aventure toujours chercher plus de loisirs qui leur sont si souvent funestes. C'est bien l'esprit du devoir qui manque et c'est la plaie

que je voudrais guérir. L'on ne travaille plus par devoir, son âme est secondaire, et voilà ce qu'il faudrait faire comprendre à celles qui demandent protection. Travaillons, mesdames, à l'inspirer cet amour du devoir qui tend à disparaître et qui pourtant est un levier si puissant pour le bien. Nous essayons de comprendre le nôtre au prix de bien des efforts, qu'il en soit ainsi du côté des serviteurs, alors le bonheur et la paix, trésor plus précieux que tous les autres, renâtraient dans toutes les familles. C'est un vœu que je formule et que je remets à votre méditation. En voyant tant de bonnes volontés autour de moi au début de cette œuvre, établie pour le bien de tous, sous l'égide de la Vierge Marie, je me repose en elle pour faire germer cette pensée toute maternelle que je vous livre avec tout mon cœur.



Remarques de Madame Beïque.

Mesdames,

Tout ce qui a été dit au sujet du service domestique, prouve qu'avec de la charité réciproque on arriverait à un état de choses beaucoup plus satisfaisant. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, il faut, en fin de compte, en revenir au précepte de l'Évangile qui commande l'amour du prochain. C'est demander une vertu qu'il est bien difficile d'atteindre. Il est certain que des deux côtés on a des torts, et que des deux côtés, on ne veut pas s'en rendre compte.



5ème journée du Congrès

30 MAI

Séance des Œuvres Économiques.

Madame Béique ouvre la séance et fait un résumé des séances précédentes.

Nous voici à la dernière séance du congrès ; il me semble qu'il est bon de voir quelle idée d'ensemble se dégage du travail fait en commun.

Des rapports donnés le premier jour, il résulte qu'on est unanime à mettre au premier rang des causes de la misère, l'alcoolisme ; puis viennent l'ignorance et l'imprévoyance.

De l'alcoolisme chacun connaît les conséquences ; on se rend moins compte des résultats de l'ignorance surtout au point de vue de la santé des enfants. Il est malheureusement certain que l'ignorance des mères est souvent la cause directe de la mort des jeunes enfants, et souvent aussi la cause de faiblesses physiques et morales qui affectent toute leur vie. L'imprévoyance est l'écueil de beaucoup de jeunes ménages, et devrait aussi être combattue. Sur ces trois questions, notre influence peut être au plus haut point bienfaisante. L'expression d'une opinion modérée mais ferme, des conseils appuyés d'exemples de ruine et de malheurs de toutes sortes qu'il n'est pas difficile de trouver, peuvent agir sur l'esprit de nos enfants et leur faire redouter de s'engager sur la pente qu'on ne remonte plus.

Les lectures de mardi ont laissé l'impression que les jeunes filles se désintéressent trop vite de l'étude après leur sortie de l'école ou du couvent, et qu'un enseignement post-scolaire est très-désirable. De plus, on a vu qu'on peut faire une charité aussi grande, aussi touchante avec des livres envoyés aux malheureux isolés qui sont dans les solitudes immenses de notre pays, loin de leurs amis et de toute société, qu'avec de l'argent aux malheureux ou du pain aux affamés.

De la troisième séance, on peut conclure d'abord que la connaissance sérieuse de tout ce qui regarde une bonne tenue de maison est, pour la femme qui la possède et pour sa famille, une véritable source de bonheur. Ensuite, qu'au sujet de ce qu'on est convenu d'appeler le problème domestique, la disparition de quelques préjugés, une ap-

préciation plus charitable et plus juste des exigences et des difficultés des positions respectives, aideraient beaucoup à la solution. Pour arriver à une connaissance véritable des faits nous avons demandé l'opinion de toutes les intéressées, ce qui était le seul moyen que nous avions à prendre. Je ne puis pour le moment qu'assurer une chose, c'est que la fédération a été fondée pour protéger toutes les femmes, et que, quand un effort sera fait pour améliorer la situation, il ne sera tenté qu'avec un soin extrême, de façon à ne froisser aucune susceptibilité et à ne léser les droits de personne. Il est nécessaire que toute ligne d'action de la fédération soit toujours absolument pondérée et charitable.

De l'ensemble des travaux, il ressort des qualités de naturel, de culture, de douce raison, d'élévation de pensée qui font vraiment du bien au cœur, et dont nous pouvons être légitimement fières. Nous avions une inexpérience complète d'une fête de ce genre, et cependant tout était aussi bien qu'on pouvait le désirer. Quand même je devrais me faire gronder pour le dire, je trouve que ce n'est que justice d'offrir à Mme Gerin-Lajoie, à qui nous devons en réalité toutes les agréables surprises qui nous attendaient cette semaine, un vote de remerciements et d'appréciation de son énorme travail. Je demande le vote, je crois que toutes les dames du comité seront heureuses de l'appuyer.



Rapport du "Foyer", par Mademoiselle Frappier

M. le Président, Mesdames,

Le Foyer est une œuvre sociale féminine. C'est une œuvre d'abord, c'est-à-dire un groupement d'énergies, de ressources, d'activités dans une tendance continuelle vers un but, pour la conquête de résultats nécessaires et ardemment désirés ; c'est une œuvre féminine, c'est-à-dire que cette œuvre s'occupe exclusivement de la femme, de la femme qui travaille surtout ; c'est une œuvre sociale enfin, c'est-à-dire qu'au lieu de regarder la femme comme une individualité, elle la considère comme un être social et cherche, en la développant physiquement, intellectuellement et moralement, à lui faire mieux remplir son rôle, rôle multiple de fille, d'épouse, de mère, dans le milieu où elle est appelée à exercer son influence.

I

Il y a plus de quatre ans que l'œuvre est née. Un dimanche, le premier du mois de mars, un prêtre en posait les bases avec neuf jeunes filles qu'il avait groupées pour leur communiquer son projet. Depuis bien des jours, il y pensait. Les dangers auxquels autour de lui les âmes semblaient exposées, lui avaient fait mesurer toute l'importance d'une institution destinée à les défendre, à les préserver, à les élever, à les rendre meilleures et plus heureuses. Comment ne pas agir, agir aussitôt, alors que se multipliaient les victimes et que le mal gagnait du terrain ? Aussi songeait-il peu aux ressources qui lui faisaient défaut, aux difficultés que son entreprise allait lui amener, aux embarras pécuniaires auxquels auxquels il s'exposait. Avec la bénédiction de Dieu, il attendait ce avec quoi on peut tout établir, ce qui vaut mieux que l'or, que la réclame, que la faveur des puissants : le concours des âmes pieuses, dévouées, désintéressées et persévérantes. Ce concours lui fut donné. Grâce à lui, l'œuvre grandit. Elle comptait neuf membres au premier jour, elle en a compté depuis jusqu'à six cents. Elle n'était qu'un germe, elle devait devenir un grand arbre.

II

Et voici ce que, depuis, l'œuvre a fait pour ses associées. Elles étaient dispersées un peu partout, prenant leur pension dans des maisons où parfois une promiscuité mal surveillée leur devenait périlleuse. Des maisons se sont ouvertes alors pour elles, maisons homogènes, formées du seul élément féminin, où les attendait, avec le confort qui repose, avec la bonne nourriture qui restaure, la vie de famille qui console, encourage, et maintient dans le devoir. Elles étaient à l'époque des vacances, incapables souvent de se procurer, faute de ressources, le repos à la campagne, l'air pur, les distractions. A Montfort, au milieu des montagnes, au sein d'une nature pittoresque où le silence et l'isolement donnent un charme plus grand aux beautés du ciel, de la terre et des eaux, notre œuvre accueille, garde, récrée, repose, refait et fortifie nos compagnes. Elles y sont allées une fois que le souvenir très-doux leur en reste à jamais. Elles y sont allées une fois qu'elles voudraient y revenir sans cesse. Elles étaient malades, épuisées, supportant avec peine le poids d'un travail que leurs forces diminuées rendaient chaque jour plus pénible et plus intolérable. Que faire alors ? Tellement coûteux sont les remèdes et tellement dispendieux souvent les soins du médecin ! Si le médecin donnait aux malades ses consultations gratuitement ; si, payé par nous, il allait gratuitement les visiter ; si, enfin les remèdes étaient fournis à des prix infimes ! C'est ce que nous avons fait ou c'est ce que nous allons nous efforcer de faire.

III

Est-ce tout ? Non, au-dessus du corps, il y a l'intelligence. Pouvions-nous l'oublier ? A nos sœurs du Foyer, pour que leurs connaissances se fissent plus grandes pour qu'avec ces connaissances des positions plus lucratives fussent obtenues, nous avons offert des cours gratuits. Et c'est charmant de voir, au soir de chaque jour, autour de la table chargée de livres, la maîtresse improvisée donner son enseignement aux élèves que sa charité lui rend chères et auxquelles elle est heureuse d'apprendre sténographie, clavigraphie, anglais, français, comptabilité ! Il y a mieux encore : De temps en temps, devant des auditoires jusqu'ici toujours nombreux, se donnent des conférences, sur des matières de morale, de littérature, surtout d'histoire. En montrant tout ce qu'il y a de beau, de grand, d'intéressant dans ces sujets, le conférencier a l'avantage de dégoûter des lectures frivoles et d'orienter l'esprit vers des questions plus sérieuses et plus utiles. Le résultat ne serait pas encore assuré si l'influence des cours et des conférences n'était maintenue et augmentée par notre revue mensuelle : Le Foyer. L'avez-vous vue ? Avez-vous parcouru ses pages où des articles signés de noms déjà connus et célèbres ou qui le seront bientôt, éclairent l'esprit, élèvent le cœur, orientent la vie vers l'idéal d'honneur et de vertu qui doit être le nôtre ? Avec quelle impatience, chaque mois nous l'attendons, avec quelle consolation nous en faisons la lecture ! Elle est devenue pour nous comme le rendez-vous mensuel où notre âme rencontre d'autres âmes fraternelles et chères, pour échanger avec elles, dans un épanchement plein de charme, les souvenirs, les impressions, les espérances, tout le passé avec le présent et l'avenir !

IV

La formation de la volonté ébauchée par la revue se continue ailleurs. Elle a une telle importance qu'on ne saurait trop faire pour elle. Aussi comme sont pieuses, ferventes, recueillies, les réunions semi-mensuelles qui nous rassemblent dans la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur ! Au-dehors, à cette heure du soir, tout est silence le long des magasins fermés et des bureaux déserts. Les rumeurs de la grande ville se taisent au loin. Une à une, deux à deux, voici nos associées. Après une journée de travail, dur, parfois pénible, elles se hâtent vers le lieu de paix. Pendant une heure, elles vont prier d'une prière commune, écouter la parole qui illumine leur nuit et y trace un chemin sûr, recevoir la bénédiction du Dieu vivant. Quand elles se retireront tantôt, elles verront plus clair dans leur âme et dans leur vie, elles seront plus fortes contre les sollicitations du mal et les illusions du bien mal compris.

V

Voilà ce que jusqu'ici nous avons fait pour nos associées. Distribuées à l'heure présente en trois groupes selon les quartiers de la ville qu'elles habitent, elles sont par les dizainières, les zelatrices, les conseillères, maintenues, unies entre elles et unies aussi à la direction centrale. Nous aimons à croire que de plus en plus l'association qu'elles forment deviendra compacte, homogène et par là même active et puissante. Elles savent que rien au monde ne sera épargné de ce qui peut être fait pour leur bien ; que l'œuvre continuera de progresser en toutes manières pour leur profit ; que les mieux partagées d'entre nous se feront un devoir de travailler pour élever jusqu'à leur niveau d'intelligence, de succès et de bonheur, leurs sœurs moins heureusement douées. Ce sont là nos espérances pour l'avenir. Le sillon que nos sacrifices et que nos efforts ont creusé est assez large pour les recevoir toutes. Il est assez fertile, Dieu aidant, pour les faire monter en fleurs et mûrir en fruits.



**Rapport de l'Association des Institutrices Catholiques
de la Province de Québec, par
Mlle Viger**

Monsieur le Président, Mesdames,

En jetant un coup d'œil sur l'histoire des siècles depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, nous remarquons facilement un progrès constant dans les multiples branches de l'industrie, des arts, de l'agriculture, du commerce, de la navigation, de la politique et surtout de l'éducation.

C'est l'évolution des peuples qui s'accomplit sous des formes diverses sans doute, mais sûrement, infailliblement, et qui par un secret dessein de la divine Providence, continue sa marche persistante jusqu'à la fin des temps.

Un savant, après Galilée, s'écriait un jour : " Tout tourne dans l'univers ! " j'ignore jusqu'à quel point cette affirmation, qui paraît paradoxale, est exacte, et volontiers je la remplace par la suivante, qui me semble plus en rapport avec l'état actuel de notre société : " Tout marche dans le monde ".

Oui, tout marche ! tout marche ! la vapeur commence à céder la place à l'électricité ; les inventions succèdent aux inventions ; les merveilles aux merveilles.

Tout marche, tout va de l'avant, tout progresse, tout s'améliore !

Seule, la condition de l'institutrice reste stationnaire. Et cette condition, chez nous, en Canada, est encore aujourd'hui à peu près ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans, il y a peut-être cinquante ans ; de telle sorte qu'on pourrait se demander si le corps enseignant féminin n'est pas composé d'une catégorie d'êtres tout à fait à part, au milieu de la société moderne.

Cette assertion qui de prime abord, semble une plaisanterie, n'en paraîtra pas moins d'une rigoureuse exactitude, si nous jetons un coup d'œil sur la situation qui est faite de nos jours, à celles qui se vouent et se dévouent à la tâche si ardue et ingrate de l'enseignement, tant dans les villes que dans les campagnes de notre beau Canada.

Examinons de près, si vous le voulez bien, cette situation.

Sous le prétexte au moins étrange, qu'il ne faut pas grand'chose à une jeune fille pour vivre, on se contente généralement de pourvoir l'institutrice d'un logement et d'un petit salaire.

Dans les villes, on remplace l'octroi du logement par celui d'une compensation, ayant pour but de payer, en tout ou en partie, et quelquefois plutôt en partie qu'en tout, le loyer du local de l'école. Quant au salaire, il varie de \$100. à \$200. par an : c'est dire qu'il est tout juste assez élevé pour empêcher l'institutrice de mourir de faim.

En effet, calculons sur cette base, à quel taux par heure travaille l'institutrice dans de telles conditions ? Le voici.

Admettant une moyenne de sept heures de travail scolaire par jour, et de 22 jours de classe par mois, on trouvera 154 heures de travail par mois.

Cent cinquante-quatre heures de travail mensuel à raison d'une moyenne de dix dollars par mois, cela donne un salaire net de 6½ cents par heure. N'est-ce pas dérisoire pour ne rien dire de plus.

Il y a, à Montréal, une multitude de jeunes filles sténographes et clavigraphes, qui parfois, avec une instruction inférieure, gagnent plus dans une semaine que l'institutrice, en un mois. Quelle différence, pourtant, entre les responsabilités de ces jeunes filles dont le rôle se borne à écrire sous dictée, une simple correspondance commerciale, et les responsabilités de l'institutrice qui a dans ses mains la conduite de vos enfants, leur avenir, leur vie même pour laquelle, vous le savez, et les exemples n'en sont pas encore loin, elle n'a pas hésité, souvent, à sacrifier héroïquement la sienne.

Existe-t-il même au Canada, je me le demande, une simple ouvrière dans nos usines, nos manufactures ou nos maisons de commerce, dont la condition soit aussi précaire ?

Certes, non ! Et il nous faudrait aller, je crois, bien loin d'ici et sortir peut-être des limites de la chrétienté, ou tout au moins de la civilisation, pour trouver une situation équivalente à celle que j'ai l'honneur et la douleur de signaler. Et cependant, qui donc pourrait nier que les fonctions mêmes de l'institutrice doivent lui attribuer dans le monde un rang honorable ? et s'il en est ainsi, la société ne doit-elle pas assurer à l'institutrice les moyens de tenir honorablement ce rang ?

Chargée de distribuer le pain de l'instruction à vos enfants, Mesdames, tâche dont elle s'acquitte généralement avec une patience, un dévouement vraiment dignes d'admiration, dignes de tout éloge, l'institutrice n'a-t-elle pas à la reconnaissance de la société le même droit que les maîtres dans l'enseignement ?

Oui, j'ose le demander, avec une fierté légitime : Que deviendrait-elle donc, la société, sans l'enseignement de l'institutrice ?

Mais alors, n'est-il pas de la plus stricte justice, en même temps que du plus grand intérêt pour tous, que l'institutrice, aussi bien que l'instituteur, soit traitée de telle sorte qu'elle puisse jouir de la considération de ses concitoyens, non seulement au point de vue intellectuel, mais encore au point de vue matériel ?

La femme la plus instruite, la plus spirituelle, la plus intellectuelle du monde sera inévitablement considérée comme une pauvre femme et dédaignée, si elle n'est pas vêtue convenablement. Or comment veut-on qu'elle se tienne à la hauteur de sa position avec un budget de cinq à neuf cents par heure, ou si l'on veut de deux à trois dollars par semaine ? Quel miracle d'économie domestique ne doit-elle pas accomplir pour arriver je ne dirai pas à vivre, mais à vivre ; car enfin, au prix exorbitant où en sont toutes choses aujourd'hui, est-il raisonnable de supposer qu'une jeune fille si économe qu'elle soit, puisse parvenir sans privations, à équilibrer son budget avec un salaire si insuffisant ?

Malheureusement, dans le siècle où nous vivons, siècle d'égoïsme raffiné, les œuvres intellectuelles comme aussi le mérite, ne sont que trop souvent mises au second plan, au rancart, comme une vieille et inutile marchandise dont on ne sait que faire.

Par suite d'une aberration inconcevable, on ferme les yeux pour ne point reconnaître que le développement de l'intelligence, ou en d'autres termes, l'instruction est la source première du succès dans les affaires.

Voilà pourquoi l'on s'occupe si peu, en général d'améliorer la situation matérielle des personnes qui plus éprises des charmes de l'esprit que de la fortune, embrassent la carrière difficile et peu rémunératrice de l'enseignement.

Plus d'une fois nous avons constaté, non sans intérêt, que MM. les Commissaires catholiques de Montréal n'épargnaient rien pour le succès, le bien-être et le progrès des enfants du sexe masculin qui fréquentent leurs écoles. Ces enfants sont logés, je dirais dans des palais bâtis spécialement pour eux et pourvus de toutes les améliorations modernes ; et dans chacune de ces écoles, il y a un gardien logé, payé par la Commission scolaire, simplement pour chauffer l'édifice et l'entretenir. Tout cela est très-beau et digne d'éloges, mais que de fois n'avons-nous pas fait en nous-mêmes une amère comparaison, et ne nous sommes-nous pas demandé ce que fait la Commission Scolaire pour les écoles du sexe féminin !

Il est vrai que cette Commission paie \$6.25 par année par élève, sur la moyenne de l'assistance des élèves ; mais il faut dire que cette moyenne n'est prise que sur l'assistance des cinq premiers mois de l'année scolaire, sur lesquels il faut remarquer qu'il y a deux mois d'hiver où les rigueurs de la saison retiennent chez eux une bonne partie de nos élèves.

Nous percevons de plus, il est vrai, la rétribution mensuelle payée par les parents, mais il ne faut pas oublier non plus, que de son côté la directrice d'école est obligée de se pourvoir d'un local, assez spacieux pour que ses élèves soient aussi confortablement que l'exigent les mesures hygiéniques dont on fait tant de fracas aujourd'hui. Ce ne sont pas des palais que nous pouvons louer : ils sont rares les propriétaires qui les loueraient pour des fins d'éducation. De plus, la directrice d'école est encore obligée avec des ressources souvent à peine suffisantes de chauffer ce local, de couvrir les frais

d'entretien de ses salles de classe, de payer ses sous-maîtresses, et ce qui est à peine croyable, de prélever elle-même sur ses deniers personnels, l'argent nécessaire à l'achat des livres de récompense décernés aux enfants à la fin de chaque année scolaire. Et quand quelqu'un s'étonne, et à bon droit d'un pareil état de choses, on répond tout simplement que la Commission scolaire catholique est trop pauvre pour faire plus pour les écoles de filles.

Je ne veux nullement blâmer la Commission scolaire catholique qui, sans doute, fait ce qu'elle peut, avec les ressources qu'elle possède. Il y a à peine quelques mois, les directrices d'écoles adressaient une requête à ces Messieurs leur demandant une augmentation d'octroi, et immédiatement on a fait droit à cette supplique, de sorte que l'octroi, qui était de \$5.00 par élève, fut portée à \$6.25, mais ce n'est pas encore suffisant.

Je ne comprends pas qu'une ville, aussi importante que Montréal, ne puisse donner à la Commission scolaire catholique de Montréal assez de revenus pour permettre à celle-ci d'encourager l'instruction chez les jeunes filles, tout autant qu'elle l'encourage chez les garçons.

Peut-être pourrait-on croire que si les débuts de l'institutrice sont difficiles, au moins de longues années consacrées au service de l'éducation, lui donnent lieu de voir son dévouement mieux récompensé ? Je répondrai par un fait entre cent autres : Il y a, non loin de Montréal, une institutrice ayant 30 ans de service, elle touche un traitement de \$12.00 par mois, et doit là-dessus, chauffer elle-même son école qui est tellement malsaine que son médecin lui en interdit le séjour. Cependant il faut bien qu'elle continue à travailler, le généreux traitement dont elle jouit ne lui ayant pas encore permis de s'assurer des rentes.

Mais, direz-vous, si elle tombe malade qu'advient-il d'elle ? Il adviendra d'elle comme de ses autres compagnes, elle recevra son salaire, mais il lui faudra payer elle-même sa remplaçante : vous pouvez juger de ce qui lui restera pour se soigner !

Voilà comment est traitée la directrice d'école en cas de maladie. Voyons maintenant pour la sous-maîtresse. Si elle tombe malade, et que sa directrice puisse la remplacer elle-même, elle touchera son salaire, mais la directrice n'est pas obligée de le lui donner.

Si, au contraire, la directrice ne peut la remplacer elle-même, il lui faudra donc engager une autre sous-maîtresse et payer celle-ci : alors tant pis pour la malade ! qu'elle s'arrange comme elle pourra : La Providence veillera sur elle !

Vous croyez peut-être que l'institutrice devenue incapable de travailler, après avoir consacré de longues années à l'enseignement, peut, au moins, compter que ses vieux jours seront à l'abri du besoin, et qu'une retraite convenable l'attend dans sa vieillesse ? Je répondrai encore par un fait : Il y a quelques années, une institutrice de Montréal après avoir enseigné près de 40 ans de sa vie, a enfin obtenu sa retraite. A combien croyez-vous que se monte celle-ci ?..... Six piastres par mois ! Et avec cela elle doit avoir soin de sa sœur paralysée qui demeure avec elle !

Et encore m'a-t-on fait remarquer, que la pension dont je viens de parler peut être comptée parmi les plus généreuses qui soient servies à une institutrice en retraite.

Oui, il y a un fonds de pension mais il faut que l'on sache que ce fonds de pension est constitué par une retenue minimum de 2 p.c. et maximum de 4 p.c. faite annuellement sur le salaire même de l'institutrice. De sorte que c'est elle-même qui paye sa propre retraite, sur son salaire : connaissant maintenant l'importance de celui-ci, vous pouvez juger de celle de la retraite.

Après cet exposé je me demande s'il ne serait pas fort à propos de réclamer aux Commissions scolaires une plus grande sollicitude en faveur de nos pauvres institutrices, autant dans leur intérêt propre que dans celui de nos institutions scolaires canadiennes ? et je suis persuadée que tout le monde y gagnerait : les plaintes formulées à tort ou à raison et malheureusement trop souvent, sur l'incompétence de telle ou de telle institutrice, n'auraient plus leur raison d'être.

Pour que cette sollicitude fut efficace, il faudrait nécessairement donner à l'institutrice un salaire convenable qui lui permît de tenir convenablement son rang au point de vue social, c'est-à-dire qui la plaçât, matériellement parlant, non pas au-dessous, mais au-dessus d'un manœuvre ordinaire.

Dans les conditions actuelles de rétribution scolaire, qui oserait exiger d'une institutrice qu'elle se passionnât pour son état, et s'attachât indissolublement à son école ?

Cette école lui procure souvent plus de soucis, plus de tracasseries, plus d'ennuis, que d'agréments, de consolations et de revenus.

N'est-ce pas là une des principales causes de la difficulté presque insurmontable que rencontrent parfois, pour ne pas dire très souvent, MM. les Commissaires, lorsqu'il s'agit d'engager une bonne institutrice ? Les bonnes institutrices, les institutrices vraiment dignes de ce nom, conscientes de leur valeur ne sont nullement tenues à l'héroïsme d'accepter une situation qui leur donne à peine de quoi vivre.

Faute de mieux, elles s'en contenteront, peut-être, jusqu'au jour ardemment désiré où elles trouveront une position plus lucrative. Et telle position ne leur serait pas si difficile à trouver qu'on pourrait le penser, aujourd'hui que de toutes parts on emploie des jeunes filles et dans les bureaux, et dans les maisons de commerce, et dans les administrations des Postes, des Télégraphes, des Téléphones, etc.

En pareille occurrence, doit-on s'étonner si l'enseignement laisse quelquefois à désirer et n'est pas toujours ce qu'il doit être ? Vous savez tout comme moi, mesdames, combien il faut de dévouement, d'abnégation, d'énergie, de cœur pour remplir dignement, efficacement surtout, la rude et difficile tâche de l'enseignement.

Une simple modiste peut rêver d'acheter, un jour, un magasin, de s'enrichir, de faire fortune même, et voir, en effet, ce rêve se réaliser : qu'on nous montre donc celle d'entre nous qui a, je ne dirai pas, vu, elle, ce beau rêve devenir une réalité, mais qui seulement eut pu le faire avec quelque vraisemblance de réalisation !

Une couturière commence à gagner quelque chose dès les premiers jours de son apprentissage, et ce gain, tout humble qu'il soit, ne fait ensuite que s'accroître jusqu'au jour où devenue ouvrière, elle peut prétendre à un salaire plus élevé. L'institutrice, au contraire, non seulement ne gagne rien durant ses années d'études, mais encore doit, à part le sacrifice de ces années, faire celui des dépenses nécessitées par ces études.

Ne serait-il pas juste qu'elle put compter, en entrant dans l'enseignement pratique, sur un traitement qui la dédommageât des sacrifices qu'il lui a déjà fallu s'imposer.

Telles sont, Mesdames, les réflexions qui se présentent à l'esprit quand on considère la position actuelle de la femme dans l'enseignement. Je crois qu'elles sont de nature à démontrer combien cette position pourrait et devrait être améliorée.

Le salaire d'une tâche doit être proportionné aux difficultés de cette tâche, et aux responsabilités énormes encourues par celui ou celle à qui elle incombe. Sans parler plus longtemps des difficultés de la nôtre, qu'on veuille bien jeter un coup d'œil sur les responsabilités qui pèsent sur les épaules de l'institutrice : responsabilité devant Dieu qui nous a appelées à cette mission difficile, et pourtant si ingrate, et qui nous demandera un jour : Qu'as-tu fait des jeunes âmes que je t'avais confiées ? — responsabilité devant la société qui s'attend à voir sortir de nos mains les mères de la génération prochaine, — responsabilité devant nos supérieurs qui exigent de nous la science et le tact à la fois si nécessaire et si difficile pour diriger tant de jeunes êtres si différents de moyens intellectuels, d'aptitudes et de caractères ; — responsabilité devant les parents qui nous confient, avec leurs enfants, la tâche d'en faire des jeunes filles selon leur cœur, qui nous confient une faiblesse, en nous priant d'en faire une force ; — enfin responsabilité devant les enfants eux-mêmes qui sont sans doute, les plus lents à reconnaître le bien qu'on a pu leur faire, mais dans le cœur de qui, cependant, demeure gravé, plus longtemps et plus profondément qu'on ne le croit, peut-être, le souvenir des jours passés à l'école, et des soins qui ont aidé au développement de leur intelligence !

Qu'on jette cela dans un des plateaux de la balance, et qu'on mette dans l'autre le salaire de l'institutrice : je laisse à votre jugement éclairé de décider si ces plateaux conserveront longtemps l'équilibre que la justice leur demande de garder.



Rapport du Patronage d'Youville, par Mme Cochue

M. le Président, Mesdames,

Ayant l'honneur d'être déléguée à ce Congrès pour y représenter le Patronage d'Youville, je suis heureuse de vous communiquer les quelques notes fournies par la Supérieure actuelle au sujet de cette institution.

Le Patronage d'Youville est une maison où les jeunes ouvrières trouvent, avec une pension convenable, un abri contre les dangers auxquels peuvent être exposées de jeunes filles sans parents, sans protecteurs, au loin de leur famille, dans un milieu mixte. Bien que le but principal de l'œuvre du Patronage ait été surtout de procurer aux ouvrières, dans le sens propre du mot, un asile sûr et convenable, il est juste cependant d'expliquer que les travailleuses de diverses catégories ne sont pas exclues de cette ruche. On y admet aussi des employées de magasins, de bureaux, des assistantes-gérantes de manufactures, etc. On y voit même actuellement une toute mignonne professeur d'élocution, et même des dames, toutes celles enfin qui travaillent pour vivre et qui préfèrent la vie tranquille de cette maison à la vie plus ou moins tapageuse des pensions mondaines.

Primitivement, cette maison, sise à l'angle des rues Lagauchetière et St-Urbain, portait le nom de "Refuge de la Passion", et était sous le contrôle immédiat des MM. de St-Sulpice. C'était plutôt un bureau de placement qu'une maison de pension. Depuis qu'à la demande de M. Colin, Supérieur de St-Sulpice, les Sœurs de la Charité (Srs Grises) en prirent la direction, le 6 août de l'année 1895, cet établissement porte le nom de Patronage d'Youville, en souvenir de leur Vénérable Fondatrice. Ce ne fut qu'en 1900, lors de l'agrandissement de la maison, que les ouvrières et autres travailleuses furent admises en grand nombre comme pensionnaires.

Réponses aux questions posées :

1.—Situation faite à la femme dans le travail de bureau.

Cette situation est ordinairement satisfaisante sous le rapport des heures de travail et du salaire accordé à une personne compétente. Cependant, un point me paraît susceptible d'amélioration, à savoir : Pourquoi le salaire accordé à un homme est-il toujours de beaucoup plus élevé que celui accordé à une femme ? lorsque tous deux sont placés dans une position analogue ; que ce soit pour la comptabilité ou le travail plus varié de bureau, comprenant la sténographie, clavigraphie, etc. Je sais bien que la réponse à cette question sera celle-ci : L'homme, chef de famille, ayant charge d'âmes, doit nécessairement avoir un meilleur salaire que la femme. Mais, en posant ma question, j'ai dit : L'homme et la femme placés dans une position analogue, c'est-à-dire, que beaucoup de femmes sont également chefs de famille, ont charge d'âmes, font en tous points le même travail que les hommes, en y apportant généralement plus d'intérêt et de dévouement..... alors, pourquoi ne pas désirer et chercher le moyen d'établir une échelle de salaire plus juste et plus favorable à la femme.

2.—Moyens à suggérer pour développer la compétence de l'employée.

En premier lieu, qu'il y ait nécessité réelle de travailler ; puis, qu'on y mette de l'intelligence, de l'esprit d'observation, et surtout de la persévérance à garder une position, se souvenant que " pierre qui roule n'amasse pas mousse ".

3.—Moyens à suggérer pour protéger la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile.

Pour arriver à ce résultat désirable, je voudrais qu'il fut possible d'éliminer des positions de bureau toute personne n'étant pas strictement obligée de travailler pour vivre. La carrière est déjà encombrée, et cependant, qui connaît le nombre des collèges d'affaires, de professeurs privés, etc., déversant sans cesse de nouvelles aspirantes aux positions de bureaux, aspirantes nécessairement sans expérience, faisant cependant tort aux autres par le fait d'offrir leurs services à un salaire ridicule. Quelque chose de plus triste encore, c'est de constater qu'un grand nombre de jeunes filles ne choisissent cette carrière de bureau que pour se soustraire aux travaux du ménage, pour se donner quelques colifichets de plus au moyen du salaire gagné, et même pour chercher quelques aventures qui se produisent par trop souvent. Pour ma part, je tiens de la bouche même d'une de ces demoiselles à l'esprit aventurier les paroles suivantes : " Je travaille parce que je le veux bien. Mon père a une bonne position et maman voudrait bien me garder à la maison ; mais il faudrait lui aider au ménage et je n'aime pas cela. Puis, je garde ce que je gagne pour ma toilette ; puis encore, à sortir ainsi chaque jour, on rencontre des messieurs — on " flirt " — on s'amuse ".

Pour conclure sur ce sujet, j'ajoute que si notre Fédération Nationale trouvait le moyen d'éliminer des emplois de bureau les trop jeunes filles et celles qui n'ont pas absolument besoin de travailler pour vivre, elle contribuerait ainsi à améliorer le sort de toutes. A mon avis, le travail de bureau n'est pas une école de vertu.

4.—Préparation de la jeune fille à sa vocation maternelle.

Ce qui précède peut, il me semble, servir de réponse à cette quatrième question.

Si l'on pouvait établir un bureau de contrôle, sanctionné par la loi, où les aspirantes aux positions de bureaux devraient donner leurs raisons pour être admises dans la carrière, il me semble que ce serait là un moyen de retenir chez leurs parents un grand nombre de jeunes filles, et par le fait, de les mettre en état de se mieux préparer à la vocation maternelle en s'initiant auprès d'une mère dévouée aux vertus domestiques et aux travaux du ménage.



**(Suite) Rapport du Patronage d'Youville, par
Mademoiselle Maria Auclair**

M. le Président, Mesdames,

Etant une des plus anciennes pensionnaires de Patronage, je me fais un plaisir de faire connaître quelques autres détails de cette maison qui est toujours appelée vulgairement le refuge, à cause de son nom primitif, si le mot est employé dans ce sens-ci, par exemple : refuge des jeunes filles sans travail, comme on avait déjà fait allusion, par erreur sans doute, ce qualificatif ne plaît nullement aux résidentes.

Le Patronage d'Youville est certainement un refuge, parce que les personnes qui s'y réfugient, sont presque toujours des jeunes filles sans protecteurs, sans parents, et aussi lorsqu'elles sont éloignées de leur famille et soucieuses de se conserver bonnes, car, dans cette bergerie les moutons noirs y sont bannis ; ils ne s'y reposent jamais d'une conduite reprehensible, comme se permettent quelques fois de dire certaine gent grossière à des jeunes filles inexpérimentées. Les demoiselles plus âgées ainsi que quelques dames n'aimant pas le bruit du monde, y trouvent aussi le repos.

Au Patronage d'Youville nulle n'est isolée ; la vie de famille s'y pratique telle que nous l'enseigne l'Eglise.

Les religieuses qui en ont la direction déploient un dévouement maternel auprès de toutes. Dans les épreuves comme dans l'adversité, nous trouvons auprès d'elles des consolatrices et des conseillères bien appréciées.

Au nombre des religieuses se trouve une professeur de piano émérite auprès de laquelle les demoiselles douées de l'art musical étudient avec succès. Le Patronage d'Youville a une chapelle privée où se dit la messe presque tous les matins. Il y a toujours de vaillantes matineuses qui s'y rendent pour remercier le Seigneur et offrir leur

labeur quotidien. Depuis trois ans, nous avons l'insigne bonheur de passer à tour de rôle une heure d'adoration devant le St. Sacrement de l'Autel pendant les Quarante Heures, vous pouvez juger de l'empressement de chacune, en disant que personne n'est sollicitée ; toutes s'offrent.

Un autre avantage, dont les demoiselles pensionnaires jouissent depuis à peu près un an, ce sont des cours donnés gratuitement par les Dames du Sacré-Cœur, rue St. Alexandre. On y enseigne l'anglais, le français, l'arithmétique, la grammaire, le catéchisme de persévérance et le chant. Nos anglaises et nos Canadiennes-françaises, qui ne connaissent alors que leur langue maternelle, peuvent déjà se comprendre réciproquement.

A tous ces avantages se joint une lacune, qui pourrait pourtant disparaître, si nos philanthropes Canadiens-français avaient la même ambition que leurs concitoyens Anglais de donner aux ouvrières plus de confort. Ces messieurs n'ont rien épargné en faisant construire une maison de pension moderne et dans un des plus beaux quartiers de la ville.

Car après une journée de labeur, tel que la couture et les diverses autres industries où la plupart des jeunes filles travaillent à la pièce, que l'ouvrière a besoin de récréation et de repos !

Où se recréera-t-elle ! Dans sa chambre ; c'est tout ce qu'elle a pour partage, mais ça ne suffit pas. Il faut pour les jeunes de l'exercice récréatif. Pour cela nous aurions besoin d'un plus grand local, d'une salle de récréation, où s'élèveraient à l'envie les valse et les sauteries, car nous en avons souvent de ces récréations. Parmi les pensionnaires, il y a toujours de bonnes musiciennes : les jeunes filles s'amuse ainsi entre elles, oublient le théâtre et tout autre divertissement.

Nous aurions aussi besoin d'un plus grand parloir, afin que les demoiselles pensionnaires reçoivent en plus grand nombre, car à peine trois ou quatre personnes ont de la visite qu'il n'y a plus de place ; force à celle qui reçoit un ami d'aller faire une promenade. Conclusion, le Patronage d'Youville a besoin d'agrandissement, pour faciliter le développement de l'œuvre.

Me serait-il permis de suggérer à la Fédération St. Jean-Baptiste d'obtenir, du gouvernement ou de la ville, un octroi comme les autres institutions ont reçu.

QUESTIONS & REPONSES. (1)—Donnez un aperçu général de la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutez ou l'emploi que vous occupez.

Dans les manufactures, généralement parlant, chaque femme, à son occupation quotidienne, paraît heureuse de son sort ; les exceptions sont celles qui n'ont pas la santé et les forces suffisantes pour faire le trajet qui les séparent de leur résidence à la manufacture sans y arriver à demi épuisées. Je ferai connaître plus de détails dans mon autre rapport.

Dans les magasins, les commis sont épuisées de se tenir debout en arrière d'un comptoir depuis 8 hrs a.m. jusqu'à 7 hrs p.m., et un grand nombre d'entre elles travaillent souvent le soir et le samedi jusqu'à minuit.

Les patrons devraient donner des sièges aux commis, et les diviser en plusieurs groupes, afin qu'elles ne travaillent qu'une ou deux soirées par semaine, y compris le samedi.

S'il en était ainsi, ces messieurs accompliraient un acte philanthropique et humanitaire.

2) — Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrière et la compétence de l'employée ?

Chez les ouvrières, celles qui ont connu les déboirs que rencontre une personne sans expérience qui a besoin de gagner sa vie, l'école technique est demandée. C'est le seul moyen et le plus pratique à développer les aptitudes individuelles pour les employées de manufacture.

3) — Quels moyens suggérez-vous pour protéger plus efficacement la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile ?

Il devrait y avoir une loi qui défendrait aux patrons d'employer des personnes des deux sexes dans un même département, comme le pratiquent certains juifs ou certaines maisons où il y a des juifs contremaîtres, gérants ou dessinateurs, et ayant le contrôle des opérateurs et des opératrices.

Dans les magasins ou petits départements de manufacture, il serait à désirer que les employés ne tiennent aucune conversation entre eux, excepté pour ce qui concerne le travail. Patrons et clients seraient mieux servis.



**Rapport du Cercle des Demoiselles de la
Paroisse St. Pierre, par
Mlle G. Adam**

M. le Président, Mesdames,

Réponse à la question : “ Donnez un aperçu général sur la situation faite à la femme dans le travail que vous exécutez ou l'emploi que vous occupez ? ”

Je me fais l'interprète des employées des magasins de fourrures en gros pour faire connaître que les conditions de travail de ces jeunes filles ne sont pas satisfaisantes. D'abord l'atelier est généralement situé dans l'endroit le plus sombre et le plus reculé du magasin, et ces salles, remplies de fourrure, sont souvent loin de répondre aux règles les plus élémentaires de l'hygiène : la lumière, la ventilation, la propreté faisant généralement absolument défaut.

C'est dans ce milieu si préjudiciable à sa santé que la jeune fille est obligée de passer 9½ heures parjour, outre les heures supplémentaires qu'on lui impose assez souvent. Ce travail s'exécute pour des salaires minimes, et sous la surveillance de contre-mâtres dont l'unique souci est de faire faire le plus d'ouvrage possible, dans l'espace de temps le plus restreint : considérant les employées comme des machines dont il faut retirer, à tout prix, les plus gros profits possibles. Ainsi, ce qu'il faudrait pour améliorer la situation de ces ouvrières, ce serait d'obtenir, pour faire leur travail, un local propre, bien éclairé et bien ventilé ; puis, la réduction de la journée à huit heures ce qui serait bien suffisant pour des jeunes filles qui ont souvent à faire un trajet de près d'une heure pour aller et revenir de leur travail.



**(Suite) Rapport du Cercle des Demoiselle
de la Paroisse St. Pierre, par
Mlle E. Laurence**

M. le Président, Mesdames,

Quels moyens suggérez-vous pour développer l'habileté de l'ouvrier et la compétence de l'employée ?

Rép.—Les cours techniques seraient un puissant et précieux moyen de développer l'habileté des ouvrières, chacune dans sa profession respective.

Je sais par expérience, quels services les cours de couture, par exemple, qui se donnent ici au Monument National ont rendus, tant à des jeunes filles qui avaient seulement la légitime ambition de se rendre utiles dans la familles qu'à de nombreuses ouvrières qui, profitant des leçons reçues le soir, à ces cours, abrégeaient de beaucoup le stage qu'elles auraient été forcées de faire chez des modistes, avant d'être en état de pouvoir gagner leur vie. Même pour un bon nombre, ces cours suffisent pour développer d'heureuses dispositions, et pour permettre à celles qui les suivent assidument de se tirer d'affaire d'une manière très convenable, après un temps relativement court.

Mais je suis d'avis que si nous avons la bonne fortune d'avoir des cours techniques pour les femmes, ici à Montréal, ces écoles devraient être réparties dans divers endroits de la ville, pour que les jeunes filles qui ont le désir d'en profiter ne soient pas obligées, après une journée de dur labeur, de parcourir des distances considérables pour s'y rendre. Ces cours seraient très avantageux, pour l'ouvrière ainsi que pour la jeune fille, qui n'étant pas obligée de lutter pour l'existence, doit cependant se préparer pour sa future mission d'habile et parfaite maîtresse de maison.



**Rapport de l'Association des Journalistes, par
Mde Côté. (Colombine)**

Madame la Présidente, Mesdames,
Monsieur l'Abbé, Messieurs,

Il est des sujets tellement délicats qu'à les effleurer on les souille: c'est la blanche couronne d'illusions qui fleurit le front des jeunes filles et qu'un souffle mauvais effeuille; ce sont les bourgeons d'avril qu'un vent du Nord meurtrit comme une morsure; c'est la fraîcheur veloutée d'un fruit nouveau adhérant aux doigts profanes qui osent le toucher. Comment sans la blesser se permettre une allusion à l'angélique pudeur de la jeune fille, comment ne pas faire rougir son front candide, comment ne pas troubler la sérénité de son regard? Demandons à l'hospitalière son secret, quand penchée sur les honteuses plaies de l'humanité, sa figure reste lumineuse et pourquoi sa main ne tremble pas quand elle fait un pansement humiliant. C'est que sa pensée sans doute plane au-dessus de ces misères, c'est que son œil épuré voit tout à travers la transparence de son âme de cristal et qu'elle est tout entière au beau rêve humanitaire qu'elle poursuit. Ainsi en sera-t-il de vous, Mesdames, qui entrevoyez aussi un noble idéal à atteindre: la régénération de la femme.

Il devrait être dans la destinée que toute cette armée de femmes marchant à la conquête du pain quotidien arrivât victorieuse, sans une déception. Cependant le lugubre char qui vous suit, le matériel d'hôpital, l'odeur fade des anesthésiques disent qu'un grand nombre seront mises hors de combat. Quelques-unes mourront vaillamment, d'autres succomberont à quelque fièvre malsaine, résultat dit-on de la promiscuité. Je laisse la radieuse armée s'élancer à la conquête de l'humanité et je m'arrête à l'instar du bon Pasteur au bord du fossé où gisent les malheureuses brebis séparées du troupeau. Comme le

Maître, je voudrais les endormir dans mes bras, ces pâles victimes d'un sort méchant ; je voudrais les bercer avec des paroles de mansuétude, moi qui sais combien elles sont peu coupables. Mais mes paroles n'arriveraient pas à leur entendement que le délire trouble déjà. Un sommeil comateux les guette d'où elles ne sortiront jamais que pour tomber dans la grande ombre silencieuse.

Le Christ dit : il y aura toujours des pauvres parmi vous. Je crois qu'en faisant cette affirmation, Il a eu raison sur le communisme. Les plus grands économistes disent également : il y aura toujours parmi vous de ces femmes dont Jésus s'est fait le défenseur quand il terrassa les hypocrites par cette véhémence apostrophe : " Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre." C'est le désespoir du moraliste de se heurter à un mal nécessaire, fatal. Tout de même notre devoir est de lui arracher le plus de victimes possible, surtout celles qui par leur énergie et leurs bonnes intentions semblent destinées à remplir une plus noble mission que de servir d'assainissement aux grandes villes. Quand la tempête balaie de frêles arbrisseaux déjà courbés vers la terre, la nature ne s'émeut guère, mais quand le chêne ou l'érable est frappé au cœur, le sol gémit et la forêt hurle de douleur.

Cela me semble un désastre quand une brave petite ouvrière, une travaillante, une industrieuse abeille de la ruche humaine est détournée de son devoir, car elle n'est pas un de ces oiseaux de luxe qui étalent du matin au soir leur traîne étincillante de pierreries et de couleurs, ou nous assourdit par un incessant babil vide de sens ; c'est l'humble artisan de nos industries nationales ; c'est une des pierres fondamentales de notre prospérité future qui s'effrite. Si la désagrégation s'accroît, si trop de ces pierres venaient à manquer, tout croulerait. Si donc l'ouvrière, la travailleuse est la créature nécessaire, il importe de remonter aux sources du mal qui peut nuire à son action bienfaisante. Je demanderais qu'une statistique vraie nous éclairât sur la profondeur du mal, jusqu'à quel point, il nous contamine, afin d'y porter le remède en temps opportun.

Pour moi, en visitant les prisons, les maisons de réforme, les maternités, je n'ai eu qu'un but, rechercher la cause du mal. Elle est ici, peut-être plus qu'ailleurs, l'ignorance, résultant d'une éducation prude, dans laquelle la culture du sens moral fait totalement défaut. Je ne vous apprendrai rien, Mesdames, en vous disant que le personnel de ces maisons de souffrances se recrute presque absolument chez la gent illettrée, quelques-unes ne savent ni lire ni écrire.

Comment faire pour que celles qui doivent pour arriver à gagner leur vie traversent cette fournaise ardente de la notre civilisation barbare en sortent miraculeusement indemnes, comme il advint aux fils d'Israël ? Cherchons ensemble.

L'éducation donnée à la jeune fille avons-nous dit, joue un rôle néfaste dans l'abaissement du niveau moral des classes ouvrières, mais il convient de dévoiler son complice, son âme damnée, celle qui par de coupables préférences, par des rigueurs criminelles justifie le vice et poursuit les déçues de son implacable vindicte : la Société. On accable de mépris la femme tombée, mais on porte le séducteur aux nues. Les mamans soupirent avec hypocrisie au récit des prouesses amoureuses de leur mauvais garnement de fils, mais elle ne tenteront pas une sévère admonestration à ce Don Juan dont elles sont

fières intérieurement. Elles ne feront pas un pas pour aller consoler la pauvre enfant flétrie abandonnée, rejetée comme un fruit desséché dont on a bu la fraîcheur. Voudront-elles seulement réparer le mal, l'irréparable outrage ? Tendront-elles à cette naufragée la planche de salut qui les aide à triompher de la vase du fond où des herbes gluantes la tiennent enchaînée ? Allons donc, elles seront les premières à accabler la malheureuse, à lui prodiguer les épithètes les plus humiliantes. En vain, plaidez-vous la cause de sa jeunesse, de sa beauté, de son innocence en apportant comme circonstances atténuantes les multiples tentations qui viennent assaillir la jeune fille naturellement coquette, éprise elle aussi du beau, le danger de jouer dans le chiffon et la soie, quand le miroir vous renvoie une silhouette gracieuse bien mieux faite pour plaire que la grosse dame à qui elles sont destinées et dont la laideur massive est accentuée par ces tissus vaporeux..... Mais la société et la loi restent sans pitié et ne pardonneront jamais.

Sans doute que pour être si sévère, on a armé cette jeunesse pour la lutte, on l'a préparée dans la coulisse à son rôle, on l'a avertie des dangers qu'elle allait courir..... Voyez plutôt.

La petite ouvrière arrive à l'atelier par une pluie battante fraîche comme un bouquet, quelques gouttes d'eau à peine au bout de ses frisures, comme pour lui donner plus l'apparence d'une fleur humide de rosée. Un imperméable protège sa robe de la salissure des dalles, de petites claques lui ont permis de trotter dans la boue sans que la pointe de ses souliers vernis en soit ternie, des manchettes en papier blanc sauront garantir de la poussière les poignets roses..... mais la petite âme de la vierge arrive, elle, vêtue à peine de ses mousselines baptismales, avec ses naïvetés et ses étonnements qu'elle laisse voir. Rien pour la protéger des regards qui brûlent et des propos qui salissent. Elle marche vers l'abîme couvert de fleurs, la tête perdue dans la clarté, les lèvres esquissant un sourire et nul ne lui dire crie : casse-cou !

Cette enfant pourtant a une mère, une sœur, une amie qui eut dû la renseigner sur son devoir. Mais non, la mère, la sœur, l'amie se récusent : "Ce n'est pas moi qu'à lui apprendrai le mal, j'aurais bien trop honte à causer de ces choses....." Connaître et faire ne sont pas synonymes ; écrire poison sur une bouteille n'est pas insister à s'empoisonner. C'est cette fausse honte qui fait qu'on laisse la jeune fille ignorante des lois physiologiques inhérentes à son sexe et dont la connaissance l'eut empêchée de commettre des imprudences qui compromettent sa santé et celle de ses descendants. Éducation cachotière, que l'on ne peut assez flétrir, car elle donne de fausses notions sur la vie et les choses, parce qu'une jeune fille n'est pas une fleur en cire que l'on conserve sous verre, et que ce qu'on lui cache aujourd'hui lui sera brutalement révélé demain. Je sais telle jeune femme malheureuses à mourir, séparée d'un mari qu'elle eut aimé, j'en suis certaine, si elle eut été préparée à son rôle d'épouse.

Mais non, ces impies méconnaissent l'action divine dans la nature. Ils osent recouvrir sa chaste nudité de leurs dentelles hypocrites, de leur flou mensonger. Au lieu de glorifier la maternité, de la peindre rayonnante sous sa triple couronne d'épines, ils l'obligent à se dissimuler honteusement sous l'allégorie à se farder de fausses couleurs comme une dévoyée. Tous les pays n'ont pas des idées aussi arriérées et nous aurions à prendre des leçons des peuples qui tiennent pourtant le bas de l'échelle progressiste. En Irlande, au

lieu de la garde mercenaire, de la matrone radoteuse, c'est la jeune fille qui assiste la mère à la naissance des derniers arrivés. Ce doit être un adoucissement à l'anxiété de la martyre que le spectacle de cette sympathie vraie, de ce cœur qui bat à l'unisson du sien; ce doit lui être une consolation de penser que son petit dès qu'il ouvrira les yeux sentira rayonner sur son corps frileux d'oiseau déplumé la chaleur d'un amour sans bornes. Que c'est bon d'être ainsi désiré et accueilli par la sœur aînée devenue une seconde mère. L'enfant que l'on a mis au monde est un peu à soi. Jamais le premier vagissement d'un nouveau-né ne s'oublie quand une fois vous l'avez entendu. Ce faible cri devient comme le signal d'un agenouillement, c'est le " natus est " des messes de Noël ! Une trouée lumineuse s'ouvre dans la nue sombre et l'avenir tout lumineux vous apparaît. L'instant est solennel, le cœur se gonfle d'émotion comme s'il allait éclater puis soudain des larmes jaillissent des yeux et coulent lentement sur les joues, douces comme une pluie d'été.

La jeune Irlandaise vient de passer la plus dure épreuve de son noviciat préluant à la maternité. Elle peut, si elle est vaillante en embrassant le sublime état. Ce n'est plus une illusionnée, une somnambule qui marche en rêve vers un monde irréel, c'est une femme dans la noble acception du mot. Fiancée, elle porte au front la reine gravité de sa mission, courageusement elle en accepte les joies et les souffrances : à travers les palmes du Jardin des Olives, elle aperçoit le calvaire.....

Au lieu du bonhomme Sept-heures, du Quêteux, dont on menace les enfants qui s'obstinent à vouloir sortir à la tombée du jour, parlez-leur en termes plus clairs de ce personnage qui guette les enfants à la sortie de l'école ou des magasins. Il n'a pas de gros yeux à fleur de tête, mais un ignoble sourire aux lèvres et des paupières qui clignent. Des crocs..... ? Non, mais une moustache cirée. Des griffes..... ! Allons donc, ses petites mains gantées de frais jouent avec une canne à pommeau d'or. L'odeur du sang ne révèle pas sa présence, un léger parfum accuse seul le passage du monstre. Le bonhomme Sept-heures au lieu de grognements vous souffle sous la nuque en marchant sur vos talons des compliments bêtes qui vous font rougir. Il vous attaquera avec une boîte de bonbons, un billet de théâtre ou un fichu de dentelle. Est-ce ainsi que l'on nous dépeint celui qui mettra toute sa ruse à triompher de votre vertu ? Non hélas ! De bons petits livres roses ou bleus que l'on vous a mis dans les mains ont parfait l'éducation familiale. Des romanciers à l'eau de rose y ont brossé la vie lisse et claire comme une aquarelle. Les héros y sont sans faiblesse, sans défaillance. Ils ressemblent plus à des dieux qu'à des hommes. Ils sont tous sincères, tous loyaux, tous fidèles ! Ces amoureux incomparables épousent toujours les petites demoiselles à qui ils comptent fleurette. De l'abandon, du désespoir, de l'agonie sur un lit d'hôpital ? Motus. La pauvre apprendra la vie à ses dépens. Ah ! qu'ils seraient coupables, s'ils savaient le mal qu'ils font ces éducateurs incohérents, avec ce déplorable système d'intoxication. Pourquoi tenir ces jeunes cerveaux sous l'influence de l'ivresse sentimentale ? Ne craignez-vous pas la dépression et les chutes à bas de l'idéal au douloureux réveil ?

Voyez, à l'âge où garçonnets et fillettes zèzaiant encore, nul souffle brûlant n'agite leurs boucles blondes ou brunes, leurs prunelles peuvent se mirer sans ombre et pourtant on les sépare déjà. Comme pour faire naître en eux l'idée du mal qu'ils ignorent on leur défend de mêler leurs jeux. Et par une étrange aberration, plus tard à l'adolescence, quand l'imagination s'éveille, quand la jeunesse leur monte à la tête, alors on abat les barrières et jeunes filles et garçons sont lancés ensemble sur la scène du monde. Ce que l'on a préparé arrive et l'on s'en étonne !... Adam lui-même ne reconnaîtrait plus la chair de sa chair, l'âme de son âme, tant on a réussi à les rendre étrangers l'un à l'autre. Ils n'ont pas la même instruction, ni les mêmes goûts, ni les mêmes aspirations. Ils ne parlent pas le même langage. La jeune fille voit à travers un prisme poétique le premier jeune homme qui lui adresse la parole. Elle croit déjà tenir un héros de ses romans familiers. Elle le pare de sa fraîcheur d'âme, de sa tendresse avide de se prodiguer, c'est son rêve qui s'incarne et qu'elle prend pour une réalité, c'est un reflet d'elle-même qu'elle adore.

Le jeune homme à qui l'on n'a pas inculqué le culte de la femme, ne comprend rien à l'émoi qu'il provoque. Dans ce petit cœur qui bondit vers lui, il voit un jouet amusant, quitte à le briser quand il en sera fatigué. On s'est bien gardé de lui dire qu'entre toutes les femmes, celle qui travaille a le plus droit à son respect à sa sollicitude. Non seulement il a le devoir de la protéger, de lui adoucir son sort, de faire qu'on n'abuse pas de sa faiblesse. Il doit voir à ce qu'elle ait de l'air pur, de la lumière, parce que cette femme, c'est la mère de demain, et quand le tronc manque de sève, les rejetons sont bien tristes. Mais surtout, il doit veiller à son hygiène morale, la défendre et contre lui-même, et contre tous. Qu'elle soit sacrée à ses yeux comme l'arche d'alliance, puisqu'elle renferme le saint des saints, l'auguste espérance de notre race. La profaner c'est attenter à la majesté du mystère qui enveloppe la vierge, c'est tuer dans sa fleur, peut-être, l'indépendance de notre pays qui nous viendra d'un sauveur à naître. Et pourquoi abuser d'un triomphe facile ? On lui a jeté cette petite pieds et poings liés. Il est le maître, s'il exprimait une fantasie, on n'oserait lui résister dans la crainte de perdre une position lucrative. Raison de plus pour ne pas abuser de cette inconscience. Voilà, mères, ce qu'il faudrait dire à vos fils, voilà le petit grain d'idéalisme qu'il faut jeter dans les jeunes cerveaux afin de spiritualiser des instincts par trop matériels. Voulez-vous équilibrer les choses, souhaitons aux filles plus de sens pratique, aux garçons un peu plus de saine poésie et de noble élévation dans leurs sentiments.

N'avez-vous pas été singulièrement surprises de constater qu'un si grand nombre de filles de la campagne sont détournées de leur devoir ? Est-ce à dire que l'air des champs soit délétère ? Non, cent fois, mais ces belles jeunes filles qui nous arrivent de là-bas sont encore plus naïves, plus inexpérimentées parfois que les citadines et par contre deviennent des proies plus faciles. Quand tout étonnées, tout éblouies, elles viennent frapper nos plages mouvantes, les pauvrettes tombent dans les pièges qui leur sont tendus partout. Ah ! ils sont habiles nos chasseurs. Avez-vous vu comme ils dressent des outardes pour leurs exploits cynétiques ? Ces bêtes dénaturées accompagnent les Nemrod et leurs meutes, crient pour attirer leurs sœurs des forêts

et les faire tomber sous le plomb meurtrier. Oui, il y a des femmes qui jouent ce rôle inique d'embaucheuses. Sous le masque de l'honnêteté et des cheveux blancs, elles attirent à elles les jeunes filles qui vont de confiance vers des mains de femmes tendues pour les recevoir dès que le train a stoppé et que toutes désorientées elles ne savent où aller. Comme elles remercient avec effusion la bonne dame qui se charge de les piloter dans cette Babylone. Hélas, le plus souvent les malheureuses tombent dans un odieux guet-à-pens. Elles s'éveillent dans les maisons louches, flétries, déshonorées, sans comprendre qu'elles soient là, la tête lourde d'une ivresse étrange et qu'elles n'ont pas voulue. Il en est parfois qui meurent de leur honte, d'autres, et ce sont les plus à plaindre, en vivent.

Eh bien ! je demande qu'à côté de ces anges de ténèbres, et pour contrebalancer leur influence néfaste, des femmes de notre fédération jouent le rôle d'anges gardiens. Ne pourraient-elles se rendre aux gares à l'arrivée des trains et quand elles voient des jeunes filles, des femmes, bousculées dans la cohue des voyageurs, étourdies, allant de droite à gauche comme une balle qu'on se renvoie. Les agents impatients répondent : Comprend pas. Les cochers crient : ici !..... Ne pourrait-on avoir pitié de leur ahurissement, les arracher à cet enfer de poussière et de bruit et les conquies en lieu sûr ?.....

La sagesse populaire dit : un homme averti en vaut deux. Je ne crois pas à la perversion native de la femme. La nature qui la destine à être le creuset où s'élabore l'espoir des générations futures ne peut en même temps en avoir fait un foyer à microbes : ce serait contradictoire à ses desseins, attentatoire à la durée éternelle de son œuvre. Non, j'en appelle à la conscience humaine. Si la femme connaissait le chemin qui conduit au déshonneur, si elle savait que telle inconséquence est cause que la société des honnêtes femmes lui sera fermée, que les joies du foyer lui seront interdites, que l'enfant de tout temps désiré par elle n'aura pour partage que la misère ou la honte, croyez-vous qu'elle ne reculerait pas devant la conséquence d'une folie ? La femme est une vestale, quand le feu sacré s'éteint en elle, c'est par une négligence involontaire, ou par accident. Jamais en pleine possession d'elle-même, elle n'a étouffé la divine flamme. Ecoutez le cri de ces pauvres petites, réalisant le lendemain la profondeur du gouffre où elles sont tombées la veille : Oh ! si j'avais su !.....

Eh bien, il faut savoir, voilà. Je demande aux têtes dirigeantes du Congrès d'organiser des conférences où la voix autorisée d'un hygiéniste ou d'un prêtre, traite gravement de ces sujets sérieux. A eux l'obligation de débarrasser la jeune fille des bandelettes de sa puérole enfance, à eux de dessiller ses yeux des taies qui en obscurcissent la saine vision. Et de grâce, qu'on allume la lanterne, qu'on la débarrasse du brouillard des fables et des allégories, que l'on fasse une projection nette et lumineuse de l'existence réelle d'une femme appelée à vivre en contact direct avec les hommes et les choses de son temps. Plus d'artifice de langage, appelons un chat un chat et n'ayons rien à craindre de la lumière : c'est dans l'ombre humide des cases que grouillent les bêtes visqueuses, que pullule la vermine.

La situation est désespérée, direz-vous, le mal est sans remède. Oh ! que nenni, on réforme son éducation on se refait une âme pour

f'âme des autres, par le livre. Des auteurs comme Fénelon, comme Madame de Maintenon et plus près de nous Madame la Vicomtesse d'Adhemar, ont mis tout leur cœur dans des pages admirables qui peuvent nous servir de code de morale. Cette dernière vous initiera, — oh ! avec quelle délicatesse de toucher — à la mission que vous avez à remplir dans le monde. Elle sait dire des choses que l'on ne dit pas d'ordinaire, mais qu'on a le devoir de connaître. Elle vous laissera entendre une foule de vérités qui vous choqueraient dans ma bouche, mais qu'importe le flacon, s'il vous donne l'ivresse, dirais-je, parodiant Musset. Buvez dans un verre ciselé la liqueur que je vous offre aujourd'hui et je serai heureuse que vous la trouviez plus exquise et plus pure.

De la thèse à peine élaborée que je laisse à vos réflexions le temps d'amplifier et de compléter, vous en avez déduit naturellement qu'il appartient à l'âme de gouverner le corps, si l'on veut que l'harmonie de l'individu, comme celle de la société soit parfaite. Il importe donc que l'intelligence qui doit imposer ses lois à la matière brutale soit à la hauteur de sa tâche, c'est pourquoi vous devez travailler journellement à renforcer votre volonté, à ennoblir, à cultiver vos facultés intellectuelles. Dépenser la totalité de ses jours à pourvoir à sa pitance, à son logis, à son vêtement, sans mettre de côté un petit instant pour travailler à son progrès moral par la lecture ou l'étude, c'est tourner dans un cercle vicieux qui aboutit nécessairement à l'abrutissement. C'est ce que font les plus infimes bestioles de la création. Encore souvent les vers sortent de leur trou et viennent durant quelques secondes regarder le ciel bleu. Une demi-heure par jour cela semble peu et ces instants bien employés peuvent amener des résultats inespérés, comme de vous apprendre l'anglais dont vous avez tant besoin si vous voulez obtenir de l'avancement, comme de vous faire connaître les chefs-d'œuvre de la littérature, d'augmenter vos connaissances en histoire et en géographie, etc. Puis au lieu de faire écrire vos lettres par celui-ci, celui-là, essayez-vous à la correspondance. Il n'y a que les premiers pas qui coûtent. Après quelques lettres écrites péniblement, la plume marche toute seule, impuissante à contenir les idées qui s'y précipitent tant elles viennent drues et vite. Souvenez-vous que depuis la suppression des titres et des particules, une femme est supérieure à une autre femme par son degré de culture intellectuelle seulement, plutôt que par la blancheur de ses mains, par le renom de son père, par le chiffre plus ou moins rond de sa fortune. Même sous la tyrannie du travail et du maître, on reste libre, quand débarrassé des scories de l'ignorance, l'âme plane aux plus pures régions de l'idéal.

Représentant, bien humble il est vrai de l'Association des Journalistes, je crois être logique avec ma mission en proposant à toutes celles qui languissent dans des positions inférieures faute d'instruction, à toutes celles qui sont la proie d'un incurable ennui et que partant le vice guette, de faire la cure de l'étude. Ce n'est pas le seul moyen d'enrayer le mal, mais je crois que c'en est un qui vaut la peine d'être essayé. Pour cela je vous engage à vous abonner aux journaux écrits pour ou par des femmes : le Journal de Françoise et le Conseil des Femmes.

Grâce au patriotisme de Mesdames Dandurand et de Françoise, les femmes maintenant ont accès au journalisme. Ces vaillants écrivains ont pratiqué une brèche dans le mur des vieux préjugés par où

nous pouvons passer pour faire mousser nos intérêts et triompher la morale et le bien. Voilà ce que des femmes ont fait pour d'autres femmes, faisons leur notre salut.

Le flot de l'égoïsme et de l'indifférence monte toujours, menaçant de nous submerger. Votre petite barque est bien faible pour lutter avec cette puissance ténébreuse qui brise en aiguillettes de fortes armatures en fer, qui coule sans merci d'agiles cuirassés bardés d'acier, mais ne perdez pas de vue la boussole, qui vous permet de vous diriger sûrement en pays inconnus, suivez l'orientation de votre conscience. D'autres vous diront de regarder la nue, qu'il y a là des astres bienveillants qui dardent des rayons consolateurs sur les humains en détresse. Je n'ai pas le geste majestueux qu'il faut pour montrer le ciel. Regardez aussi ces phares qui brillent sans relâche dans l'horreur des nuits sans étoile, c'est la pensée humaine, dont la lueur tremblante vacille, monte et s'exalte, ne la perdez pas de vue, non plus. Soyez attentives à ces bouées que l'on jette toujours plus nombreuses sur l'onde perfide, voyez une main de femme qui trace sur l'une d'elle en lettres de feu : "fédération des femmes", suivez la main et l'indication, vous arriverez en port sûr.



**Rapport de l'Association des
employées de bureau, par
Mme. Bouthillier**

Monsieur l'Abbé, Madame la Présidente, Mesdames,

C'est pour moi une grande satisfaction, d'être appelée à vous entretenir, au cours des séances du Congrès de la Fédération Nationale Saint Jean Baptiste, d'une carrière spéciale ouverte depuis peu aux jeunes personnes, et qui, grâce à l'activité de celles-ci, a pris une importance qu'on ne saurait mettre en doute.

Je veux parler du rôle sans cesse grandissant de la jeune femme ou de la jeune fille comme employée de bureau.

Je considérerai, si vous le voulez bien, cette carrière, aux trois points de vue suivants :

1o.—Les avantages qu'elle offre aux personnes de notre sexe ;

2o.—La situation actuelle où elle se trouve ;

3o.—Enfin, ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour améliorer cette situation.

Depuis quelques années, et suivant en cela la grande loi du progrès, le travail de bureau s'est métarmorphosé. Les méthodes nouvelles suivies dans les affaires, l'invention de la machine à écrire, le développement, l'usage de la sténographie, le besoin qu'on éprouve, de tous côtés de travailler, à la fois, plus vite et mieux, ont profondément modifié les anciennes façons d'agir et ont donné naissance à une foule d'emplois où la jeune fille trouve à mettre à profit les aptitudes dont la Providence l'a douée.

Tandis que l'homme d'affaires conserve la haute direction du travail, avec le fardeau des responsabilités qu'elle entraîne, il a trouvé un précieux auxiliaire dans la jeune personne, qui sans bruit, et discrètement, exécute la tâche qu'on lui confie, avec la délicatesse de son sexe, et y apporte un soin, un ordre et une exactitude qu'on trouverait difficilement ailleurs, parce qu'ils lui sont presque exclusivement particuliers.

Le travail demandé à la jeune fille est généralement facile, et comprend le plus souvent les fonctions de secrétaire, de correspondante, de sténographe, de clavigraphiste, ou même d'assistante-comptable dans une grande compagnie ou administration quelconque.

Comme on le voit, ces différentes occupations sont en rapport avec l'éducation et l'instruction qu'a reçues la jeune personne, aussi bien qu'avec les forces physiques qui lui ont été dévolues par la nature.

Dans l'exercice de ses fonctions, elle voit rapidement ses facultés intellectuelles se développer. Au contact des gens d'affaires, et soumise qu'elle doit être à la discipline du bureau, elle acquiert bientôt la prudence et l'exactitude qui préviennent les difficultés, le caractère sérieux qui les fait accueillir froidement, et l'expérience qui les fait résoudre.

A ces avantages, viennent s'ajouter des notions d'administration et des connaissances légales qui pourront lui être précieuses plus tard, dans la conduite des affaires de sa propre maison.

Cette carrière, si la jeune personne est sérieuse, lui permettra de se faire assez rapidement un salaire qui, non seulement pourra lui faire oublier les revers de fortune et les malheurs qui l'auront forcée, peut-être, à entrer au service d'autrui, mais encore la mettra en état de tenir un rang honorable dans la société, et même pourra la conduire à des entreprises plus avantageuses encore.

En un mot, une jeune fille sortant de l'académie ou du pensionnat, trouvera là une excellente carrière où elle pourra utiliser les notions acquises pendant ses années d'études, et pourvoir elle-même, et par ses propres forces, à se créer un avenir honorable et à l'abri du besoin.

20.

Voyons donc maintenant dans quelle situation se trouvent les jeunes personnes qui ont embrassé cette carrière, les dangers qui les y attendent, et les moyens qu'elles ont à leur disposition pour améliorer leur situation.

Etant donné qu'il n'existe aucune statistique établissant le nombre d'employés féminins qui travaillent dans les bureaux de la Ville de Montréal, par exemple, on peut dire, sans être taxé d'exagération, que leur nombre égale au moins celui de ces bureaux, puisque que quelques-uns de ceux-ci emploient chacun plusieurs jeunes filles.

Or, il y a une quinzaine d'années, à peine pouvait-on compter par ci, par là, quelques jeunes personnes occupées à un travail de ce genre. Ce n'est que depuis dix ans, environ, que leur nombre s'est accru suivant une progression extraordinaire dont les causes, si on veut les connaître, doivent être attribuées en partie, comme je le disais au commencement, aux progrès de la sténographie et de la clavigraphie, mais aussi au naturel féminin lui-même, s'adaptant mieux à ces positions sédentaires, et surtout, j'ose le dire, aux qualités intellectuelles de la femme, et à son honnêteté, qui lui fait obtenir facilement des postes de la plus haute confiance.

Qu'il me suffise donc de dire, comme preuve de tout ce qui précède, qu'il y a aujourd'hui, à Montréal, un grand nombre de femmes employées dans les bureaux, et recevant un salaire de \$500. à \$1000.

par année ; et que quelques-unes même sont gérantes, pour toute la Province de Québec, de Compagnies d'Assurance qui leur octroient une rémunération de plus de \$1200. par an.

La moyenne des salaires, qui est de \$5. à \$7. par semaine, ne tarde pas à s'élever en raison de l'expérience acquise par l'employée.

Les heures de travail sont ordinairement assez faciles : généralement de 9 heures du matin à 5½ du soir, avec une heure et demie pour le diner.

Cependant, il y a certains endroits où le travail donnerait de meilleurs résultats, si les heures de la journée étaient moins longues, vu la difficulté même de ce travail, et le degré d'application qu'il exige.

Espérons que le jour est proche où les patrons, considérant les efforts et la bonne volonté de ces jeunes travailleuses, reconnaîtront, dans des cas de ce genre, la justice de leurs réclamations.

Il arrive encore assez fréquemment, trop souvent même, que ces jeunes personnes travaillent plus ou moins isolées, dans les locaux défectueux, où manquent l'air et la lumière, ces deux conditions essentielles de la vie.

Nous reconnaissons qu'on ne peut pas toujours faire des frais d'installations particulière pour la sténographe, mais encore devrait-on cependant, comprendre qu'une jeune personne penchée durant une longue journée sur des travaux d'écriture sténographique, a besoin, autant et plus que n'importe qui, de la saine et pure lumière du jour.

La lumière artificielle de la lampe électrique ou du bec de gaz a beau être tempérée le mieux possible par les réflecteurs et les abat-jour verts, elle ne vaudra jamais le beau rayon naturel du soleil du bon Dieu.

Il y a, semble-t-il, un sujet sérieux de considération, non seulement au point de vue du bien être de la jeune fille, mais aussi au point de vue du patron, dont l'intérêt demande que son travail soit bien fait. Car, comment peut-il exiger qu'une personne dont le principal moyen d'action est sa vue, puisse fournir un travail aussi satisfaisant, étant mal éclairée, que celle qui l'est parfaitement ?

C'est comme si l'on demandait à un ouvrier armé d'une mauvaise scie, de faire un travail délicat et avec autant de perfection que son compagnon qui lui, serait pourvu d'excellents instruments.

Les deux grandes qualités recherchées par les patrons, dans les jeunes filles qu'ils désirent prendre à leur emploi, sont les capacités et surtout l'honnêteté.

Une jeune personne ayant reçue une bonne éducation, et étant elle-même, stable et ponctuelle, est presque toujours assurée d'avoir le respect et l'estime du patron. Celui-ci, en effet, trouvera juste d'offrir un salaire convenable à l'employée digne et compétente, ou manifestant, au moins, toute l'attention et l'intérêt nécessaires à l'initiative des affaires du bureau.

Je ferai cependant remarquer, à ce sujet, une erreur dans laquelle tombent fréquemment certains patrons, et qui consiste à exiger de la jeune personne qu'ils prennent à leur service, ce que j'appellerai une formation immédiate.

Ces patrons ne semblent pas comprendre qu'une nouvelle employée, si riche qu'elle soit en capacités et en qualités personnelles, ne peut donner entière satisfaction qu'au bout d'un certain temps seulement. Le début, en toutes choses, est en effet, toujours accom-

pagné de difficultés qui tout en tendant à disparaître devant l'énergie de la débutante, entravent cependant, et parfois, sérieusement ses premiers pas.

Et il arrive quelquefois que cette exigence outrée du patron paralyse les mouvements et l'esprit de l'employée, même expérimentée, nouvellement entrée dans son bureau.

Cela n'empêche pas que la jeune fille intelligente, laborieuse et persévérante, a toutes chances de voir s'améliorer sa situation.

D'un autre côté, si celle-ci a des droits à soutenir, des récriminations à faire valoir, et il faut aussi qu'elle sache bien qu'elle a des devoirs à accomplir, et que si elle attend quelque chose de ceux qui l'emploient, ces derniers sont également en droit d'attendre quelque chose d'elle.

Et à ce sujet, nous nous demandons si la jeune personne qui aspire à un emploi dans un bureau, s'y présente toujours bien qualifiée ?

Possède-t-elle bien les connaissances dont elle a besoin ? en un mot, est-elle bien outillée ? surtout connaît-elle bien sa langue, je devrais dire ses langues, puisque dans ce pays, il en faut posséder deux.

Toutefois, quelles que soient les exceptions qui aient pu se produire sur le nombre, je suis heureuse, mesdames, de proclamer avec fierté que, sous ce rapport, les canadiennes françaises sont très recherchées dans les bureaux anglais, à cause justement, de cette connaissance des deux langues que n'ont point leurs compatriotes d'origine anglaise.

Je suis heureuse, également, d'avoir cette occasion de rappeler qu'au cours d'un " Business Show " qui a eu lieu l'hiver dernier, à Montréal, un concours de clavigraphie fut ouvert et que c'est une canadienne française qui a obtenu un des premiers prix.

Je me souviens aussi avec plaisir, qu'il y a quelques années, une fillette à peine âgée de seize ans, remporta un succès brillant au bureau des examinateurs pour l'admission à la pratique comme sténographe officielle.

Lors de la démonstration sténographique qui termina les cours publics donnés au Monument National, de toutes jeunes filles encore se distinguèrent par leur habileté et firent grand honneur à leur professeur.

Il est donc du plus grand intérêt pour la jeune fille, de viser constamment au perfectionnement de ses connaissances, si elle veut voir sa fonction s'améliorer en raison de ses efforts.

Ces efforts produiront certainement leurs fruits. Plusieurs femmes en effet, après avoir acquis dans les bureaux, l'expérience nécessaire, ont ouvert elles-mêmes, dans la ville de Montréal, des bureaux indépendants, et se font, par leur travail, un assez joli chiffre de revenu.

Pourquoi suis-je, cependant, obligée de rappeler qu'il n'y a qu'une seule femme, à Montréal, qui a pu, et cela seulement après une lutte opiniâtre, conserver le privilège qu'on voulait lui ravir, d'agir comme sténographe officielle :

Pourquoi faut-il dire qu'une autre femme possédant cependant tous ses certificats de capacité, s'est vu refuser l'entrée des bureaux officiels par des volontés arbitraires qui s'opposent encore à l'admission des personnes du sexe aux postes de ce genre :

Ceci me rappelant la polémique qui s'engagea à ce sujet dans les journaux, m'amène, Mesdames, à examiner le côté moral de la chose, et à parler des dangers qui attendent, suivant l'opinion de quelques-uns, la jeune personne engagée dans la carrière dont je viens de vous entretenir.

Il n'y a pas de doute qu'il y a danger dans certains bureaux comme il y a danger un peu partout dans le monde ; que, là comme ailleurs, la jeune fille est exposée à entendre des conversations et des répliques de nature à offenser la délicatesse de ses sentiments, mais il faut comprendre aussi qu'une jeune personne sage et réservée aura vite fait sentir par son attitude, et au besoin, par une parole ferme, qu'elle entend être respectée.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que les conditions dans lesquelles travaillent les jeunes filles de bureau, isolées les unes des autres, offrent plus de dangers évidemment.

Toutefois nous ne devons pas croyons-nous, exagérer les choses ; une foule de nos jeunes filles sont employées depuis des années dans des bureaux, sans avoir pour cela, rien changé aux pieuses habitudes contractées au pensionnat, et, Dieu merci, nous pouvons dire avec un légitime orgueil que, de ce côté, s'il y a eu des défections elles ont été l'infime exception.

Nous sommes de celles qui croient aux grâces d'état, et nous sommes persuadées qu'une femme chrétienne sent grandir son courage au milieu du danger et qu'une faute, après tout, n'est commise que par qui veut bien la commettre.

Comme le disait encore cet hiver, un prédicateur de renom, la femme dont l'influence doit toujours être bienfaisante, saura par sa présence, assainir l'atmosphère d'un milieu, en y répandant la bonne odeur des vertus chrétiennes.

Après cet exposé bien incomplet, il me reste mesdames, à vous dire que les employées de bureau forment des projets d'avenir ; car, il me semble, après ce que vous venez d'entendre, qu'elles ont bien le droit de regarder avec confiance du côté de l'avancement et de songer, elles aussi, à améliorer leur position.

Quand les rangs des jeunes personnes employées dans les bureaux se furent augmentés, elles ont regardé autour d'elles, elles se sont comptées, et ont compris que si chacune d'elle était faible individuellement, de leur union pouvait sortir une force.

Cette force commune qui venait de l'union de toutes ces faibles unités, pouvait à un moment donné, requérir tous les secours et les aides de leurs aînées, et leur demander une protection aux jours sombres du malheur.

Et voilà comment sous la poussée généreuse des bonnes volontés et des jeunes énergies, sous le souffle bienfaisant de la Fédération et à l'ombre du drapeau de la Saint Jean Baptiste, fut fondée le 20 janvier dernier (1907) l'association des employées de bureau.

Elle compte aujourd'hui au-delà de 150 membres qui n'ont qu'un but : s'aider mutuellement et pourvoir à l'amélioration du sort commun.

Pour atteindre ce but il faudrait peut-être aborder la question de mutualité ; créer des fonds de secours mutuels et de prévoyance.

Certes, la tâche est lourde au premier abord, mais la justice de son entreprise nous est un gage de son succès final.

Et c'est ici, mesdames, que nous levons avec confiance les yeux sur la Fédération Nationale Saint Jean Baptiste, qui, éprise elle aussi du beau et grand désir de faire du bien, nous réunit dans un congrès autour d'elle.

Et s'il m'était permis, pour terminer, de formuler un vœu, ce serait de voir cette jeune association professionnelle, déjà affiliée à la Fédération, grandir sous son égide bienfaisante.



**Rapport de l'Association des
Demoiselles de Magasin, par
Mlle Larue**

M. le Président, Mesdames,

Les demoiselles de magasins sont en rapport constant avec le public, et par la nature de leurs fonctions doivent se dépenser avec amabilité pour leur clientèle.

Une jeune fille de magasin, par ses manières affables et ses prévenances fait la fortune des maisons qui l'emploient, n'a-t-elle pas droit d'exiger en retour un peu de sympathie, puisse-t-elle l'éveiller chez vous, Mesdames, ce soir en vous parlant de sa situation. Il est difficile de poser des règles générales quand il s'agit de la condition de l'employée de magasin, car cette condition varie avec l'esprit de justice, la bonté et la largeur de vue des patrons.

Telle maison de renom à Montréal est une véritable maison modèle en ce genre, son chef est un philanthrope bien connu, mais est-ce que la situation de la femme, de l'employée de magasin est réglée toute entière par le chef ? Non, il y a au-dessus d'elle le gérant, enfin l'employée elle-même par son tact, son esprit de devoir, et disons le encore son courage peut devenir l'artisan de sa propre fortune, et de l'aveu de plusieurs d'entre nous, si nous avons le courage de demander ce qu'il nous faut au lieu de faire des plaintes stériles et de fomenter des rancunes nous améliorerions sensiblement notre condition.

Une jeune fille avançait dernièrement qu'elle obtenait tout ce qu'elle demandait, avancement, augmentation de salaire et regrettait profondément de ne pas l'avoir fait plus tôt. Evidemment il se rencontre des patrons au cœur compatissant ; en voici un exemple qui attestera en même temps que travailler n'est pas un plaisir et que d'ordinaire quand une femme le fait c'est qu'elle est dans un besoin pressant. Une jeune fille épuisée par sa vie de labeur, et il y en a beaucoup de ce genre, continuait de travailler malgré un régime sévère, une diète presque totale que lui ordonnait son médecin, il fallait payer les remèdes, or, un jour, rendue à bout de force, la jeune fille perd connaissance à son poste. Quand elle revint à elle, elle était entourée du patron et du personnel de la maison qui lui prodiguaient des soins assidus. En apprenant son histoire, le patron lui

donne immédiatement \$40.00 avec ordre d'aller se reposer à la campagne, et voit à ce qu'elle retrouve sa place au comptoir après la convalescence. Ainsi donc ce qui semble le plus nécessaire à l'heure actuelle, c'est d'établir de la confiance entre le patron et l'employé, et d'exposer avec un esprit de justice et de bonté, la situation de l'employé. Celui qui sera le plus frappé peut-être du besoin d'opérer quelques réformes sera le patron lui-même, n'est-il pas le premier intéressé à avoir un personnel satisfait, bien portant et en état de prendre en mains ses intérêts.

L'ouverture des magasins se fait entre huit et huit heures et demie, le plus souvent cependant à huit, dans certains cas, deux minutes de retard suffisent pour faire perdre la journée, il faut tout calculer, retard des tramways, petite indisposition, etc., donc, il faut faire diligence et arriver avant huit heures.

Pour cela, il faut fixer le lever à six heures et six heures et demie, car il faut déjeuner et la distance entre le magasin placé dans un endroit fashionable et la maison privée est d'ordinaire fort longue ; un grand nombre de jeunes filles restent même en dehors de la ville ; l'ouvrage cependant n'est pas pressant le matin, la clientèle se présente tard, mais les heures de répit dans l'ouvrage ne peuvent valoir les bienfaits d'un sommeil se prolongeant une demie heure de plus le matin.

Il faut à l'employée beaucoup de vigueur physique pour rester debout toute la journée, quelques-unes font des prodiges d'énergie pour poursuivre leur besogne, dans des conditions aussi fatigantes les chefs ne semblent pas s'apercevoir des dangers auxquels les femmes s'exposent par ces stations prolongées, ils feraient œuvre patriotique ces chefs, pensant à l'avenir de la race, en permettant aux femmes de s'asseoir dans les magasins.

Le samedi, le travail est assurément excessif dans un très grand nombre d'endroits, le travail ce jour-là se prolonge jusqu'à onze heures. Je suis sûre que le patron comme l'employée désirerait avoir son congé plus tôt. Mais les exigences d'une certaine clientèle oblige à tenir ouvert le samedi soir. La mère de famille qui attend la paye de son mari a besoin de magasiner le samedi soir, et plusieurs personnes ne feraient jamais leurs achats si les magasins n'étaient pas ouverts le samedi. Puisqu'il en est ainsi, ne pourrait-on pas obtenir qu'on se relève à tour de rôle dans le travail du magasin le samedi, surtout pendant les heures vides du matin, afin d'établir un maximum raisonnable d'heures de travail ce jour-là.

Les trois quarts des jeunes filles qui travaillent le font pressées par la nécessité ; elles doivent subvenir à tous leurs besoins et je dirai dans presque tous les cas ont en plus une famille à soutenir. A côté de moi, je vois une jeune fille de vingt ans dont la mère est morte dernièrement, elle avait perdu son père depuis longtemps. Eh bien, cette courageuse jeune fille doit pourvoir à l'éducation et au soutien de six enfants dont le dernier a douze ans, et ces cas sont fréquents.

La moyenne des salaires est de quatre, cinq et six piastres par semaine, ils peuvent monter jusqu'à neuf, dix et quinze piastres. Evidemment, celles-là sont exceptionnellement favorisées et sont arrivées à la tête d'un département, mais les femmes éprouvent de grandes difficultés à arriver à la tête de départements, et chose incroyable, ce sont les femmes elles-mêmes qui y mettent des obstacles.

Tel grand magasin avait choisi pour la première fois une femme comme gérante, elle était douée de tout ce qu'il fallait pour remplir sa charge avec beaucoup d'esprit de justice d'organisation. Mais la jalousie de ses compagnes lui créa tant tant d'embarras qu'on fut obligé de la démettre, et on décida qu'à l'avenir aucune femme dans ce magasin ne remplirait les fonctions de gérante.

Mesdames, voilà notre ouvrage, ne s'en dégage-t-il pas une grande leçon, ne sommes nous pas souvent les premières coupables, dans nos misères ? ne sommes-nous pas responsables d'une partie des difficultés que nous rencontrons dans la vie, et n'est-il pas temps de nous aider et de nous soutenir les unes les autres.

La préparation voulue pour être commis est de posséder les deux langues et connaître les chiffres ; la compétence en cette dernière matière surtout ouvre à la femme un rapide avancement dans la carrière ; il lui faut en outre ces qualités universellement requises pour réussir : l'amour du travail, une honnêteté scrupuleuse, un esprit de conciliation, qualités que l'œil exercé du gérant discerne bientôt.

Il est malheureux que les intérêts du gérant viennent en antagonisme avec ceux de l'employée ; ils devraient s'harmoniser et se développer ensemble au lieu de se combattre. Dans un grand nombre de magasins, le salaire du gérant augmente d'ordinaire avec le profit que rapporte son département. Malheureusement l'employée ne partage pas dans cette commission, de sorte que l'assiduité au travail de celle-ci donne aucun avantage sensible, elle croit au contraire voir une injustice en voyant le prix de son labeur versé tout entier entre les mains du gérant, celui-ci est même tenté de la pressurer en vue d'en retirer plus de gain, ce qui explique parfois sa dureté et fait que l'employée préfère traiter avec le patron qu'avec le gérant.

Les conditions de moralité des magasins sont bonnes ; quand les jeunes filles travaillent en grand nombre dans un département, elles se protègent les unes les autres, l'isolement de quelques-unes et surtout des fillettes auxquelles on confie des besognes de rebut est vraiment fatale à la vertu, on tient devant ces enfants dans les soubassements et les greniers, endroits où se font les paquets etc., des conversations scandaleuses qui préparent ces misères qui rempliront ensuite nos hopitaux et nos hospices. N'y a-t-il pas quelque chose à faire pour protéger ces innocentes victimes ?

Bien que les occupations des employées de magasins les enlèvent à la maison toute la journée cependant il est étonnant de constater que le plus grand nombre sont habiles à la confection de leurs vêtements et aux travaux ménagers, elles se brisent très jeunes à ces ouvrages et emploient la soirée à l'entretien de la famille. Quelques unes cependant vivent beaucoup en pension et n'ont pas comme les autres l'occasion de se former à la vie domestique, l'enseignement ménager sera pour celle-là d'un puissant secours ; aux autres elles enseigneront certainement des méthodes neuves que les jeunes filles qui travaillent n'ont pas le temps de découvrir.



**Rapport de l'Association
des Demoiselles de Téléphone, par
Mlle Longtin**

M. le Président, Mesdames,

La situation de la jeune fille de téléphone s'est de beaucoup améliorée depuis quelques années sous tous les rapports.

Les heures de travail sont peut-être longues, mais si on nous accorde une réduction d'heures tel qu'on nous l'a promis, la position d'employée de téléphone sera une position enviable sous le rapport du salaire et du confort ; peut-être le sort de l'opératrice pourrait-il s'améliorer encore si les abonnés pensaient que chaque opératrice a à répondre à plus de cent abonnés, s'ils se faisaient une idée de la somme de travail que représentent ces cent abonnés (plus de deux cents communications établies par heure) peut-être seraient-ils moins exigeants et par le fait le travail de l'opératrice serait plus agréable.

Sous le rapport de l'hygiène, il n'y a rien à désirer, les salles sont tenues d'une manière excessivement propre et sont parfaitement aérées et éclairées. Notre magnifique salles de repos, où nous pouvons prendre notre lunch quand bon nous semble, la Compagnie nous fournissant gratuitement le thé, le lait et le sucre, est ornée de fleurs et gravures superbes, de chaises et sofas confortables, enfin d'une salle d'hôpital avec tout ce que requiert une indisposition subite. Nous avons aussi une personne qui est toujours prête à nous aider dans nos petits besoins.

Il faut aussi dire que nous avons une magnifique chambre de toilette à notre entière disposition.

Aucune employée n'est acceptée avant l'âge de quinze ans et la connaissance des deux langues est indispensable. Nous remarquons qu'il nous est plus facile de rencontrer des canadiennes-françaises parlant les deux langues que des jeunes filles anglaises parlant le français. L'enseignement de l'anglais semble être quelque peu négligé dans les écoles et aujourd'hui l'anglais est indispensable à toute personne qui veut travailler au-dehors.

Sur le rapport de la morale nous pouvons contredire hautement le préjugé populaire qui dit qu'une jeune fille qui travaille est exposée à se perdre ; loin de l'abaisser, le travail procure à la jeune fille l'expérience de la vie et lui donne la force de supporter les épreuves qu'elle doit rencontrer.

Dans une enquête faite auprès de soixante-quinze personnes, et, nous être consciencieusement renseignées sur les conditions de vie de ces personnes, nous constatons que quarante (40) travaillent pour subvenir à tous leurs besoins, vingt-cinq autres (25) ont la charge de vieux parents, malades quelquefois, il reste une balance de dix (10) qui travaillent pour un motif moins sérieux et moins impérieux que les précédentes, encore faut-il songer que pourvoir à son entretien personnel, que ce ne soit que pour ses vêtements, est une honnête raison pour gagner et en questionnant quelques unes d'entre elles, nous avons compris qu'elles placent des économies à la banque en prévision des jours heureux, car l'une d'elles, qui doit se marier sous peu, racontait ces jours derniers qu'elle compte sur ses économies pour s'accorder un peu de confort dans son ménage ; quoique l'on fasse l'ambition d'une femme est toujours d'être heureuse chez elle.



**(Suite) Rapport de l'Association des
Demoiselles de Téléphone, par
Mlle Meunier**

M. le Président, Mesdames,

Je corrobore jusqu'à un certain point le témoignage de Mademoiselle Longtin, et je conçois que les conditions hygiéniques de notre travail sont bonnes. Toutes les jeunes filles qui travaillent chez nous le font pour subvenir à tous leurs besoins, et sur quarante employées, quinze ont des charges et gagnent le pain d'une mère, d'une sœur et même d'une famille entière; elles font alors des prodiges d'industrie et d'économie pour subvenir aux besoins de tant de monde avec des salaires qui sont au-dessous des dépenses, et, qui représentent huit heures et quarante-cinq minutes de travail par jour, ce qui laisse aux employées quelques heures seulement pour vaquer aux soins du ménage, à la confection des vêtements, au blanchissage, de sorte que ces employées qui se sont dépensées tout le jour, prolongent leur travail jusqu'à des heures très avancées de la nuit. Pour un certain public si peu initié à la vie de sacrifices de la classe laborieuse, ces faits sont peut-être une révélation douloureuse, car les préjugés veulent que la femme qui travaille, ne cherche qu'à satisfaire sa vanité et ne soit animée que d'un esprit frivole; un motif plus élevé et plus impérieux que celui-là peut seul soutenir une jeune fille dans une vie aussi difficile et si fatigante pour une santé frêle et délicate. Les jeunes filles qui travaillent, connaissent comme toutes les femmes les moments de lassitude et de fatigues intenses; mais ignorent ce que c'est se reposer. Voici pour une personne qui travaille sans charge et pour subvenir à ses seuls besoins: pension trois dollars et cinquante centins par semaine, blanchissage quand il est fait en dehors, cinquante centins la douzaine, remèdes dont il faut faire un certain usage pendant l'année six dollars, ce qui supposerait une santé presque parfaite, cela fait par année deux-cent-quatorze dollars (\$214.00). ajoutez à cela, des vêtements qui nécessairement doivent être très confortables et très chauds, à cause des courses faites au dehors.

Les employées se divisent en deux catégories : la simple employée et celles qui arrivent à des postes de confiance dans les établissements ; celles qui arrivent à des meilleurs emplois, doivent leurs succès à une meilleure instruction et une préparation plus sérieuse pour la vie, leur salaire s'éleve en proportion des services qu'elles rendent.

L'instruction est indispensable de nos jours, une personne connaissante est toujours habile, ce qui rend aussi le travail moins pénible. Ayant oublié les choses déjà apprises ou même ne les connaissant pas du tout, et l'intelligence grandissant toujours se sentirait le besoin de monter un peu plus haut, mais ne trouve aucun moyen facile de progresser. Sur ce point, je suggèrerais les cours gratuits d'Anglais, de Français, d'Arithmétique qui aideront à rendre l'ouvrière compétente.

Une question dont on doit s'occuper à bon droit est celle de la moralité de la femme qui travaille ailleurs qu'à son domicile. Je sais que la moralité est une chose très délicate et quelquefois bien difficile à conserver, surtout dans certains ateliers et bureaux privés, mais les jeunes filles de Téléphone travaillent dans des conditions exceptionnellement bonnes sous ce rapport, puisqu'elles travaillent entre femmes seules et sous la direction de surveillantes, de personnes de leur sexe.

La multiplicité des occupations d'une jeune fille en dehors de chez elle l'empêche de penser aux responsabilités ignorées de la vocation maternelle. Si quelques unes, qui demeurent au foyer, se forment le soir en pourvoyant aux besoins de la famille, à tous les soins domestiques, un grand nombre cependant font la vie de pension. Pour celles-là l'enseignement ménager s'impose si on veut qu'elles rendent plus tard leur foyer agréable et prospère.



**Rapport de l'Association des
Demoiselles de Manufacture, par
Mlle Auclair**

M. le Président, Mesdames,

Les demoiselles employées de manufactures voient s'ouvrir pour elles une ère de progrès et de promesses, par l'organisation de leur association professionnelle qui a eu lieu le 24 janvier 1907.

Cette association est constituée à la demande des Dames de la Société St. Jean Baptiste et s'affilie à ce présent Congrès à la Fédération St. Jean Baptiste.

Cette association leur permettra de se secourir mutuellement et de promouvoir les intérêts qui se rapportent à leur situation dans les manufactures, ateliers de magasins, ateliers de modistes ou salles de couture, car l'association a pour objet de développer la vie de la femme toute entière, et de préparer aussi la jeune fille à son rôle familial. L'association compte déjà 500 membres.

La situation de la femme dans les manufactures ou ateliers, varie suivant les principes de ceux qui ont charge des départements des divers établissements. Il y en a qui sont sous tous les rapports convenables ; il y en a même où le confort ne laisse rien à désirer : salle spacieuse, très propre, très bien éclairée, très bien aérée et bien chauffée. Quelques maisons donnent le thé, le lait et le sucre. Il y en a aussi qui consacrent une chambre spécialement pour les repas. Les petites manufactures et les ateliers situés dans les soubassements ou caves de magasins ne devraient pas être permis — ces petits locaux ne sont pas hygiéniques. Il y a des manufactures qui emploient des enfants trop jeunes ; en voici une preuve : Une demande parue dans une colonne de la page 6 d'un de nos grands quotidiens : " Une petite manufacture demande des jeunes filles de 13 à 15 ans."

Il est très certain qu'il y a des enfants qui commencent à travailler deux mois après leur première communion, c'est-à-dire, à la première vacance qui suit la première communion. Dans ces manufactures les enfants signent un papier d'engagement comme ayant 15 ans révolus et tout est parfait ; ceci se pratique dans les grandes industries.

Cette conduite apprend aux enfants à ne pas respecter la loi et apprend à la violer aux natures qui ne sont pas délicates. La cause de cet abus, c'est qu'il y a des parents qui félicitent les enfants d'apporter quelques sous, leur faisant croire qu'ils sont obligés de se pourvoir eux-mêmes, et pour les encourager davantage, ces parents, que je dirais inconscients de leur devoir, accordent à leurs enfants des libertés de sortir et de s'habiller qu'ils ne devraient pas même tolérer. C'est ce qui a formé ce régiment de jeunes promeneuses aux modes excentriques, que les journaux ont baptisées : "Nos petites filles". Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi "Nos petits garçons" — sans ces derniers les premières n'auraient pas d'agrément.

Une autre cause qui se passe presque sous silence, et qui ne donne pas plus le goût d'étudier que le cas précédent, c'est que les parents, sous prétexte d'épargner quelques sous, privent en quelque sorte leurs enfants de toutes ces petites nécessités dont un élève a besoin pendant l'année scolaire, tel que, changement de livres, papiers, crayons, et différentes contributions qui apprennent à l'élève à faire la charité et à vivre en société avec ses semblables. Quand un enfant ne peut pas faire comme ses camarades, il est timide, honteux même, il aura de la peine à ne pas pouvoir étudier, il sera puni, réprimandé, il sera en retard d'une leçon, de dix, des répétitions, et l'année sera perdue. Cet élève préférera travailler, pour avoir de l'argent et être libéral. Cet enfant une fois au travail n'aura plus de franchise pour ceux à qui il doit le respect, il ne dira jamais combien il gagne ; tel il est avec l'auteur de ses jours, il sera une fois homme et sa famille en souffrira toujours.

Si cet enfant était encouragé, qui sait s'il ne serait pas du nombre de ceux qui travaillent le plus pour leur patrie ?

Je ne veux pas du tout faire croire au public qu'il n'y a que des petites filles, comme je viens de citer. Parmi les ouvrières, il y a aussi des personnes très instruites, qui ont eu des années de pensionnat. Il y a des diplômées, il y a des institutrices qui ont abandonné leur première carrière pour la seconde, pour la seule raison que cette profession ingrate ne les dédommageait pas suffisamment de leur sacrifice. Les trois quarts des demoiselles ouvrières travaillent pour gagner leur vie, mais l'autre quart est en partie des artistes, des amateurs d'art, comme la musique, la déclamation, le dessin et les travaux artistiques à l'aiguille, dont les parents ne sont pas assez riches pour leur en payer le luxe, mais ont le courage et l'énergie de travailler des années et sacrifier les heures de loisir pour atteindre leur but.

La Divine Providence n'ayant pas doué toutes les personnes également, à côté de la deuxième catégorie, il y a celles qui peinent et qui éprouvent beaucoup de difficultés et de fatigues pour arriver à gagner suffisamment pour vivre. Le remède qui comblerait cette lacune serait une école technique Canadienne-Française Catholique. Parce que je dis école Canadienne-Française, je ne prétends pas que la langue Anglaise y soit bannie, car, les Canadiennes-Françaises

comprennent si bien l'importance de connaître les deux langues qui se parlent en notre pays qu'elles prennent tous les moyens possibles d'apprendre l'anglais. Celles qui peuvent disposer du temps le soir et peuvent payer un professeur ont reçu des leçons privées, ce qui est très coûteux. Celles qui, étant trop faibles et trop fatiguées pour se rendre chez un professeur, n'ont pas craint d'entreprendre un cours par correspondance, ce qui leur permet d'étudier le dimanche comme le soir, n'ayant que le dictionnaire à improviser professeur. Cette méthode n'est pas moins dispendieuse, puisque les cours varient de \$50.00 à \$75.00, à part le papier et les timbres.

Des parents sans scrupule ont envoyé leurs enfants dans des écoles protestantes l'année même qui suivait celle de leur première communion, pour le seul prétexte de leur faire apprendre l'anglais, ce qui vous prouve, Mesdames, l'importance qu'il y a d'avoir une méthode d'enseignement de langue anglaise de plus en plus pratique dans nos écoles.

Il ne faut pas non plus s'étonner que la foi s'éteigne avec une éducation puisée dans des écoles protestantes. Quand ces enfants seront placés dans le monde, comment voulez-vous qu'ils impriment à ceux qui leur seront confiés par la Providence ce qu'ils n'auront pas appris eux-mêmes ?

La théorie et la pratique des diverses industries, acquises à l'école techniques, et l'obligation d'assister à ces écoles pour toutes les personnes qui n'ont pas l'intention ou qui seraient dans l'impossibilité de suivre un cours supérieur, aideraient considérablement à l'industrie, et par la compétence acquise, les ouvrières parviendraient à atteindre un salaire beaucoup plus élevé.

Les différentes industries ne paient pas également ; ce sont les employées modistes et les lingères qui sont les moins bien rétribuées. Il est reconnu chez les couturières qu'elles n'ont pas toutes la même habileté. 1 et 2 pour cent des couturières sont très habiles, très vives ; ce sont des personnes de 25 à 35 ans, qui gagnent de \$9 à \$12 par semaine. Les autres se divisent ainsi : 23 p.c. gagnent une moyenne de \$6.00 par semaine, 50 p.c. gagnent une moyenne de \$4.50 par semaine et 25 p.c. reçoivent une moyenne de \$2.00 par semaine. Ce sont les personnes inexpérimentées et les personnes déjà âgées qui, après avoir passé la plus grande partie de leur vie à se dévouer pour leur famille, sont obligées de travailler ailleurs.

Quelque soit l'occupation d'une femme, son salaire est basé sur les 2-3 de celui d'un homme, chose qui ne devrait pas exister puisque toutes les ouvrières qui travaillent pour gagner leur vie travaillent pour aider la famille dans les épreuves, faire vivre un père ou une mère infirme, faire vivre un ou plusieurs enfants alors que le père était trop lâche pour travailler et les faire vivre, et qu'il abandonne sa famille sans plus de pitié, faire vivre un mari infirme ou un mari ivrogne pour sauver l'honneur des enfants, pour aider une sœur veuve à la tête d'une jeune et nombreuse famille, ou pour se payer une dot dans un couvent afin de se dévouer généreusement au service des pauvres ou à l'enseignement des petits.

Toutes ces considérations et le prix si élevé de tout ce qui est nécessaire à la vie sont suffisantes pour obtenir l'équilibre des salaires.

Une cause de la grande diminution des salaires dans certaines industries, c'est le " Bargain Day ", jour néfaste tant pour les acheteurs que pour les ouvrières. Les premiers, tout en payant meilleur

marché, ne reçoivent pas du marchand un article aussi parfait qu'ils le désirent ; les deuxièmes dépensent 50 p.c. de leurs forces de plus qu'elles devraient dépenser afin d'atteindre un salaire juste ce qu'il ne faut pour ne pas être vis-à-vis de rien.

Moyens à suggérer pour couvrir cette autre lacune qui existe depuis plus de dix ans. L'organisation d'une ligue d'acheteurs qui opérerait par tout le Canada afin d'enrayer cette plaie qui menace de se propager de jour en jour. Remarques à faire sur tous les établissements, remarques qui concernent l'état physique de la femme, des abus qui lui sont d'autant plus nuisibles que son état est précaire.

10. Je veux parler de ces malheureux escaliers, que presque toutes les demoiselles employées de manufacture montent et descendent régulièrement deux ou trois fois par jour, du premier au sixième étage. Si ces esaliers se succédaient toujours, qu'il faudrait les monter du 1er janvier au 31 décembre, en retranchant 65 jours pour les 52 dimanches, 6 jours de fêtes, et 7 jours de vacance. Chaque escalier se composant de 20 degrés et chaque degré mesurant 6 pouces de hauteur :

Escaliers	×	Degrés	=	100	Degrés
5		20		2	fois par jour
				200	degrés
			×	300	jour
				60,000	degrés par année
			÷	2	
				30,000	pieds
			÷	3	
				10,000	verges
5½	×	2	=	2	
				20,000	
				11	
				1,818	perches 2 verges
			÷	40	
				45	stades 18 perches
			÷	8	
				5	mille 5 stads
			÷	3	
				1	lieue 2 milles
		Lieue	Milles	Stades	Perches
Réponses :—	1	2	5	18	2

La marchandise est plus respectée que celles qui se transportent sur leurs jambes — puisqu'elle a toujours l'avantage de se faire monter par l'élévateur.

20. Un autre cas à signaler dont les conséquences ne sont pas moins graves, mais qui ne concernent que quelques personnes dans chaque manufacture. Ce sont les machines compliquées qui font deux ou trois opérations en une seule, et les machines automatiques qui permettent de faire 3 ou 4 fois plus d'ouvrage en une journée

qu'une machine simple, et qui tuent en moins de deux ans les opératrices qui se succèdent, sans même se rendre compte de la perte de ce trésor si précieux qu'on appelle la santé.

Ces machines sont si difficiles à mettre en opération qu'il faudrait un colosse pour y résister, et ce sont des jeunes filles très délicates de tempérament qui en sont chargées.

Ne serait-il pas possible qu'il y aurait un comité spécialement organisé pour l'inspection de ces machines, à chaque fois qu'une manufacture en fait l'acquisition ? afin d'être certain que le progrès de l'industrie ne soit pas le conducteur de ces êtres chers, qui sont la moitié de notre peuple, à la chirurgie et au cimetière. Car, si Montréal renferme 30 manufactures, qui possèdent chacune 10 de ces machines, il y a donc dans notre cité 300 jeunes personnes qui sont ruinées à la fin de l'année.

3o. Encore un autre abus dans les tisseries et autres manufactures du genre. Ces compagnies font faire l'inspection des étoffes par des femmes, parce qu'elles ont le don d'être beaucoup plus particulières que les hommes, de sorte qu'elles sont obligées de soulever et de transporter des pièces de marchandises très pesantes, travail qui ne doit pas être fait par les femmes de nos jours, parce que le poids en est toujours au-dessus de leur force.

Ne pensez-vous pas, Mesdames, qu'il est inhumain de laisser continuer de tels abus de la santé de nos semblables ? N'y a-t-il pas dans tous les pays civilisés et dans chaque ville un comité d'hygiène qui étudie et surveille tous les cas nuisibles à la santé publique ?

Ceux que je viens de vous signaler sont, ce me semble, des plus graves ; à toutes ces considérations vaudra-t-il la peine d'y réfléchir un moment et d'y apporter remèdes ?

Cet acte sera de charité chrétienne et de conservations de notre race.

4o. Il y aussi des manufactures qui occupent les employées de trop longues heures, encore nombreuses sont les maisons où l'on commence à travailler à 6½ hrs et 7 hrs a.m., jusqu'à 6 hrs p.m. Quelques maisons n'accordent qu'une demi-heure pour le diner. On va même plus loin ; les ouvrières n'ont pas le droit de sortir à l'heure du diner, et n'ont pas de place convenable pour les repas. Les employées de ces manufactures demandent tout bas, à cause de leur timidité, que la journée de 8 hrs soit établie, c'est-à-dire, que les manufacturiers ne devraient pas occuper les ouvriers et les ouvrières plus de 45 hrs par semaine, réparties en 5 jours de 8 hrs et 5 hrs le samedi, tout en tolérant qu'on fasse travailler quelque fois le soir, pourvu que la température soit convenable et que les personnes choisies soient en état de faire ce surcroît d'ouvrage sans compromettre leur santé.

Car il faut considérer que, à certaines époques de l'année si l'industrie manufacturière n'est pas suffisamment activée, cet état de choses paralyserait le commerce et occasionnerait une hausse considérable sur le prix des marchandises.

Le moyen le plus efficace de protéger la moralité de la femme dans les manufactures, c'est de ne pas occuper dans une même salle des opérateurs des deux sexes. Les contremaitresses des maisons bien tenues le constatent lorsque ces personnes se présentent à elles pour avoir de l'emploi. Les enfants qui commencent à travailler trop jeunes, parce que les parents tiennent plus à recevoir une piastre ou

deux par semaine qu'ils ne tiennent à l'avenir de leurs enfants, la moralité y est aussi outragée par le fait que ces jeunes oreilles surprennent les conversations des personnes plus âgées. D'autres emploient des jeunes garçons qui travaillent en commun avec des ouvrières. Ces jeunes garçons s'enivrent ainsi à l'ouvrage, ce qui constitue un danger permanent à leurs voisins. Ces jeunes garçons sont mineurs et obtiennent de la boisson de leurs compagnons qui sont majeurs. Malgré la bonne organisation d'inspection des manufactures, il y en a encore qui ne sont pas atteintes par les inspecteurs.

Les demoiselles employées de manufacture désirent avoir une caisse de secours et de bénéfice en maladie. Cette demande de la part de nos vaillantes travailleuses mérite toute l'attention possible, parce que l'organisation d'une telle œuvre empêcherait un grand nombre de Canadiennes-Françaises catholiques de s'enrôler dans les associations protestantes et peut-être franc-maçonniques, et par là, la conservation de notre foi serait protégée.

Ne pourrions-nous pas joindre à cette œuvre des bénéfiques en maladie les soins d'un médecin, par exemple, qui serait payé par les différentes associations par leurs membres, principalement, pour les personnes qui ne gagnent pas suffisamment pour payer un traitement, et qui cependant ont réellement besoin de secours médicaux. Très fréquents sont de pareils cas chez les jeunes filles sans expérience qui sont obligées de braver les intempéries des saisons ; chez les mères de famille dont le mari est trop pauvre, qu'il faut se résigner à voir souffrir, à cause de l'impossibilité qu'il y a de se procurer des remèdes. Ne croyez-vous pas que des conférences sur l'hygiène, spécialement pour les cas cités plus haut, n'aideraient pas à nos braves à se rétablir sans qu'il leur en coûte trop ?

Les personnes qui voudraient bien se dévouer à cette œuvre philanthropique contribueraient largement à la conservation de la santé des nôtres, et ces personnes ne mériteraient-elles pas la sympathie et les félicitations de tout le peuple ?

Une dame américaine a su ainsi utiliser ses talents pour les plus faibles. N'aurions-nous pas une canadienne qui aimerait aussi ses sœurs ?

Les demoiselles employées de manufacture demandent une grande faveur qui leur est d'autant plus sensible que, si cette faveur est obtenue, les catholiques en jouiront tous.

C'est l'observation de nos fêtes religieuses, dont quatre seulement ne correspondent pas aux fêtes anglaises, ce sont : les Rois, l'Ascension, la Toussaint, et l'Immaculée Conception.

Toutes les maisons anglaises observent six fêtes par année, qui sont : Noël, Nouvel An, Vendredi Saint, fête de la Reine, Confédération, jour d'Action de Grâce. Ces six dernières fêtes sont toujours payées aux employées. Outre cela, les juifs observent aussi 52 jours de Sabbat et plusieurs fêtes juives. A ce propos, je veux faire remarquer que, quand des catholiques travaillent pour des juifs, elles se font bien dire la veille : "c'est travail demain," mais, si la personne catholique a bien à cœur de remplir ses devoirs religieux, elle ne s'occupe nullement de la remarque de son patron, et tout s'oublie. Tandis que les employées de maisons ou compagnies protestantes sont menacées de payer l'amende ou de perdre leur position. Par exception, une ou deux maisons anglaises accordent à tous les employés catholiques d'entrer à 9 hrs, afin de leur laisser le temps d'aller à la messe. Dans ces mêmes établissements, à la demande des

dévouées contremaîtresses, l'amende a souvent été diminuée de moitié ; quelques fois, comme une permission de la Providence, les listes ont été perdues ou oubliées.

Il est aussi regrettable de dire que nous avons des Canadiens-Français catholiques, richement installés dans nos grandes avenues, qui obligent leurs employés de travailler nos jours de fêtes. Bien pénible est l'exemple que ces industriels donnent à leurs familles et à leurs employés.

Puisque les juifs et les peuples de toutes autres croyances sont libres de célébrer leurs fêtes religieuses pour la seule raison qu'ils habitent un pays où il y a liberté de croyance, ne sommes-nous pas des sujets britanniques et n'avons-nous pas droit, comme tout autre croyant, de célébrer nos fêtes catholiques sans crainte de renvoi ou de payer l'amende ? L'amende est une punition ; il est peut-être juste qu'elle existe ; il n'est pas raisonnable d'en être menacée pour des actes dignes de respect.

Pour vous prouver jusqu'où va l'abus — il y a quelques années, des employés très nombreux d'une grande manufacture s'étaient entendus pour ne pas travailler un jour de fête ouvrière. Depuis ce temps, ils jouissent de cette fête chaque année. Les mêmes personnes ont essayé le même procédé pour obtenir leurs fêtes catholiques. Parce que c'était une de nos fêtes religieuses, les patrons et gérants sont allés chercher les employés chacun chez eux, les menaçant de perdre leur emploi s'ils n'obéissaient pas.

J'ai la conviction que si la Fédération St. Jean Baptiste s'intéresse à cette dernière demande, que le Ciel bénira le Canada.



**Conférence sur la condition économique de la femme
mariée. Sa condition légale.
Paroles de clôture du Congrès, par
Mme Cérim-Lajoie.**

S'il est naturel que nous nous préoccupions de la situation économique de la femme qui travaille au dehors, et que nous cherchions à l'améliorer, ne devons-nous pas aussi porter notre attention vers celle de la femme mariée, qui en prévision de sa vocation maternelle, transforme les conditions de son travail pour les ajuster, non plus principalement à ses besoins, mais à ceux d'autrui, à ceux de la famille pour laquelle elle s'oublie et à laquelle elle apporte son héroïque dévouement.

La femme qui se marie transforme les conditions de son travail et les subordonne à sa vocation, est-ce à dire qu'elle ne travaille plus, et qu'elle se soustrait à la loi commune qui impose le labeur à toute l'humanité ; qui donc oserait le prétendre ! Qui n'a présent à son esprit le souvenir d'une figure aimée, celle d'une mère, d'une sœur ou d'une amie, prolongeant jusqu'aux heures avancées de la nuit la tâche quotidienne, la dure tâche de la mère de famille. Si travailler c'est peiner, dites-moi : la femme travaille-t-elle ? oui assurément, la femme travaille et travaille beaucoup ; demandez-le à ces constitutions usées avant l'âge, à ces yeux sans éclats, à ces fronts où les rides devancent les années.

Les heures passées à vaquer aux travaux ménagers, les heures passées à la préparation des aliments, aux soins du ménage, à la confection des vêtements, à l'entretien du linge, les heures passées auprès des berceaux, au chevet des malades, tout cela, si c'était évalué au seul taux des services mercenaires, doublerait souvent le budget familial, et, cependant il s'agit du travail d'une mère, du travail de celle dont les soins valent plus que le poids de l'or et qui n'ont pas leur équivalent dans le monde commercial.

Oui la femme mariée travaille, et dans le portrait de la femme forte de l'Évangile, nous voyons qu'elle apporte la prospérité à son foyer, et qu'elle cultive une vigne qui produit des fruits abondants.

Puisqu'il est admis que la femme continue de travailler en se mariant et qu'elle est bien selon la parole biblique : " l'aide de l'homme ", qu'est-ce donc qui donne une physionomie spéciale à son travail quand il s'opère au foyer ; quel en est le trait caractéristique ?

Ce qui fait le caractère du travail de la femme mariée, c'est que ce travail lui confère la propriété de ce qu'elle produit dans des conditions autres que celles qui se produisent dans le monde économique. Dans le monde économique, dans le monde du travail proprement dit, une échelle de prix est fixée pour tout ce que produit l'homme ; la plus légère manifestation de son activité vaut tant ; tant par année, tant par jour, tant par heure, et la concurrence, l'offre et la demande règlent les prix. Ces deux caractères : propriété et évaluation du travail ne s'apprécient pas de la même manière quand la femme est mariée ; voilà la grande différence qui existe, non pas dans le travail en lui-même, mais dans les effets du travail, et, c'est tout bonnement la confusion des idées qui induit tant de monde en erreur et fait croire que la femme mariée ne travaille pas puisqu'elle ne reçoit pas de salaire. Non, la femme mariée qui se voue à ses fonctions maternelles et aux occupations du ménage ne reçoit pas de salaire, mais elle n'a pas renoncé pour cela au droit de propriété. Souvenez-vous que le droit de propriété est inaliénable : tu ne prendras pas le bien d'autrui ; qu'il est inhérent à la dignité humaine ; qu'un travail qui s'accomplirait sans conférer à son auteur les fruits qu'il produit serait de l'esclavage, et, qu'un des grands bienfaits du christianisme a été de caïnder tous les fronts, si humbles qu'ils fussent, de la dignité humaine. Sachez donc qu'en se mariant la femme ne déchoit pas et continue d'acquérir ; seulement elle acquiert d'une manière différente de celle qui travaille au dehors, et ses droits en prévision sans doute des conflits qu'ils pourraient faire naître dans la vie conjugale sont définitivement réglés par le code, par la loi au jour du mariage ; de sorte, qu'étudier la situation économique de la femme mariée, c'est vous parler de sa situation légale.

Mesdames, si quelques unes d'entre vous frémissent à l'idée d'entendre parler de droit, rassurez-vous, ne vous troublez pas, car je n'en parlerai point à la manière des avocats ; je le ferai dans un langage simple et qui sera celui que j'ai tenu jusqu'ici.

Nos lois, inspirées sans doute par l'influence chrétienne du moyen-âge, ont imaginé de créer pour les époux un système de communauté légale qui confond, qui mêle en un patrimoine commun, à peu près tous les biens que l'époux et l'épouse acquièrent pendant le mariage ; de sorte que, dans ce régime, si l'un ou l'autre des époux meurt, la fortune se divise en deux parts égales dont l'une va au survivant, tandis que l'autre passe aux héritiers du défunt. Si donc c'est la femme qui survit, elle entre en possession de la moitié de la fortune commune et la reçoit non pas comme un don, comme une faveur, mais la prend comme sa part légitime et dument acquise.

Le régime de la communauté ne vous sourit-il pas ? Il est vraiment admirable dans son principe et répond au but du mariage qui confond en une seule, deux existences, et, associe l'homme et la femme dans la prospérité comme dans le malheur.

Eh bien, mesdames, aujourd'hui, comme règle, on renonce à la communauté légale, et on passe un contrat de mariage dans lequel on stipule que les époux au lieu d'être communs en biens seront séparés de biens.

Savez-vous ce que c'est que la séparation de biens ? La séparation de biens laisse chacun maître de ce qu'il fait, chacun de son côté acquiert ce qu'il peut ; de sorte qu'il arrive assez souvent que l'un des époux est puissamment riche, tandis que l'autre est dans la pauvreté ; et, comme celui qui s'enrichit c'est bien souvent l'homme, libre de consacrer ses 24 heures à édifier sa fortune personnelle, il arrive que la femme qui se voua et se dépense au service de la famille, est lésée par cet arrangement. Cependant, on renonce de plus en plus à la communauté légale, au point que quelques légistes sont tentés de demander que la séparation de biens devienne la loi commune. D'ailleurs, c'est ce qui existe dans les provinces anglaises ; il n'y a que la province de Québec dans toute la Puissance du Canada, où règne la communauté légale.

Mesdames, quelque surprenante que soit cette conclusion, ceux qui invoquent l'abolition de la communauté légale, n'ont pas tout-à-fait tort, et ceux qui demandent la séparation de biens n'ont pas tout-à-fait raison. Je n'entrerai pas dans les détails de la loi, mais il est bien certain que, si admirable que soit le principe de la communauté, dans la pratique, le régime de la communauté lèse très souvent les intérêts des parties qui y sont soumises ; et que, faute d'avoir suivi l'évolution de nos civilisations modernes, notre code ressemble à un sépulcre blanchi qui n'a retenu de ses lois que la lettre et dont l'esprit est absent. Force a donc été aux époux de choisir la séparation de biens, qui n'est pas parfaite assurément.

C'est pour corriger les injustices faites à la femme par la séparation de biens, que monsieur Pérodeau cherche, depuis deux ans, à faire passer une loi à la législature qui appellerait au moins la femme à la succession de son mari quand elle est séparée, du reste la réciproque aurait lieu, et le mari succéderait à sa femme ; car la femme, voyez-vous, ne succède pas à son mari, la femme n'est pas l'héritière de son mari. Tant que la communauté légale fonctionnait, personne n'en ressentait le besoin puisque la femme dans la communauté avait toujours sa moitié, sa part ; mais, aujourd'hui c'est bien différent, la femme comme question de fait ne partageant plus la fortune conjugale, il arrive que la fortune qu'elle a contribué à édifier lui échappe totalement à la mort de son mari pour passer bien souvent en des mains étrangères et aller à des neveux et des cousins qui ne s'intéressent pas à elle.

Vous saisissez maintenant l'importance de cette loi proposée par monsieur Pérodeau ; ne vous intéresse-t-elle pas ; si vous n'êtes pas mariées vous le serez probablement un jour, et le chiffre de vos revenus sera certainement affecté par cette loi.

En soulevant ce coin de voile sur un monde que vous ne soupçonniez pas peut-être, mesdames, ah, réalisez donc tout de qu'il y a à faire pour que la femme apporte une collaboration intelligente au développement de ses intérêts, et voyez comme il est pressant, de lui donner une instruction qui réponde à ses besoins et la mette en état d'intervenir efficacement chaque fois qu'il s'agit de son sort.

Mesdames, cette loi Pérodeau passera-t-elle ou ne passera-t-elle pas ? je vous avoue qu'elle dort depuis deux ans sur les pupitres de

nos législateurs, et qu'elle semble se complaire dans ce sommeil ; à moins de quelque poussée qui lui vienne de l'opinion publique, cela pourrait bien se prolonger pendant longtemps. Est-ce le cri éploré des veuves qui la réveillera ? leur voix est bien faible ; la fédération viendra-t-elle la renforcer, la chose serait possible si vous le désiriez. Mais ne nous hâtons pas de conclure et réfléchissons un peu auparavant.

Mesdames, la condition légale de la femme mariée qui offre à chacune d'entre nous un intérêt privé et immédiat, revêt en même temps un caractère d'ordre public. Cette question de la condition légale de la femme dépasse l'intérêt personnel ; elle a une portée sociale ; et selon qu'elle se rapproche plus ou moins du plan que Dieu a tracé à la famille, elle consolide ou ébranle tout l'édifice social. Aussi quand je vois les économistes penchés au dehors pour trouver la cause des crises qui troublent notre époque : questions de salaire, de concurrence, d'avalissement des prix ; je suis toujours tentée d'ouvrir la porte du foyer, d'y regarder la mère, et de voir si les grandes convulsions du dehors n'origineraient pas par hasard dans son sein. Le foyer, voyez-vous, il est au centre de tout ; c'est le cœur d'où s'épanche la vie. Efforçons-nous donc, mesdames, de faire descendre dans nos foyers toute la vérité, la vérité tout entière. Nous méritons ainsi la paix et le bonheur.

Mesdames, c'est à moi qu'incombe le devoir de clore ce congrès ; je ne vous dissimule pas que c'est avec regret que j'en vois fuir les dernières lueurs ; il a fait si bon de nous réunir ici pendant cinq jours ; nos âmes se sont tant données les unes aux autres, et nos cœurs en se rapprochant ont éprouvé tant de sympathie Mesdames, pendant ce congrès nous nous sommes confiés beaucoup de pensées ; c'est un examen de conscience que nous avons fait en commun ; les classes, les unes après les autres, nous ont raconté leurs besoins et nous ont fait partager leurs espérances. Ce besoin de connaître tant de choses n'a pas été motivé par une curiosité vaine. Si nous avons voulu savoir, c'est que nous voulons sans cesse progresser, que nous voulons toujours faire mieux ; c'est que nous voulons dans la mesure de nos forces améliorer pour tous, les conditions de la vie ; c'est qu'en véritables femmes, nous voulons semer dans le monde un peu plus de bonheur. Ce congrès n'est que la pensée qui précède l'action ; cette action nous y entrerons pleinement l'automne prochain, et nous inscrirons dans notre programme des questions servant les intérêts des œuvres de charité, des œuvres d'éducation et des œuvres économiques. D'ici là, nous allons nous recueillir. Nous allons méditer un peu sur ce que nous avons entendu ; le rapport du congrès qui sera publié sous peu nous permettra d'approfondir davantage les travaux qui ont été faits ; puis à l'automne, une saine inspiration fera de toutes les canadiennes-françaises des ouvrières actives de la prospérité publique. La réunion des déléguées aura lieu à la fin de septembre prochain. Ce sera la première réunion de l'Exécutif.

Mesdames, avant de nous séparer, je vous demande une chose : c'est de conserver précieusement le zèle qui vous anime aujourd'hui ; ah, de la persévérance, mesdames ! La tâche que nous entreprenons n'est pas de celles qui s'accomplissent en un jour. Il y aura des moments où nous semblerons être dans des ténébres, où rien de sensible ne viendra nous fortifier ; en prévision de ces jours mauvais, faisons aujourd'hui provision de courage. Nous voulons, mesdames, rendre

la vie meilleure, élever la race même ; mais cette œuvre-là, vous le savez bien elle ne se terminera que dans le triomphe de Celui qui est le maître suprême et dont nous sommes les serviteurs. Que ce long terme ne nous décourage pas ; ne sommes-nous pas bien heureuses d'être choisies pour travailler un instant à la vigne du Seigneur et d'être parmi les ouvrières de la première heure.



DISCOURS DE MONSIEUR L'ABBÉ GAUTHIER.

Nous regrettons de ne pouvoir livrer textuellement à la publicité le beau discours prononcé par monsieur l'abbé Gauthier, président de la dernière séance du Congrès.

Je me suis présentée à monsieur l'abbé au moment du départ pour lui demander ses notes ; il m'a répondu avec une sensible émotion : " Madame, je n'ai pas de notes, j'ai parlé de l'abondance du cœur."

Cette réponse nous dit assez quel est le sentiment de monsieur l'abbé pour l'œuvre naissante de la Fédération Nationale, mais afin de ne pas laisser incomplet notre rapport officiel des fêtes, j'ai confiance qu'il me permettra de reconstituer ses belles pensées et de les transmettre à l'éditeur. Ce sera un résumé peut-être trop bref ; mais je m'excuse auprès de lui de mon défaut de mémoire, et j'espère que mon humble rédaction n'altérera en rien l'idée première.

" Mesdames,

" J'ai un devoir à remplir, je suis comme votre porte parole, en attribuant à qui de droit, c'est-à-dire, aux dames organisatrices de la Fédération, le succès remporté dans le Congrès que nous allons clore ce soir. Ce succès elles l'ont mérité ; et elles ont droit à nos félicitations sincères.

Il continue : " Je ne m'étonne pas que vous l'ayiez bien accueillie cette fédération, vous avez reconnu en elle une véritable amie, restez toujours dans cette conviction.

" Laissez-moi vous faire quelques réflexions avant de nous séparer.

“ La clôture de ce Congrès ne vous semble-t-elle pas comme la
“ fin d’une belle retraite. Vous avez passé plusieurs jours à vous
“ communiquer vos impressions à exposer les besoins de vos cœurs,
“ à déployer pour l’avenir une énergie ferme et persévérante qui ne
“ manquera pas de porter des fruits. Cette clôture du Congrès me
“ paraît aussi comme la fin d’une retraite où l’on scelle par une ré-
“ solution ferme et sincère la ligne à suivre pour la conduite future.
“ Mesdames, je vous recommande d’aimer le travail. N’ayez pas
“ peur de l’effort, inspirez-vous des exemples de nos ancêtres qui
“ ont immortalisé leur mémoire par le travail et le sacrifice. Femmes
“ de travail, soyez aussi des femmes d’honneur, généreuses, prêtes
“ à tout pour sauver votre âme. Ayez de la délicatesse, ne perdez
“ pas de vue que vous avez à édifier ceux qui vous regardent venir
“ et ceux qui vous voient passer. Ayez le front haut pour repousser
“ l’insulte et empêcher qu’elle aille jusqu’à vous. Femmes de travail,
“ femmes d’honneur, femmes de foi, fuyez cette atmosphère maudite
“ de mauvais journaux, de théâtres dangereux, de livres où la mora-
“ lité des mœurs est si sérieusement en péril. Qu’on trouve en vous
“ une puissante avocate des principes vrais et solides, bannissez de
“ vos foyers toute lecture répréhensible.

“ Femmes de travail, femmes d’honneur, femme de foi, soyez
“ des reines, des bienfaitrices, répandez partout l’écho d’une vie fra-
“ ternelle. Soyez unies les unes aux autres pour le bien de toutes.

“ Mettez-vous sous la protection de notre Mère du Ciel, invo-
“ quons sa protection douce et puissante, et s’ils se présentent des
“ périls que ce soit la Vierge bénie qui vous dirige et vous protège.

“ Sa bannière bleue sera votre signe de ralliement et votre point
“ d’appui, qu’elle brille sur toutes vos entreprises.

Après cette superbe péroraison, monsieur l’abbé Gauthier ter-
mina en remerciant le Comité d’organisation de l’avoir invité à pré-
sider cette séance.

LA SECRÉTAIRE



RÉSOLUTION

*Proposé par madame Faucher que : " le comité d'organisation
" de la Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste tel que constitué
" continue d'exercer ses fonctions jusqu'à l'élection du Bureau de
" Direction qui aura lieu en Septembre, lors de la première réunion
" de l'Exécutif ; et que ce comité s'occupe pendant l'été de la publica-
" tion du rapport du Congrès".*

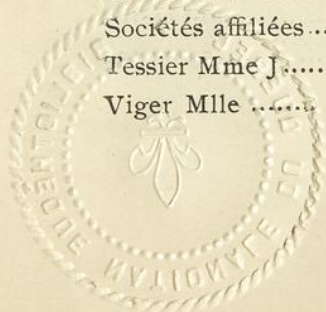
Cette résolution est secondée par madame L. Rodier.

Table des matières par ordre alphabétique.

	PAGES
Adam Mlle	169
Anctil Mlle	130
Auclair Mlle	166-192
Barry Mlle (Françoise).....	88
Beaupré Mlle (Hélène Dumont).....	97
Béique Mme F. L.....	17-36-73-151-152
Bénédiction du Souverain Pontife	2
Bibaud Mlle.....	85
Bouthillier Mme.....	179
Bruchési Mgr l'Archevêque	22
Cochue Mme.....	163
Comité d'organisation	(7-a)
Constitution.....	3
Coté Mme (Colombine).....	171
Dandurand Mme R.	104
Denis Mme E.....	48
Dupuis Abbé.....	37
Faucher Mme.....	206
Frappier Mlle	154
Gagnon Mme A.....	44-118-123
Gauthier Chanoine.....	12
Gauthier Abbé.....	204
Gérin-Lajoie Mlle A ...	125
Gérin-Lajoie Mme H.....	30-144-199
Huguenin Mme (Madeleine).....	59-93-126



Jetté Sir Louis.....	27
Labelle Mlle.....	115
Lacoste Lady.....	149
Larue Mlle.....	185
Laurence Mlle.....	170
Leman Mme.....	138
Levasseur Dr Mme.....	71
Longtin Mlle.....	188
Marceau Mme E.....	47
Marceau Mlle.....	141
Mathys Mme.....	110
Meunier Mlle.....	190
Mignault Mme L. D.....	52
Mignault Mme P. B.....	54
Papineau Mme G.....	41
Papineau Mme H.....	64
Perrier Abbé.....	74
Programme.....	9
Provencher Mme.....	100
Renauld Mlle.....	62
Remerciements aux souscripteurs.....	(1-a)
Rodier Mme L.....	56-206
Rottot Mme.....	66
Samson Mlle.....	78
Séance des œuvres de charité.....	36
Séance des œuvres d'éducation.....	73
Séance des œuvres économiques.....	152
Séance des questions domestiques.....	120
Séance d'inauguration.....	17
Sermon.....	12
Sociétés affiliées.....	(7-a)
Tessier Mme J.....	59
Viger Mlle.....	157



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LABORATOIRE OFFICIEL D'ESSAIS TECHNIQUES
INSTITUÉ PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 26 MAI 1904

*Le directeur du Laboratoire officiel d'Essais Techniques
a procédé à l'analyse de la présente huile d'Olive,
marque "Chérine", mise en bouteille et cachetée
sous surveillance, et la déclare absolument pure.*



E. Millier

Cette huile est en vente chez les meilleurs épiciers
LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE. Agents au Canada, Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDEE 1874

Capital autorisé, - - - - - \$4,000,000.00
Capital payé, - - - - - 2,500,000.00
Fonds de réserve et surplus, - - - 1,800,000.00

DIRECTEURS :

R. X. ST-CHARLES, Ecr., Président ROBT. BICKERDIKE, Ecr., M.P. Vice-Président
HON. J. D. ROLLAND, J. A. VAILDANCOURT, Ecr., A. TURCOTTE, Ecr.
E. H. LEMAY, Ecr., J. H. WILSON, Ecr. M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général,
C. A. GIROUX, Gérant O. E. DORAIS, Inspecteur. F. G. LEDUC, Ast-Gérant.

Emet des lettres de crédit circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

Eau des CARMES BOYER

SOVERAINE

CONTRE:

Vertiges,
Maux de Tête,
Évanouissements,
Dysenterie,
Digestions pénibles,
Influenza, Congestions.

Agents: ROUGIER Frères, 1597, R. Notre-Dame, Montréal

Correspondance Traduction Copies et Circulaires

Cours spéciaux et préparatoires
pour situations de bureaux.

Mme. E. Bouthillier

STENOGRAPHE-CLAVIGRAPHISTE

Employées compétentes fournies
à la demande des patrons.

Spécialité ouvrage au Miméographe

474 RUE DORCHESTER EST

TBL. EST 5859

MONTREAL

DEPOSEZ A

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

FONDEE EN 1846

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, faisant affaires dans la cité de Montréal.

Sa charte (différente de toutes les autres banques), est rédigée de manière à donner toute la protection possible à ses déposants.

DIRECTEURS.

Hon. J. Ald. Ouimet, *Président* Michael Burke, *Vice-Président*
Hon. Robert Mackay, R. Bolton, Robert Archer, Hon. R. Dandurand, H. Markland Molson
G. N. Moncel, M. Nowlan de Lisle, Hon. C. J. Doherty.

Capital souscrit, \$2,000,000
Capital payé, 800,000
Fonds de réserve, 900,000
Actif total, au-delà de 22,000,000
Nombre de déposants, plus de 90,000

BUREAU PRINCIPAL

176 rue St-Jacques, - - - Montréal.

SUCCURSALES.

504 rue Ste-Catherine Est, - - - Montréal
750 rue Notre Dame Ouest - - - "

Coin des rues Centre,
Grand Tronc et Condé - - - Montréal
1398 rue Notre Dame Est - - - "
946 rue St-Denis, coin de la rue Rachel - - - "
381 rue Ste-Catherine Ouest,
coin Ave. McGill Col. - - - "
Coin des rues Ontario et Maisonneuve - - - "
952 Bvd. St-Laurent, coin ave. des Pins - - - "

Intérêt alloué sur les dépôts aux plus hauts taux courants, Crédité tous les trois mois.

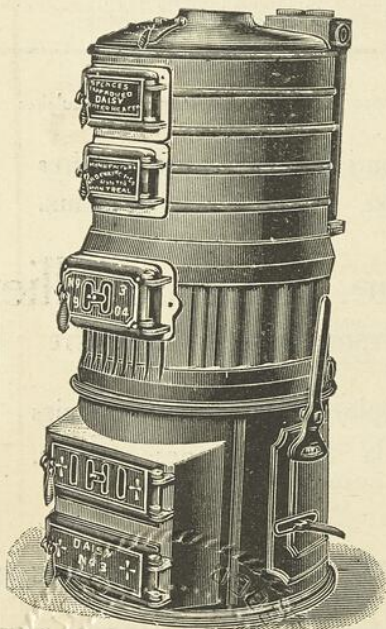
Les dépôts peuvent être faits par deux personnes payables à l'une ou à l'autre.

Demandez une de nos petites Banques à domicile, ceci vous facilitera l'Épargne.

Il vous fera plaisir de voir votre COMPTE DE BANQUE grossir petit à petit.

Nous vous réservons l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, Gérant.



Fournaise "DAISY" modèle de 1904 avec double cendrier.

Manufacturée en 12 grandeurs différentes.

La fournaise a eau chaude "DAISY" est employée de préférence à toute autre, elle est aimée de tout le public connaisseur, en voici la preuve. La vente de fournaise "DAISY" surpasse toute les autres réunies ensemble, et elle sont en usage dans tout le Canada. Nous recevons tous les jours des témoignages volontaires de ses bonnes qualités.

N'hésitez pas à spécifier la "DAISY" quand vous aurez besoin d'un appareil de chauffage. Demandez des explications.

WARDEN KING Lté.

151 rue Craig Ouest

MONTREAL.

Ateliers à Maisonneuve

Manufacturiers de Tuyaux de renvoi et accessoires, Fournitures d'écurie, etc.

Maison fondée en 1852

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du

Parlement en Juillet 1900

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal

Capital Autorisé,
\$2,000,000.00

Capital versé,
\$1,000,000.00

Réserve et surplus, \$150,000.00

Gérant Général : TANCREDE BIENVENU.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président

M. H. LAPORTE,
de la Maison Laporte, Martin & Cie, Ad-
ministrateur du Crédit Foncier Franco-
Canadien.

Vice-Président

M. S. CARSLY,
Propriétaire de la Maison S. Carsley & Co.,
président de la Central Heat, Light & Po-
wer Co.

Honorable L. BEAUBIEN,
Ex-Ministre de l'Agriculture.

M. ROD. FORGET,
Membre du Parlement Fédéral, de la So-
ciété L. J. Forget & Cie., Agents de Change.

M. G. M. BOSWORTH,
Vice-Pres., "Canadian Pacific Railway Co."

Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gerant Général.

BUREAU DE CONTROLE :

(Commissaires-Censeurs)

Hon. Sir **ALEX. LACOSTE,**
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Dr. E. P. LACHAPELLE,
Administrateur du Crédit Foncier
Franco-Canadien.

Hon. **LOMER GOUIN,** Premier Ministre de la Province de Québec.

Dépôts d'Epargne acceptés depuis \$1.00. Intérêt payé 4 fois l'an.
CERTIFICAT DE DEPOT SPECIAL délivré pour sommes de \$500.00 et au-dessus aux condi-
tions suivantes : 3 mois, 3% ; 6 mois, 3½% ; 12 mois, 3¾%.

Dupuis Frères

*LE GRAND MAGASIN
A RAYONS DE L'EST*

Spécialités : Tissus noirs pour robes, Etoffes de couleurs pour robes ou costumes, Lingerie et sous vêtements pour dames et fillettes, Confections pour Dames, Blouses, Jupes, Manteaux, Robes et Costumes "Tailleur". Chaussures pour Dames et Enfants. Chapeaux, Rubans, Dentelles et Broderies. Hardes faites pour Hommes et Enfants.

DUPUIS FRERES

**441 A 449 STE-CATHERINE EST
MONTREAL.**

Comité d'Organisation de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mme Béique, Présidente	Lady Lacoste
“ Art. Gagnon, Secrétaire-Trésorière	Mme Leman
“ Rottot	“ R. Thibaudeau
“ Gérin-Lajoie	“ H. Hamilton
“ Huguenin (Madeleine)	“ Provencher
Melle V. Cartier	Melle Barry (Françoise)

Sociétés affiliées et déléguées.

Dames patronnesses de la Providence.....	{ Mme Rottot
“ “ des Sourdes Muettes.....	{ “ G. Papineau
“ “ de la Crèche de la Miséricorde..	{ Mme Art. Gagnon
“ “ de Nazareth.....	{ “ E. Marceau
“ “ de l'Hopital Notre-Dame.....	{ Mme J. L. Archambeault
“ “ de l'Assistance Publique.....	{ “ E. Denis
Le Foyer.....	{ Mme J. A. Vaillancourt
Association des Institutrices.....	{ “ L. D. Migneault
Patronage d'Youville.....	{ Lady Lacoste
Section française Société Aberdeen.....	{ Mme P. B. Mignault
Association des Journalistes.....	{ Mme J. Tessier
Association des Employées de Manufacture.....	{ Mme Huguenin (Madeleine)
Association des employées de Magasin.....	{ Melle Frappier
Association des employées de Bureau.....	{ “ Bonneville
Association des employées de Téléphone.....	{ Melle Samson
Œuvre des livres gratuits.....	{ “ Bibaud
Les Ecoles Ménagères Provinciale.....	{ Mme Cochrue
Dames de charité de l'Hospice St-Vincent-de-Paul.....	{ Melle Auclair
Dames patronnesses de l'Hospice St-Joseph.....	{ Mme Provencher
Cercle des demoiselles de la Paroisse St-Pierre.....	{ “ R. Thibaudeau
Dames de charité de l'Immaculée Conception.....	{ Melle Barry (Françoise)
Enfants de Marie de l'Immaculée Conception.....	{ Mme Huguenin (Madeleine)
	{ Melle Auclair
	{ “ H. Lalonde
	{ Melle Gervais
	{ “ A. Larue
	{ Mme Bouthillier
	{ Melle Lanctot
	{ Melle Longtin
	{ “ Meunier
	{ Mme R. Dandurand
	{ “ T. Bruneau
	{ Mme Leman
	{ “ Hamilton
	{ Melle Renauld
	{ Mme N. Giroux
	{ Mme Faucher
	{ “ I. Rodier
	{ Melle G. Adam
	{ “ E. Laurence
	{ Mme H. Papineau
	{ “ Lachapelle
	{ Melle W. Piché
	{ “ M. A. Vaillant